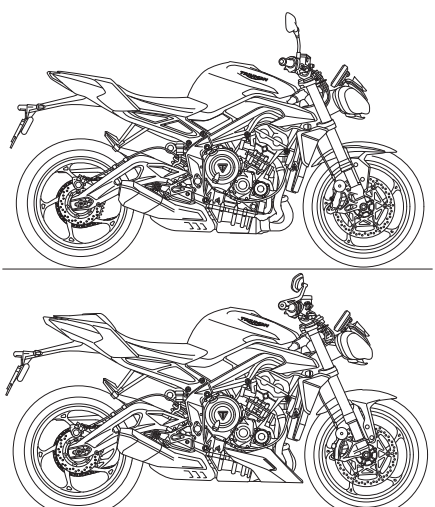
Street Triple R, Street Triple RS, Street Triple Moto2™ Edition et Street Triple 765 RX



Ce manuel contient des informations sur la/les moto(s) Triumph Street Triple R, Street Triple RS, Street Triple Moto2™ Edition et Street Triple 765 RX. Rangez toujours ce Manuel du propriétaire avec la moto et consultez-le chaque fois que vous avez besoin d'informations.

Toutes les informations contenues dans cette publication sont basées sur les informations les plus récentes disponibles à la date d'impression. Triumph se réserve le droit d'apporter des changements à tout moment sans préavis et sans obligation.

Reproduction totale ou partielle interdite sans l'autorisation écrite de Triumph Motorcycles Limited.

© Copyright 07.2025 Triumph Motorcycles Limited, Hinckley, Leicestershire, Angleterre.

Publication numéro 3850773-FR édition 1

SOMMAIRE

Ce manuel se compose de plusieurs sections. La table des matières ci-dessous vous aidera à trouver le début de chaque section où, dans le cas des sections principales, une nouvelle table des matières vous aidera à trouver le sujet spécifique que vous recherchez.

03 AVANT-PROPOS

09 SÉCURITÉ D'ABORD

18 ÉTIQUETTES D'AVERTISSEMENT

20 IDENTIFICATION DES PIÈCES

25 NUMÉROS DE SÉRIE

27 TABLEAU DE BORD

103 INFORMATIONS GÉNÉRALES

143 CONDUITE DE LA MOTO

159 ACCESSOIRES, CHARGEMENT ET PASSAGERS

165 ENTRETIEN ET RÉGLAGE

239 NETTOYAGE ET REMISAGE

253 GARANTIE

267 CARACTÉRISTIQUES

285 INDEX

292 INFORMATIONS D'HOMOLOGATION

Manuel du propriétaire

⚠ AVERTISSEMENT

Ce Manuel du propriétaire ou le Guide de démarrage rapide (si fourni avec la moto), ainsi que tous les autres documents fournis avec votre moto, doivent être considérés comme faisant partie intégrante de votre moto et doivent rester avec elle, même si vous la vendez par la suite.

Tous les conducteurs doivent lire ce Manuel du propriétaire, le Guide de démarrage rapide et tous les autres documents fournis avec votre moto avant de la conduire, afin de se familiariser parfaitement avec l'utilisation correcte des commandes de la moto, ses possibilités et ses limitations.

Ne pas prêter cette moto à d'autres personnes car sa conduite sans bien en connaître les commandes, les caractéristiques, les possibilités et les limitations peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Merci d'avoir choisi une moto Triumph. Cette moto est le produit de l'utilisation par Triumph de techniques éprouvées, d'essais exhaustifs, et d'efforts continus pour atteindre une fiabilité, une sécurité et des performances de tout premier ordre.

Lire ce Manuel du propriétaire avant de conduire la moto pour se familiariser avec le fonctionnement correct des commandes de votre moto, ses caractéristiques, ses possibilités et ses limitations.

Ce manuel comprend des conseils de sécurité de conduite, mais ne contient pas toutes les techniques et compétences nécessaires pour conduire une moto en toute sécurité.

Triumph conseille vivement à tous les conducteurs de suivre la formation nécessaire pour être en mesure de conduire cette moto en toute sécurité.

La dernière version du présent Manuel du propriétaire contenant toutes les modifications est disponible auprès des concessionnaires et en ligne, sur www.triumphtechnicalinformation.com/handbooks dans les langues suivantes :

- English
- Anglais États-Unis
- Arabe
- Chinois
- Néerlandais
- Français
- Allemand
- Italien
- Japonais
- Portugais (Brésil)
- Espagnol
- Suédois
- Thaï
- Finnois, polonais, portugais et slovaque (disponible uniquement en ligne sur www.triumphtechnicalinformation.com/handbooks).

Les langues disponibles pour ce Manuel du propriétaire dépendent du modèle de moto et du pays.

Code QR

Pour télécharger le Manuel du propriétaire,

saisir l'adresse ci-dessous dans un navigateur Web :

www.triumphtechnicalinformation.com/handbooks

OU ;

scanner le code QR à l'aide d'un smartphone ou d'une tablette :

Ce code QR figure également sur un autocollant apposé sur la moto, soit sous la selle, soit derrière le flanc.

Après avoir saisi l'adresse Web ou scanné le code QR, le navigateur ouvre une page Web où permettant de sélectionner et de télécharger le Manuel du propriétaire.

Nous recommandons de télécharger et de conserver une copie du manuel du propriétaire pour une utilisation hors ligne. Comme les informations contenues dans le manuel peuvent changer, nous recommandons de le télécharger et de le remplacer régulièrement pour vous assurer qu'il est à jour.

Informations techniques Triumph

Les procédures de maintenance qui nécessitent des connaissances particulières ou des outils spéciaux sont décrites dans le Manuel d'entretien disponible sur www.triumphtechnicalinformation.com.

OU ;

scanner le code QR à l'aide d'un smartphone ou d'une tablette :

L'inscription est obligatoire pour accéder au site.

Danger, Avertissement, Attention et Note

Les informations particulièrement importantes sont présentées sous la forme suivante :

⚠ DANGER

Ce symbole de danger attire l'attention sur des instructions ou procédures qui doivent être respectées scrupuleusement pour éviter des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Ce symbole d'avertissement attire l'attention sur des instructions ou procédures qui doivent être respectées scrupuleusement pour éviter des blessures graves, voire mortelles.

⚠ ATTENTION

Ce symbole de mise en garde attire l'attention sur des instructions ou procédures qui doivent être observées strictement pour éviter des blessures légères à modérées.

AVIS

Ce symbole de note attire l'attention sur des points d'un intérêt particulier pour l'efficacité et la commodité d'une opération.

Étiquettes d'avertissement



À certains emplacements sur la moto, le symbole ci-dessus est affiché. Ce symbole signifie ATTENTION : CONSULTER LE MANUEL et est suivi d'une représentation graphique du sujet concerné et/ou d'un texte.

Ne jamais essayer de conduire la moto ou d'effectuer des réglages sans se reporter aux instructions appropriées contenues dans ce manuel.

Pour connaître l'emplacement de toutes les étiquettes affichant ce symbole, se reporter à la section intitulée Emplacement des étiquettes d'avertissement de ce Manuel du propriétaire. Lorsque c'est nécessaire, ce symbole apparaît aussi sur les pages contenant les informations appropriées.

Entretien

Pour assurer une longue vie sûre et sans problèmes à votre moto, ne confiez son entretien qu'à une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Un concessionnaire Triumph agréé possède les connaissances, l'équipement et la compétence nécessaires pour entretenir correctement votre moto Triumph.

Pour trouver votre concessionnaire Triumph agréé le plus proche, visitez le site Triumph à www.triumphmotorcycles.co.uk/dealers ou téléphonez au distributeur agréé de votre pays. Leur adresse figure dans le Carnet d'entretien qui accompagne ce manuel.

Système antibruit

Il est interdit de modifier le système antibruit de la moto.

Les propriétaires sont avisés que la loi peut interdire :

- À quiconque de déposer ou de rendre inopérant, sauf à des fins d'entretien, de réparation ou de remplacement, tout dispositif ou élément de la conception incorporé dans un véhicule neuf dans le but de réduire le bruit, avant sa vente ou sa livraison à l'acheteur final ou pendant son utilisation, et
- D'utiliser le véhicule après qu'un tel dispositif ou élément de la conception a été déposé ou mis hors service par quiconque.

Parmi les actes d'altération présumés figurent les actes énumérés ci-dessous :

- Dépose ou perforation du silencieux, des déflecteurs, des collecteurs ou de tout autre composant servant au transport des gaz d'échappement.
- Dépose ou perforation de toute partie du système d'admission.
- Absence de maintenance adéquate.
- Remplacement de toute pièce mobile du véhicule, ou de toute pièce du système d'échappement ou d'admission, par une pièce autre que celle spécifiée par le fabricant.

Adressez-vous à Triumph

Notre relation avec vous ne s'arrête pas à l'achat de votre Triumph. Vos observations sur l'achat et votre expérience de propriétaire sont très importantes pour nous aider à développer nos produits et nos services à votre intention.

Veuillez nous aider en veillant à ce que votre concessionnaire Triumph agréé ait votre adresse e-mail et l'enregistre chez nous. Vous recevrez alors à votre adresse e-mail une invitation à prendre part à une enquête en ligne sur la satisfaction des clients, où vous pourrez nous faire part de vos observations.

Votre équipe Triumph.

Page réservée

La moto

⚠ AVERTISSEMENT

Cette moto est prévue pour l'utilisation routière uniquement.

Ne pas conduire cette moto hors route.

Une utilisation hors route peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Cette moto est prévue pour être utilisée comme un véhicule à deux roues capable de transporter un conducteur seul ou un conducteur et un passager (sous réserve que la moto soit équipée d'une selle et de repose-pieds pour passager).

Le poids total du conducteur et du passager, des accessoires et des bagages éventuels ne doit pas dépasser la charge limite maximale indiquée dans la section Spécifications.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

La moto est équipée d'un convertisseur catalytique. Tout comme le système d'échappement, il atteint une température très élevée pendant le fonctionnement du moteur.

Éviter tout contact des matériaux inflammables comme l'herbe, le foin, la paille, les feuilles, les vêtements et les bagages avec toute pièce du système d'échappement ou le convertisseur catalytique, car ils risqueraient de s'enflammer.

Toujours veiller à ce que des matériaux inflammables n'entrent pas en contact avec le système d'échappement ou le convertisseur catalytique.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner un risque d'incendie susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Cette moto n'est pas prévue pour tracter une remorque ni pour être équipée d'un side-car.

L'installation d'un side-car ou d'une remorque peut affecter la maniabilité, la stabilité ou d'autres aspects du fonctionnement de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

Le fait de conduire la moto dans des conditions extrêmes telles que sur des routes mouillées et boueuses, sur des terrains accidentés ou dans des environnements poussiéreux et humides, peut entraîner une usure et des dommages supérieurs à la moyenne au niveau de certains composants.

Par conséquent, l'entretien et le remplacement des composants usés ou endommagés peuvent être nécessaires avant que l'entretien périodique ne soit atteint.

Il est important d'inspecter la moto après une utilisation dans des conditions extrêmes et d'entretenir ou de remplacer tous les composants usés ou endommagés.

Vapeurs de carburant et gaz d'échappement

⚠ DANGER

Ne mettez jamais le moteur en marche ou ne le laissez jamais tourner dans un endroit fermé.

Faire toujours fonctionner la moto en plein air ou dans une pièce avec la ventilation adéquate.

Les gaz d'échappement sont toxiques et peuvent entraîner une perte de conscience et la mort en très peu de temps.

⚠ AVERTISSEMENT

L'ESSENCE EST EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE :

- Toujours arrêter le moteur pour faire le plein d'essence.

- Rester attentif et vigilant pendant le ravitaillement.

- Ne pas ravitailler ni ouvrir le bouchon de réservoir de carburant en fumant ou à proximité d'une flamme nue.

- Veiller à ne pas répandre d'essence sur le moteur, les tuyaux d'échappement ou les silencieux pendant le ravitaillement.

- En cas d'ingestion ou d'inhalation d'essence ou si elle a pénétré dans les yeux, consulter immédiatement un médecin.

- En présence d'essence sur la peau, se laver immédiatement à l'eau savonneuse et enlever immédiatement les vêtements contaminés par l'essence.

- Le contact avec de l'essence peut causer des brûlures et d'autres troubles cutanés graves.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entrainer des blessures graves, voire mortelles.

Casque et vêtements



⚠ DANGER

Un casque est l'un des équipements les plus importants pour un motocycliste, car il le protège contre les blessures à la tête. Le casque du conducteur et celui du passager doivent être choisis avec soin et doivent s'adapter confortablement et fermement à la tête du conducteur et à celle du passager. Un casque de couleur vive rend les motocyclistes beaucoup plus visibles pour les autres conducteurs.

Un casque ouvert au visage offre une certaine protection dans un accident, mais un casque complètement fermé en offre davantage.

Toujours porter une visière ou des lunettes homologuées pour une bonne visibilité et se protéger les yeux.

Le non-respect des conseils ci-dessus entrainera des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur de la moto et son passager (sur les modèles permettant d'embarquer un passager) doivent tous deux porter des vêtements appropriés, y compris un casque de moto, des lunettes de protection, des gants, des bottes, un pantalon (bien ajusté autour des genoux et des chevilles) et une veste de couleur vive.

En cas d'utilisation tout-terrain (sur les modèles adaptés à une utilisation tout-terrain), le pilote doit toujours porter des vêtements appropriés, y compris un pantalon et des bottes.

Des vêtements de couleur vive rendent les motocyclistes beaucoup plus visibles pour les autres conducteurs.

Même si une protection totale n'est pas possible, le port des vêtements de protection peut réduire les risques de blessures graves, voire mortelles.

Entretien et équipement

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de doute quant au fonctionnement correct ou sûr de cette moto, contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

L'utilisation d'une moto présentant un dysfonctionnement peut aggraver la défaillance et compromettre la sécurité.

La poursuite de l'utilisation malgré de mauvaises performances de la moto peut affecter la maniabilité, la stabilité ou d'autres aspects du fonctionnement de la moto, entraînant une perte de contrôle de la moto entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier que tout l'équipement exigé par la loi est en place et fonctionne correctement.

La dépose ou la modification des feux, silencieux, systèmes antipollution ou antibruit de la moto peut constituer une infraction à la loi.

Une modification incorrecte ou erronée peut affecter la maniabilité, la stabilité ou tout autre aspect du fonctionnement de la moto, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Si la moto a subi un accident, une collision ou une chute, elle doit faire l'objet d'un examen et d'une réparation.

Les inspections et les réparations doivent être effectuées par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Tout accident peut causer des dégâts sur la moto qui, s'ils ne sont pas réparés correctement, risquent d'occasionner un autre accident pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Stationnement

⚠ AVERTISSEMENT

Coupez toujours le moteur et retirez la clé de contact avant de laisser la moto sans surveillance. En retirant la clé, vous réduisez le risque d'utilisation de la moto par des personnes sans autorisation ou sans formation.

En laissant la moto en stationnement, rappelez-vous toujours ce qui suit :

- Engagez la première vitesse pour contribuer à empêcher la moto de rouler et de tomber de la béquille.

- Le moteur, le radiateur, le système d'échappement, le combiné de suspension arrière et les freins sont chauds après la conduite. NE garez PAS la moto à un endroit où des piétons, des animaux et/ou des enfants sont susceptibles de la toucher.

- Ne la garez pas sur terrain meuble ou sur une surface fortement inclinée. La moto risque de basculer si elle est garée dans ces conditions.

Pour plus de détails, se reporter à la section Conduite de la moto du présent Manuel du propriétaire.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles ou des dommages matériels.

Conduite

⚠ DANGER

Ne jamais conduire la moto lorsque l'on est fatigué ou sous l'influence de l'alcool ou d'autres drogues.

La loi interdit la conduite sous l'influence de l'alcool ou d'autres drogues.

Le fait de conduire en étant fatigué ou sous l'influence de l'alcool ou d'autres drogues réduit la capacité du conducteur à garder le contrôle, ce qui peut une perte de contrôle de la moto et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Tous les conducteurs doivent être titulaires d'un permis de conduire une moto.

La conduite de la moto sans permis est illégale et peut entraîner des poursuites.

L'utilisation de la moto sans formation formelle aux techniques de conduite correctes nécessaires à l'obtention d'un permis est dangereuse.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours conduire attentivement et porter l'équipement protecteur mentionné par ailleurs dans cette section Sécurité d'abord.

Ne pas oublier que, dans un accident, une moto n'offre pas la même protection contre les chocs qu'une voiture.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Cette moto doit être conduite dans le respect des limitations de vitesse en vigueur sur la route utilisée.

La conduite d'une moto à grande vitesse peut être dangereuse car le temps de réaction à un danger diminue considérablement avec l'augmentation de la vitesse.

Toujours réduire la vitesse dans les conditions de conduite pouvant être dangereuses, comme en cas de mauvais temps ou de circulation dense.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Observer continuellement les changements de revêtement, de trafic et de vent et y adapter sa conduite. Tous les véhicules à deux roues sont soumis à des forces externes susceptibles d'affecter la maniabilité, la stabilité ou d'autres aspects de leur fonctionnement.

Ces forces sont notamment les suivantes :

- Turbulences causées par les autres véhicules

- Nids de poule, chaussées déformées ou endommagées

- Mauvais temps

- Erreur de conduite.

Toujours conduire la moto à vitesse modérée et en évitant la circulation dense jusqu'à être familiarisé avec son comportement et sa conduite. Ne jamais dépasser les limitations de vitesse.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Tremblement/Louvoiement

Le louvoiement est une oscillation relativement lente de l'arrière de la moto, alors que le tremblement se traduit par des secousses rapides et assez sensibles au niveau du guidon. Ces phénomènes sont assez similaires pais associés à différents problèmes de stabilité généralement dus à une répartition incorrecte des charges ou à un problème d'ordre mécanique, comme des roulements usés ou détendus, ou des pneus sous-gonflés ou usés.

Vous devez réagir de la même façon si l'un ou l'autre de ces phénomènes se produit. Maintenez fermement le guidon sans pour autant bloquer vos bras ou lutter contre les mouvements de la direction. Relâchez doucement l'accélérateur afin de ralentir progressivement. Ne freinez pas et n'accélérez pas pour tenter d'éliminer le tremblement ou le louvoiement. Dans certains cas, il peut être conseillé de vous pencher sur le réservoir de carburant afin de transférer le poids sur l'avant.

Copyright © 2005 Motorcycle Safety Foundation. Tous droits réservés. Utilisation autorisée.

Guidon et repose-pieds

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur doit garder le contrôle de la moto en gardant constamment les mains sur le guidon.

La maniabilité et la stabilité d'une moto sont affectées si le pilote retire ses mains du guidon.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Pendant la marche de la moto, le conducteur et le passager (le cas échéant) doivent toujours utiliser les repose-pieds fournis.

En utilisant les repose-pieds, le conducteur et le passager réduiront le risque de contact accidentel avec des organes de la moto, ainsi que le risque de blessures causées par des vêtements qui se prennent dans les pièces mobiles.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours vérifier que les repose-pieds passager sont complètement déployés lors du transport d'un passager.

Ne jamais transporter de passager sans qu'il ou elle utilise les repose-pieds entièrement déployés.

Un mauvais placement des pieds sur la moto au lieu de sur les repose-pieds peut avoir les conséquences suivantes :

- Les pieds ou les vêtements du passager se coincent dans la moto.

- Le passager entre en contact avec les tuyaux d'échappement chauds.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des dégâts matériels ou des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Les indicateurs d'angle d'inclinaison ne doivent pas être utilisés comme indication de l'angle auquel la moto peut être inclinée en toute sécurité.

Cela dépend de nombreuses conditions, y compris, sans limitation :

- Revêtement de la route

- État des pneus

- Météo

L'inclinaison à un angle dangereux peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours remplacer les butées d'indicateurs d'angle d'inclinaison lorsqu'elles sont usées à leur limite maximale.

Une moto dont les indicateurs d'angle d'inclinaison sont usés au-delà de la limite maximale pourra être inclinée à un angle dangereux.

L'inclinaison à un angle dangereux peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque la moto s'incline en virage et que l'indicateur d'angle d'inclinaison, fixé au marchepied conducteur, entre en contact avec le sol, elle approche de sa limite d'inclinaison.

Il est dangereux d'incliner davantage la moto.

L'inclinaison à un angle dangereux peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Pièces et accessoires

⚠ AVERTISSEMENT

Les propriétaires doivent savoir que les seuls accessoires, pièces et conversions approuvés pour une moto Triumph sont ceux qui portent l'homologation officielle Triumph.

Nous recommandons de faire monter les accessoires et conversions par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

En particulier, il est extrêmement dangereux de monter ou remplacer des pièces ou accessoires dont le montage nécessite le démontage des circuits électriques ou d'alimentation ou l'ajout de composants à ces circuits. De telles modifications risquent d'entraîner un risque pour la sécurité.

Le montage de pièces, accessoires ou conversions non homologués peut affecter la maniabilité, la stabilité ou tout autre aspect du fonctionnement de la moto, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Triumph décline toute responsabilité concernant les défauts causés par le montage de pièces, accessoires ou conversions non homologués.

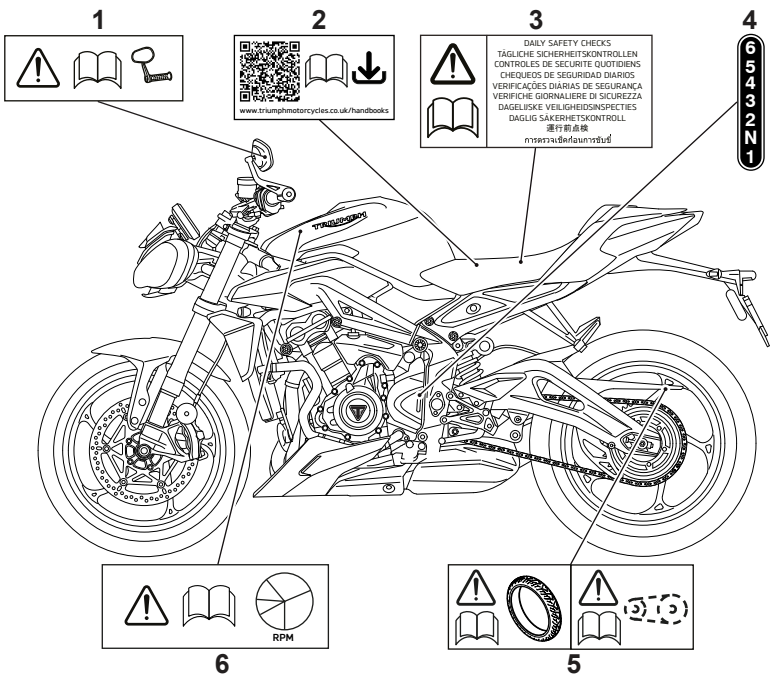
Triumph décline toute responsabilité concernant les défauts causés par le montage incorrect de pièces, accessoires ou conversions homologués.

ÉTIQUETTES D'AVERTISSEMENT

Tous les modèles

Côté gauche

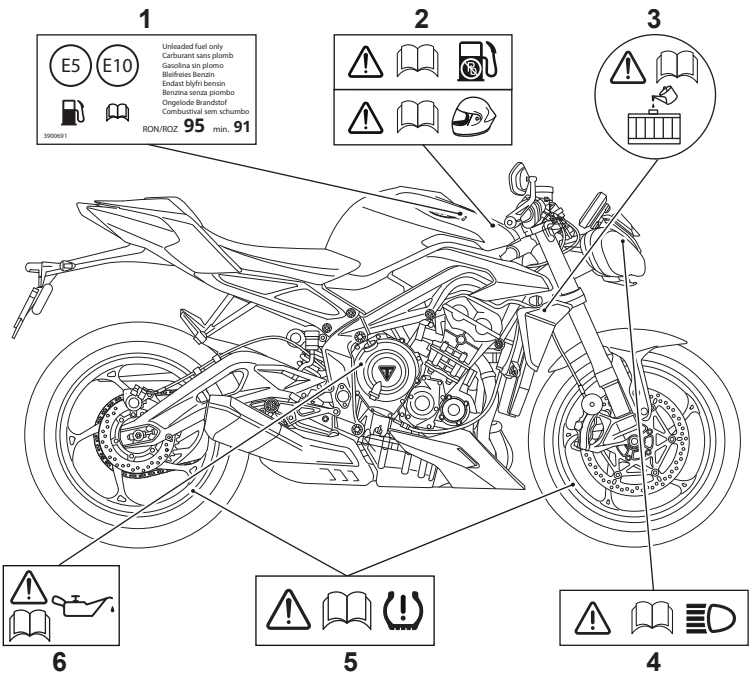
AVIS
Les étiquettes décrites sur cette page et les suivantes attirent l'attention sur les informations importantes concernant la sécurité et contenues dans ce manuel. Avant de prendre la route, veiller à assimiler les informations auxquelles se rapportent ces étiquettes et s'y conformer.



1. **Rétroviseurs d'extrémité de guidon (le cas échéant) (page 200)**
2. **Détails de téléchargement du manuel du propriétaire (sous le siège)**
3. **Contrôles de sécurité quotidiens (page 140)**
4. **Vitesses (page 147)**
5. **Pneus (page 217) et chaîne de transmission (page 184)**
6. **Rodage (page 139)**

Côté droit

AVIS
Tous les autocollants et étiquettes d'avertissement, à l'exception de l'étiquette de rodage, sont apposés sur la moto avec un adhésif fort. Dans certains cas, les étiquettes sont mises en place avant l'application de la couche de laque. Par conséquent, toute tentative d'enlèvement des étiquettes d'avertissement entraînera des dégâts à la peinture ou à la carrosserie.

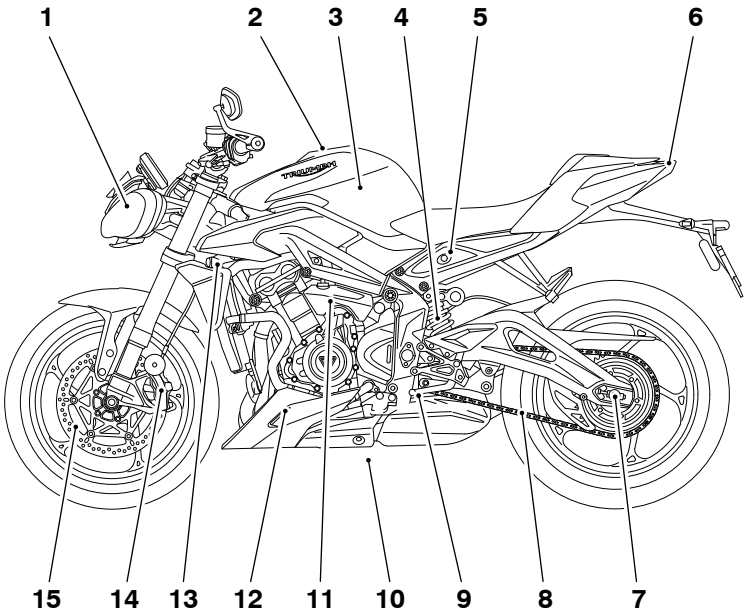


1. Carburant E5 et E10 (le cas échéant) (page 118)
2. Carburant sans plomb (page 118) et casque (page 11)
3. Liquide de refroidissement - Bouchon de remplissage du radiateur (page 177)
4. Phares (page 234)
5. Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement) (page 219)
6. Huile moteur (page 172)

IDENTIFICATION DES PIÈCES

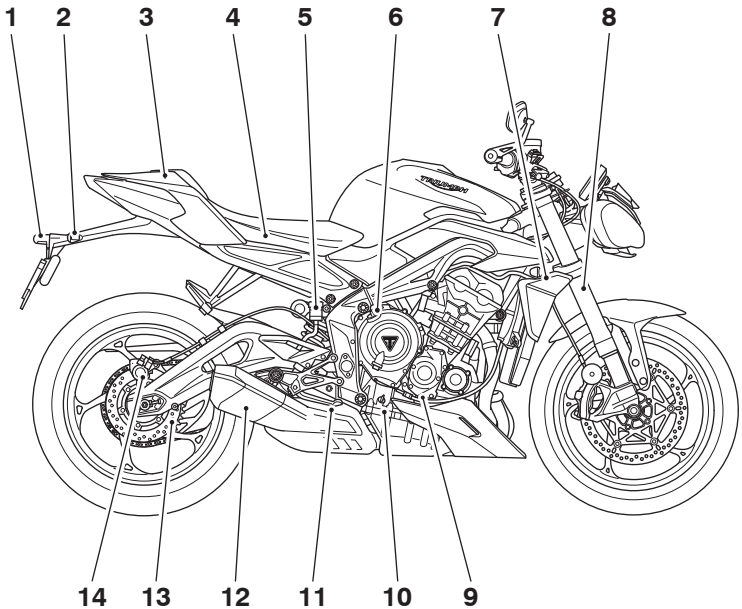
Tous les modèles

Côté gauche



1. Phare
2. Bouchon de réservoir de carburant
3. Réservoir de carburant
4. Combiné de suspension arrière
5. Verrou de selle
6. Feu arrière/stop
7. Dispositif de réglage de chaîne d'entraînement
8. Chaîne de transmission
9. Pédale de changement de vitesses
10. Béquille latérale
11. Vase d'expansion du liquide de refroidissement
12. Filtre à huile
13. Indicateur de direction avant
14. Étrier de frein avant
15. Disque de frein avant

Côté droit

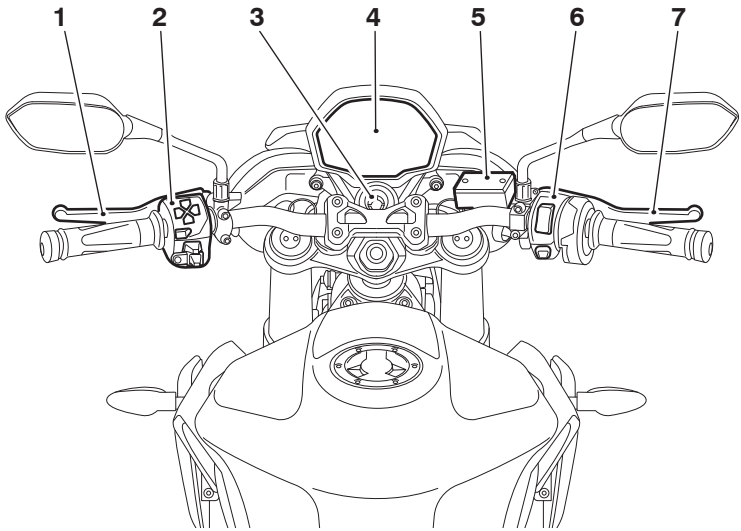


1. Éclairage de plaque d'immatriculation
2. Indicateur de direction arrière
3. Trousse à outils (sous la selle)
4. Batterie (sous la selle)
5. Réservoir de liquide du frein arrière
6. Bouchon de remplissage d'huile
7. Bouchon de remplissage du radiateur
8. Fourche avant
9. Câble d'embrayage
10. Jauge du niveau d'huile du moteur
11. Pédale de frein arrière
12. Silencieux
13. Disque de frein arrière
14. Étrier de frein arrière

IDENTIFICATION DES PIÈCES

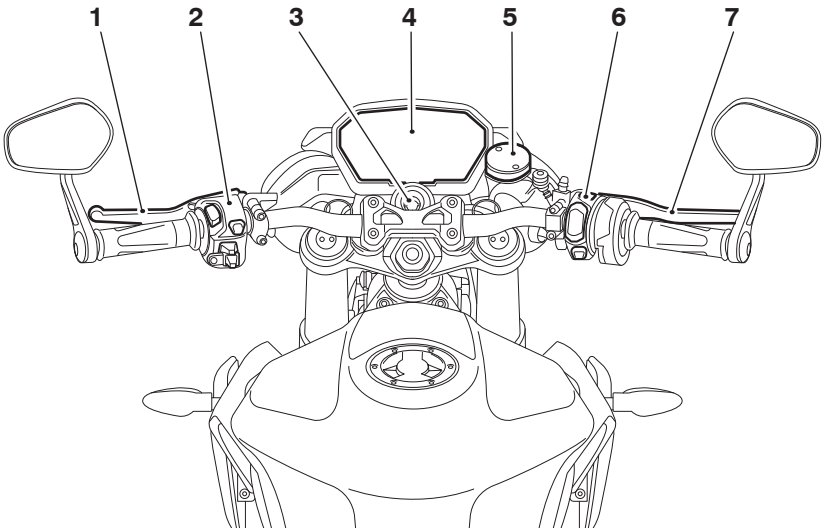
Identification des pièces vues de la position du conducteur

Street Triple R



1. Levier d'embrayage
2. Boitier de commutateurs gauche, voir page 113
3. Commutateur d'allumage
4. Tableau de bord
5. Réservoir de liquide du frein avant
6. Boitier de commutateurs droit, voir page 110
7. Levier de frein avant

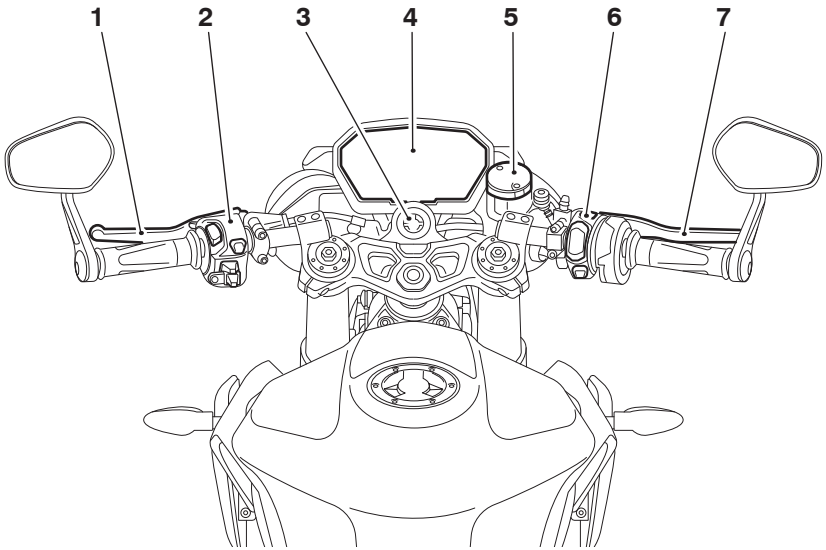
Street Triple RS



1. Levier d'embrayage
2. Boîtier de commutateurs gauche, voir page 113
3. Commutateur d'allumage
4. Tableau de bord
5. Réservoir de liquide du frein avant
6. Boîtier de commutateurs droit, voir page 110
7. Levier de frein avant

IDENTIFICATION DES PIÈCES

Street Triple Moto2™ Edition et Street Triple 765 RX

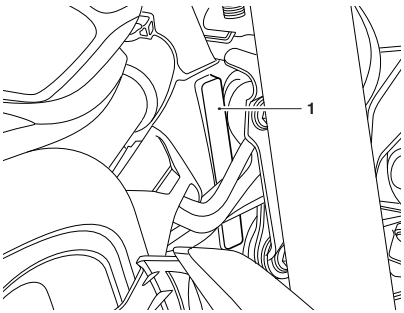


1. Levier d'embrayage
2. Boîtier de commutateurs gauche, voir page 113
3. Commutateur d'allumage
4. Tableau de bord
5. Réservoir de liquide du frein avant
6. Boîtier de commutateurs droit, voir page 110
7. Levier de frein avant

Numéro d'identification du véhicule (VIN)

Le numéro d'identification du véhicule (VIN) est poinçonné sur le côté droit de la colonne de direction du cadre.

Le VIN figure également sur une étiquette fixée sur le côté gauche du cadre, à côté du carénage de radiateur.

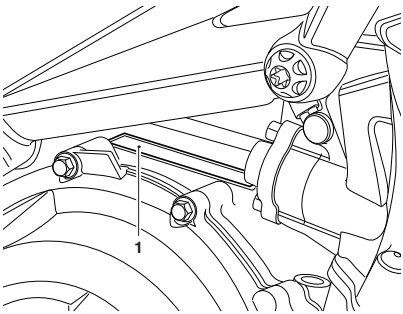


1. VIN

Noter le VIN dans l'espace prévu dans le Manuel du propriétaire de la moto.

Numéro de série du moteur

Le numéro de série du moteur est embouti sur le carter moteur, juste au-dessus du carter d'embrayage.



1. Numéro de série du moteur

Noter le numéro de série du moteur dans l'espace prévu dans le Manuel du propriétaire de la moto.

Page réservée

Table des matières

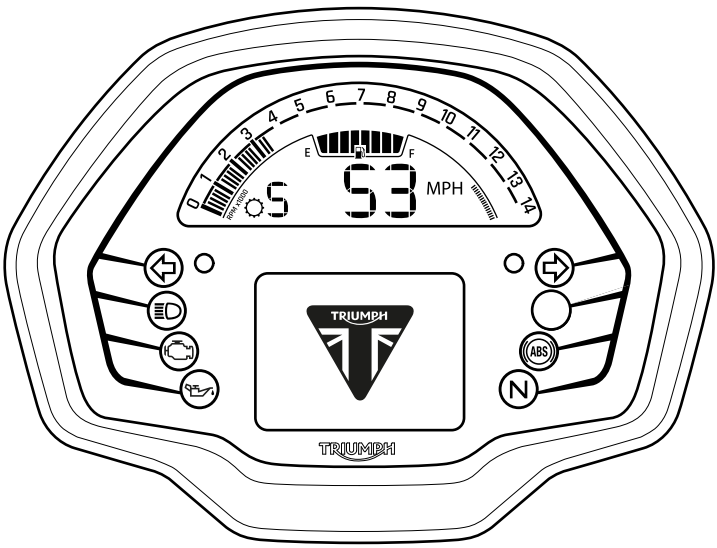
Écran de tableau de bord LCD/TFT 30
Disposition de l'écran de tableau de bord 31
Témoins 32
Messages d'avertissement et d'information 36
Menu principal 38
Compteur de vitesse 52
Odometer (Totalisateur) 52
Compte-tours 52
Jauge de carburant 53
Thermomètre de liquide de refroidissement 53
Affichage de position de boîte de vitesses 54
Navigation dans l'écran 55
Modes de conduite 55
Sélection du mode de conduite 56
Panneau d'information 58
Écran de tableau de bord TFT 62
Disposition de l'écran de tableau de bord 63
Témoins 64
Messages d'avertissement et d'information 70
Menu principal 72
Styles d'affichage 88
Totalisateur et compteur de vitesse 88
Compte-tours 89
Jauge de carburant 89
Thermomètre de liquide de refroidissement 90
Température d'air ambiant 90
Affichage de position de boîte de vitesses 91
Navigation dans l'écran 92
Modes de conduite 93
Sélection du mode de conduite 93
Panneau d'information 96

TABLEAU DE BORD

Il existe deux types d'écran de tableau de bord selon le modèle de moto.

Écran de tableau de bord LCD/TFT

Les modèles Street Triple R sont équipés d'un écran de tableau de bord à cristaux liquides/à transistor à couche mince (LCD/TFT).

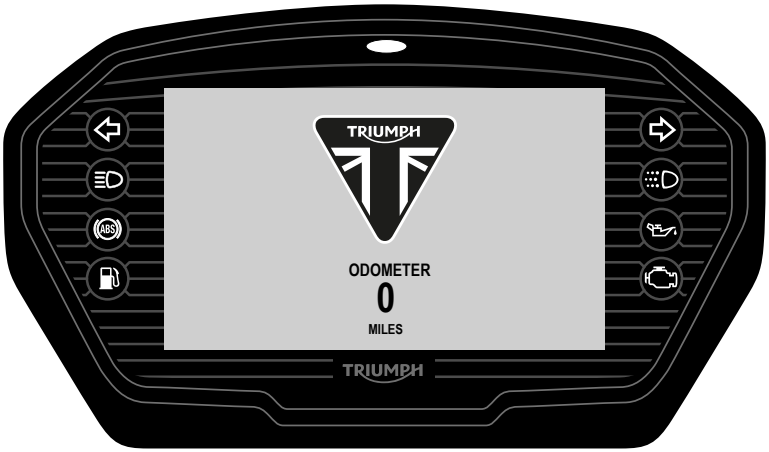


Écran de tableau de bord LCD/TFT

Pour connaître le mode d'emploi de l'écran de tableau de bord LCD/TFT, consulter page 31.

Écran de tableau de bord TFT

Les modèles Street Triple RS, Street Triple Moto2™ Edition et Street Triple 765 RX sont équipés d'un écran de tableau de bord numérique à transistor à couche mince (TFT) couleur.



Écran de tableau de bord TFT

Pour connaître le mode d'emploi de l'écran de tableau de bord TFT, consulter page 63.

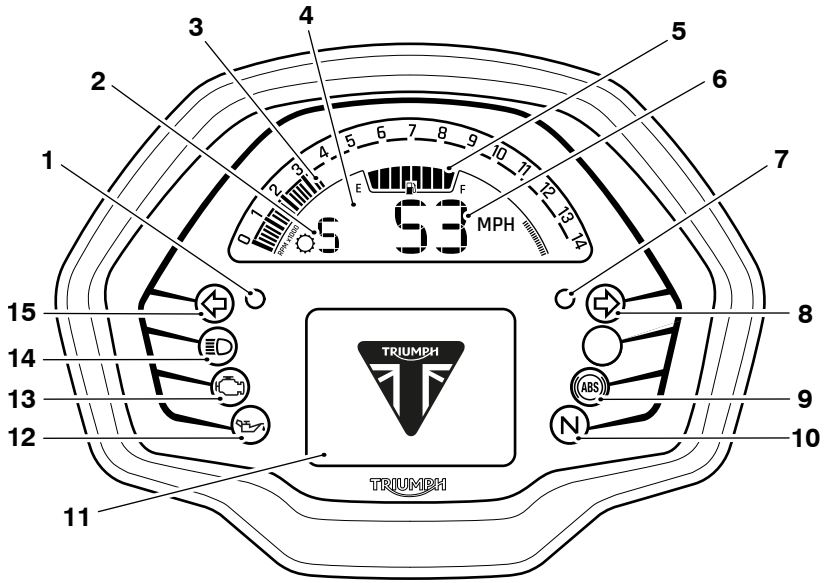
TABLEAU DE BORD

Écran de tableau de bord LCD/TFT

Table des matières

Disposition de l'écran de tableau de bord 31
Témoins 32
Messages d'avertissement et d'information 36
Menu principal 38
Compteur de vitesse 52
Odometer (Totalisateur) 52
Compte-tours 52
Jauge de carburant 53
Thermomètre de liquide de refroidissement 53
Affichage de position de boîte de vitesses 54
Navigation dans l'écran 55
Modes de conduite 55
Sélection du mode de conduite 56
Panneau d'information 58

Disposition de l'écran de tableau de bord



1. Alarme/antidémarrage
2. Position de la commande de vitesses
3. Compte-tours
4. Écran LCD
5. Jauge de carburant
6. Compteur de vitesse
7. Capteur de lumière ambiante
8. Indicateur de direction droit et feu de détresse
9. Témoin d'ABS
10. Témoin de point mort
11. Écran TFT/panneau d'information (couleur)
12. Témoin de basse pression d'huile
13. Témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur
14. Témoin de phare
15. Indicateur de direction gauche et feu de détresse

Témoins

Lorsque le contact est mis, les témoins du tableau de bord s'allument pendant 1,5 secondes puis s'éteignent (sauf ceux qui restent normalement allumés jusqu'au démarrage du moteur, comme décrit aux pages suivantes).

Pour plus de détails sur les Avertissements, voir page 36.

Témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Réduisez la vitesse et ne continuez pas de rouler plus longtemps que nécessaire avec le témoin d'anomalie (MIL) allumé. L'anomalie peut affecter le rendement du moteur, les émissions à l'échappement et la consommation de carburant.

Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Des performances du moteur réduites peuvent occasionner des conditions de conduite dangereuses, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.



Le témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur s'allume quand le contact est établi (pour indiquer qu'il fonctionne), mais ne doit pas s'allumer pendant le fonctionnement du moteur.

Si le moteur tourne et que le système de gestion du moteur est défectueux, le MIL s'allume et le symbole d'avertissement général clignote. Dans ce cas, le système de gestion du moteur peut passer en mode "dépannage" pour permettre de terminer le voyage si la gravité du défaut permet néanmoins au moteur de fonctionner.

Si le MIL clignote quand le contact est établi, faites corriger l'anomalie dès que possible par un concessionnaire Triumph agréé. Dans ces conditions, le moteur ne démarrera pas.

Témoin de basse pression d'huile

AVIS

Si la pression d'huile moteur est trop basse, le témoin de basse pression d'huile s'allume.

Si le témoin de basse pression d'huile reste allumé, arrêter immédiatement le moteur et rechercher la cause de l'anomalie.

Le fonctionnement du moteur avec une basse pression d'huile provoquera de graves dégâts de moteur.



Pendant le fonctionnement du moteur, le témoin de basse pression d'huile s'allume si la pression d'huile moteur baisse à un niveau dangereux. Le témoin de basse pression d'huile s'allume également si le contact est établi sans démarrage du moteur.

Témoin d'antidémarrage/alarme

Cette moto est équipée d'un système antidémarrage qui s'active lorsque le contact est coupé (OFF).

Sans alarme

Quand le contact est coupé (OFF), le témoin d'antidémarrage/alarme clignote pendant 24 heures pour indiquer que l'antidémarrage est activé. Quand le contact est établi (ON), l'antidémarrage et le témoin sont désactivés.

Si le témoin reste allumé, cela indique que l'antidémarrage présente une anomalie qui nécessite un diagnostic. Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Avec alarme

Le témoin d'antidémarrage/alarme ne s'allume que lorsque les conditions décrites dans les instructions concernant l'alarme accessoire Triumph d'origine sont remplies.

Témoin du système de freinage antiblocage (ABS)

⚠ AVERTISSEMENT

Si le système de freinage antiblocage (ABS) ne fonctionne pas, le système de freinage continuera de fonctionner comme un système sans ABS. Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec le témoin ABS allumé.

Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Un freinage trop sec déclenche le blocage des roues, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

L'antipatinage ne fonctionne pas en cas de dysfonctionnement de l'ABS. Les témoins d'ABS, d'antipatinage et d'anomalie (MIL) s'allument.

(ABS) Il est normal que le témoin d'ABS clignote lorsque le contact est mis. Le témoin continue de clignoter après le démarrage du moteur jusqu'à ce que la moto atteigne 10 km/h, puis il s'éteint.

Le témoin ne doit pas se rallumer tant que le moteur n'est pas redémarré sauf en cas d'anomalie.

Si le témoin s'allume à tout moment pendant la marche, cela indique que le système ABS présente une anomalie qui doit être diagnostiquée.

Témoin d'antipatinage (TC)

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'antipatinage ne fonctionne pas, vous devez accélérer et virer avec prudence sur routes mouillées/glissantes pour éviter de faire patiner la roue arrière. Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec les témoins d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur et d'antipatinage allumés.

Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Les fortes accélérations et les virages peuvent faire patiner la roue arrière, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

L'antipatinage ne fonctionne pas en cas de dysfonctionnement de l'ABS. Les témoins d'ABS, d'antipatinage et d'anomalie (MIL) s'allument.



Le témoin de l'antipatinage (TC) sert à indiquer que le système d'antipatinage est actif et qu'il agit pour limiter tout patinage de la roue arrière lors des fortes accélérations ou en cas de routes glissantes ou humides.

Si l'antipatinage est activé :

- Dans des conditions normales de conduite, le témoin de TC reste éteint.
- Le témoin de TC clignote rapidement lorsque le système d'antipatinage agit pour limiter tout patinage des roues arrière lors des fortes accélérations ou en cas de routes glissantes ou humides.

Si l'antipatinage est désactivé :

- Le témoin de TC n'est pas allumé. Le témoin de TC désactivé est, lui, allumé.

Témoin d'antipatinage (TC) désactivé



Le témoin de désactivation du système TC ne doit pas s'allumer si l'antipatinage n'est pas désactivé ou en l'absence d'anomalie.

Si le témoin s'allume pendant la marche, cela indique que le système antipatinage présente une anomalie qui doit être diagnostiquée. Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Témoin d'indicateur de direction



Quand le commutateur des indicateurs de direction est tourné vers la gauche ou vers la droite, le témoin des indicateurs de direction clignote à la même fréquence que les indicateurs de direction.

Feux de détresse



Quand le commutateur des feux de détresse est activé, les témoins des indicateurs de direction clignotent à la même fréquence que les indicateurs de direction.

Témoin de faisceau de route



Lorsque le contact est mis et que le faisceau de route est sélectionné, le témoin de faisceau de route s'allume.

Messages d'avertissement et d'information

Il est possible que plusieurs messages d'avertissement et d'information soient affichés si un défaut se produit. Si tel est le cas, les messages d'avertissement prennent la priorité sur les messages d'information et le symbole d'avertissement s'affiche sur l'écran. Le nombre de messages d'avertissement actuellement actifs est affiché sur le panneau d'information.

Les messages d'avertissement et d'information suivants peuvent être affichés si un défaut est détecté sur la moto.

Témoins et messages d'avertissement	
	Témoin de basse pression d'huile (témoin rouge)
	Témoin de batterie faible/ démarreur désactivé (témoin rouge)
	Signal du capteur du système de contrôle de pression des pneus (TPMS) - Pneu avant / arrière (témoin rouge ou orange)
	Témoin de température du liquide de refroidissement (témoin rouge)
	Anomalie de boîte de vitesses TSA (témoin orange)

Témoins et messages d'avertissement	
	Batterie du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) faible - Témoin des pneus avant/arrière (témoin orange)
	Témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur (témoin orange)
	Témoin du système de freinage antiblocage des roues optimisé pour les virages (OCABS) (témoin orange)
	Témoin de désactivation du système de freinage antiblocage des roues optimisé pour les virages (OCABS) (témoin orange)
	Témoin d'ampoule défaillante (témoin orange)
	Témoin d'activation de l'antipatinage optimisé pour les virages (OCTC) (témoin orange)
	Antipatinage optimisé pour les virages (OCTC) - Témoin de désactivation du système (témoin orange)
	Symbole d'avertissement général ou témoin d'entretien à réaliser/ en retard (témoin orange)
	Anomalie de l'antidémarrage (témoin orange)

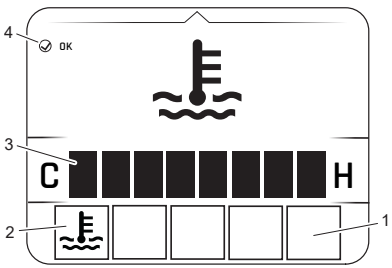
AVIS

Les témoins et messages suivants peuvent s'afficher pendant le fonctionnement normal de la moto.

Témoins et messages d'information	
	Feux de détresse (témoin rouge)
	Témoin de bas niveau de carburant (témoin orange)
	Témoin d'indicateurs de direction (témoin vert)
	Témoin de point mort (témoin vert)
	Témoin de faisceau de route (témoin bleu)
	Attention : température d'air basse - Risque de verglas (indicateur bleu ou blanc)

Pour afficher les avertissements :

- Appuyer sur les boutons haut et bas pour parcourir les options jusqu'à ce que l'écran des messages d'avertissement s'affiche.
- Appuyer sur les boutons gauche et droite pour consulter chaque message d'avertissement (s'il y en a plusieurs). Le compteur de messages d'avertissement affiche le nombre de messages d'avertissements présents.
- Appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour acquitter et masquer chaque message.



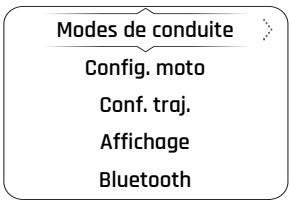
1. **Écran des symboles d'avertissement**
2. **Symbole d'avertissement de température du liquide de refroidissement (rouge)**
3. **Thermomètre de liquide de refroidissement**
4. **Appuyer sur le symbole du bouton de sélection**

Menu principal



Pour accéder au menu principal :

- La moto doit être immobile avec le contact mis.
- Appuyer sur les boutons haut et bas pour faire défiler le panneau d'information jusqu'à ce que l'écran Menu principal s'affiche.
- Appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour ouvrir le Menu principal.



Le Menu principal permet d'accéder aux options suivantes :

Modes de conduite

Ce menu permet de configurer les modes de conduite. Pour plus d'informations, voir page 55.

Config. moto

Ce menu permet de configurer les différentes fonctionnalités de la moto. Pour plus d'informations, voir page 41.

Conf. traj.

Ce menu permet de configurer les totalisateurs partiels 1 et 2. Pour plus d'informations, voir page 43.

Affichage

Ce menu permet de configurer les options d'affichage. Pour plus d'informations, voir page 45.

Bluetooth (selon l'équipement)

Ce menu permet de configurer la connectivité Bluetooth®. Pour plus d'informations, voir le Manuel de connectivité My Triumph.

Le Manuel de connectivité My Triumph est également disponible sur Internet à l'adresse suivante : https://www.triumphinstructions.com.

Entrer le numéro de publication « A9820200 » dans le champ de recherche pour accéder au manuel.

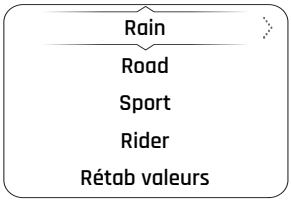
Rétab valeurs

Ce menu permet de remettre tous les réglages des instruments au réglage par défaut. Pour plus d'informations, voir page 51.

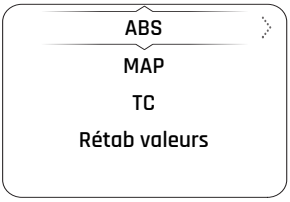
Modes de conduite

Pour accéder au menu Modes de conduite :

- Depuis le Menu principal, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Modes de conduite.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.



- Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner le mode de conduite souhaité. Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options de réglage correspondant au mode de conduite sélectionné.



AVIS

L'ABS est réglé sur Standard (réglages d'usine par défaut) pour tous les modes de conduite et ne peut pas être modifié.

Pour modifier les réglages du MAP ou de l'antipatinage (TC) :

- Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner le paramètre.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- Appuyer sur les boutons haut et bas pour faire défiler les options.
- Appuyer sur le bouton Select pour sélectionner l'option requise pour le paramètre spécifique.

Configuration du mode de conduite

Options de configuration du mode de conduite				
	RAIN (pluie) 	**ROAD (route)** 	**SPORT** 	**RIDER (pilote)** 
Système de freinage antiblocage (ABS)				
Road	●	●	●	●
MAP (reprise)				
Rain	●	○	⊘	○
Road	○	●	○	●
Sport	⊘	○	●	○
TC (antipatinage)				
Rain	●	○	⊘	○
Road	○	●	○	●
Sport	⊘	○	●	○

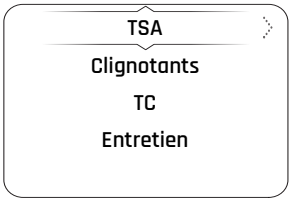
Légende	
●	Standard (réglage d'usine par défaut)
○	Option sélectionnable
⊘	Option non disponible

Menu Config. moto

Le menu Config. moto permet de configurer les différentes fonctionnalités de la moto.

Pour accéder au menu Config. moto :

- Depuis le Menu principal, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Config. moto.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.



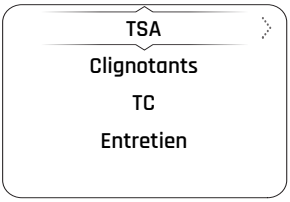
Config. moto - TSA (Assistance au changement de vitesse) (selon l'équipement)

L'assistance au changement de vitesse Triumph (TSA) déclenche une modification momentanée du couple moteur pour permettre l'engagement des vitesses, sans fermeture du papillon ni actionnement de l'embrayage. Cette fonctionnalité sert pour passer à un rapport supérieur comme à un rapport inférieur.

Il faut débrayer pour s'arrêter et pour démarrer.

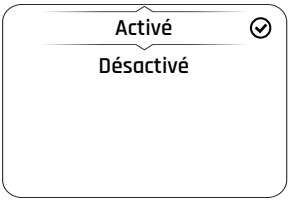
Le TSA ne fonctionne pas si l'embrayage est actionné ou si l'on tente par erreur de passer à un rapport supérieur à partir de la 6ème vitesse.

Il faut appuyer fermement sur la pédale pour assurer la souplesse des changements de vitesses.



Pour activer/désactiver le TSA :

- Dans le menu Config. moto, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner TSA.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.



- Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Activé ou Désactivé.
- Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

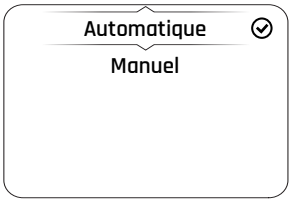
Pour plus d'informations sur l'assistance au changement de vitesse Triumph (TSA), voir page 148.

Config. moto - Indicateurs de direction

Les indicateurs de direction peuvent être réglés en mode automatique ou manuel.

Pour sélectionner le mode d'indicateurs de direction requis :

- Dans le menu Config. moto, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Clignotants.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- Appuyer sur les boutons haut et bas pour faire défiler les options suivantes :
  - Automatique - La fonction d'arrêt automatique est activée. Une brève pression active les indicateurs de direction pour trois clignotements. Une pression plus longue active les indicateurs de direction pendant huit secondes et 65 mètres supplémentaires.
  - Manuel - La fonction d'arrêt automatique est désactivée. Les indicateurs de direction doivent être manuellement annulés en utilisant le commutateur des indicateurs de direction.
- Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

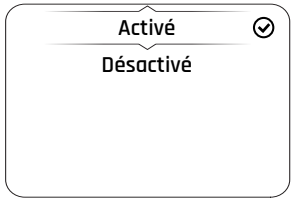


Config. moto - Antipatinage (TC)

Le système antipatinage (TC) peut être temporairement désactivé. Il n'est pas possible de désactiver le système TC de façon permanente. Il est automatiquement activé lorsque le contact est coupé, puis remis.

Pour activer ou désactiver le système TC :

- Dans le menu Config. moto, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner TC.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Activé ou Désactivé.
- Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

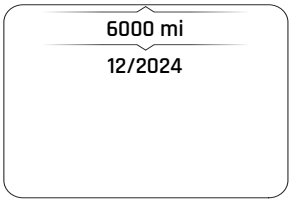


Config. moto - Entretien

La périodicité d'entretien est réglée selon une distance et/ou une durée.

Pour évaluer la périodicité d'entretien :

- Dans le menu Config. moto, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Entretien.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les informations d'entretien.

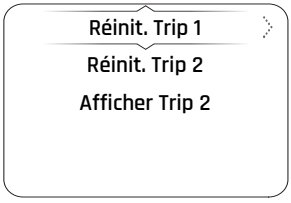


Menu Conf. traj.

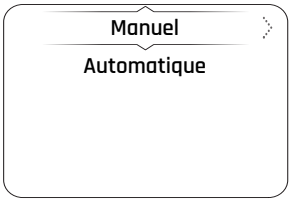
Le menu Conf. traj. permet de configurer les totalisateurs partiels.

Pour accéder au menu Configuration du totalisateur partiel :

- Depuis le Menu principal, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Conf. traj..
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.



Sélectionner Réinit. Trip 1 ou Réinit. Trip 2 permet de configurer manuellement ou automatiquement le totalisateur partiel souhaité. La procédure de configuration est la même pour les deux totalisateurs partiels.



La réinitialisation manuelle ne remettra à zéro que le totalisateur partiel sélectionné lorsque le conducteur le décidera. Pour plus d'informations, voir page 44.

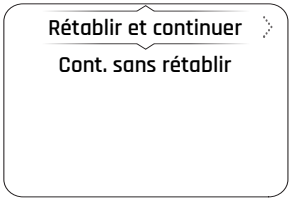
La réinitialisation automatique remettra à zéro chaque totalisateur partiel après avoir coupé le contact pendant une durée définie. Pour plus d'informations, voir page 44.

Le totalisateur partiel 2 peut être activé ou désactivé. Pour plus d'informations, voir page 45.

Conf. traj. - Réinitialisation manuelle

Pour configurer le totalisateur partiel afin qu'il se réinitialise manuellement :

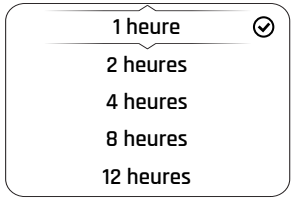
- Dans le menu Conf. traj., appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Réinit. Trip 1 ou Réinit. Trip 2.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Manuel.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- Appuyer sur les boutons haut et bas pour faire défiler les options suivantes :
  - Rétablir et continuer - Réinitialise toutes les données de totalisateur partiel du totalisateur partiel correspondant.
  - Cont. sans rétablir - Aucune donnée de totalisateur partiel du totalisateur partiel correspondant n'est réinitialisée.
- Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection.



Conf. traj. - Réinitialisation automatique

Pour configurer le totalisateur partiel afin qu'il se réinitialise automatiquement :

- Dans le menu Conf. traj., appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Réinit. Trip 1 ou Réinit. Trip 2.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Automatique.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner le temporisateur souhaité.
- Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.



Le délai requis est ensuite enregistré dans la mémoire du totalisateur.

Lorsque le moteur est coupé, le totalisateur partiel est remis à zéro lorsque le délai s'est écoulé.

Le tableau suivant donne deux exemples de la fonctionnalité de réinitialisation automatique du totalisateur partiel.

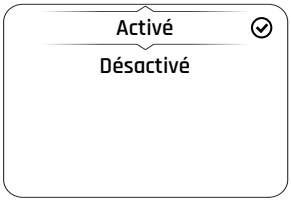
Moteur coupé	Délai sélectionné	Le totalisateur partiel se remet à zéro
10h30	4 heures	14h30
18h00	16 heures	10h00 (jour suivant)

Afficher Trip 2

Le menu Afficher Trip 2 permet d'activer ou de désactiver le totalisateur partiel 2. Si le totalisateur partiel 2 est désactivé, il ne sera plus visible dans le panneau d'information.

Pour activer ou désactiver le totalisateur partiel 2 :

- Dans le menu Conf. traj., appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Afficher Trip 2.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Activé ou Désactivé.
- Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

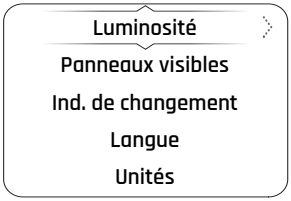


Menu Affichage

Le menu Affichage permet de configurer les différentes options de l'écran.

Pour accéder au menu Affichage :

- Depuis le Menu principal, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Affichage.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.



Affichage - Luminosité

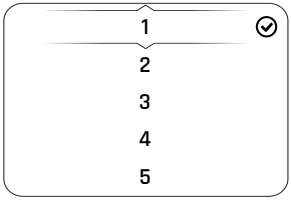
AVIS

En cas de rayonnement du soleil important, les réglages de luminosité basse sont ignorés pour être sûr que le tableau de bord soit lisible à tout moment.

Sept niveaux de luminosité sont proposés. Le niveau 7 est l'option la plus lumineuse.

Pour régler la luminosité :

- Dans le menu Affichage, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Luminosité.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- Appuyer sur les boutons haut et bas jusqu'à sélectionner l'option de luminosité requise.
- Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

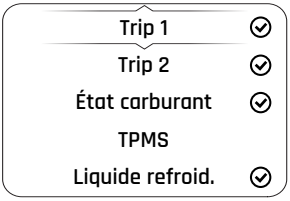


Affichage - Panneaux visibles

Le menu Panneaux visibles permet de sélectionner les éléments à afficher dans le panneau d'information.

Pour sélectionner le menu Panneaux visibles :

- Dans le menu Affichage, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Panneaux visibles.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- Appuyer sur les boutons haut et bas jusqu'à sélectionner l'élément du panneau d'information requis.
- Appuyer sur le bouton Sélectionner pour sélectionner/désélectionner un élément du panneau d'information.



Lorsqu'une coche est présente en regard d'un élément du panneau d'information, ce dernier est visible dans le panneau. Lorsqu'aucune coche n'est présente en regard d'un élément du panneau d'information, ce dernier n'apparaît pas dans le panneau.

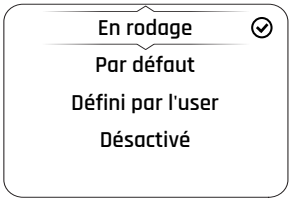
Affichage - Indicateur de changement de vitesse

Le menu Indicateur de changement de vitesse permet de régler l'indicateur de changement de vitesse.

Le seuil de régime moteur peut être défini et réinitialisé et l'indicateur de changement de vitesse peut être désactivé. Une fois le moteur rodé (après 1 000 miles), l'option En rodage est remplacée par une option Par défaut.

Pour régler le seuil de régime moteur (RPM) de l'indicateur de changement de vitesse :

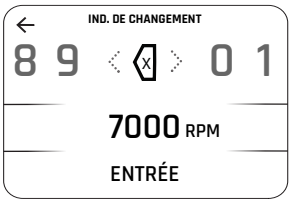
- Dans le menu Ind. de changement, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Défini par l'user, puis appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour confirmer le choix.



AVIS

Le régime moteur précédemment enregistré ou par défaut est affiché en premier.

- Appuyer sur le bouton bas pour mettre les chiffres en surbrillance.
- Appuyer sur les boutons gauche et droit pour faire défiler les éléments jusqu'au symbole Supprimer.
- Appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour supprimer chaque valeur.
- Appuyer sur les boutons gauche et droit pour faire défiler les valeurs.
- Appuyer sur le bouton Select pour confirmer le numéro. Les nombres autres que « 0 » sont additionnés par centaines, par exemple « 4 » ajoute « 400 » à chaque sélection.
- Une fois le seuil de régime moteur (RPM) réglé, sélectionner ENTRÉE et appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour confirmer. L'affichage revient à l'écran précédent.



Pour désactiver l'indicateur de changement de vitesse :

- Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Désactivé, puis appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour confirmer le choix.

Affichage - Langue

Le menu Langue permet d'utiliser la langue préférée comme langue d'affichage du tableau de bord.

Pour sélectionner la langue requise pour le tableau de bord :

- Dans le menu Affichage, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Langue.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- Appuyer sur les boutons haut et bas jusqu'à sélectionner l'option de langue requise.
- Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.



Affichage - Unités

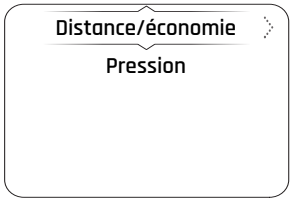
Le menu Unités permet de sélectionner une unité de mesure préférée.

Pour sélectionner les unités de mesure souhaitées :

- Dans le menu Affichage, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Unités.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.

Pour modifier l'unité de mesure :

- Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner l'option requise.



- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- Appuyer sur les boutons haut et bas jusqu'à sélectionner l'unité de mesure requise.
- Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

Les options disponibles sont :

Distance/économie

- Milles & MPG (UK)
- Milles & MPG (US)
- Km & L/100km
- Km & Km/L

Pression

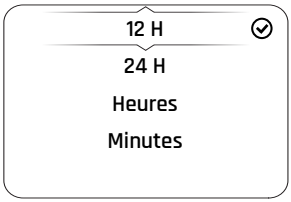
- PSI
- Bar
- kPa

Affichage - Horloge

Le menu Horloge permet de régler l'horloge à l'heure locale.

Pour régler l'horloge :

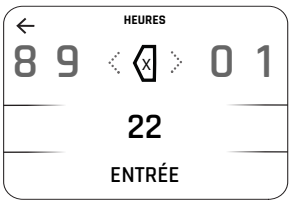
- Dans le menu Affichage, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Horloge.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner le format 12 H ou 24 H, puis appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.



L'horloge affiche l'heure au format 12 ou 24 heures selon la sélection.

Pour ajuster le réglage de l'heure :

- Sélectionner Heures et appuyer sur le bouton droit pour afficher l'écran HEURES.
- Appuyer sur le bouton bas pour mettre les chiffres en surbrillance.
- Appuyer sur les boutons gauche et droit pour faire défiler les éléments jusqu'au symbole Supprimer.
- Appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour supprimer chaque valeur.
- Appuyer sur les boutons gauche et droit pour faire défiler les chiffres et sélectionner le bon nombre d'heures. Une fois le chiffre requis en surbrillance, appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour confirmer. Le chiffre s'affiche en dessous. Répéter cette étape pour sélectionner le chiffre suivant.
- Lorsque le chiffre des heures est correct, sélectionner ENTRÉE puis appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour confirmer. L'affichage revient à l'écran précédent.



Pour ajuster le réglage des minutes :

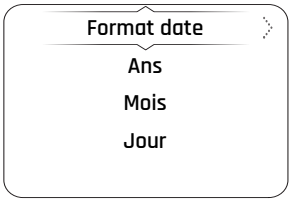
- Sélectionner Minutes, puis répéter la procédure utilisée pour régler l'heure.

Affichage - Date

Le menu Date permet de régler la date et le format de date.

Pour régler le format de la date :

- Dans le menu Affichage, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Date.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Format date.



- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner le format de date requis, puis appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.



Pour régler l'année :

- Dans le menu Affichage, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Date.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Ans.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher l'écran RÉGLER ANNÉE.
- Appuyer sur le bouton bas pour mettre les chiffres en surbrillance.
- Appuyer sur les boutons gauche et droit pour faire défiler les éléments jusqu'au symbole Supprimer.
- Appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour supprimer chaque valeur.
- Appuyer sur les boutons gauche et droit pour faire défiler les chiffres afin de sélectionner le premier chiffre requis de l'année (quatre chiffres). Une fois le chiffre requis en surbrillance, appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour confirmer. Le chiffre s'affiche en dessous. Répéter la procédure jusqu'à ce que l'année requise s'affiche.
- Lorsque l'année est correcte, sélectionner ENTRÉE puis appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour confirmer. L'affichage revient à l'écran précédent.



Pour régler le mois :

- Dans le menu Affichage, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Date.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Mois.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher l'écran RÉGLER MOIS.
- Appuyer sur le bouton bas pour mettre les chiffres en surbrillance.
- Appuyer sur les boutons gauche et droit pour faire défiler les chiffres et sélectionner le mois requis.
- Lorsque le mois est correct, sélectionner ENTRÉE puis appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour confirmer. L'affichage revient à l'écran précédent.



Pour régler le jour :

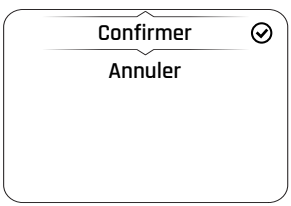
- Sélectionner Jour, puis répéter la procédure utilisée pour régler le mois.

Réinitialiser aux paramètres par défaut

L'option Rétablissement des valeurs par défaut permet de réinitialiser aux paramètres par défaut les éléments d'affichage du menu principal.

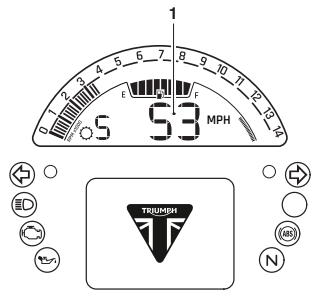
Pour réinitialiser les éléments d'affichage du menu principal :

- Depuis le Menu principal, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Rétab valeurs.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- Appuyer sur les boutons haut et bas pour faire défiler les options suivantes :
  - Confirmer - Tous les réglages et données du menu principal sont réinitialisés aux valeurs d'usine par défaut : modes de conduite, totalisateurs partiels, panneaux visibles, langue, antipatinage et luminosité de l'affichage.
  - Annuler - Les réglages et données du menu principal restent inchangés et l'affichage retourne à l'écran précédent.
- Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.



Compteur de vitesse

Le compteur indique la vitesse de la moto.



1. **Compteur de vitesse**

Odometer (Totalisateur)

Le totalisateur général indique la distance totale parcourue par la moto. Le totalisateur apparaît uniquement sur l'écran Entretien.



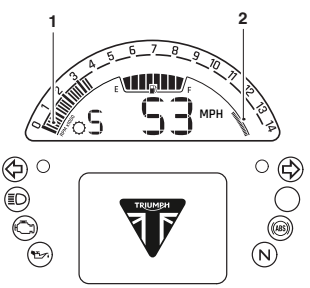
1. **Odometer (Totalisateur)**

Compte-tours

AVIS

Ne laissez jamais entrer l'aiguille du compte-tours dans la zone rouge, car cela pourrait endommager gravement le moteur.

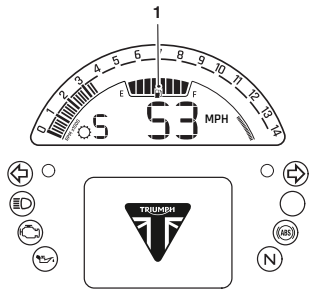
Le compte-tours indique le régime moteur en tours par minute - rpm (tr/min). La plage du compte-tours se termine par la zone rouge. Le régime du moteur (tr/min) dans la zone rouge est au-dessus du régime maximum recommandé et aussi au-dessus de la plage de meilleur rendement.



1. **Régime moteur (rpm)**
2. **Zone rouge**

Jauge de carburant

La jauge de carburant indique la quantité de carburant dans le réservoir.



1. Jauge de carburant

Avec le contact mis, une ligne pleine indique le carburant restant dans le réservoir de carburant.

Les repères de la jauge indiquent les niveaux intermédiaires de carburant entre E (vide) et F (plein). Le témoin de bas niveau s'allume lorsqu'il reste environ 3,5 litres de carburant dans le réservoir fuel. Il faut alors faire le plein dès que possible.

L'autonomie et la consommation d'essence instantanée sont indiquées sur l'écran État carburant (voir page 59).

AVIS

Après un ravitaillement, l'indication de la jauge de carburant et l'autonomie restante ne sont mises à jour que pendant la marche de la moto. Selon le style de conduite, la mise à jour peut prendre jusqu'à cinq minutes.

Thermomètre de liquide de refroidissement

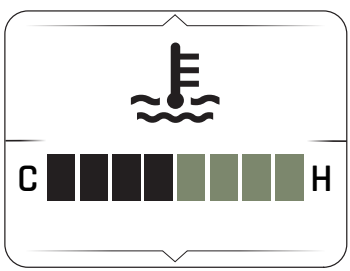
AVIS

Arrêter immédiatement le moteur si un message d'avertissement de température élevée du liquide de refroidissement s'affiche sur le tableau de bord.

Ne pas remettre le moteur en marche tant que le défaut n'a pas été corrigé.

Le moteur subira de graves dégâts si on le fait fonctionner alors que l'avertissement de température élevée du liquide de refroidissement est affiché.

Le thermomètre indique la température du liquide de refroidissement du moteur.

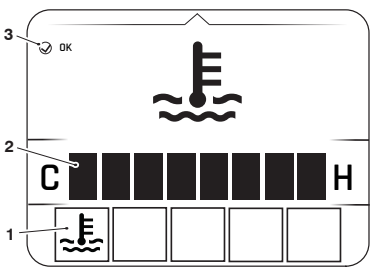


1. Thermomètre de liquide de refroidissement

Quand le moteur démarre à froid, des barres grises apparaissent sur l'affichage. Au fur et à mesure que la température augmente, d'autres barres s'allument. Lorsque le moteur est mis en marche à chaud, le nombre de barres allumées correspondant à la température du moteur s'affiche.

La plage de températures normale est comprise entre C (froid) et H (chaud) sur l'écran.

Moteur en marche, si la température du liquide de refroidissement du moteur devient dangereusement élevée, un message d'avertissement s'affiche sur le panneau du tableau de bord. La jauge de température du liquide de refroidissement s'affiche également.

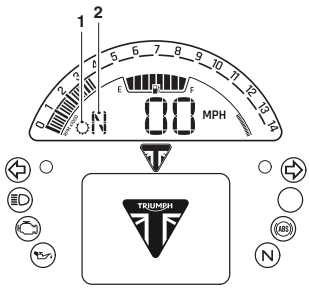


1. **Symbole d'avertissement de température du liquide de refroidissement (rouge)**
2. **Thermomètre de liquide de refroidissement**
3. **Appuyer sur le symbole du bouton de sélection**

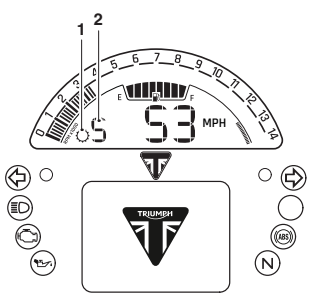
- Arrêter immédiatement le moteur si un message d'avertissement de température élevée du liquide de refroidissement s'affiche sur le tableau de bord.
- Laisser refroidir le moteur au moins 30 minutes.
- Vérifier le niveau de liquide de refroidissement et faire l'appoint si nécessaire (voir page 178 et page 179).

Affichage de position de boîte de vitesses

La position de boîte de vitesses est indiquée sur l'écran principal du tableau de bord et indique la vitesse (un à six) engagée. Lorsque la boîte de vitesses est au point mort (aucune vitesse sélectionnée), N s'affiche.



1. **Symbole de position de boîte de vitesses**
2. **Position de boîte de vitesses (position point mort illustrée)**



1. **Symbole de position de boîte de vitesses**
2. **Position de boîte de vitesses (cinquième vitesse affichée)**

Les informations de position de boîte de vitesses ne sont pas affichées lorsque l'indicateur de changement de rapport est affiché dans le panneau d'information.

Pour plus d'informations sur l'affichage Ind. de changement, voir page 47.

Navigation dans l'écran

Le tableau ci-dessous décrit les boutons et les icônes du tableau de bord utilisés pour naviguer dans les menus du tableau de bord décrits dans le présent manuel.

	Bouton de mode (boîtier de commutateurs côté gauche).
	Boutons gauche et droit ou haut et bas.
	Bouton de sélection (appuyer).
	Panneau d'information - Défilement vers la gauche/ droite au moyen des boutons.
	Panneau d'information - Défilement vers le haut/bas au moyen des boutons.
	Pression brève (appuyer et relâcher) sur le centre de la manette.

Modes de conduite

Les modes de conduite permettent d'ajuster les réglages de la reprise (MAP) et de l'antipatinage (TC) pour s'adapter à des conditions de route changeantes et aux préférences du conducteur.

Les modes de conduite sont sélectionnés en utilisant le bouton Mode situé sur le boîtier de commutateurs côté gauche, pendant que la moto est immobile ou en mouvement (voir page 56).

Quatre modes de conduite sont disponibles. Si le conducteur change le mode de conduite (autre que le mode RIDER), l'icône est modifiée et devient celle présentée dans le tableau ci-dessous.

Icône par défaut	Icône modifiée par le conducteur	Description
		RAIN
		ROAD
		SPORT
	-	RIDER

Chaque mode de conduite est réglable, voir page 40 pour plus d'informations.

Sélection du mode de conduite

⚠ AVERTISSEMENT

Pour sélectionner les modes de conduite alors que la moto est en mouvement, le conducteur doit la laisser rouler en roue libre (moto en mouvement, moteur en marche, papillon fermé, levier d'embrayage enclenché et aucun frein utilisé) pendant un court laps de temps.

La sélection du mode de conduite alors que la moto est en mouvement doit uniquement être essayée :

- À faible vitesse
- Dans des zones sans circulation
- Sur des surfaces ou routes droites et planes
- Dans de bonnes conditions routières et climatiques
- À un endroit sûr pour rouler brièvement en roue libre avec une moto.

⚠ AVERTISSEMENT Suite

La sélection du mode de conduite alors que la moto est en mouvement NE DOIT PAS être essayée :

- À vitesse élevée
- Dans des zones avec de la circulation
- Dans un virage ou sur des routes ou surfaces sinueuses
- Sur des surfaces ou routes fortement inclinées
- Dans de mauvaises conditions routières et climatiques
- À un endroit qui n'est pas sûr pour rouler brièvement en roue libre avec une moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Après avoir sélectionné un mode de conduite, conduire la moto dans un endroit sans circulation pour se familiariser avec les nouveaux réglages.

Ne pas prêter sa moto à un autre conducteur car il pourrait changer les réglages du mode de conduite auxquels l'utilisateur est habitué.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

Le mode de conduite est sur ROAD (route) par défaut lorsque le contact est établi.

Si les icônes de mode de conduite ne sont pas visibles alors que le commutateur d'allumage est en position de marche, s'assurer que l'interrupteur d'arrêt du moteur est en position de marche.

Pour sélectionner un mode de conduite :

- Appuyer brièvement sur le bouton Mode sur le boîtier de commutateurs gauche pour activer l'affichage de sélection du mode de conduite.
- L'icône du mode de conduite actif apparaît au centre du panneau d'information.

Pour modifier le mode de conduite sélectionné :

- Appuyer plusieurs fois sur le bouton Mode jusqu'à ce que le mode de conduite requis s'affiche dans le panneau d'information. Une fois dans l'affichage du mode de conduite, les boutons gauche ou droite feront également défiler les options du mode de conduite.
- Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection du mode de conduite requis.
- Le mode de conduite sélectionné est activé une fois les conditions suivantes nécessaires au changement de mode de conduite respectées :

Moto à l'arrêt - Moteur coupé

- Le contact est établi.
- L'interrupteur d'arrêt du moteur est en position de marche (RUN).

Moto à l'arrêt - Moteur en marche

- Le point mort est sélectionné ou l'embrayage est enclenché.

Moto en mouvement

Dans les 60 secondes qui suivent la sélection du mode de conduite, le conducteur doit effectuer les actions suivantes simultanément :

- Fermer le papillon.
- S'assurer que les freins ne sont pas engagés (laisser la moto rouler en roue libre).

La sélection du mode de conduite est maintenant terminée et la conduite normale peut être reprise.

Panneau d'information

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque la moto est en mouvement, il suffit d'essayer de naviguer entre les modes du panneau d'information ou de réinitialiser les informations sur le carburant dans les conditions suivantes :

- À faible vitesse
- Dans des zones sans circulation
- Sur des surfaces ou routes droites et planes
- Dans de bonnes conditions routières et climatiques.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Le panneau d'information apparaît dans la partie supérieure de l'écran d'affichage pour les styles 01, 02 et 03. Il apparaît à gauche de l'écran pour le style 04. Il permet d'accéder facilement aux différentes informations d'état de la moto.

Pour afficher les différents éléments du panneau d'informations, déplacer la manette vers la gauche/droite jusqu'à ce que l'élément requis du panneau d'information s'affiche.

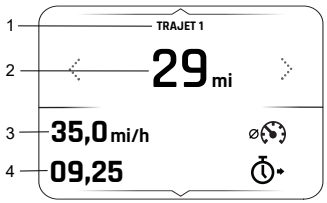
Le panneau d'information contient les éléments d'information suivants :

- Totalisateur partiel, voir page 59
- État du carburant, voir page 59
- Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement), voir page 60
- Liquide de refroidissement, voir page 60
- Périodicité d'entretien, voir page 60
- Luminosité, voir page 61
- Vitesse, voir page 61.

Différents éléments du panneau d'information peuvent être affichés ou masqués. Pour plus d'informations, voir page 46.

Totalisateurs partiels

Deux totalisateurs partiels sont accessibles et réinitialisés dans le panneau d'information.



1. **Totalisateur partiel 1 ou 2**
2. **Durée du trajet**
3. **Vitesse moyenne**
4. **Temps requis pour effectuer le trajet**

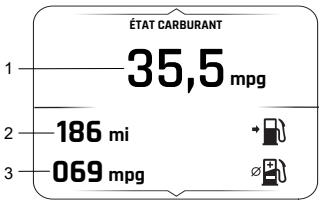
Pour afficher un totalisateur partiel spécifique et le remettre à zéro :

- Appuyer sur les boutons gauche ou droit jusqu'à sélectionner le totalisateur partiel requis.
- Appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) et le maintenir enfoncé pour réinitialiser manuellement le totalisateur partiel sélectionné.

Pour plus d'informations sur les totalisateurs partiels, voir page 43.

État du carburant

L'écran État du carburant affiche les informations liées à la consommation d'essence.



1. **Consommation de carburant instantanée**
2. **Autonomie**
3. **Consommation moyenne de carburant**

Consommation de carburant instantanée

Indication de la consommation de carburant à un moment donné. Si la moto est immobile, « -.- » s'affiche.

Autonomie

Indication de la distance prévue qui pourra être parcourue avec le carburant restant dans le réservoir.

Consommation moyenne de carburant

Il s'agit de l'indication de la consommation de carburant moyenne. Après une remise à zéro, « 0.0 » s'affiche jusqu'à ce que 0,1 mile/kilomètre ait été parcouru.

AVIS

Après un ravitaillement, l'indication de la jauge de carburant et l'autonomie restante ne sont mises à jour que pendant la marche de la moto. Selon le style de conduite, la mise à jour peut prendre jusqu'à cinq minutes.

Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement)

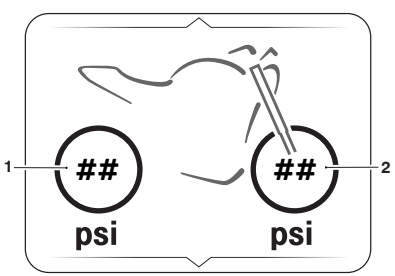
⚠ AVERTISSEMENT

Arrêter la moto si le témoin de pression des pneus s'allume.

Ne pas conduire la moto tant que les pneus n'ont pas été vérifiés et que leur pression n'est pas à la valeur recommandée à froid.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

L'écran Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) affiche la pression des pneus avant et arrière.



1. **Indicateur de la pression des pneus arrière**
2. **Indicateur de la pression des pneus avant**

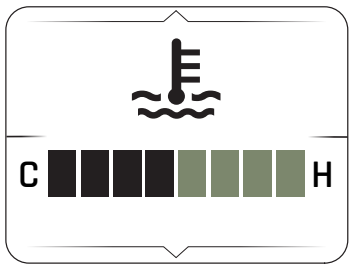
Les indicateurs de pression des pneus indiquent la pression actuelle des pneus.

Pour connaître les pressions de gonflage correctes, voir le tableau Pneus dans la section Caractéristiques (voir page 268 pour le modèle Street Triple R).

Pour plus d'informations sur le TPMS, voir page 128.

Liquide de refroidissement

L'écran Liquide de refroidissement indique la température du liquide de refroidissement du moteur.



Périodicité d'entretien

L'écran Entretien indique la distance totale que la moto peut parcourir avant qu'un entretien soit requis. Il indique également la date à laquelle l'entretien doit être effectué.



1. **Date à laquelle l'entretien est requis**
2. **Nombre restant de miles ou de kilomètres**

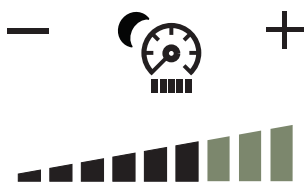
Si l'entretien est en retard, un message s'affiche sur le tableau de bord et reste allumé jusqu'à ce que l'entretien ait été effectué et que le système ait été réinitialisé.

Nous recommandons de faire réinitialiser l'intervalle d'entretien par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

La distance jusqu'au prochain entretien ou un message d'entretien s'affiche aussi sur le panneau du tableau de bord lorsque le contact est mis.

Luminosité

L'affichage Luminosité permet de régler la luminosité du panneau d'information.

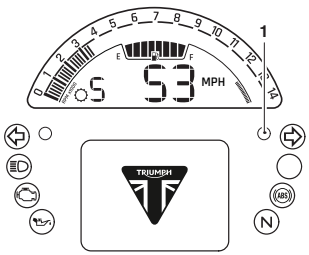


Pour régler la luminosité du panneau d'information :

- Appuyer sur les boutons gauche et droit pour augmenter/diminuer le niveau de luminosité.

En cas de rayonnement du soleil important, les réglages de luminosité basse sont ignorés pour être sûr que le tableau de bord soit lisible à tout moment.

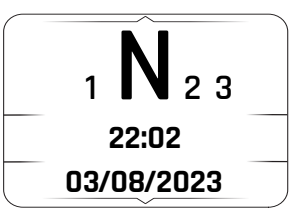
Ne pas recouvrir le capteur de lumière ambiante de l'écran d'affichage, ce qui empêcherait la luminosité d'écran de varier correctement.



1. **Capteur de lumière ambiante**

Pignon

L'écran Vitesse indique la vitesse engagée.



L'heure et la date sont affichées uniquement sur l'écran des vitesses.

Pour plus d'informations sur le réglage de l'heure et de la date, voir page 49 et page 50.

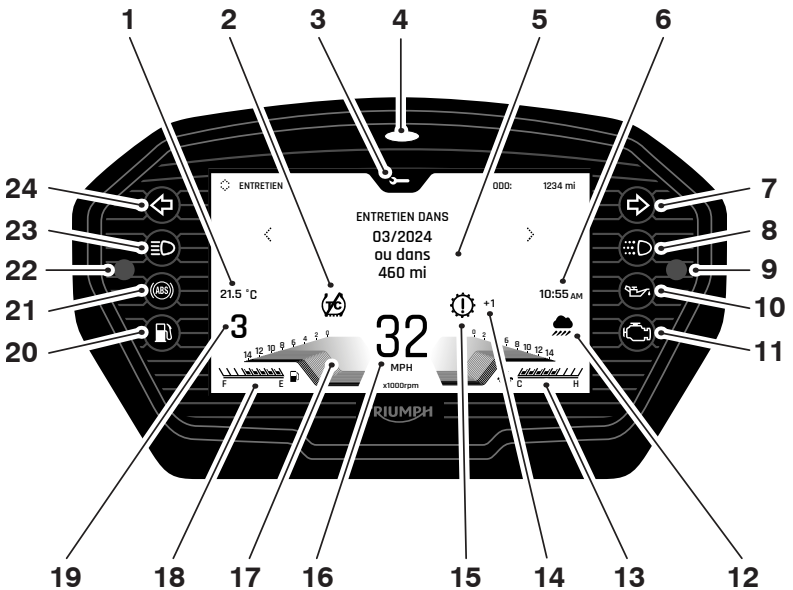
TABLEAU DE BORD

Écran de tableau de bord TFT

Table des matières

Disposition de l'écran de tableau de bord 63
Témoins 64
Messages d'avertissement et d'information 70
Menu principal 72
Styles d'affichage 88
Totalisateur et compteur de vitesse 88
Compte-tours 89
Jauge de carburant 89
Thermomètre de liquide de refroidissement 90
Température d'air ambiant 90
Affichage de position de boîte de vitesses 91
Navigation dans l'écran 92
Modes de conduite 93
Sélection du mode de conduite 93
Panneau d'information 96

Disposition de l'écran de tableau de bord



1. Température d'air
2. Témoin d'antipatinage désactivé
3. Icône du panneau d'information
4. Témoin d'état de l'alarme/antidémarrage (l'alarme est un kit accessoire)
5. Zone du panneau d'information
6. Horloge
7. Indicateur de direction droit et feu de détresse
8. Feu de jour (DRL) (selon l'équipement)
9. Capteur de luminosité
10. Témoin de basse pression d'huile
11. Témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur
12. Mode de conduite actuel
13. Thermomètre de liquide de refroidissement
14. Indique le nombre d'avertissements (si supérieur à un)
15. Avertissement d'anomalie de boîte de vitesses
16. Compteur de vitesse
17. Compte-tours
18. Jauge de carburant
19. Position de la commande de vitesses
20. Voyant de réserve
21. Témoin d'ABS
22. Capteur de luminosité
23. Témoin de phare
24. Indicateur de direction gauche et feu de détresse

Témoins

Lorsque le contact est mis, les témoins du tableau de bord s'allument pendant 1,5 secondes puis s'éteignent (sauf ceux qui restent normalement allumés jusqu'au démarrage du moteur, comme décrit aux pages suivantes).

Pour connaître les messages d'information et d'avertissement supplémentaires, voir page 70.

Témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Réduisez la vitesse et ne continuez pas de rouler plus longtemps que nécessaire avec le témoin d'anomalie (MIL) allumé. L'anomalie peut affecter le rendement du moteur, les émissions à l'échappement et la consommation de carburant.

Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Des performances du moteur réduites peuvent occasionner des conditions de conduite dangereuses, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.



Le témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur s'allume quand le contact est établi (pour indiquer qu'il fonctionne), mais ne doit pas s'allumer pendant le fonctionnement du moteur.

Si le moteur tourne et que le système de gestion du moteur est défectueux, le MIL s'allume et le symbole d'avertissement général clignote. Dans ce cas, le système de gestion du moteur peut passer en mode "dépannage" pour permettre de terminer le voyage si la gravité du défaut permet néanmoins au moteur de fonctionner.

Si le MIL clignote quand le contact est établi, faites corriger l'anomalie dès que possible par un concessionnaire Triumph agréé. Dans ces conditions, le moteur ne démarrera pas.

Témoin de basse pression d'huile

AVIS

Si la pression d'huile moteur est trop basse, le témoin de basse pression d'huile s'allume.

Si le témoin de basse pression d'huile reste allumé, arrêter immédiatement le moteur et rechercher la cause de l'anomalie.

Le fonctionnement du moteur avec une basse pression d'huile provoquera de graves dégâts de moteur.



Pendant le fonctionnement du moteur, le témoin de basse pression d'huile s'allume si la pression d'huile moteur baisse à un niveau dangereux. Le témoin de basse pression d'huile s'allume également si le contact est établi sans démarrage du moteur.

Témoin d'antidémarrage/alarme

Cette moto est équipée d'un système antidémarrage qui s'active lorsque le contact est coupé (OFF).

Sans alarme

Quand le contact est coupé (OFF), le témoin d'antidémarrage/alarme clignote pendant 24 heures pour indiquer que l'antidémarrage est activé. Quand le contact est établi (ON), l'antidémarrage et le témoin sont désactivés.

Si le témoin reste allumé, cela indique que l'antidémarrage présente une anomalie qui nécessite un diagnostic. Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Avec alarme

Le témoin d'antidémarrage/alarme ne s'allume que lorsque les conditions décrites dans les instructions concernant l'alarme accessoire Triumph d'origine sont remplies.

Témoin du système de freinage antiblocage (ABS)



Il est normal que le témoin d'ABS clignote lorsque le contact est mis. Le témoin continue de clignoter après le démarrage du moteur jusqu'à ce que la moto atteigne 10 km/h, puis il s'éteint.

AVIS

L'antipatinage ne fonctionne pas en cas de dysfonctionnement de l'ABS. Les témoins d'ABS, d'antipatinage et d'anomalie (MIL) s'allument.

Le témoin ne doit pas se rallumer tant que le moteur n'est pas redémarré sauf en cas d'anomalie.

Si le témoin s'allume à tout moment pendant la marche, cela indique que le système ABS présente une anomalie qui doit être diagnostiquée.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le système de freinage antiblocage (ABS) ne fonctionne pas, le système de freinage continuera de fonctionner comme un système sans ABS. Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec le témoin ABS allumé.

Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Un freinage trop sec déclenche le blocage des roues, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Témoin d'antipatinage (TC)

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'antipatinage ne fonctionne pas, vous devez accélérer et virer avec prudence sur routes mouillées/glissantes pour éviter de faire patiner la roue arrière. Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec les témoins d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur et d'antipatinage allumés.

Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Les fortes accélérations et les virages peuvent faire patiner la roue arrière, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

L'antipatinage ne fonctionne pas en cas de dysfonctionnement de l'ABS. Les témoins d'ABS, d'antipatinage et d'anomalie (MIL) s'allument.



Le témoin de l'antipatinage (TC) sert à indiquer que le système d'antipatinage est actif et qu'il agit pour limiter tout patinage de la roue arrière lors des fortes accélérations ou en cas de routes glissantes ou humides.

Si l'antipatinage est activé :

- Dans des conditions normales de conduite, le témoin de TC reste éteint.
- Le témoin de TC clignote rapidement lorsque le système d'antipatinage agit pour limiter tout patinage des roues arrière lors des fortes accélérations ou en cas de routes glissantes ou humides.

Si l'antipatinage est désactivé :

- Le témoin de TC n'est pas allumé. Le témoin de TC désactivé est, lui, allumé.

Témoin d'antipatinage (TC) désactivé



Le témoin de désactivation du système TC ne doit pas s'allumer si l'antipatinage n'est pas désactivé ou en l'absence d'anomalie.

Si le témoin s'allume pendant la marche, cela indique que le système antipatinage présente une anomalie qui doit être diagnostiquée. Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Témoin d'indicateur de direction



Quand le commutateur des indicateurs de direction est tourné vers la gauche ou vers la droite, le témoin des indicateurs de direction clignote à la même fréquence que les indicateurs de direction.

Feux de détresse



Quand le commutateur des feux de détresse est activé, les témoins des indicateurs de direction clignotent à la même fréquence que les indicateurs de direction.

Témoin de faisceau de route



Lorsque le contact est mis et que le faisceau de route est sélectionné, le témoin de faisceau de route s'allume.

Témoin des feux de jour (DRL) (selon l'équipement)

AVIS
L'utilisation, de jour, des feux de jour (DRL) améliore la visibilité de la moto pour les autres usagers.
Le faisceau de croisement doit être utilisé dans toutes les autres conditions à moins que les conditions routières permettent d'utiliser le faisceau de route.



Lorsque le contact est établi et que le commutateur des feux est en position « Feux de jour » (DRL), le témoin des feux de jour s'allume.

Lorsque le faisceau de croisement est allumé, le témoin des DRL est éteint.

Les feux de jour et le faisceau de croisement sont actionnés manuellement à l'aide d'un commutateur situé sur le boîtier de commutateurs gauche.

Voyant de réserve



Le témoin de bas niveau de carburant s'allume quand il reste environ 3,5 litres de carburant dans le réservoir.

Témoin de basse pression de pneu (motos avec TPMS)

⚠ AVERTISSEMENT

Arrêter la moto si le témoin de pression des pneus s'allume.

Ne pas conduire la moto tant que les pneus n'ont pas été vérifiés et que leur pression n'est pas à la valeur recommandée à froid.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

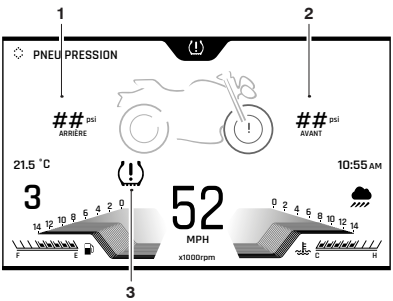
Le système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) est disponible en accessoire sur tous les modèles.



Le témoin de pression des pneus fonctionne avec le système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (voir page 128).

Le témoin ne s'allume que si la pression du pneu avant ou arrière est inférieure à la valeur recommandée. Il ne s'allume pas si le pneu est surgonflé.

Lorsque le témoin est allumé, le symbole TPMS qui indique quel pneu est dégonflé et sa pression apparaît automatiquement dans la zone d'affichage.



1. **Indicateur de pneus arrière**
2. **Indicateur de pneus avant**
3. **Témoin de pression des pneus**

La pression des pneus à laquelle le témoin s'allume est compensée pour une température de 20 °C, mais l'affichage de pression numérique correspondant ne l'est pas (voir page 218). Même si la valeur numérique affichée paraît être la pression standard pour le pneu, ou proche de celle-ci, lorsque le témoin est allumé, une basse pression de pneu est indiquée et la cause en est probablement une crevaison.

Messages d'avertissement et d'information

Il est possible que plusieurs messages d'avertissement et d'information soient affichés si un défaut se produit. Si tel est le cas, des messages d'avertissement prendront la priorité sur les messages d'informations et le symbole d'avertissement sera affiché sur l'écran. Le nombre de messages d'avertissement actuellement actifs est affiché sur le panneau d'information.

Les messages d'avertissement et d'information suivants peuvent être affichés si un défaut est détecté sur la moto.

Témoins et messages d'avertissement	
	Témoin de basse pression d'huile (témoin rouge)
	Témoin de batterie faible/ démarreur désactivé (témoin rouge)
	Signal du capteur du système de contrôle de pression des pneus (TPMS) - Pneu avant / arrière (témoin rouge ou orange)
	Témoin de température du liquide de refroidissement (témoin rouge)
	Anomalie de boîte de vitesses TSA (témoin orange)

Témoins et messages d'avertissement	
	Batterie du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) faible - Témoin des pneus avant/arrière (témoin orange)
	Témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur (témoin orange)
	Témoin du système de freinage antiblocage des roues optimisé pour les virages (OCABS) (témoin orange)
	Témoin de désactivation du système de freinage antiblocage des roues optimisé pour les virages (OCABS) (témoin orange)
	Témoin d'ampoule défaillante (témoin orange)
	Témoin d'activation de l'antipatinage optimisé pour les virages (OCTC) (témoin orange)
	Antipatinage optimisé pour les virages (OCTC) - Témoin de désactivation du système (témoin orange)
	Symbole d'avertissement général ou témoin d'entretien à réaliser/ en retard (témoin orange)
	Anomalie de l'antidémarrage (témoin orange)

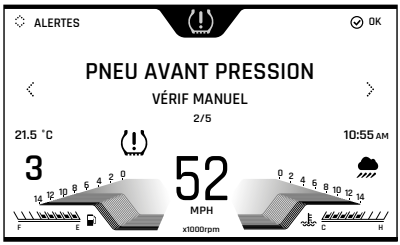
AVIS

Les témoins et messages suivants peuvent s'afficher pendant le fonctionnement normal de la moto.

Témoins et messages d'information	
	Feux de détresse (témoin rouge)
	Témoin de bas niveau de carburant (témoin orange)
	Témoin d'indicateurs de direction (témoin vert)
	Témoin de faisceau de route (témoin vert)
	Témoin des feux de jour (DRL) (témoin vert)
	Témoin de régulateur de vitesse (témoin vert lorsqu'il est actif)
	Témoin de point mort (témoin vert)
	Témoin de faisceau de route (témoin bleu)
	Attention : température d'air basse - Risque de verglas (indicateur bleu ou blanc)

Si plusieurs messages sont affichés, alors la flèche vers le bas devient active ; pousser la manette vers le bas pour afficher les autres messages.

Appuyer au centre de la manette pour confirmer la lecture de chaque message et le masquer.



Avertissement de basse pression des pneus

Pousser la manette vers la gauche ou vers la droite pour consulter les avertissements acquittés précédemment.

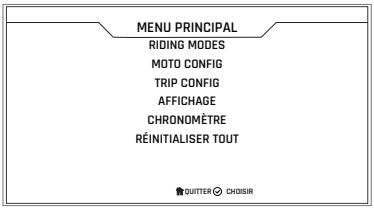
Les avertissements antérieurement acquittés s'affichent jusqu'à ce qu'ils soient rectifiés.

Si un message d'avertissement ou d'information est activé, le message sera accompagné par le symbole d'avertissement ou d'information dans le panneau d'information.

Menu principal

Pour accéder au menu principal :

- La moto doit être immobile avec le contact mis.
- Appuyer sur le bouton HOME du boîtier de commutateurs du guidon droit.
- Faire défiler le MENU PRINCIPAL en déplaçant la manette vers le haut/bas jusqu'à ce que l'option requise soit sélectionnée, puis appuyer au centre de la manette pour la sélectionner.



Le MENU PRINCIPAL permet d'accéder aux options suivantes :

RIDING MODES

Ce menu permet de configurer les modes de conduite. Pour plus d'informations, voir page 74.

MOTO CONFIG

Ce menu permet de configurer les différentes fonctionnalités de la moto. Pour plus d'informations, voir page 75.

TRIP CONFIG

Ce menu permet de configurer les totalisateurs partiels 1 et 2. Pour plus d'informations, voir page 77.

AFFICHAGE

Ce menu permet de configurer les options d'affichage. Pour plus d'informations, voir page 80.

CHRONOMÈTRE

Ce menu permet de configurer le chronomètre et l'affichage de ses données. Pour plus d'informations, voir page 85.

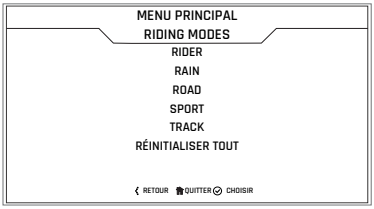
RÉINITIALISER TOUT

Ce menu permet de remettre tous les réglages des instruments au réglage par défaut. Pour plus d'informations, voir page 88.

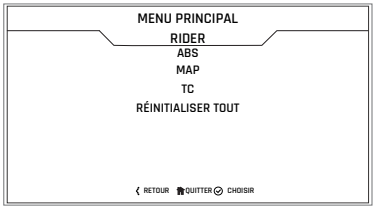
Modes de conduite

Pour accéder au menu Modes de conduite :

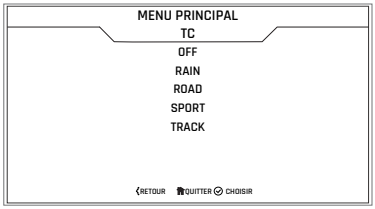
- Dans le MENU PRINCIPAL, pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner RIDING MODES.
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.



- Pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner le mode de conduite souhaité. Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- Les options de réglage correspondant au mode de conduite sélectionné sont alors affichées.



Pour modifier un paramètre, déplacer la manette vers le haut/bas jusqu'à ce que l'option de réglage requise soit sélectionnée puis appuyer au centre de la manette pour la confirmer.



Configuration du mode de conduite

Options de configuration du mode de conduite					
	RAIN (pluie) 	**ROAD (route)** 	**SPORT** 	**TRACK (piste)** 	**RIDER (pilote)** 
Système de freinage antiblocage (ABS)					
ROAD	●	●	●	○	●
TRACK	⊘	⊘	⊘	●	○
MAP (reprise)					
RAIN	●	○	⊘	○	○
ROAD	○	●	○	○	●
SPORT	⊘	○	●	●	○
TRACK	⊘	⊘	⊘	⊘	○
TC (antipatinage)					
OFF	Via menu	Via menu	Via menu	○	○
RAIN	●	○	⊘	○	○
ROAD	○	●	○	○	●
SPORT	⊘	○	●	○	○
TRACK	⊘	⊘	⊘	●	○

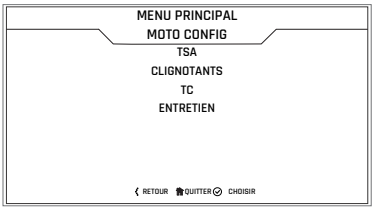
Légende	
●	Standard (réglage d'usine par défaut)
○	Option sélectionnable
⊘	Option non disponible

Menu Config. moto

Le menu Config. moto permet de configurer les différentes fonctionnalités de la moto.

Pour accéder au menu Config. moto :

- Dans le MENU PRINCIPAL, pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner MOTO CONFIG.
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.



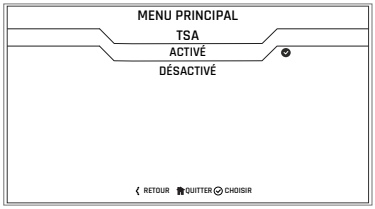
Config. moto - TSA (Assistance au changement de vitesse) (selon l'équipement)

L'assistance au changement de vitesse Triumph (TSA) déclenche une modification momentanée du couple moteur pour permettre l'engagement des vitesses, sans fermeture du papillon ni actionnement de l'embrayage. Cette fonctionnalité sert pour passer à un rapport supérieur comme à un rapport inférieur.

Il faut débrayer pour s'arrêter et pour démarrer.

Le TSA ne fonctionne pas si l'embrayage est actionné ou si l'on tente par erreur de passer à un rapport supérieur à partir de la 6ème vitesse.

Il faut appuyer fermement sur la pédale pour assurer la souplesse des changements de vitesses.



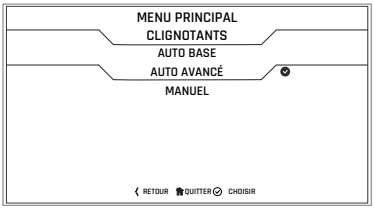
Pour activer/désactiver le TSA :

- Dans le menu MOTO CONFIG, déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner TSA et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner ACTIVÉ ou DÉSACTIVÉ.
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- L'écran retourne alors au menu MOTO CONFIG.

Pour plus d'informations sur l'assistance au changement de vitesse Triumph (TSA), voir page 148.

Config. moto - Indicateurs de direction

Les indicateurs de direction peuvent être réglés sur le mode Auto base, Auto avancé ou Manuel.



Sélection d'un mode d'indicateurs de direction

Pour sélectionner le mode d'indicateurs de direction requis :

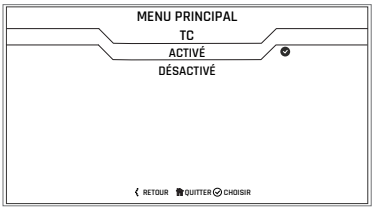
- Dans le menu MOTO CONFIG, déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner CLIGNOTANTS et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner AUTO BASE, AUTO AVANCÉ ou MANUEL.
  - AUTO BASE - La fonction d'arrêt automatique est activée. Les indicateurs de direction s'activent pendant huit secondes et 65 mètres supplémentaires.
  - AUTO AVANCÉ - La fonction d'arrêt automatique est activée. Une brève pression active les indicateurs de direction pour trois clignotements. Une pression plus longue active les indicateurs de direction pendant huit secondes et 65 mètres supplémentaires.
  - MANUEL - La fonction d'arrêt automatique est désactivée. Les indicateurs de direction doivent être manuellement annulés en utilisant le commutateur des indicateurs de direction.
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- L'écran retourne alors au menu MOTO CONFIG.

Config. moto - Antipatinage (TC)

Le système antipatinage (TC) peut être temporairement désactivé. Il n'est pas possible de désactiver le système TC de façon permanente. Il est automatiquement activé lorsque le contact est coupé, puis remis.

Pour activer ou désactiver le système TC :

- Dans le menu MOTO CONFIG, appuyer sur le centre de la manette pour sélectionner TC.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner ACTIVÉ ou DÉSACTIVÉ.



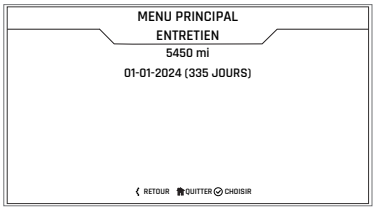
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- L'écran retourne alors au menu MOTO CONFIG.

Config. moto - Entretien

La périodicité d'entretien est réglée selon une distance et/ou une durée.

Pour évaluer la périodicité d'entretien :

- Dans le menu MOTO CONFIG, pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner ENTRETIEN.
- Appuyer sur le centre de la manette pour afficher les informations d'entretien.

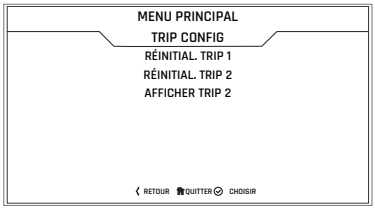


Menu Conf. traj.

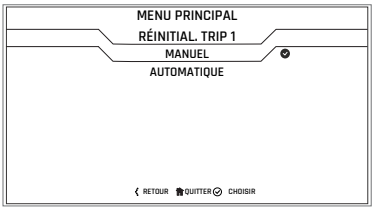
Le menu Trip Config permet de configurer les totalisateurs partiels.

Pour accéder au menu Conf. traj. :

- Dans le MENU PRINCIPAL, pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner TRIP CONFIG.
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.



Sélectionner RÉINITIAL. TRIP 1 ou RÉINITIAL. TRIP 2 permet de configurer manuellement ou automatiquement le totalisateur partiel souhaité. La procédure de configuration est la même pour les deux totalisateurs partiels.



La réinitialisation manuelle ne remettra à zéro que le totalisateur partiel sélectionné que le conducteur le décidera. Pour plus d'informations, voir page 78.

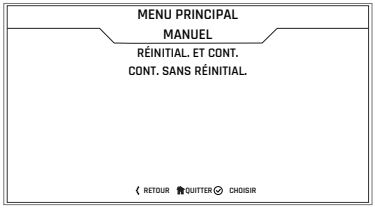
La réinitialisation automatique remettra à zéro chaque totalisateur partiel après avoir coupé le contact pendant une durée définie. Pour plus d'informations, voir page 79.

Le totalisateur partiel 2 peut être activé ou désactivé. Pour plus d'informations, voir page 80.

Trip Config - Réinitialisation manuelle

Pour configurer l'ordinateur pour que le totalisateur partiel soit réinitialisé manuellement :

- Dans le menu TRIP CONFIG, déplacer la manette vers le haut/bas, puis appuyer sur le centre de la manette pour sélectionner RÉINITIAL. TRIP 1 ou RÉINITIAL. TRIP 2.
- Appuyer sur le centre de la manette pour sélectionner MANUEL.



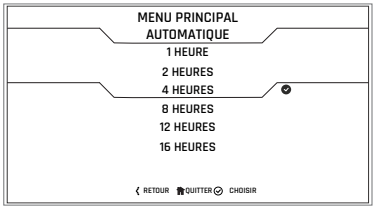
Deux options sont proposées :

- RÉINITIAL. ET CONT. - Réinitialise toutes les données de totalisateur partiel du totalisateur partiel correspondant.
- CONT. SANS RÉINITIAL. - Aucune donnée de totalisateur partiel du totalisateur partiel correspondant n'est réinitialisée.

Trip Config - Réinitialisation automatique

Pour configurer le totalisateur partiel afin qu'il se réinitialise automatiquement :

- Dans le menu TRIP CONFIG, déplacer la manette vers le haut/bas, puis appuyer sur le centre de la manette pour sélectionner RÉINITIAL. TRIP 1 ou RÉINITIAL. TRIP 2.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner AUTOMATIQUE, puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner le réglage du temporisateur, puis appuyer au centre de la manette pour confirmer le délai requis.
- Le délai requis est ensuite enregistré dans la mémoire du totalisateur. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.
- Lorsque le moteur est coupé, le totalisateur partiel est remis à zéro lorsque le délai s'est écoulé.

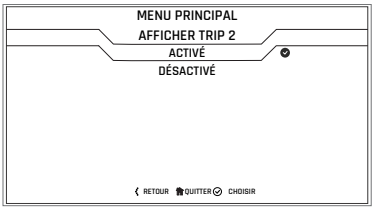


Le tableau suivant donne deux exemples de la fonctionnalité de réinitialisation automatique du totalisateur partiel.

Moteur coupé	**Délai sélectionné**	**Le totalisateur partiel se remet à zéro**
10h30	4 H	14h30
18h00	16 H	10h00 (jour suivant)

Afficher Trip 2

Le menu Afficher Trip 2 permet d'activer ou de désactiver le totalisateur partiel 2. Si le totalisateur partiel 2 est désactivé, il ne sera plus visible dans le panneau d'information.

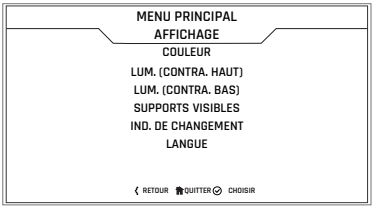


Pour activer ou désactiver le totalisateur partiel 2 :

- Dans le menu TRIP CONFIG, déplacer la manette vers le haut/bas, puis appuyer sur le centre de la manette pour sélectionner AFFICHER TRIP 2.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner ACTIVÉ ou DÉSACTIVÉ. Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

Menu Affichage

Le menu Affichage permet de configurer les différentes options de l'écran.



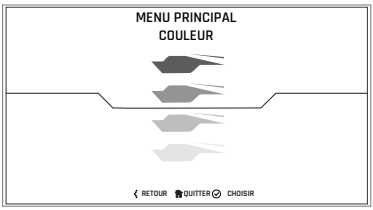
Pour accéder au menu Affichage :

- Dans le MENU PRINCIPAL, pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner AFFICHAGE. Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- Sélectionner l'option requise dans la liste pour accéder aux informations correspondantes.

Affichage - Couleur

Pour sélectionner une couleur différente pour les informations d'affichage :

- Dans le menu AFFICHAGE, pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner COULEUR.
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.



- Pousser la manette vers le haut/bas pour faire défiler les quatre icônes de couleurs. Il y a quatre options de couleur disponibles : bleu, vert, jaune et blanc.
- Appuyer au centre de la manette pour sélectionner la couleur souhaitée.
- La nouvelle couleur est ensuite appliquée au tableau de bord pour tous les styles. Appuyer sur le bouton HOME pour quitter le menu.

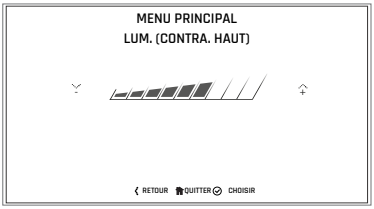
Affichage - Luminosité

Deux options de luminosité sont proposées :

- Contraste élevé - mode de jour
- Contraste faible - mode de nuit

Pour régler la luminosité :

- Dans le menu AFFICHAGE, pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner LUM. (CONTRA. HAUT) ou LUM. (CONTRA. BAS).
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.



LUM. (CONTRA. HAUT) illustré

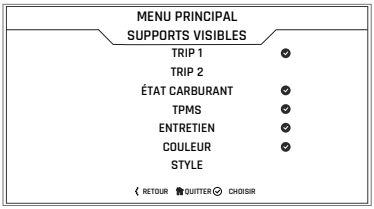
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour régler la luminosité.
- Appuyer sur le bouton HOME pour revenir à l'écran principal.

AVIS

En cas de rayonnement du soleil important, les réglages de luminosité basse sont ignorés pour être sûr que le tableau de bord soit lisible à tout moment.

Affichage - Panneaux visibles

Le menu Panneaux visibles permet de sélectionner les éléments à afficher dans le panneau d'information.

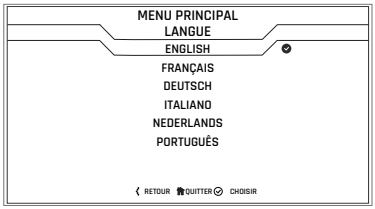


Pour sélectionner le menu Supports Visibles :

- Dans le menu AFFICHAGE, pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner SUPPORTS VISIBLES.
- Appuyer sur le centre de la manette pour afficher les options disponibles.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner l'élément du panneau d'information requis.
- Appuyer sur le centre de la manette pour sélectionner/désélectionner des éléments du panneau d'information.
- Lorsqu'une coche est présente en regard d'un élément du panneau d'information, ce dernier est visible dans le panneau. Lorsqu'aucune coche n'est présente en regard d'un élément du panneau d'information, ce dernier n'apparaît pas dans le panneau.

Affichage - Langue

Le menu Langue permet d'utiliser la langue préférée comme langue d'affichage du tableau de bord.

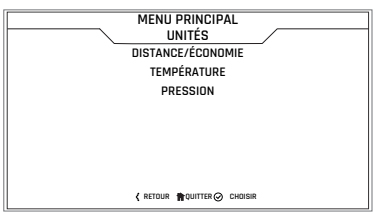


Pour sélectionner la langue requise pour le tableau de bord :

- Dans le menu AFFICHAGE, pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner LANGUE.
- Appuyer sur le centre de la manette pour afficher les options disponibles.
- Déplacer la manette vers le haut/bas jusqu'à mettre en surbrillance l'option de sélection de la langue.
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

Affichage - Unités

Le menu Unités permet de sélectionner une unité de mesure préférée.



Pour sélectionner les unités de mesure souhaitées :

- Dans le menu AFFICHAGE, pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner UNITÉS.
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.

Pour modifier l'unité de mesure :

- Pousser la manette vers le haut/bas jusqu'à ce que l'option souhaitée soit mise en surbrillance (DISTANCE/ ÉCONOMIE, TEMPÉRATURE ou PRESSION).
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- Pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner l'unité de mesure souhaitée.
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

Les options disponibles sont :

DISTANCE/ÉCONOMIE

- MILLES & MPG (UK)
- MILLES & MPG (US)
- KM & L/100KM
- KM & KM/L

TEMPÉRATURE

- °C
- °F

PRESSION

- PSI
- BAR
- KPA

Affichage - Horloge

Le menu Horloge permet de régler l'horloge à l'heure locale.

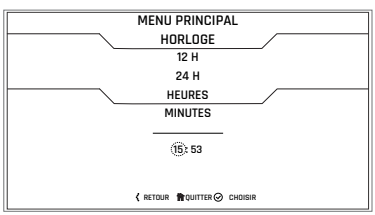
Pour régler l'horloge :

- Dans le menu AFFICHAGE, déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner HORLOGE et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour choisir un réglage de l'horloge sur 12 H ou 24 H et appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.
- L'horloge affiche l'heure au format 12 ou 24 heures. Une fois le format d'heure réglé, l'écran revient au menu HORLOGE.

Pour régler l'heure, déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner HEURES ou MINUTES.

Pour ajuster le réglage de l'heure :

- Sélectionner HEURES à l'écran et appuyer sur le centre de la manette. L'écran HEURES clignote, comme indiqué ci-dessous.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour régler les heures. Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.



Pour ajuster le réglage des minutes :

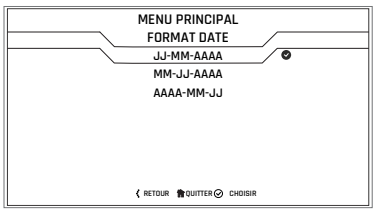
Pour régler les MINUTES, répéter la procédure utilisée pour régler les heures.

Affichage - Date

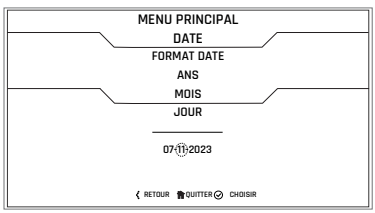
Le menu Date permet de régler la date et le format de date.

Pour régler le format de la date :

- Dans le menu AFFICHAGE, déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner DATE et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner FORMAT DATE. Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.



- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner l'un des formats de date disponibles et appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.
- Une fois le format de la date réglé, l'affichage revient au menu DATE.



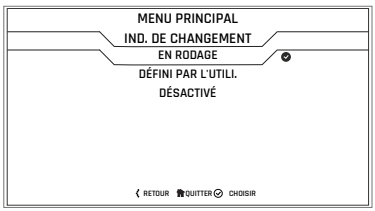
Pour régler la date :

- Dans le menu AFFICHAGE, déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner DATE et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner ANS, puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix. L'écran ANS clignote.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner l'année actuelle puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- Pour régler le MOIS et le JOUR, recommencer la procédure utilisée pour régler l'année.

Affichage - Ind. de changement

Le menu Ind. de changement permet de régler l'indicateur de changement de vitesse.

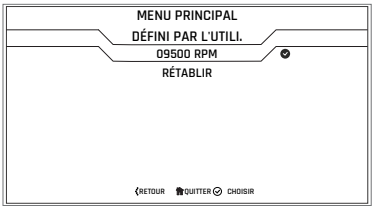
L'indicateur de changement de vitesse fait passer la couleur du compte-tours à l'orange lorsque le seuil de régime moteur spécifié est atteint, invitant à changer de rapport.



Le seuil de régime moteur peut être défini et réinitialisé et l'indicateur de changement de vitesse peut être désactivé. Une fois le moteur rodé (après 1 000 miles), l'option EN RODAGE est remplacée par une option PAR DÉFAUT.

Pour régler le seuil de régime moteur (RPM) de l'indicateur de changement de vitesse :

Dans le menu IND. DE CHANGEMENT, déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner DÉFINI PAR L'UTILI. et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.



- Appuyer sur la manette jusqu'à ce que l'un des chiffres clignote.
- Pousser la manette vers la gauche/droite pour sélectionner chaque valeur.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour modifier la valeur.
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- Répéter ce processus pour chaque valeur jusqu'à ce que le RPM correct soit affiché.

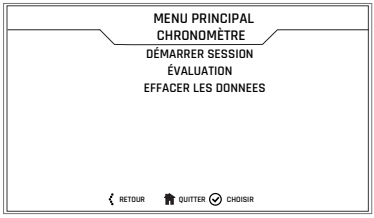
Pour réinitialiser l'indicateur de changement de vitesse :

- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner RÉTABLIR, puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix. Cela réinitialise le RPM à 9 500.

Chronomètre

Pour régler l'option du chronomètre, la moto doit être immobile avec le contact mis.

- Appuyer sur le bouton Accueil pour afficher le MENU PRINCIPAL.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner CHRONOMÈTRE, puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.

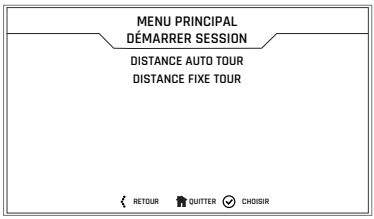


Les options disponibles sont :

- DÉMARRER SESSION
- ÉVALUATION (l'évaluation est uniquement disponible si les données du chronomètre sont enregistrées).

Chronomètre - Démarrer la session

Cette fonction permet de définir les options du chronomètre.



Deux options sont disponibles :

- DISTANCE AUTO TOUR - Cette option utilise le totalisateur de la moto pour calculer la distance du tour et la vitesse moyenne. La distance du tour est précise à +/-50 mètres.
- DISTANCE FIXE TOUR - Permet de définir la distance exacte du tour en yards ou en mètres. Le chronomètre emploie la distance établie pour calculer une vitesse moyenne plus précise, comparée à la Distance de tour auto.

DISTANCE AUTO TOUR

Pour sélectionner la distance de tour automatique :

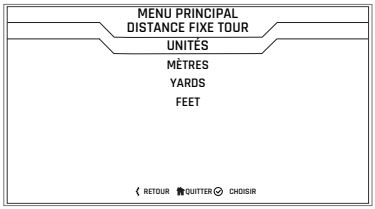
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner DISTANCE AUTO TOUR et appuyer sur le centre de la manette pour démarrer la session de chronométrage.

DISTANCE FIXE TOUR

Pour sélectionner la distance de tour fixe :

- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner DISTANCE FIXE TOUR, puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix. Les menus UNITÉS et DISTANCE RÉGLÉE s'affichent.

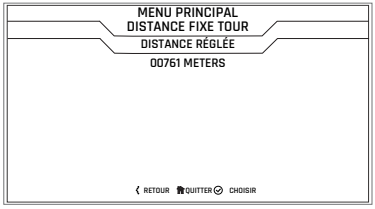
UNITÉS



DISTANCE RÉGLÉE

Pour saisir manuellement une distance mesurée :

- En déplaçant la manette vers le haut/bas et vers la droite/gauche, saisir la distance mesurée en mètres ou en yards.
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.



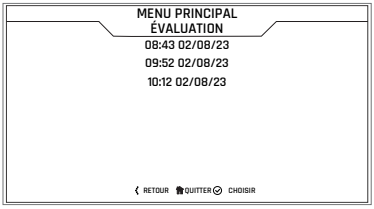
Pour démarrer le chronomètre, voir page 102.

Chronomètre - Évaluation

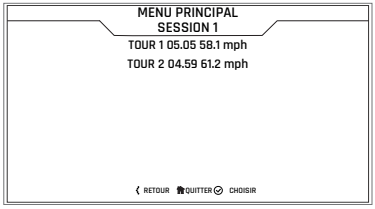
Cette fonction permet au conducteur d'évaluer toute session enregistrée (voir page 85).

Pour sélectionner le menu Chronomètre - Évaluation, la moto doit être immobile avec le contact mis.

- Appuyer sur le bouton Accueil pour afficher le MENU PRINCIPAL.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner CHRONOMÈTRE, puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner ÉVALUATION, puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.



- Appuyer sur le centre de la manette pour afficher les sessions enregistrées.
- Déplacer la manette vers le haut/bas jusqu'à ce que la session souhaitée soit mise en surbrillance.
- Appuyer sur le centre de la manette pour sélectionner la session requise et pousser la manette vers le haut/bas pour revoir les temps intermédiaires enregistrés.
- Les sessions sont enregistrées par ordre de date et d'heure.

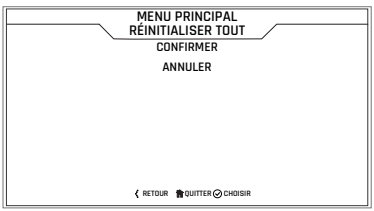


AVIS

Le chronomètre enregistre jusqu'à cinq sessions et jusqu'à 24 tours par session. Une fois cette limite atteinte, les premières sessions sont écrasées.

Réinitialiser aux paramètres par défaut

L'option Réinitialiser aux paramètres par défaut permet de réinitialiser aux paramètres par défaut les éléments d'affichage du menu principal.



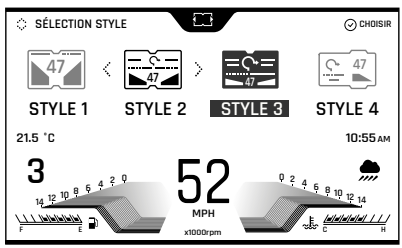
Pour réinitialiser les éléments d'affichage du menu principal :

- Dans le MENU PRINCIPAL, pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner RÉINITIALISER TOUT.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner CONFIRMER ou ANNULER. Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- CONFIRMER - Les réglages et données suivants du menu principal sont réinitialisés aux valeurs d'usine par défaut : modes de conduite, configuration des indicateurs, ordinateurs de bord, panneaux visibles, langues, antipatinage, style, luminosité de l'affichage, réglages et données du chronomètre.
- ANNULER - Les réglages et données du menu principal restent inchangés et l'écran retourne à l'affichage précédent.

Styles d'affichage

Quatre styles d'affichage différents sont disponibles.

Le style 03 est utilisé pour la reconnaissance visuelle et la cohérence dans le présent Manuel du propriétaire.

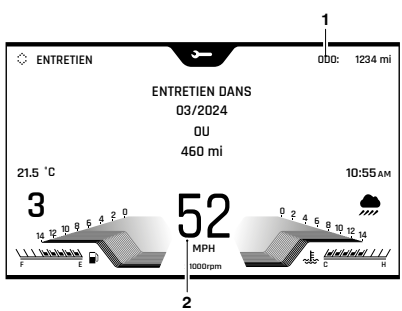


Pour sélectionner un style, voir page 101 pour plus d'informations.

Totalisateur et compteur de vitesse

Le totalisateur général indique la distance totale parcourue par la moto.

Le compteur indique la vitesse de la moto.



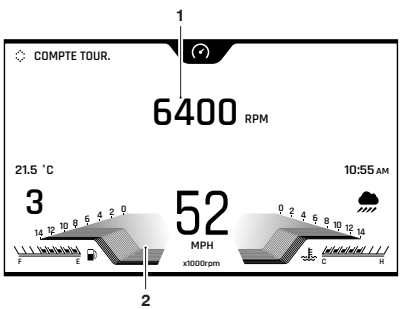
1. **Odometer (Totalisateur)**
2. **Compteur de vitesse**

Compte-tours

AVIS

Ne jamais laisser le régime moteur dépasser le régime moteur maximum car cela pourrait endommager gravement le moteur.

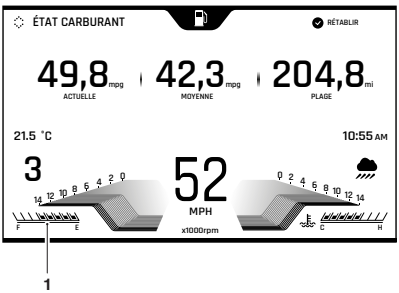
Le compte-tours indique la vitesse de rotation, ou régime, du moteur en tours par minute (tr/min). La plage du compte-tours se termine par la zone rouge. Le régime du moteur (tr/min) dans la zone rouge est au-dessus du régime maximum recommandé et aussi au-dessus de la plage de meilleur rendement.



1. **Régime moteur (tr/min) affiché au format numérique**
2. **Régime moteur (tr/min) affiché sous forme de graphique**

Jauge de carburant

La jauge de carburant indique la quantité de carburant dans le réservoir.



1. **Jauge de carburant**

Les couleurs de la jauge de carburant décrites ci-dessous peuvent changer en fonction du style sélectionné.

Avec le contact mis, une ligne noire indique le carburant restant dans le réservoir de carburant.

Quand le réservoir est plein, une ligne noire s'affiche et quand il est vide, une ligne grise apparaît. Les autres nombres de barres indiquent les niveaux intermédiaires de carburant entre plein et vide.

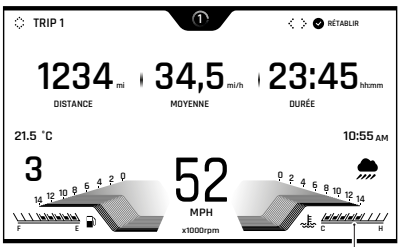
Le témoin de bas niveau s'allume lorsqu'il reste environ 3,5 litres de carburant dans le réservoir fuel. Il faut alors faire le plein dès que possible. L'autonomie restante et la consommation de carburant instantanée s'affichent également dans le panneau d'information. Appuyer au centre de la manette pour acquitter et masquer l'avertissement de niveau bas de carburant.

AVIS

Après un ravitaillement, l'indication de la jauge de carburant et l'autonomie restante ne sont mises à jour que pendant la marche de la moto. Selon le style de conduite, la mise à jour peut prendre jusqu'à cinq minutes.

Thermomètre de liquide de refroidissement

Le thermomètre indique la température du liquide de refroidissement du moteur.



1. **Thermomètre de liquide de refroidissement**

Quand le moteur démarre à froid, des barres grises apparaissent. Au fur et à mesure que la température augmente, d'autres barres s'allument. Lorsque le moteur est mis en marche à chaud, le nombre de barres allumées correspondant à la température du moteur est affiché.

La plage de températures normale est comprise entre C (froid) et H (chaud) sur l'écran.

Moteur en marche, si la température de liquide de refroidissement du moteur d'huile monte dangereusement, le témoin de surchauffe s'allume à l'écran et le thermomètre s'affiche dans le panneau d'information.

AVIS

Arrêter immédiatement le moteur si le témoin de surchauffe du liquide de refroidissement s'allume.

Ne pas remettre le moteur en marche tant que le défaut n'a pas été corrigé.

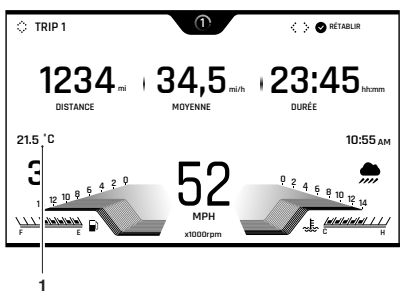
Le moteur subira de graves dégâts si on le fait fonctionner alors que le témoin de surchauffe du liquide de refroidissement est allumé.

Température d'air ambiant

La température de l'air ambiant s'affiche en °C ou en °F.

Lorsque la moto est à l'arrêt, la chaleur du moteur peut affecter la précision de l'affichage de la température ambiante.

Une fois la moto en mouvement, l'affichage retourne rapidement à la normale.



1. **Température d'air ambiant**

Pour passer de °C à °F, reportez-vous à page 82.

Symbole de gel

⚠ AVERTISSEMENT

Du verglas peut se former à des températures supérieures de plusieurs degrés au point de gel (0 °C), surtout sur les ponts et dans les zones ombragées.

Redoubler de prudence quand la température est basse et réduire la vitesse dans les conditions pouvant être dangereuses, par exemple par mauvais temps.

Une vitesse excessive, une forte accélération, un freinage brutal ou des virages serrés sur route glissante peuvent entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.



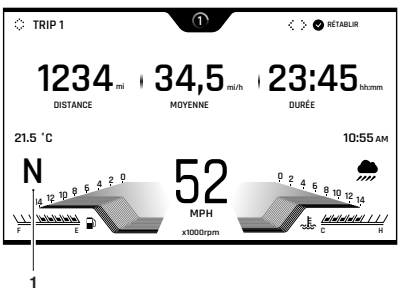
Le symbole de gel s'allume si la température de l'air ambiant est égale ou inférieure à 4 °C (39 °F).

Le symbole de gel reste allumé jusqu'à ce que la température atteigne 6 °C (42 °F).

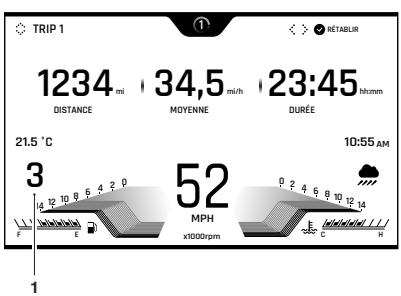
Un message s'affichera également sur le panneau d'information.

Affichage de position de boîte de vitesses

L'affichage de position de la boîte de vitesses indique quelle vitesse (un à six) a été engagée. Lorsque la boîte de vitesses est au point mort (aucune vitesse sélectionnée), l'affichage indique N.



1. **Affichage de position de boîte de vitesses (position point mort affichée)**



1. **Affichage de position de boîte de vitesses (troisième vitesse illustrée)**

TABLEAU DE BORD

Navigation dans l'écran

Le tableau ci-dessous décrit les boutons et les icônes du tableau de bord utilisés pour naviguer dans les menus du tableau de bord décrits dans le présent manuel.

	Bouton Accueil (boîtier de commutateurs côté droit).
	Bouton Mode (boîtier de commutateurs côté gauche).
	Manette vers la gauche/ droite ou le haut/bas.
	Centre de la manette (appuyer).
	Flèche de sélection (celle de droite en illustration).
	Panneau d'information - défilement vers la gauche/ droite avec la manette.
	Panneau d'information - défilement vers le haut/bas avec la manette.
	Option disponible dans le panneau d'information - défilement vers le haut/bas avec la manette.
	Pression brève (appuyer et relâcher) sur le centre de la manette.
	Pression longue (appuyer et maintenir enfoncé) sur le centre de la manette.
	Réinitialiser la fonction actuellement choisie (uniquement disponible par une pression longue de la manette).

Modes de conduite

Les modes de conduite permettent d'ajuster les réglages de la reprise (MAP), du système de freinage antiblocage (ABS) et de l'antipatinage (TC).

Les modes de conduite sont facilement sélectionnés en utilisant le bouton MODE situé sur le boîtier de commutateurs côté gauche, pendant que la moto est immobile ou en mouvement (voir page 93).

Cinq modes de conduite sont disponibles. Si le conducteur change le mode de conduite (autre que le mode RIDER), l'icône est modifiée et devient celle présentée dans le tableau ci-dessous.

Icône par défaut	Icône modifiée par le conducteur	Description
		RAIN
		ROAD
		SPORT
		TRACK
	-	RIDER

Chaque mode de conduite est réglable, voir page 74 pour plus d'informations.

Sélection du mode de conduite

⚠ AVERTISSEMENT

Pour sélectionner les modes de conduite alors que la moto est en mouvement, le conducteur doit la laisser rouler en roue libre (moto en mouvement, moteur en marche, papillon fermé, levier d'embrayage enclenché et aucun frein utilisé) pendant un court laps de temps.

La sélection du mode de conduite alors que la moto est en mouvement doit uniquement être essayée :

- À faible vitesse
- Dans des zones sans circulation
- Sur des surfaces ou routes droites et planes
- Dans de bonnes conditions routières et climatiques
- À un endroit sûr pour rouler brièvement en roue libre avec une moto.

⚠ AVERTISSEMENT Suite

La sélection du mode de conduite alors que la moto est en mouvement NE DOIT PAS être essayée :

- À vitesse élevée
- Dans des zones avec de la circulation
- Dans un virage ou sur des routes ou surfaces sinueuses
- Sur des surfaces ou routes fortement inclinées
- Dans de mauvaises conditions routières et climatiques
- À un endroit qui n'est pas sûr pour rouler brièvement en roue libre avec une moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Après avoir sélectionné un mode de conduite, conduire la moto dans un endroit sans circulation pour se familiariser avec les nouveaux réglages.

Ne pas prêter sa moto à un autre conducteur car il pourrait changer les réglages du mode de conduite auxquels l'utilisateur est habitué.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'antipatinage (TC) a été désactivé dans le menu principal comme décrit dans page 77, tous les réglages de TC enregistrés pour tous les modes de conduite seront alors ignorés.

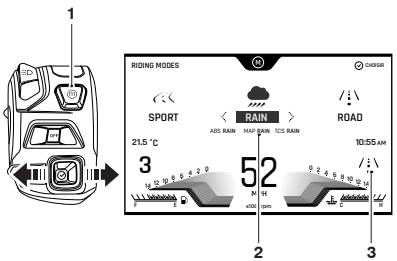
Le TC restera inactif quelle que soit la sélection du mode de conduite, jusqu'à ce qu'il ait été réactivé ou que le contact ait été coupé puis remis.

Si l'antipatinage est désactivé, la moto se comportera de manière normale mais sans antipatinage. Une trop forte accélération sur une chaussée mouillée/glissante peut faire patiner la roue arrière, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Le mode de conduite sera par défaut ROAD lorsque le contact est mis si le mode TRACK ou RIDER était actif la dernière fois que le contact a été coupé avec TC réglé sur TRACK ou OFF dans le mode correspondant.

Autrement, le dernier mode de conduite sélectionné sera mémorisé et activé lorsque le contact est établi.

Si les icônes du mode clignotent ou ne sont pas visibles alors que le commutateur d'allumage est en position de marche, s'assurer que l'interrupteur d'arrêt du moteur est en position de marche.



1. **Bouton Mode**
2. **Nouveau mode de conduite**
3. **Mode de conduite actuel**

Pour sélectionner un mode de conduite :

- Appuyer brièvement sur le bouton MODE sur le boîtier de commutateurs gauche pour activer le panneau de sélection du mode de conduite.
- L'icône du mode de conduite actif est affichée dans la partie droite de l'écran.

Pour modifier le mode de conduite sélectionné :

- Pousser la manette vers la gauche ou vers la droite ou appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE jusqu'à ce que le mode de conduite souhaité soit mis en surbrillance au centre du panneau d'information du mode de conduite.
- Une pression brève au centre de la manette permet de sélectionner le mode de conduite requis, et l'icône dans la partie droite de l'écran change.
- Le mode sélectionné est activé une fois les conditions suivantes nécessaires au changement de mode respectées :

Moto à l'arrêt - Moteur coupé

- Le contact est établi.
- L'interrupteur d'arrêt du moteur est en position de marche (RUN).

Moto à l'arrêt - Moteur en marche

- Le point mort est sélectionné ou l'embrayage est enclenché.

Moto en mouvement

Dans les 30 secondes qui suivent la sélection du mode de conduite, le conducteur doit effectuer les actions suivantes simultanément :

- Fermer le papillon.
- S'assurer que les freins ne sont pas engagés (laisser la moto rouler en roue libre).

Si le changement du mode de conduite n'est pas achevé, l'icône du mode de conduite alternera entre le précédent mode de conduite et le dernier sélectionné jusqu'à ce que le changement soit confirmé ou annulé.

La sélection du mode de conduite est maintenant terminée et la conduite normale peut être reprise.

AVIS

Il est impossible de sélectionner les modes TRACK ou RIDER pendant que la moto est en mouvement, si les réglages TC sont définis sur TRACK ou OFF dans l'un de ces modes. Dans ce cas, la moto doit être mise à l'arrêt avant d'effectuer le changement de mode de conduite.

Panneau d'information

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque la moto est en mouvement, il suffit d'essayer de naviguer entre les modes du panneau d'information ou de réinitialiser les informations sur le carburant dans les conditions suivantes :

- À faible vitesse
- Dans des zones sans circulation
- Sur des surfaces ou routes droites et planes
- Dans de bonnes conditions routières et climatiques.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

Pour accéder au panneau d'information, il faut d'abord acquitter les messages d'avertissement (voir page 97).

Le panneau d'information apparaît dans la partie supérieure de l'écran d'affichage pour les styles 01, 02 et 03. Il apparaît à gauche de l'écran pour le style 04. Il permet d'accéder facilement aux différentes informations d'état de la moto.

Pour afficher les différents éléments du panneau d'informations, déplacer la manette vers la gauche/droite jusqu'à ce que l'élément requis du panneau d'information s'affiche.

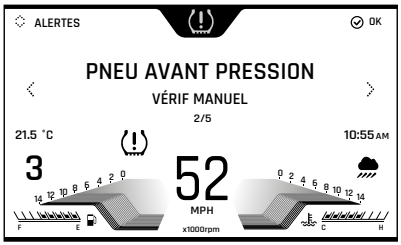
Le panneau d'information contient les éléments d'information suivants :

- Messages d'avertissement et d'information, voir page 97
- Totalisateur partiel, voir page 97
- État du carburant, voir page 98
- Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement), voir page 99
- Périodicité d'entretien, voir page 100
- Couleur, voir page 100
- Contraste de l'écran, voir page 100
- Luminosité, voir page 101
- Sélection du style, voir page 101
- Chronomètre, voir page 102.

Différents éléments du panneau d'information peuvent être affichés ou masqués. Pour plus d'informations, voir page 82.

Évaluation des avertissements

Tous les messages d'information et d'avertissement s'affichent dans le panneau Avertissements. Un exemple s'affiche ci-dessous.



Pour afficher les avertissements :

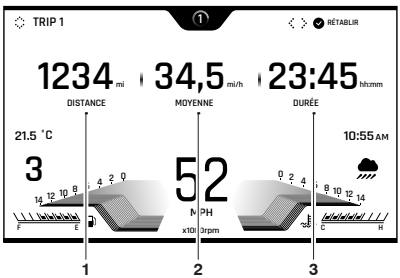
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour parcourir les options jusqu'à ce que la liste des avertissements s'affiche.
- Déplacer la manette vers la gauche/droite pour consulter chaque avertissement (si plusieurs sont présents). Le décompte d'avertissements affichera le nombre d'avertissements qui sont présents.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour retourner au panneau d'information.

Avertissement de batterie faible

Si des éléments tels que les poignées chauffantes sont montés et sont laissés en marche avec le moteur au ralenti, la tension de la batterie pourra tomber en dessous d'une valeur prédéterminée au bout d'un certain temps et faire apparaître un message d'avertissement sur le panneau d'avertissements.

Totalisateur partiel

Deux totalisateurs partiels sont accessibles et réinitialisés dans le panneau d'information.



1. **Distance parcourue**
2. **Vitesse moyenne**
3. **Durée du trajet**

Pour afficher un totalisateur partiel spécifique :

- Déplacer la manette vers la gauche/droite pour parcourir les éléments du panneau d'information jusqu'à ce que le compteur TRIP 1 s'affiche.
- Sélectionner TRIP 1 ou TRIP 2 en déplaçant la manette vers le haut/bas.

AVIS

Le totalisateur partiel 2 peut être affiché ou masqué sur le panneau d'information. Pour plus d'informations, voir page 80.

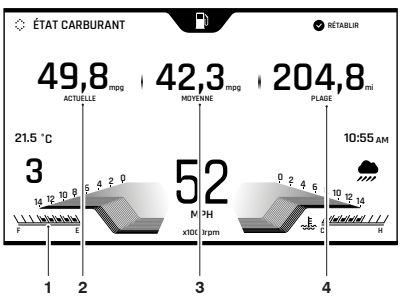
Pour réinitialiser un totalisateur partiel :

- Sélectionner le totalisateur partiel à réinitialiser.
- Appuyer sur la manette et la laisser enfoncée pendant plus d'une seconde.
- Le totalisateur partiel se réinitialise alors.

Le totalisateur partiel peut aussi être réinitialisé à partir du menu principal, voir page 78.

État du carburant

Le panneau d'information sur l'état du carburant affiche les informations liées à la consommation d'essence.



1. **Jauge de carburant**
2. **Consommation d'essence actuelle**
3. **Consommation moyenne de carburant**
4. **Autonomie**

AVIS

Après un ravitaillement, l'indication de la jauge de carburant et l'autonomie restante ne sont mises à jour que pendant la marche de la moto. Selon le style de conduite, la mise à jour peut prendre jusqu'à cinq minutes.

Consommation d'essence actuelle

Cela indique la consommation d'essence à un moment donné. Si la moto est immobile, « --.- » apparaît dans la zone d'affichage.

Consommation moyenne de carburant

Il s'agit de l'indication de la consommation de carburant moyenne. Après une remise à zéro, des tirets sont affichés jusqu'à ce que 0,1 kilomètre ait été parcouru.

Autonomie

Indication de la distance prévue qui pourra être parcourue avec le carburant restant dans le réservoir.

Réinitialiser

Pour réinitialiser la consommation de carburant moyenne, appuyer sur le centre de la manette et le maintenir enfoncé.

Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement)

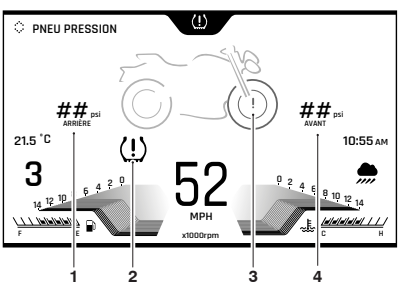
⚠ AVERTISSEMENT

Arrêter la moto si le témoin de pression des pneus s'allume.

Ne pas conduire la moto tant que les pneus n'ont pas été vérifiés et que leur pression n'est pas à la valeur recommandée à froid.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Le panneau d'information Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) affiche la pression des pneus avant et arrière. Pour plus d'informations, voir page 128.



1. **Indicateur de la pression des pneus arrière**
2. **Témoin de pression des pneus**
3. **Avertissement de basse pression du pneu avant illustré**
4. **Indicateur de la pression des pneus avant**

Témoin de pression des pneus

Le témoin de pression des pneus ne s'allume que si la pression du pneu avant ou arrière est inférieure à la valeur recommandée. Il ne s'allume pas si le pneu est surgonflé.

Indicateur de pression du pneu avant

Il affiche la pression actuelle du pneu avant.

Indicateur de pression du pneu arrière

Il affiche la pression actuelle du pneu arrière.

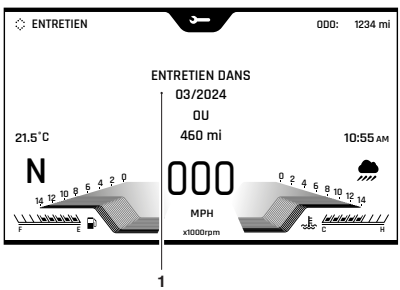
Pression des pneus faible

Le pneu avant ou arrière est mis en surbrillance sur l'image de la moto pour indiquer que la pression du pneu est inférieure à la pression recommandée.

Pour connaître les pressions de gonflage correctes, voir le tableau Pneus dans la section Caractéristiques (voir page 268 pour les modèles Street Triple RS, page 275pour les modèles Street Triple Moto2™ Edition ou page 280 pour les modèles Street Triple 765 RX).

Service (Entretien)

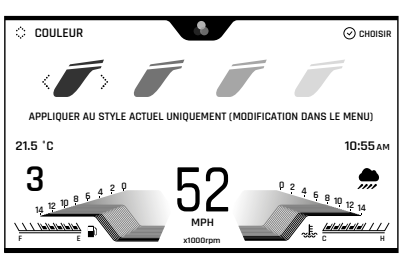
Le panneau d'information Entretien indique la distance et le nombre de jours restant avant le prochain entretien recommandé.



1. **Informations relatives à l'entretien**

Coloris

Le panneau d'information Couleur permet d'appliquer une couleur différente au style actuel. Il y a quatre options de couleur disponibles : bleu, vert, jaune et blanc.

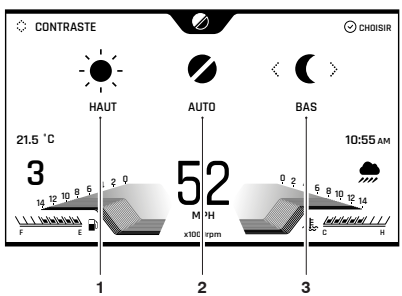


Pour appliquer une couleur différente au style actuel :

- Pousser la manette vers la gauche/droite pour sélectionner la couleur souhaitée.
- Appuyer au centre de la manette pour confirmer la couleur sélectionnée.
- La nouvelle couleur est alors appliquée au style actuel.
- Pour appliquer une couleur à tous les styles, voir page 81.

Contraste de l'écran

Le panneau d'information Contraste permet de régler le contraste de l'écran d'affichage.



1. **Option de contraste élevé**
2. **Option de contraste automatique**
3. **Option de contraste faible**

Trois options sont disponibles :

- HAUT - Cette option verrouille l'écran d'affichage sur le réglage à fond blanc pour tous les styles d'écran pour une visibilité maximale de jour.
- AUTO - Cette option utilise le capteur de lumière du tableau de bord pour régler le contraste au réglage le plus adapté. En cas de rayonnement du soleil important, les réglages de luminosité basse sont ignorés pour être sûr que le tableau de bord soit lisible à tout moment.

- BAS - Cette option verrouille l'écran d'affichage sur le réglage à fond noir pour tous les styles d'écran pour une visibilité maximale de nuit.

Pour sélectionner une option :

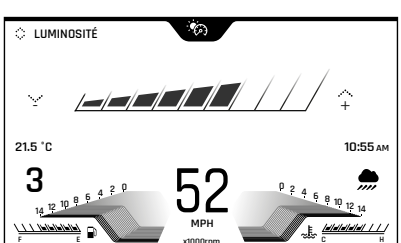
- Déplacer la manette vers la gauche/droite pour sélectionner l'option de contraste HAUT, AUTO ou BAS, puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- Si le réglage de la luminosité que le conducteur a effectué est adapté, il sera appliqué (voir page 81).

AVIS

Ne pas recouvrir le capteur de lumière de l'écran d'affichage, ce qui empêcherait le contraste d'écran de fonctionner correctement.

Luminosité

Le panneau d'information Luminosité permet de régler la luminosité de l'écran d'affichage. En cas de rayonnement du soleil important, les réglages de luminosité basse sont ignorés pour être sûr que le tableau de bord soit lisible à tout moment.



Pour ajuster la luminosité de l'écran d'affichage :

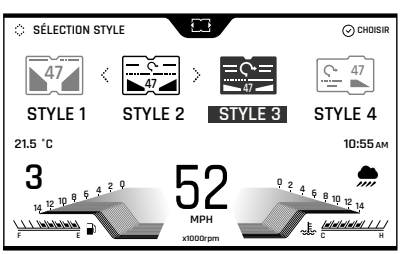
- Pousser la manette vers la gauche/droite pour augmenter/diminuer le niveau de luminosité.
- Appuyer au centre de la manette pour confirmer le niveau requis de luminosité.

AVIS

Ne pas recouvrir le capteur de lumière de l'écran d'affichage, ce qui empêcherait la luminosité d'écran de fonctionner correctement.

Sélection du style

Le panneau d'information Sélection du style permet d'appliquer différents styles à l'écran d'affichage.



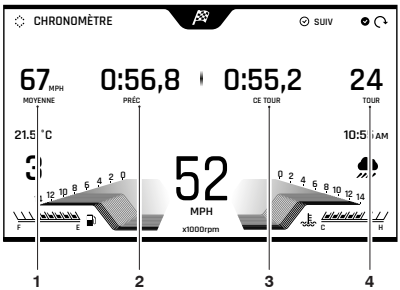
Panneau d'information Sélection du style (Style 03 sélectionné)

Pour changer le style de l'écran d'affichage :

- Déplacer la manette vers la gauche/droite pour sélectionner le style requis puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.

Chronomètre

Le panneau d'information Chronomètre permet de chronométrer une distance/ un tour donné et de le comparer à un tour précédemment chronométré.



1. **Vitesse moyenne**
2. **Temps intermédiaire précédent**
3. **Ce temps intermédiaire**
4. **Nombre de tours**

Pour commencer un tour :

- brièvement la manette vers le bas/ haut ou appuyer brièvement sur son centre. Le chronomètre commence à chronométrer le premier tour. Ceci est illustré comme CE TOUR.
- Pousser la manette vers le haut/bas ou appuyer sur son centre pour débuter un nouveau tour ; le temps du tour précédent et la vitesse moyenne s'affichent dans le panneau d'information (PRÉC) à côté du temps du nouveau tour.
- Une pression longue (de plus de deux secondes) sur le centre de la manette ou son déplacement long vers le haut/bas arrête le chronomètre, efface les données enregistrées et démarre un nouveau temps intermédiaire.
- Les données de chronomètre enregistrées peuvent être visualisées à partir du Menu principal. Pour plus d'informations, voir page 87.

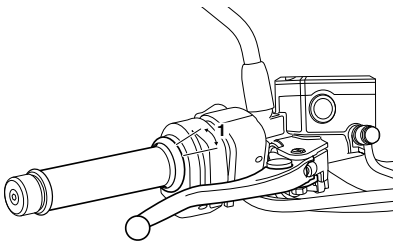
Table des matières

Contrôles ... 104
Commande d'accélérateur ... 104
Commutateur d'allumage/Verrou de direction ... 105
Clé de contact ... 106
Antidémarrage ... 107
Dispositifs de réglage du levier de frein ... 107
Dispositifs de réglage du levier d'embrayage ... 109
Commutateurs au guidon côté droit ... 110
Commutateurs au guidon côté gauche ... 113
Carburant ... 118
Ravitaillement ... 120
Régulateur de vitesse (selon l'équipement) ... 122
Activation du régulateur de vitesse ... 123
Ajustement de la vitesse programmée avec le régulateur de vitesse ... 124
Désactivation du régulateur de vitesse ... 124
Reprise de la vitesse programmée du régulateur de vitesse ... 125
TC (antipatinage) ... 126
Antipatinage de virage optimisé (OCTC) ... 126
Réglages de l'antipatinage ... 127
Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement) ... 128
Témoin de basse pression de pneu (motos avec TPMS) ... 129
Pressions de gonflage des pneus ... 130
Piles des capteurs de pression des pneus ... 132
Numéro de série du capteur de pression du pneu ... 132
Pneus de rechange ... 132
Béquille latérale ... 133
Selles ... 134
Entretien de la selle ... 134
Selle - Dépose ... 134
Selle - Pose ... 135
Manuel du propriétaire et trousse à outils ... 137
Prise USB ... 137
Rodage ... 139
Contrôles de sécurité quotidiens ... 140

Contrôles

Commande d'accélérateur

Une poignée rotative d'accélérateur électronique commande l'ouverture et la fermeture des gaz par l'intermédiaire du calculateur électronique du moteur. Il n'y a pas de câbles à action directe dans le système.



1. Position papillons fermés

La poignée d'accélérateur donne une sensation de résistance lorsque vous la tournez en arrière pour ouvrir les papillons. Lorsque vous relâchez la poignée, elle retourne en position papillons fermés sous l'action de son ressort de rappel intérieur et les papillons se ferment.

Aucun réglage par l'utilisateur n'est prévu pour la commande d'accélérateur.

En cas de dysfonctionnement de la commande d'accélérateur, le témoin d'anomalie (MIL) s'allume et l'une des conditions suivantes du moteur peut se produire :

- Témoin MIL allumé, régime moteur et mouvement de l'accélérateur limités
- Témoin MIL allumé, mode dépannage et moteur au ralenti rapide uniquement
- Témoin MIL allumé, le moteur ne démarre pas.

En présence de l'une des situations susmentionnées, le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

⚠ AVERTISSEMENT

Réduisez la vitesse et ne continuez pas de rouler plus longtemps que nécessaire avec le témoin d'anomalie (MIL) allumé. L'anomalie peut affecter le rendement du moteur, les émissions à l'échappement et la consommation de carburant.

Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Des performances du moteur réduites peuvent occasionner des conditions de conduite dangereuses, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Utilisation des freins

À faible ouverture des papillons (environ 20°), les freins et l'accélérateur peuvent être utilisés simultanément.

Aux grandes ouvertures des papillons (plus de 20°), si les freins sont actionnés plus de deux secondes, les papillons se ferment et le régime moteur est réduit. Pour restaurer le fonctionnement normal de l'accélérateur, relâchez la commande d'accélérateur, relâchez les freins puis ouvrez de nouveau les papillons.

Commutateur d'allumage/Verrou de direction

⚠ AVERTISSEMENT

Par mesure de sécurité, toujours tourner la clé de contact en position contact coupé (OFF) ou stationnement (PARK) (selon équipement) et la retirer lorsque la moto est laissée sans surveillance.

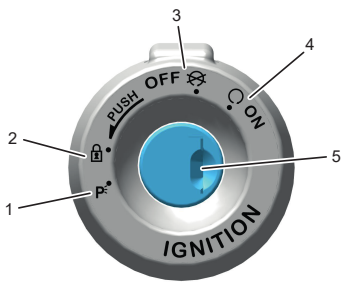
Tout usage non autorisé de la moto peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque la clé est en position verrouillage (LOCK) ou stationnement (P) (selon équipement), la direction est verrouillée.

Ne jamais tourner la clé en position verrouillage (LOCK) ou stationnement (P) (selon équipement) pendant la marche de la moto, car cela bloquerait la direction.

Le blocage de la direction peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.



1. **Position PARK (stationnement)**
2. **Position LOCK (verrouillage)**
3. **Position OFF (contact coupé)**
4. **Position ON (contact établi)**
5. **Commutateur d'allumage/verrou de direction**

Fonctionnement du commutateur

Le commutateur commandé par clé a quatre positions. La clé ne peut être retirée du commutateur que s'il est en position contact coupé (OFF), verrouillage (LOCK) ou stationnement (PARK).

POUR VERROUILLER : Tourner le guidon à fond à gauche, couper le contact (OFF), appuyer sur la clé et la relâcher complètement, puis la tourner en position verrouillage (LOCK).

STATIONNEMENT : Tourner la clé de la position verrouillage (LOCK) à la position stationnement (PARK). La direction restera bloquée.

AVIS

Ne pas laisser le commutateur d'allumage en position stationnement (PARK) pendant une durée prolongée car il déchargerait la batterie.

Clé de contact

⚠ AVERTISSEMENT

Des clés supplémentaires, des porte-clés/chaînes ou des objets attachés à la clé de contact peuvent interférer avec la direction.

Retirez toutes les clés supplémentaires, porte-clés/chaînes et autres objets de la clé de contact avant de conduire la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

Des clés supplémentaires, des porte-clés/chaînes ou autres objets fixés à la clé de contact risquent d'endommager les surfaces peintes ou polies de la moto.

Retirez toutes les clés supplémentaires, porte-clés/chaînes et autres objets de la clé de contact avant de conduire la moto.

AVIS

Ne rangez pas la clé de rechange avec la moto, car cela diminuerait la protection antivol.

AVIS

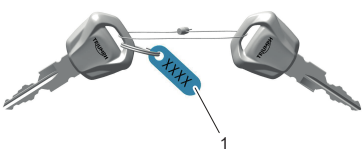
Les fonctions clés peuvent être perturbées par des appareils électroniques, des sources de bruit électrique ambiant et des objets métalliques.

Éviter de stocker et d'utiliser la clé à proximité des éléments suivants :

- Mâts électriques, mâts radio et infrastructures de distribution électrique
- Dispositifs d'ouverture de porte de garage
- Cartes d'accès ou clés d'identification par radiofréquence (RFID)
- Porte-cartes métalliques et objets en aluminium
- Autres clés électroniques de véhicule
- Sacoches ou Top-cases
- Appareils de communication sans fil tels que téléphones mobiles, tablettes, ordinateurs portables, consoles de jeu portables, lecteurs audio, radios et chargeurs.

Outre qu'elle commande le commutateur d'allumage/verrou de direction, la clé de contact est nécessaire pour commander le verrou de selle et le bouchon de réservoir de carburant.

À la livraison de la moto neuve, deux clés de contact sont fournies avec une petite plaque portant le numéro de clé. Noter le numéro de clé et ranger la clé de rechange et la plaque en lieu sûr, distant de la moto.



1. Plaquette portant le numéro de clé

Un transpondeur intégré aux clés de contact désactive l'antidémarrage. Pour assurer le bon fonctionnement de l'antidémarrage, ne placez qu'une seule des clés de contact près du commutateur d'allumage. La présence de deux clés de contact près du commutateur peut interrompre le signal entre le transpondeur et l'antidémarrage. Dans ce cas, l'antidémarrage reste activé jusqu'à ce qu'une des clés de contact soit enlevée.

Toujours se procurer ses clés de rechange chez un concessionnaire Triumph agréé. Les clés de rechange doivent être "appariées" avec l'antidémarrage de la moto par votre concessionnaire Triumph agréé.

Antidémarrage

Le boîtier du barillet de commutateur d'allumage sert d'antenne pour l'antidémarrage. Lorsque le contact est coupé (OFF) et la clé retirée du commutateur, l'antidémarrage est activé (voir page 33). L'antidémarrage est désactivé lorsque la clé de contact est dans le commutateur d'allumage et en position de marche.

Dispositifs de réglage du levier de frein

⚠ AVERTISSEMENT

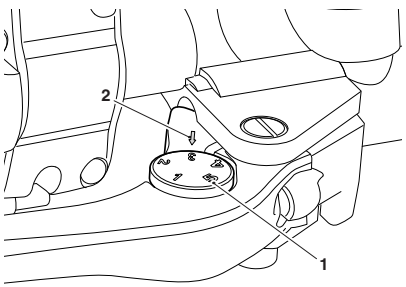
Ne pas essayer de régler les leviers en roulant, car cela peut entraîner une perte de contrôle de la moto.

Après avoir réglé les leviers, conduisez la moto dans un endroit sans circulation pour vous familiariser avec le nouveau réglage.

Ne pas prêter la moto à un autre conducteur, car il pourrait changer les réglages habituels du levier, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Street Triple R

Une molette de réglage est prévue sur le levier de frein. La molette de réglage permet de régler la distance entre le guidon et le levier de frein, pour l'adapter à la taille des mains du conducteur.

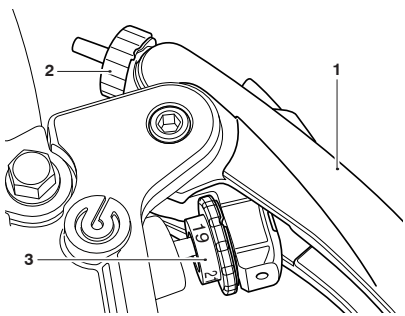


1. **Molette de réglage**
2. **Flèche repère**

- Pousser le levier de frein vers l'avant et tourner la molette de réglage pour aligner une des positions numérotées avec la flèche repère sur le support de levier.
- La distance entre la poignée du guidon et le levier de frein est la plus courte au réglage numéro cinq, et la plus longue au numéro un.

Street Triple RS,
Street Triple Moto2™ Edition et
Street Triple 765 RX

Deux dispositifs de réglage équipent le levier de frein : la molette de réglage d'espacement et la molette de réglage du rapport.



1. **Levier de frein**
2. **Molette de réglage d'espacement**
3. **Molette de réglage du rapport**

Dispositif de réglage d'espacement

La molette de réglage permet de régler la distance entre le guidon et le levier de frein, pour l'adapter à la taille des mains du conducteur.

- Faire tourner le dispositif de réglage dans le sens anti-horaire pour diminuer la distance avec le guidon ou dans le sens horaire pour augmenter la distance avec le guidon.
- La distance entre la poignée du guidon et le levier de frein relâché est plus courte lorsque le dispositif de réglage est entièrement tourné dans le sens anti-horaire.

Dispositif de réglage du rapport

Le dispositif de réglage du rapport déplace la tige du maître-cylindre de frein vers la gauche ou la droite par incréments de 1 mm, de 19 mm à 21 mm.

- Faire pivoter le dispositif de réglage du rapport dans la position préférée du conducteur. Le dispositif de réglage du rapport peut être tourné dans le sens horaire ou anti-horaire pour l'ajuster selon les préférences de chacun.
- Un déclic sonore retentit quand le dispositif de réglage du rapport est verrouillé en position.
- La molette de réglage du rapport permet de régler le levier selon trois positions :
- 19 (19 mm) pour un freinage souple avec une course du levier longue
- 20 (20 mm) pour un freinage plus ferme avec une course du levier intermédiaire
- 21 (21 mm) pour un freinage ferme avec une course du levier plus courte.

Dispositifs de réglage du levier d'embrayage

⚠ AVERTISSEMENT

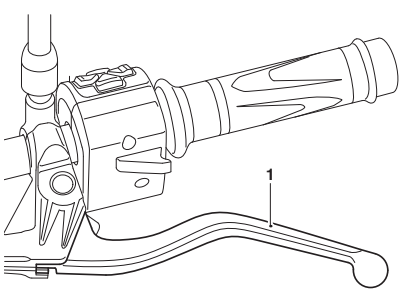
Ne pas essayer de régler les leviers en roulant, car cela peut entraîner une perte de contrôle de la moto.

Après avoir réglé les leviers, conduisez la moto dans un endroit sans circulation pour vous familiariser avec le nouveau réglage.

Ne pas prêter la moto à un autre conducteur, car il pourrait changer les réglages habituels du levier, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Street Triple R

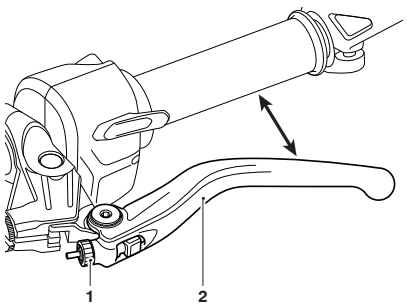
Le levier d'embrayage a une portée fixe. Il n'est pas réglable.



1. **Levier d'embrayage**

Street Triple RS,
Street Triple Moto2™ Edition et
Street Triple 765 RX

Une molette de réglage est prévue sur le levier d'embrayage. La molette de réglage permet de régler la distance entre le guidon et le levier d'embrayage, pour l'adapter à la taille des mains du conducteur.

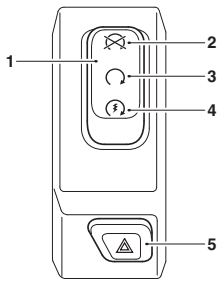


1. **Molette de réglage d'espacement**
2. **Levier d'embrayage**

- Faire tourner le dispositif de réglage dans le sens anti-horaire pour diminuer la distance avec le guidon ou dans le sens horaire pour augmenter la distance avec le guidon.
- La distance entre la poignée du guidon et le levier d'embrayage relâché est plus courte lorsque la molette de réglage est entièrement tournée dans le sens anti-horaire.

Commutateurs au guidon côté droit

Street Triple R



1. **Interrupteur de marche/arrêt du moteur**
2. **Position arrêt (STOP)**
3. **Position marche (RUN)**
4. **Position démarrage (START)**
5. **Bouton des feux de détresse**

Position arrêt (STOP)

La position arrêt (STOP) n'est prévue que pour les cas d'urgence. Dans une situation d'urgence nécessitant l'arrêt du moteur, amener l'interrupteur de marche/arrêt du moteur en position d'arrêt (STOP).

AVIS

Bien que la position STOP de l'interrupteur marche/arrêt du moteur arrête le moteur, cela ne coupe pas tous les circuits électriques, ce qui risque de causer des difficultés de redémarrage du moteur du fait de la décharge de la batterie. Normalement, seul le commutateur d'allumage doit être utilisé pour arrêter le moteur.

Ne laissez pas le commutateur d'allumage en position contact établi (ON) quand le moteur est arrêté, car cela risque d'endommager des composants électriques et de décharger la batterie.

Position marche (RUN)

Outre que le commutateur d'allumage doit être en position contact établi (ON), l'interrupteur de marche/arrêt du moteur doit être en position marche (RUN) pour que le moteur puisse fonctionner.

Position démarrage (START)

La position de démarrage (START) actionne le démarreur électrique. Pour que le démarreur puisse fonctionner, le levier d'embrayage doit être tiré vers le guidon.

AVIS

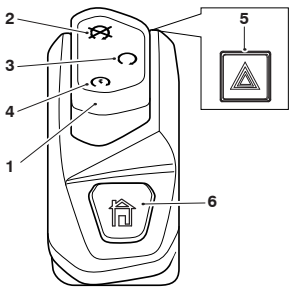
Même si le levier d'embrayage est tiré vers le guidon, le démarreur ne fonctionnera pas si la béquille latérale est abaissée et si une vitesse est enclenchée.

Bouton des feux de détresse

Pour allumer ou éteindre les feux de détresse, appuyer brièvement sur le bouton des feux de détresse.

Il faut que le contact soit établi pour que les feux de détresse fonctionnent, mais ils restent activés si le contact est coupé jusqu'à ce que l'on appuie de nouveau sur le bouton des feux de détresse.

Street Triple RS,
Street Triple Moto2™ Edition et
Street Triple 765 RX



1. **Interrupteur de marche/arrêt du moteur**
2. **Position arrêt (STOP)**
3. **Position marche (RUN)**
4. **Position démarrage (START)**
5. **Bouton des feux de détresse**
6. **Bouton HOME**

Position arrêt (STOP)

La position arrêt (STOP) n'est prévue que pour les cas d'urgence. Dans une situation d'urgence nécessitant l'arrêt du moteur, amener l'interrupteur de marche/arrêt du moteur en position d'arrêt (STOP).

AVIS

Bien que la position STOP de l'interrupteur marche/arrêt du moteur arrête le moteur, cela ne coupe pas tous les circuits électriques, ce qui risque de causer des difficultés de redémarrage du moteur du fait de la décharge de la batterie. Normalement, seul le commutateur d'allumage doit être utilisé pour arrêter le moteur.

Ne laissez pas le commutateur d'allumage en position contact établi (ON) quand le moteur est arrêté, car cela risque d'endommager des composants électriques et de décharger la batterie.

Position marche (RUN)

Outre que le commutateur d'allumage doit être en position contact établi (ON), l'interrupteur de marche/arrêt du moteur doit être en position marche (RUN) pour que le moteur puisse fonctionner.

Position démarrage (START)

La position de démarrage (START) actionne le démarreur électrique. Pour que le démarreur puisse fonctionner, le levier d'embrayage doit être tiré vers le guidon.

AVIS

Même si le levier d'embrayage est tiré vers le guidon, le démarreur ne fonctionnera pas si la béquille latérale est abaissée et si une vitesse est enclenchée.

Bouton des feux de détresse

Pour allumer ou éteindre les feux de détresse, appuyer brièvement sur le bouton des feux de détresse.

Il faut que le contact soit établi pour que les feux de détresse fonctionnent, mais ils restent activés si le contact est coupé jusqu'à ce que l'on appuie de nouveau sur le bouton des feux de détresse.

Bouton ACCUEIL

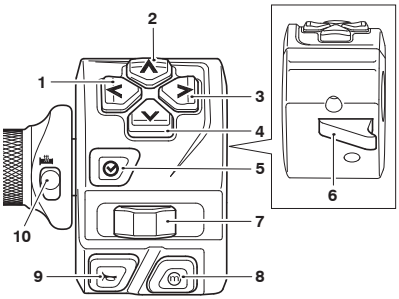
Le bouton ACCUEIL est utilisé pour accéder au menu principal sur le tableau de bord.

Appuyer brièvement sur le bouton ACCUEIL pour choisir entre le menu principal et le tableau de bord.

Tous les messages affichés sur l'écran du tableau de bord doivent être acquittés en appuyant au centre de la manette pour pouvoir utiliser le bouton Accueil.

Commutateurs au guidon côté gauche

Street Triple R



1. **Bouton gauche**
2. **Bouton haut**
3. **Bouton droit**
4. **Bouton bas**
5. **Bouton Select (Sélectionner)**
6. **Bouton du faisceau de route**
7. **Commutateur d'indicateurs de direction**
8. **Bouton MODE**
9. **Bouton d'avertisseur sonore**
10. **Commutateur de poignées chauffantes (selon l'équipement)**

Boutons de navigation

Les boutons de navigation servent à commander les fonctions suivantes du tableau de bord :

- Haut - faire défiler le menu de bas en haut
- Bas - faire défiler le menu de haut en bas
- Gauche - faire défiler le menu vers la gauche
- Droite - faire défiler le menu vers la droite.

Commutateur d'indicateurs de direction

Indicateurs à arrêt manuel

Lorsque le commutateur des indicateurs de direction est poussé à gauche ou à droite et relâché, les indicateurs correspondants clignotent. Pour éteindre les indicateurs de direction, appuyer sur le commutateur et le relâcher en position centrale.

Indicateurs de direction à extinction automatique

Un appui bref sur le commutateur de l'indicateur à gauche ou à droite fera clignoter l'indicateur de direction correspondant trois fois, puis il s'éteindra.

Un appui plus long sur le commutateur de l'indicateur à gauche ou à droite fera clignoter les indicateurs de direction correspondants.

Les indicateurs s'éteignent automatiquement après huit secondes et après avoir parcouru 65 mètres supplémentaires.

Pour désactiver le système d'arrêt automatique des indicateurs de direction, reportez-vous à la section Config. moto dans page 42.

Pour éteindre manuellement les indicateurs de direction, appuyer sur le commutateur de commande et le relâcher en position centrale.

AVIS

Si la moto s'arrête, quelle que soit la raison, les indicateurs de direction clignotent pendant tout le temps ou la distance restante à moins que le conducteur annule cette fonction.

Bouton MODE

Appuyer sur le bouton MODE avant de le relâcher pour afficher le mode de conduite. Appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE pour faire défiler les modes de conduite disponibles (voir page 56).

Bouton d'avertisseur sonore

Contact mis, appuyer sur le bouton de l'avertisseur sonore pour déclencher l'avertisseur sonore.

Bouton du faisceau de route

Lorsque vous appuyez sur le bouton de faisceau de route, le faisceau de route s'allume. Chaque appui sur le bouton intervertira le faisceau de croisement et le faisceau de route.

Le phare s'allume lorsque le contact est établi et que le moteur est en marche. Le phare s'éteint pendant que le bouton de démarrage est enfoncé jusqu'à ce que le moteur démarre.

Il n'y a pas d'interrupteur marche/arrêt d'éclairage sur ce modèle. Le feu de position, le feu arrière et l'éclairage de la plaque d'immatriculation s'allument automatiquement lorsque le contact est établi (ON).

La fonction d'appel de phare n'est pas disponible sur ce modèle.

Commutateur de poignées chauffantes (selon l'équipement)

Les poignées chauffantes ne fonctionnent que pendant la marche du moteur.

Si les poignées chauffantes sont activées, le symbole des poignées chauffantes apparaît dans l'écran et le niveau de chaleur sélectionné est affiché.

Trois niveaux de chaleur existent : faible, intermédiaire et élevé. Il est indiqué par les différentes couleurs du symbole présenté à l'écran.



1. **Symbole de chaleur faible (jaune)**
2. **Symbole de chaleur intermédiaire (orange)**
3. **Symbole de chaleur élevée (rouge)**

Pour une efficacité maximum par temps froid, appuyer une fois sur le commutateur à partir de la position d'arrêt pour obtenir le réglage de chaleur élevée, puis réduire le chauffage en appuyant une nouvelle fois pour obtenir le réglage de chaleur faible une fois que les poignées sont réchauffées.

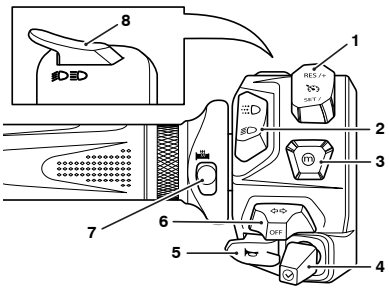
Pour éteindre les poignées chauffantes, appuyer brièvement sur le commutateur jusqu'à ce que le symbole de poignée chauffante disparaisse de l'affichage.

Coupe de la basse tension

Si une basse tension est détectée, le commutateur des poignées chauffantes est éteint. Les poignées chauffantes ne fonctionnent plus avant que la tension n'augmente à un niveau sûr.

Le commutateur n'assure plus l'alimentation automatiquement même si la tension monte jusqu'au niveau de sécurité. Enfoncer à nouveau manuellement le commutateur des poignées chauffante pour activer les poignées chauffantes.

Street Triple RS,
Street Triple Moto2™ Edition et
Street Triple 765 RX



1. **Commutateur de réglage du régulateur de vitesse (selon l'équipement)**
2. **Commutateur des feux de croisement/ feux de jour (DRL) (selon l'équipement)**
3. **Bouton MODE**
4. **Manette**
5. **Bouton d'avertisseur sonore**
6. **Commutateur d'indicateurs de direction**
7. **Commutateur de poignées chauffantes (selon l'équipement)**
8. **Bouton du faisceau de route**

Contacteur de réglage du régulateur de vitesse (selon l'équipement)

Le contacteur de réglage du régulateur de vitesse est à deux voies, sa partie supérieure étant marquée RES/+ et sa partie inférieure marquée SET/-.

Pour plus d'informations sur le fonctionnement du régulateur de vitesse, voir page 122.

Interrupteur des feux de jour (DRL) (selon l'équipement)

Lorsque le contact est établi et que le commutateur des feux est en mode DRL, le témoin de fonctionnement des feux de jour s'allume.

Les feux de jour et les feux de croisement s'actionnent manuellement à l'aide du commutateur des DRL.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas conduire plus que nécessaire avec les feux de jour si la lumière naturelle est insuffisante.

L'utilisation des feux de jour lorsqu'il fait sombre, dans des tunnels ou lorsque la lumière naturelle est insuffisante peut réduire la vision des utilisateurs ou éblouir les usagers.

L'éblouissement des autres usagers de la route ou une vision réduite dans des conditions de faible luminosité ambiante peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

L'utilisation, de jour, des feux de jour (DRL) améliore la visibilité de la moto pour les autres usagers.

Le faisceau de croisement doit être utilisé dans toutes les autres conditions à moins que les conditions routières permettent d'utiliser le faisceau de route.

Bouton MODE

Appuyer sur le bouton MODE avant de le relâcher pour afficher le mode de conduite. Appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE pour faire défiler les modes de conduite disponibles (voir page 93).

Bouton de la manette

La manette sert à commander les fonctions suivantes du tableau de bord :

- Haut - faire défiler le menu de bas en haut
- Bas - faire défiler le menu de haut en bas
- Gauche - faire défiler le menu vers la gauche
- Droite - faire défiler le menu vers la droite
- Centre - appuyer dessus pour confirmer le choix.

Bouton d'avertisseur sonore

Contact mis, appuyer sur le bouton de l'avertisseur sonore pour déclencher l'avertisseur sonore.

Commutateur d'indicateurs de direction

Indicateurs à arrêt manuel

Lorsque le commutateur des indicateurs de direction est poussé à gauche ou à droite et relâché, les indicateurs correspondants clignotent. Pour éteindre les indicateurs de direction, appuyer sur le commutateur et le relâcher en position centrale.

Indicateurs de direction à extinction automatique

Un appui bref sur le commutateur de l'indicateur à gauche ou à droite fera clignoter l'indicateur de direction correspondant trois fois, puis il s'éteindra.

Un appui plus long sur le commutateur de l'indicateur à gauche ou à droite fera clignoter les indicateurs de direction correspondants.

Les indicateurs s'éteignent automatiquement après huit secondes et après avoir parcouru 65 mètres supplémentaires.

Pour désactiver le système d'arrêt automatique des indicateurs de direction, reportez-vous à la section Config. moto dans page 76.

Pour éteindre manuellement les indicateurs de direction, appuyer sur le commutateur de commande et le relâcher en position centrale.

AVIS

Si la moto s'arrête, quelle que soit la raison, les indicateurs de direction clignotent pendant tout le temps ou la distance restante à moins que le conducteur annule cette fonction.

Commutateur de poignées chauffantes (selon l'équipement)

Les poignées chauffantes ne fonctionnent que pendant la marche du moteur.

Si les poignées chauffantes sont activées, le symbole des poignées chauffantes apparaît dans l'écran et le niveau de chaleur sélectionné est affiché.

Trois niveaux de chaleur existent : faible, intermédiaire et élevé. Il est indiqué par les différentes couleurs du symbole présenté à l'écran.



1. **Symbole de chaleur faible (jaune)**
2. **Symbole de chaleur intermédiaire (orange)**
3. **Symbole de chaleur élevée (rouge)**

Pour une efficacité maximum par temps froid, appuyer une fois sur le commutateur à partir de la position d'arrêt pour obtenir le réglage de chaleur élevée, puis réduire le chauffage en appuyant une nouvelle fois pour obtenir le réglage de chaleur faible une fois que les poignées sont réchauffées.

Pour éteindre les poignées chauffantes, appuyer brièvement sur le commutateur jusqu'à ce que le symbole de poignée chauffante disparaisse de l'affichage.

Coupe de la basse tension

Si une basse tension est détectée, le commutateur des poignées chauffantes est éteint. Les poignées chauffantes ne fonctionnent plus avant que la tension n'augmente à un niveau sûr.

Le commutateur n'assure plus l'alimentation automatiquement même si la tension monte jusqu'au niveau de sécurité. Enfoncer à nouveau manuellement le commutateur des poignées chauffante pour activer les poignées chauffantes.

Bouton du faisceau de route

Si le commutateur des feux de jour (DRL) est sur la position faisceau de croisement, le faisceau de route s'allume lorsque le bouton Faisceau de route est actionné. Chaque appui sur le bouton intervertira le faisceau de croisement et le faisceau de route.

Si le commutateur DRL est en position feux de jour, appuyer sur le bouton faisceau de route et le maintenir enfoncé pour allumer le faisceau de route. Il reste allumé tant que la pression est maintenue sur le bouton, et s'éteint dès qu'il est relâché.

Il n'y a pas d'interrupteur marche/arrêt d'éclairage sur ce modèle. Le feu arrière et l'éclairage de plaque d'immatriculation s'allument automatiquement lorsque le contact est établi.

La fonction d'appel de phare n'est pas disponible sur ce modèle.

Carburant



La qualité du carburant requise pour la moto est indiquée dans la section Spécifications correspondante. Toujours veiller à utiliser un carburant de la qualité prescrite pour remplir le réservoir.

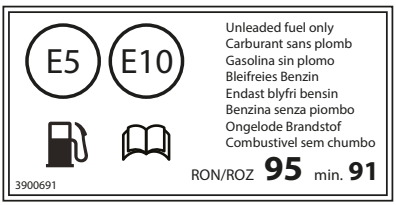
Les motos Triumph sont conçues pour utiliser du carburant sans plomb et offrirent les meilleures performances si ce type de carburant est utilisé.

La qualité du carburant correspond à l'indice d'octane recherche (RON) ou à l'indice d'octane moteur (MON), ou encore à l'indice d'octane (CLC) ou à l'indice d'octane AKI (R+M)/2.

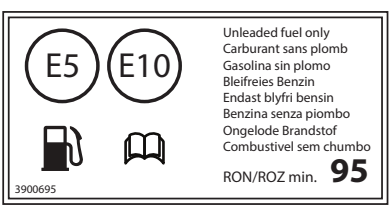
En Amérique du Nord, la réglementation fédérale exige que les pompes délivrant de l'essence sans plomb portent la mention « UNLEADED » et que l'indice d'octane CLC ou AKI soit également affiché. Ces indices correspondent à une moyenne des indices RON et MON.

Éthanol

En Europe, les motos Triumph sont compatibles avec les carburant sans plomb à l'éthanol E5 et E10 (5 % et 10 % d'éthanol).



Étiquette Qualité du carburant 91 RON illustrée



Étiquette Qualité du carburant 95 RON illustrée

Sur tous les autres marchés, il est possible d'utiliser du carburant à l'éthanol jusqu'à E25 (25 % d'éthanol).

Étalonnage du moteur

Dans certains cas, l'étalonnage du moteur peut être nécessaire. Cette action doit être effectuée par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

AVIS

La moto peut être définitivement endommagée si elle est utilisée avec une qualité de carburant inappropriée ou un mauvais étalonnage du moteur.

Veiller à toujours utiliser du carburant de bonne qualité.

Les dommages causés par l'utilisation d'un carburant ou un étalonnage du moteur incorrect ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et ne sont donc pas couverts par la garantie.

AVIS

Dans de nombreux pays, le système d'échappement de ce modèle est équipé d'un convertisseur catalytique pour contribuer à réduire les émissions polluantes des gaz d'échappement.

L'emploi de carburant au plomb endommagera le convertisseur catalytique. Par ailleurs, le convertisseur catalytique peut subir des dégâts irréparables si la moto tombe en panne de carburant ou si le niveau de carburant tombe très bas.

Toujours vérifier que le carburant est suffisant pour le voyage prévu.

AVIS

L'utilisation d'essence au plomb est illégale dans certains pays, états ou territoires.

AVIS

En cas de détonation (cognement ou cliquetis) à régime stabilisé en charge normale, utiliser une essence de marque différente ou d'un indice d'octane supérieur.

Essence oxygénée

Pour respecter les normes antipollution, certaines régions des USA utilisent de l'essence oxygénée qui contribue à réduire les émissions toxiques. Ces essences sont un mélange d'essence conventionnelle et d'un autre composant, comme l'alcool. Ce modèle Triumph délivre des performances optimales en utilisant de l'essence sans plomb. Toutefois, les informations suivantes doivent être utilisées comme guide en cas d'utilisation des carburants oxygénés.

Éthanol

Le carburant à l'éthanol est un mélange de 10 % d'éthanol et de 90 % d'essence et est souvent commercialisé sous les appellations "gasohol", "Ethanol enhanced" (amélioré à l'éthanol), ou "contains ethanol" (contient de l'éthanol). Ce type de carburant peut être utilisé dans votre moto Triumph.

MTBE (éther méthyltertiobutylique)

L'utilisation d'essence contenant jusqu'à 15 % de MTBE (éther méthyltertiobutylique) est permise dans cette moto Triumph.

Méthanol

Les carburants contenant du méthanol ne doivent pas être utilisés car le contact avec le méthanol peut endommager les composants du circuit d'alimentation.

AVIS

En raison de la volatilité généralement plus élevée des carburants oxygénés, le démarrage, les reprises du moteur et la consommation de carburant pourront être affectés défavorablement par leur utilisation. En cas de difficulté de ce type, utiliser de l'essence sans plomb normale.

Ravitaillement

⚠ AVERTISSEMENT

Pour contribuer à réduire les dangers liés au ravitaillement en carburant, observez toujours les consignes de sécurité suivantes concernant le carburant :

- L'essence (carburant) est très inflammable et peut être explosive dans certaines conditions. Pour le ravitaillement, coupez toujours le contact (OFF).

- Ne fumez pas.

- N'utilisez pas de téléphone portable.

- Vérifier que la zone de ravitaillement est bien aérée et exempte de toute source de flamme ou d'étincelles. Cela inclut tout appareil doté d'une veilleuse.

- Rester attentif et vigilant pendant le ravitaillement.

- Ne remplissez jamais le réservoir au point que le carburant remonte dans le goulot de remplissage. La chaleur due à la lumière solaire ou à d'autres sources peut faire dilater le carburant et le faire déborder, ce qui créerait un risque d'incendie.

- Après le ravitaillement, vérifiez toujours que le bouchon de réservoir est bien fermé.

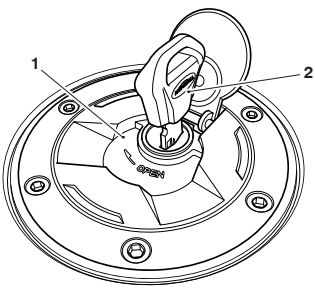
- Comme l'essence (carburant) est très inflammable, tout écoulement ou fuite de carburant, ou toute négligence des consignes de sécurité ci-dessus entraîne un risque d'incendie pouvant causer des dégâts matériels ou des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

Évitez de remplir le réservoir sous la pluie ou en atmosphère poussiéreuse où les matières contenues dans l'air peuvent contaminer le carburant.

Du carburant contaminé peut endommager les composants du circuit d'alimentation.

Bouchon de réservoir de carburant



1. **Bouchon de réservoir de carburant**
2. **Légende**

Pour ouvrir le bouchon de réservoir de carburant, soulevez le cache qui masque la serrure. Introduire la clé dans la serrure et la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.

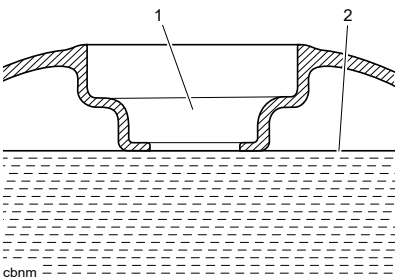
Pour fermer et verrouiller le bouchon, appuyez dessus pour l'abaisser en place avec la clé dans la serrure jusqu'à ce que le verrou s'enclenche. Retirez la clé et fermez le cache du trou de serrure.

AVIS

Le fait de fermer le bouchon de réservoir de carburant lorsque la clé n'est pas insérée dans la serrure endommage le bouchon, le réservoir et le mécanisme de serrure.

Remplissage du réservoir de carburant

Remplissez le réservoir de carburant lentement pour éviter un débordement. Ne remplissez pas le réservoir au-dessus de la base du goulot de remplissage. Vous maintiendrez ainsi un espace vide suffisant pour permettre au carburant de se dilater sous l'effet de la chaleur du moteur ou de la lumière solaire directe.



1. **Goulot de remplissage de carburant**
2. **Niveau maximum de carburant**

Après le ravitaillement, toujours s'assurer que le bouchon de réservoir de carburant est bien fermé.

Régulateur de vitesse (selon l'équipement)

Street Triple RS,
Street Triple Moto2™ Edition et
Street Triple 765 RX

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez le régulateur de vitesse que lorsque vous pouvez rouler en toute sécurité à vitesse constante.

Ne pas utiliser le régulateur de vitesse lorsque la circulation est dense ni sur routes très sinueuses ou glissantes.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Cette moto doit être conduite dans le respect des limitations de vitesse en vigueur sur la route utilisée.

La conduite d'une moto à grande vitesse peut être dangereuse car le temps de réaction à un danger diminue considérablement avec l'augmentation de la vitesse.

Toujours réduire la vitesse dans les conditions de conduite pouvant être dangereuses, comme en cas de mauvais temps ou de circulation dense.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne conduire cette moto à grande vitesse que dans le cadre de courses sur routes fermées ou sur circuits fermés.

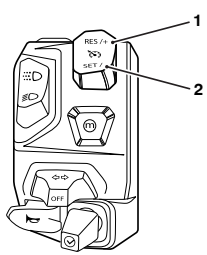
La conduite à grande vitesse ne doit être tentée que par les conducteurs qui ont appris les techniques nécessaires pour la conduite rapide et connaissent bien les caractéristiques de la moto dans toutes les conditions.

L'utilisation à grande vitesse dans toutes les autres circonstances est dangereuse et peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

Le régulateur de vitesse ne fonctionne pas s'il y a un dysfonctionnement dans l'ABS, et le témoin ABS est allumé.

Les boutons du régulateur de vitesse sont situés sur le boîtier de commutateurs gauche et n'exigent qu'un léger mouvement du conducteur.



1. **Bouton RES/+ de régulateur de vitesse**
2. **Bouton SET/- de régulateur de vitesse**

Le régulateur de vitesse peut être mis en marche ou arrêté à tout moment, mais il ne peut pas être activé tant que toutes les conditions décrites dans page 123 n'ont pas été remplies.

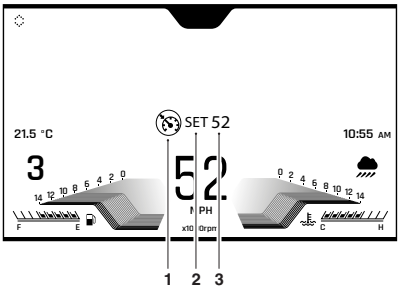
Activation du régulateur de vitesse

Pour mettre le régulateur de vitesse en marche, appuyez sur le bouton SET/-. Le symbole du régulateur de vitesse s'affiche dans l'écran d'affichage. La vitesse de croisière programmée sera affichée sous la forme « -- » indiquant qu'aucune vitesse n'a encore été réglée.

Pour que le régulateur de vitesse puisse être activé, les conditions suivantes doivent être remplies :

- La moto doit rouler à une vitesse comprise entre 46 et 160 km/h.
- La moto est en 3ème vitesse ou une vitesse supérieure.
- Une fois ces conditions remplies, appuyez sur le bouton SET/- pour activer le régulateur de vitesse. Le symbole du régulateur de vitesse s'affiche en vert dans l'écran TFT pour indiquer que le régulateur de vitesse est maintenant actif.

Le mot SET (programmé) s'affiche à côté du symbole du régulateur de vitesse. La vitesse programmée pour le régulateur de vitesse sera affichée et le témoin du régulateur de vitesse sera allumé dans le compte-tours indiquant que le régulateur de vitesse est actif.



1. **Symbole du régulateur de vitesse**
2. **Indicateur de croisière programmée**
3. **Vitesse de croisière programmée**

Le système de régulateur de vitesse conserve la vitesse programmée jusqu'à ce que :

- La vitesse programmée soit ajustée comme décrit dans page 124.
- Le régulateur de vitesse soit désactivé comme décrit dans page 124.

Ajustement de la vitesse programmée avec le régulateur de vitesse

Pour ajuster la vitesse programmée avec le régulateur de vitesse, appuyez brièvement sur :

- Le bouton RES/+ pour augmenter la vitesse
- Le bouton SET/- pour réduire la vitesse.

Chaque pression sur les boutons ajuste la vitesse de 1 km/h. Si vous maintenez la pression sur le bouton, la vitesse augmente ou diminue continuellement d'une unité à la fois.

Arrêter d'appuyer sur le bouton lorsque la vitesse voulue est affichée sur l'écran.

AVIS

La vitesse programmée dans le régulateur de vitesse clignote jusqu'à ce que la nouvelle vitesse programmée soit atteinte.

Dans une côte raide où le régulateur de vitesse ne parvient pas à maintenir la vitesse programmée, l'affichage de la vitesse programmée clignote jusqu'à ce que la moto ait de nouveau atteint la vitesse.

Un autre moyen d'augmenter la vitesse dans le régulateur de vitesse consiste à accélérer jusqu'à la vitesse voulue avec la poignée d'accélérateur puis d'appuyer sur le bouton SET/-.

Désactivation du régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse peut être désactivé par l'une des méthodes suivantes :

- Tourner la poignée d'accélérateur à fond en avant.
- Tirer le levier d'embrayage.
- Actionner le frein avant ou arrière.
- Augmenter la vitesse au moyen de la poignée d'accélérateur pendant plus de 60 secondes.

À la désactivation, le témoin du régulateur de vitesse s'éteint dans le compte-tours mais l'indicateur SET et la vitesse programmée sont encore visibles dans l'écran d'affichage, indiquant que la vitesse programmée a été enregistrée.

La vitesse programmée du régulateur de vitesse peut être reprise comme décrit dans page 125, étant donné que le régulateur de vitesse n'a pas été désactivé en coupant le contact.

Reprise de la vitesse programmée du régulateur de vitesse

⚠ AVERTISSEMENT

En rétablissant le régulateur de vitesse, assurez-vous toujours que les conditions de circulation conviennent à la vitesse programmée.

L'utilisation du régulateur de vitesse en cas de circulation dense, sur des routes avec des virages serrés/aveugles ou glissantes est dangereuse.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entrainer une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Le régulateur de vitesse est désactivé si l'une des actions suivantes a été effectuée :

- Tourner la poignée d'accélérateur à fond en avant.
- Tirer le levier d'embrayage.
- Actionner le frein avant ou arrière.
- Augmenter la vitesse au moyen de la poignée d'accélérateur pendant plus de 60 secondes.

La vitesse programmée du régulateur de vitesse peut être reprise en appuyant brièvement sur le bouton RES/+ étant donné qu'une vitesse programmée a été mémorisée.

La moto doit rouler à une vitesse comprise entre 46 et 160 km/h et se trouver en 3^{e} vitesse ou supérieure.

Une vitesse programmée mémorisée est indiquée par le mot SET à côté du symbole du régulateur de vitesse dans l'écran d'affichage.

La vitesse programmée reste mémorisée dans le régulateur de vitesse jusqu'à ce que le contact soit coupé.

AVIS

La vitesse programmée dans le régulateur de vitesse clignote jusqu'à ce que la vitesse programmée reprise soit atteinte.

TC (antipatinage)

⚠ AVERTISSEMENT

Les systèmes d'antipatinage et d'antipatinage de virage optimisé ne remplacent pas une conduite appropriée aux conditions routières et météorologiques. Les systèmes ne peuvent pas empêcher la perte de traction due à une vitesse excessive à l'entrée des virages, une accélération à angle d'inclinaison prononcé et un freinage.

L'antipatinage et l'antipatinage de virage optimisé ne peuvent pas empêcher la roue avant de déraper.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

L'antipatinage ne fonctionne pas en cas de dysfonctionnement de l'ABS. Les témoins d'ABS, d'antipatinage et d'anomalie (MIL) s'allument.

Le système d'antipatinage aide à maintenir la traction en cas d'accélération sur chaussée mouillée/glissante. Si les capteurs détectent que la roue arrière perd de l'adhérence (patine), le système antipatinage intervient et agit sur la puissance du moteur jusqu'à ce que la motricité de la roue arrière soit rétablie.

Le témoin lumineux d'antipatinage clignote pendant l'intervention et le conducteur peut remarquer un changement du bruit du moteur.

Antipatinage de virage optimisé (OCTC)

Le système d'antipatinage de virage optimisé est conçu pour accroître le contrôle du conducteur si l'antipatinage (TC) s'active tandis que la moto s'incline dans un virage.

Le système surveille en permanence l'angle d'inclinaison de la moto et adapte le niveau d'intervention de l'antipatinage pour conserver une traction de roue arrière pendant le virage.

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'antipatinage (TC) ne fonctionne pas, accélérer et virer avec prudence sur routes mouillées/glissantes pour éviter de faire patiner la roue arrière.

En cas de panne, le témoin TC désactivé peut être accompagné d'un témoin d'anomalie du système de gestion du moteur et/ou du témoin d'ABS.

Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec les témoins mentionnés précédemment allumés. Contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Les fortes accélérations et les virages peuvent faire patiner la roue arrière, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le système d'antipatinage de virage optimisé (OCTC) présente un défaut, le témoin de TC désactivé s'allume et un message apparaît sur l'affichage.

Le TC continue de fonctionner mais sans la fonction de virage optimisé, sous réserve que :

- Il n'y ait pas d'autre défaut dans le système TC.

- Le système TC n'ait PAS été désactivé par le conducteur (voir Configuration de la moto dans page 77 ou Configuration du mode de conduite dans page 74 pour les modèles Street Triple RS, Street Triple Moto2™ Edition et Street Triple 765 RX, ou dans page 42 ou page 40 pour les modèles Street Triple R).

Accélérer et virer avec prudence sur routes mouillées/glissantes pour éviter de faire patiner la roue arrière.

En cas de panne, le témoin TC désactivé peut être accompagné d'un témoin d'anomalie du système de gestion du moteur et/ou du témoin d'ABS.

Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire si les témoins susmentionnés sont allumés. Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Les fortes accélérations et les virages peuvent faire patiner la roue arrière, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

L'antipatinage de virage optimisé ne fonctionne pas forcément en cas de dysfonctionnement de l'ABS. Les témoins d'ABS, de TC et d'anomalie (MIL) s'allument.

Pour plus d'informations sur le fonctionnement du témoin lumineux de TC désactivé et ses messages d'avertissement des instruments associés, voir page 67.

Réglages de l'antipatinage

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas essayer de régler les paramètres de l'antipatinage pendant que la moto est en mouvement.

Le réglage des paramètres de l'antipatinage pendant la conduite de la moto est dangereux.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'antipatinage est désactivé, la moto se comportera de manière normale mais sans antipatinage.

Une accélération trop forte sur une chaussée mouillée/glissante alors que l'antipatinage est désactivé peut faire patiner la roue arrière.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

L'antipatinage peut être réglé comme décrit dans page 93 pour les modèles Street Triple RS, Street Triple Moto2™ Edition et Street Triple 765 RX, ou dans page 55 pour les modèles Street Triple R.

Lorsque l'antipatinage est désactivé, le témoin d'avertissement TC désactivé s'allume (voir page 70 ou page 67 pour les modèles Street Triple RS, Street Triple Moto2™ Edition et Street Triple 765 RX, ou bien page 36 ou page 35 pour les modèles Street Triple R).

L'antipatinage s'active automatiquement après avoir coupé le contact, puis l'avoir remis.

Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement)



⚠ AVERTISSEMENT

Malgré la présence du système de contrôle de pression des pneus (TPMS), il est toujours nécessaire de vérifier quotidiennement la pression des pneus.

Le TPMS ne doit pas être utilisé comme manomètre pour pneus lors du réglage de la pression des pneus.

Pour obtenir des valeurs correctes, vérifiez toujours la pression des pneus lorsqu'ils sont froids, à l'aide d'un manomètre pour pneus précis.

L'utilisation du système TPMS pour régler la pression de gonflage des pneus peut générer une pression des pneus incorrecte, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

Le système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) est disponible en option accessoire et doit être installé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

L'affichage du TPMS sur le tableau de bord n'est activé que lorsque le système a été monté.

Des capteurs de pression des pneus sont montés sur les roues avant et arrière. Ces capteurs mesurent la pression d'air à l'intérieur du pneu et la transmettent au tableau de bord. Ces capteurs ne transmettent les données que lorsque la moto roule à plus de 20 km/h. Deux tirets sont visibles dans la zone d'affichage jusqu'à ce que le signal de pression des pneus soit reçu.

Une étiquette adhésive est fixée à la jante pour indiquer la position du capteur de pression du pneu, qui est près de la valve.

Témoin de basse pression de pneu (motos avec TPMS)

⚠ AVERTISSEMENT

Arrêter la moto si le témoin de pression des pneus s'allume.

Ne pas conduire la moto tant que les pneus n'ont pas été vérifiés et que leur pression n'est pas à la valeur recommandée à froid.

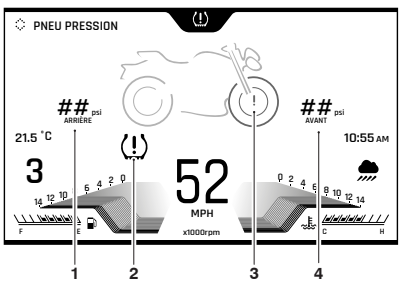
Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.



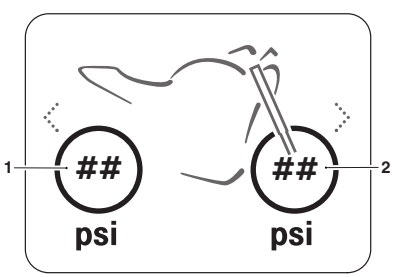
Le témoin de pression des pneus fonctionne avec le système de contrôle de pression des pneus (voir page 128).

Le témoin ne s'allume que si la pression du pneu avant ou arrière est inférieure à la valeur recommandée. Il ne s'allume pas si le pneu est surgonflé.

Lorsque le témoin est allumé, l'écran Pression des pneus indique le pneu dégonflé. Il indique également la pression des pneus.



1. **Indicateur de la pression des pneus arrière**
2. **Témoin TPMS**
3. **Avertissement de basse pression du pneu avant illustré**
4. **Indicateur de la pression des pneus avant**



1. **Indicateur de la pression des pneus arrière**
2. **Indicateur de la pression des pneus avant**

La pression des pneus à laquelle le témoin s'allume est compensée pour une température de 20 °C, mais l'affichage de pression numérique correspondant ne l'est pas (voir page 217). Même si la valeur numérique affichée paraît être la pression standard pour le pneu, ou proche de celle-ci, lorsque le témoin est allumé, une basse pression de pneu est indiquée et la cause en est probablement une crevaison.

Pressions de gonflage des pneus

⚠ AVERTISSEMENT

Le système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) ne doit pas être utilisé comme manomètre pour pneus pour corriger la pression de gonflage des pneus.

Pour obtenir des valeurs correctes, vérifiez toujours la pression des pneus lorsqu'ils sont froids, à l'aide d'un manomètre pour pneus précis.

L'utilisation du système TPMS pour régler la pression de gonflage des pneus peut générer une pression des pneus incorrecte, provoquant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

Ne pas utiliser de liquide anticrevaison ni d'autre produit susceptible d'obstruer le passage de l'air aux orifices du capteur TPMS. Toute obstruction de l'orifice de pression d'air du capteur TPMS pendant le fonctionnement bouchera le capteur qui subira alors des dommages irréparables.

Les dommages produits par l'utilisation d'un liquide anticrevaison ou un entretien incorrect ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et ne sont donc pas couverts par la garantie.

Toujours faire monter les pneus par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé. Il est important de l'informer que des capteurs de pression des pneus sont montés sur les roues avant qu'il ne démonte les pneus.

AVIS

Une étiquette adhésive fixée sur la jante indique la position du capteur de pression du pneu.

En remplaçant les pneus, procéder avec précaution pour ne pas endommager les capteurs de pression des pneus.

Toujours faire monter les pneus par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé. Il est important de l'informer que des capteurs de pression des pneus sont montés sur les roues avant qu'il ne démonte les pneus.

La pression des pneus indiquée sur le tableau de bord est la pression réelle des pneus au moment où l'affichage est sélectionné. Elle peut différer de la pression de gonflage des pneus à froid car les pneus s'échauffent en roulant, ce qui fait dilater l'air à l'intérieur et augmenter la pression. Les pressions de gonflage à froid spécifiées par Triumph en tiennent compte.

La pression des pneus doit toujours être réglée lorsqu'ils sont froids, à l'aide d'un manomètre pour pneus précis. L'affichage de la pression des pneus sur le tableau de bord ne doit pas être utilisé lors du réglage de la pression des pneus. Pour connaître les pressions de pneu recommandées, voir la section Spécifications.

Piles des capteurs de pression des pneus

Lorsque la tension de la pile d'un capteur de pression est basse, un message s'affiche dans l'écran du tableau de bord et le symbole TPMS ou un message indique le capteur concerné.

Si les piles sont complètement déchargées, seuls des tirets sont visibles dans l'écran du tableau de bord, le témoin de TPMS rouge est allumé et le symbole TPMS clignote en continu.

Contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé, pour remplacer le capteur et de noter le nouveau numéro de série dans les espaces prévus dans le Manuel du propriétaire de la moto.

Si le symbole TPMS clignote en continu ou le témoin du TPMS reste allumé lorsque le contact est mis, il y a un défaut dans le système TPMS. Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Numéro de série du capteur de pression du pneu

Le numéro de série du capteur de pression du pneu est imprimé sur une étiquette posée sur le capteur. Ce numéro peut être requis pour l'entretien ou le diagnostic.

Lorsque le système de contrôle de la pression des pneus est installé sur la moto, veiller à noter les numéros de série des capteurs de pression des pneus avant et arrière dans les espaces prévus dans le Manuel du propriétaire.

Pneus de rechange

Lors du remplacement des pneus, signaler que les jantes sont équipées de capteurs de pression des pneus et toujours confier cette opération à une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Béquille latérale

⚠ AVERTISSEMENT

La moto est munie d'un système de verrouillage de sécurité empêchant de la conduire lorsque la béquille latérale est abaissée.

Ne jamais essayer de rouler avec la béquille latérale abaissée et ne jamais interférer avec le mécanisme de verrouillage car cela génère des conditions de conduite dangereuses.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

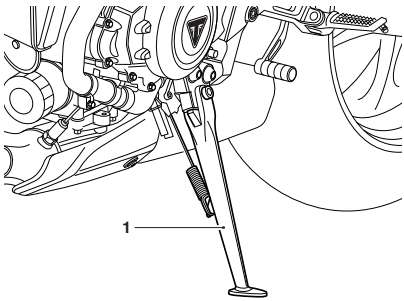
⚠ ATTENTION

Ne pas se pencher, s'asseoir ou monter sur la moto lorsque celle-ci est appuyée sur la béquille latérale.

Cela peut entraîner la chute de la moto ou endommager gravement la béquille latérale ou le cadre de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures légères à modérées.

La moto est équipée d'une béquille latérale sur laquelle elle peut être parquée.



1. **Béquille latérale**

En utilisant la béquille latérale, tourner toujours le guidon à fond à gauche et laisser la moto en première vitesse.

Chaque fois que vous utilisez la béquille latérale avant de prendre la route, vérifiez toujours que cette béquille est bien relevée après vous être assis sur la moto.

Pour les instructions sur la sécurité du stationnement, se reporter à la section Conduite de la moto.

Selles

Entretien de la selle

Pour avoir des informations sur le nettoyage de la selle, voir page 246.

Selle - Dépose

⚠ AVERTISSEMENT

La moto doit être stabilisée et correctement soutenue.

Ne pas soutenir la moto sur un composant auxiliaire, le système d'échappement ou toute autre pièce non structurelle du cadre de la moto.

Une moto correctement soutenue évite les chutes.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

Pour éviter d'endommager les selles ou le dessus des selles, attention à ne pas les laisser tomber.

Ne pas appuyer les selles contre la moto ou contre une surface qui pourrait endommager les selles ou le dessus des selles. Placer les selles, dessus vers le haut, sur une surface plane et propre recouverte d'un chiffon doux.

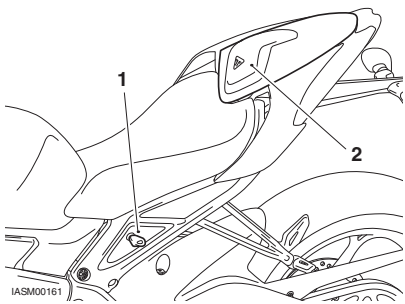
Ne placer sur les selles aucun article qui pourrait endommager ou tacher le dessus des selles.

AVIS

Si la selle passager ou le dosseret de selle est installé, il faut commencer par le déposer avant de déposer la selle conducteur.

Selle pour passager/Dosseret de selle

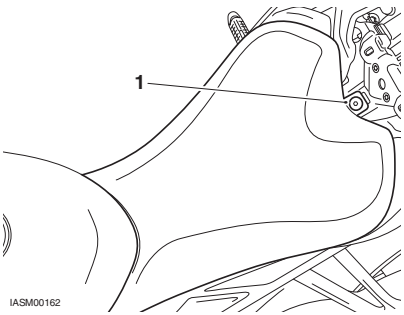
- Introduire la clé de contact dans le verrou de selle et la tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre tout en appuyant vers le bas sur l'avant de la selle. Cela permettra de libérer la selle du passager de son verrou et de la faire coulisser en avant pour la retirer de la moto



1. **Verrou de selle**
2. **Selle pour passager en illustration**

Selle du conducteur

- Déposer la selle pour passager/le dosseret de selle comme décrit ci-dessus.
- Déposer la fixation située à l'arrière de la selle.
- Soulever la selle par l'arrière et la glisser vers l'arrière pour la déposer complètement de la moto.



1. **Fixation**

Selle - Pose

⚠ AVERTISSEMENT

La moto doit être stabilisée et correctement soutenue.

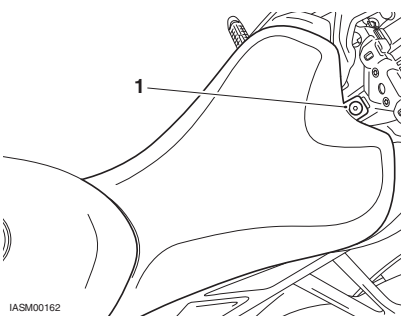
Ne pas soutenir la moto sur un composant auxiliaire, le système d'échappement ou toute autre pièce non structurelle du cadre de la moto.

Une moto correctement soutenue évite les chutes.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Selle du conducteur

- Engager la languette de la selle sous le réservoir de carburant.
- Abaisser l'arrière de la selle en s'assurant que ses crochets sont placés dans les fentes sur le pont de selle.
- Poser la fixation à l'arrière de la selle et serrer à 3 Nm.



1. **Fixation**

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais conduire la moto si les fixations sont desserrées ou déposées, car la selle du conducteur ne serait pas sûre et pourrait bouger.

La selle conducteur n'est retenue et supportée correctement qu'une fois les fixations correctement serrées.

Une selle lâche ou détachée peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

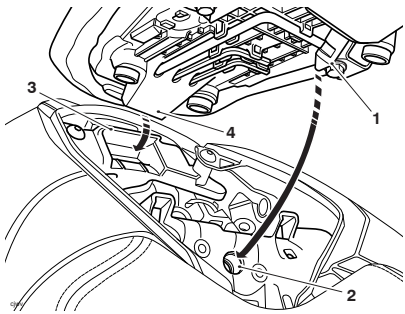
- Saisir la selle et la tirer fermement vers le haut pour s'assurer qu'elle est solidement fixée.
- Poser la selle pour passager/le dosseret de selle comme décrit ci-dessous.

Selle pour passager/Dosseret de selle

- Engager la languette de selle dans le pont de selle arrière.
- Aligner l'ergot de positionnement sur la serrure et l'enfoncer pour engager le verrou de selle.

AVIS

Un déclic sonore se fait entendre lorsque la selle est complètement engagée dans son verrou.



1. **Ergot de positionnement**
2. **Verrouiller**
3. **Pont de selle arrière**
4. **Languette**

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais conduire la moto alors que la selle du passager est desserrée ou déposée.

Pour éviter que la selle ne se détache pendant la conduite, la saisir après chaque remise en place et la tirer fermement vers le haut.

Si la selle n'est pas correctement fixée, elle se dégagera du verrou. Une selle lâche ou détachée peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Saisir la selle et la tirer fermement vers le haut pour s'assurer qu'elle est solidement fixée.

Manuel du propriétaire et trousse à outils

Manuel du propriétaire/Guide de démarrage rapide

Le Manuel du propriétaire ou le Guide de démarrage rapide est fourni avec la moto.

Trousse à outils

La trousse à outils est située sur le dessous de la selle passager.

La trousse à outils contient :

- Tournevis
- Clé Allen de 3 mm
- Clé Allen de 4 mm
- Clé Allen de 5 mm
- Outil de réglage de fourche avant.

Prise USB

⚠ DANGER

Ne pas utiliser de téléphone portable et ne régler aucun appareil GPS lorsque la moto est en mouvement.

Les appels téléphoniques, les SMS ou toute tentative d'utilisation d'un appareil mobile à quelque fin que ce soit pendant la conduite de la moto sont dangereux.

Le non-respect des conseils ci-dessus entraînera des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Les prises USB ne sont pas étanche à moins qu'un cache étanche ne soit installé. Ne pas connecter d'appareils électroniques lorsqu'il pleut.

La pénétration d'eau dans une prise USB peut entraîner un problème électrique et causer des dommages à la moto, ce qui peut affecter la maniabilité, la stabilité ou d'autres aspects du fonctionnement de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

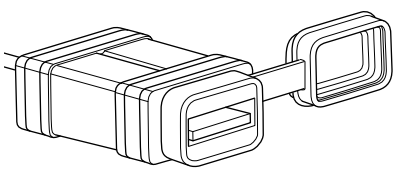
AVIS

Assurez-vous que tous les dispositifs électroniques et les câbles sont correctement fixés sous la selle lors de la conduite.

Assurez-vous qu'il y a suffisamment d'espace entourant les appareils électroniques pour que la selle puisse se fermer sans provoquer de dommages sur l'appareil électronique ou la moto.

AVIS

Ne pas laisser le commutateur d'allumage en position contact établi (ON) quand le moteur est arrêté, car cela risque de décharger la batterie.



Prise USB

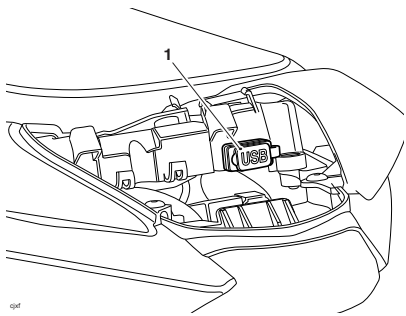
Une prise USB permet une connexion USB 5 V pour le chargement d'appareils électroniques tels que des téléphones mobiles, des caméras et des appareils GPS. Des charges jusqu'à 2 A peuvent être connectées à la prise USB.

AVIS

La prise USB ne peut pas être utilisée pour charger la batterie de la moto.

Pour accéder à la prise USB :

- Déposer la selle du passager ou le dosseret de selle (voir page 134).
- La prise USB se trouve sur le côté droit, à côté du verrou de selle.



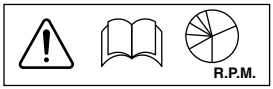
1. Prise USB

- Déposer le chapeau.
- Brancher le câble d'adaptateur USB dans la prise.

AVIS

Les câbles d'adaptateur ne sont pas fournis avec la moto.

Rodage



Le rodage est le nom donné au processus qui a lieu pendant les premières heures de fonctionnement d'un véhicule neuf.

En particulier, le frottement intérieur dans le moteur est plus élevé quand les composants sont neufs. Par la suite, lorsque le fonctionnement du moteur a fait 'roder' les pièces, ce frottement interne est considérablement réduit.

Une période de rodage prudent assurera des émissions à l'échappement plus basses et optimisera les performances, l'économie de carburant et la longévité du moteur et des autres composants de la moto.

Pendant les 1 000 premiers kilomètres :

- N'utilisez pas l'accélération maximale.
- Évitez constamment les hauts régimes moteur.
- Évitez de rouler à un régime moteur constant, qu'il soit élevé ou bas, pendant une durée prolongée.
- Évitez les démarrages et arrêts brutaux et les accélérations rapides, sauf en cas d'urgence.
- Ne roulez pas à des vitesses supérieures aux ¾ du régime moteur maximum.

De 1 000 à 1 500 kilomètres :

- Le régime moteur peut être augmenté progressivement jusqu'à la limite de régime moteur maximum pendant de courtes durées.

Pendant et après le rodage :

- Ne faites pas tourner le moteur à un régime excessif à froid.
- Ne laissez pas peiner le moteur. Rétrogradez toujours avant que le moteur commence à forcer.
- N'utilisez pas des régimes inutilement élevés. Le passage au rapport supérieur contribue à réduire la consommation de carburant et le bruit, et à protéger l'environnement.

Contrôles de sécurité quotidiens



⚠ AVERTISSEMENT

Toujours effectuer les contrôles de sécurité quotidiens avant chaque utilisation de la moto.

L'omission des contrôles de sécurité quotidiens ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des dommages à la moto ou des blessures graves, voire mortelles.

Procéder aux contrôles suivants chaque jour avant de démarrer. Le temps qu'ils demandent est minime, mais ces contrôles contribueront à la sécurité et à la fiabilité.

Si des anomalies sont constatées pendant ces contrôles, se reporter à la section Entretien et réglage ou confier la moto à une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé, pour qu'elle prenne les mesures nécessaires pour remettre la moto en bon état de marche.

Contrôle :

Carburant : Quantité suffisante dans le réservoir, absence de fuites (page 118).

Huile moteur : Niveau correct sur la jauge. Ajouter de l'huile de la spécification correcte selon le besoin. Absence de fuites au moteur ou au refroidisseur d'huile (page 172).

Chaîne de transmission : Réglage correct (page 185).

Pneus/roues : Pressions de gonflage correctes (à froid). Profondeur/usure des dessins de la bande de roulement, dégâts de pneu/roue, perforations, etc. (page 217).

Écrous, boulons, fixations : Contrôle visuel du serrage/fixation correct de tous les composants de direction et de suspension, des essieux et de toutes les commandes. Vérifier partout s'il n'y a pas de fixations desserrées/endommagées.

Action de la direction : Action douce, mais pas de jeu d'une butée à l'autre. Aucun coincement des câbles de commande (page 203).

Freins : Tirer le levier de frein et appuyer sur la pédale de frein pour vérifier que la résistance est correcte. Vérifiez le levier et/ou la pédale si sa course est excessive avant le début de la résistance, ou si la sensation à l'une ou l'autre commande est spongieuse (page 191).

Plaquettes de frein avant : Vérifier que la quantité appropriée de matériau de friction reste sur toutes les plaquettes de frein (page 191).

Niveaux de liquide de freins : Pas de fuite de liquide de freins. Le niveau de liquide de freins doit être situé entre les repères MAX et MIN dans les deux réservoirs (page 195).

Fourche avant : Action douce. Pas de fuites aux joints de fourche (page 211).

Accélérateur : Vérifiez que la poignée d'accélérateur retourne à la position de ralenti sans coincement (page 104).

Embrayage : Souplesse de fonctionnement et jeu correct du câble (page 182).

Liquide de refroidissement : Pas de fuite de liquide de refroidissement. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement dans le vase d'expansion (moteur froid) (page 178).

Équipement électrique : Fonctionnement correct de tous les feux et de l'avertisseur sonore (page 234).

Arrêt du moteur : L'interrupteur d'arrêt arrête le moteur (page 144).

Béquille : Retour à la position de relevage complet par la tension des ressorts. Ressorts de rappel pas affaiblis ni endommagés (page 133).

Page réservée

Table des matières

Arrêt du moteur 144
Démarrage du moteur 145
Mise en route 146
Changements de vitesses 147
Assistance au changement de vitesse Triumph (TSA) (selon l'équipement) 148
Freinage 149
    Système de freinage antiblocage (ABS) 152
Stationnement 154
Conduite à grande vitesse 155

Arrêt du moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas arrêter le moteur en utilisant le commutateur d'allumage ou l'interrupteur de marche/arrêt du moteur alors que la moto est en mouvement.

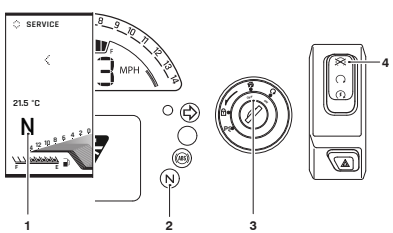
Toujours arrêter la moto en toute sécurité et passer le point mort avant d'arrêter le moteur.

Le fait d'arrêter le moteur en coupant le contact ou en utilisant l'interrupteur marche/arrêt du moteur alors que la moto est en mouvement peut provoquer le blocage de la roue arrière, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

Bien que la position STOP de l'interrupteur marche/arrêt du moteur arrête le moteur, cela ne coupe pas tous les circuits électriques, ce qui risque de causer des difficultés de redémarrage du moteur du fait de la décharge de la batterie. Normalement, seul le commutateur d'allumage doit être utilisé pour arrêter le moteur.

Ne laissez pas le commutateur d'allumage en position contact établi (ON) quand le moteur est arrêté, car cela risque d'endommager des composants électriques et de décharger la batterie.



1. **Témoin de point mort (Street Triple RS, Street Triple Moto2™ Edition et Street Triple 765 RX)**
2. **Témoin de point mort (Street Triple R)**
3. **Position OFF du commutateur d'allumage**
4. **Position STOP de l'interrupteur de démarrage/arrêt du moteur (modèle Street Triple R illustré)**

- Fermer complètement le papillon.
- Passer au point mort.
- Couper le contact.
- Sélectionner la première vitesse.
- Calez la moto avec la béquille latérale sur une surface ferme, plane et horizontale.
- Verrouiller la direction.

Démarrage du moteur

⚠ DANGER

Ne mettez jamais le moteur en marche ou ne le laissez jamais tourner dans un endroit fermé.

Faire toujours fonctionner la moto en plein air ou dans une pièce avec la ventilation adéquate.

Les gaz d'échappement sont toxiques et peuvent entraîner une perte de conscience et la mort en très peu de temps.

AVIS

N'actionnez pas le démarreur pendant plus de cinq secondes de suite, car le démarreur surchaufferait et la batterie se déchargerait.

Attendez 15 secondes après chaque actionnement du démarreur pour le laisser refroidir et permettre à la batterie de récupérer.

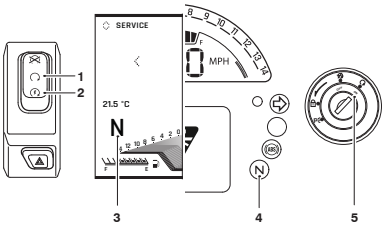
Un moteur qui tourne au ralenti pendant de longues périodes peut entraîner une surchauffe, ce qui cause des dommages au moteur).

AVIS

Le témoin de basse pression d'huile doit s'éteindre peu après le démarrage du moteur.

Si le témoin de basse pression d'huile reste allumé après le démarrage du moteur, arrêter immédiatement le moteur et rechercher la cause de l'anomalie.

Le fonctionnement du moteur avec une basse pression d'huile provoquera de graves dégâts de moteur.



1. **Position RUN de l'interrupteur de démarrage/arrêt du moteur (modèle Street Triple R illustré)**
2. **Position START de l'interrupteur de démarrage/arrêt du moteur (modèle Street Triple R illustré)**
3. **Témoin de point mort (Street Triple RS, Street Triple Moto2™ Edition et Street Triple 765 RX)**
4. **Témoin de point mort (Street Triple R)**
5. **Position ON du commutateur d'allumage**

- Vérifier que l'interrupteur d'arrêt est en position de marche (RUN).
- Vérifier que la boîte de vitesses est au point mort.
- Tirer le levier d'embrayage à fond contre le guidon.
- Mettre le contact.

AVIS

Quand le contact est établi, l'aiguille du compte-tours passe rapidement de zéro au maximum, puis retourne à zéro (modèle Street Triple R uniquement). Les témoins du tableau de bord s'allument puis s'éteignent (sauf ceux qui restent normalement allumés jusqu'au démarrage du moteur - voir page 64 pour les modèles Street Triple RS, Street Triple Moto2™ Edition et Street Triple 765 RX, ou page 32 pour les modèles Street Triple R).

Il n'est pas nécessaire d'attendre que le compte-tours retourne à zéro pour mettre le moteur en marche (modèle Street Triple R uniquement).

Un transpondeur intégré à la clé désactive l'antidémarrage. Pour assurer le bon fonctionnement de l'antidémarrage, ne placez qu'une seule des clés de contact près du commutateur d'allumage. La présence de deux clés de contact près du commutateur peut interrompre le signal entre le transpondeur et l'antidémarrage. Dans ce cas, l'antidémarrage reste activé jusqu'à ce que l'une des clés de contact soit éloignée.

- Sans toucher à l'accélérateur, appuyer sur le bouton de démarreur jusqu'à ce que le moteur démarre.
- Relâcher lentement le levier d'embrayage.

La moto est équipée de contacteurs de neutralisation du démarreur. Ces interrupteurs empêchent le démarreur électrique de fonctionner si une vitesse est engagée et si la béquille latérale abaissée.

Si la béquille latérale est abaissée pendant que le moteur est en marche et si la boîte de vitesses n'est pas au point mort, le moteur s'arrête quelle que soit la position de l'embrayage.

Mise en route

- Serrez le levier d'embrayage et enclenchez la première vitesse.
- Accélérez légèrement et relâchez lentement le levier d'embrayage.
- Pendant l'engagement de l'embrayage, accélérez un peu plus, en augmentant suffisamment le régime pour empêcher le moteur de caler.

Changements de vitesses

⚠ AVERTISSEMENT

Éviter d'ouvrir excessivement ou trop rapidement les gaz sur un des rapports inférieurs, car cela risque de faire décoller la roue avant du sol (cabrage) et de faire patiner la roue arrière.

Toujours ouvrir l'accélérateur avec précaution, en particulier si le conducteur ne connaît pas bien la moto.

La réalisation d'un cabrage ou une perte de traction peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas rétrograder à des vitesses pouvant causer un surrégime du moteur (tr/min).

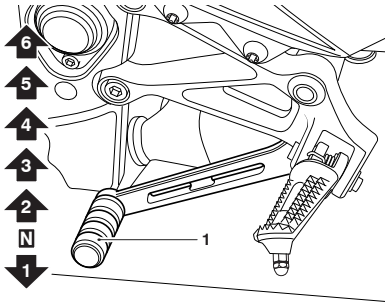
La rétrogradation doit être effectuée d'une manière assurant de bas régimes moteur.

Le fait de passer à une vitesse inférieure à grande vitesse peut bloquer la roue arrière, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

Le mécanisme de changement de vitesses est du type à "butée positive". Cela signifie que, pour chaque manœuvre de la pédale de changement de vitesses, vous ne pouvez changer qu'une vitesse à la fois, séquentiellement dans l'ordre ascendant ou descendant.

Sur les modèles équipés de l'assistance au changement de vitesse Triumph (TSA), voir page 148.



1. **Pédale de changement de vitesses**

- Fermer le papillon tout en tirant le levier d'embrayage.
- Passer au rapport immédiatement supérieur ou inférieur.
- Ouvrir partiellement le papillon tout en relâchant le levier d'embrayage.
- Toujours utiliser l'embrayage pour changer de vitesses.

Assistance au changement de vitesse Triumph (TSA) (selon l'équipement)

AVIS

En cas de panne du système TSA pendant la conduite, le système TSA est désactivé.

Utiliser l'embrayage pour changer de vitesse de la manière normale afin de ne pas endommager le moteur ou la boîte de vitesses.

Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

AVIS

Le changement de vitesse doit être complété par un mouvement de pédale rapide et énergique, en veillant à ce que la pédale soit enfoncée à fond.

Faites toujours attention lorsque vous changez de vitesse. Après un changement de vitesse, la pédale doit être complètement relâchée avant de pouvoir effectuer un autre changement de vitesse.

Des changements de vitesses incorrects peuvent endommager le moteur et la boîte de vitesses.

L'assistance au changement de vitesse Triumph (TSA) ajuste le couple du moteur pour permettre l'engagement des vitesses, sans coupure de la poignée d'accélérateur ni actionnement de l'embrayage.

La TSA n'est pas un système automatique pour le changement de vitesse. Les vitesses doivent être sélectionnées et changées de la manière normale, à l'aide de la pédale de changement de vitesses, comme décrit dans page 147.

La TSA sert à passer à un rapport supérieur comme à un rapport inférieur. Il faut débrayer pour s'arrêter et pour démarrer. L'embrayage doit être utilisé lors de la sélection d'une vitesse depuis le point mort, ainsi que lors de la sélection du point mort depuis une autre vitesse.

L'assistance au changement de vitesse Triumph ne fonctionnera pas si :

- L'embrayage est actionné.
- Il est tenté par erreur de passer à un rapport supérieur lorsque la 6ème vitesse est passée.
- Il est tenté par erreur de passer à un rapport inférieur lorsque la 1ère vitesse est passée.
- Il est tenté de passer à un rapport supérieur avec un régime moteur très bas.
- Il est tenté de passer à un rapport inférieur avec un régime moteur très élevé.

- Il est tenté de passer à un rapport supérieur pendant le dépassement.
- Le limiteur de vitesse du véhicule est actif.
- Le régulateur de vitesse est actif.
- L'antipatinage fonctionne.
- Si le rapport précédent n'a pas été complètement engagé.
- La position de l'accélérateur est changée pendant un changement de vitesses.

Si la TSA ne fonctionne pas, l'embrayage peut être utilisé pour changer de vitesse de la manière normale.

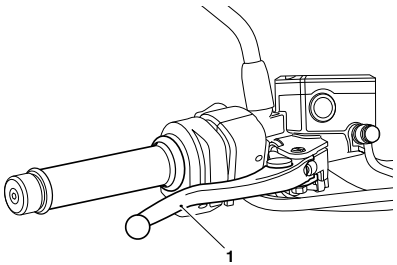
Pour plus d'informations sur l'activation et la désactivation de la fonctionnalité TSA, voir page 75.

Freinage

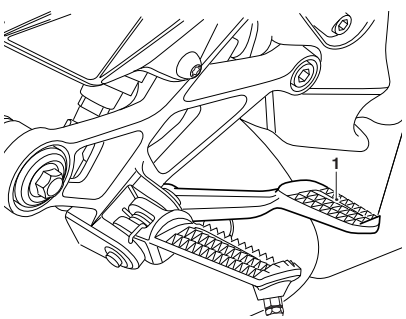
Tous les modèles sont équipés d'un système de freinage partiellement intégré associé à un système de freinage antiblocage (ABS). Cela augmente l'efficacité du freinage lors de la conduite de la moto.

Lorsque le frein avant est actionné, le frein arrière est également légèrement utilisé permettant un freinage équilibré. L'utilisation du frein arrière est en rapport avec le niveau de force de freinage appliquée par le conducteur grâce au levier de frein avant. L'utilisation de la pédale de frein arrière seule fait uniquement appel au frein arrière.

Pour une efficacité de freinage maximale, actionnez toujours simultanément le levier de frein avant et la pédale de frein arrière.



1. **Levier de frein avant (modèle Street Triple R illustré)**



1. **Pédale de frein arrière**

⚠ AVERTISSEMENT

EN FREINANT, OBSERVER LES CONSIGNES SUIVANTES :

- Fermer complètement le papillon des gaz, sans débrayer, pour laisser ralentir la moto par le frein moteur.

- Rétrograder une vitesse à la fois de telle sorte que la boîte de vitesses soit en première quand la moto s'arrête complètement.

- Pour s'arrêter, toujours actionner les deux freins à la fois. Normalement, le frein avant doit être actionné un peu plus que le frein arrière.

- Rétrograder ou débrayer complètement selon besoin pour empêcher le moteur de caler.

- Ne jamais bloquer les roues en freinant, car cela peut entraîner une perte de contrôle de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour un arrêt d'urgence, ne pas se préoccuper de rétrograder, s'efforcer seulement de freiner aussi fort que possible de l'avant et de l'arrière sans déraper.

Les conducteurs doivent s'entraîner au freinage d'urgence dans un espace sans circulation.

Triumph conseille vivement à tous les motocyclistes de suivre un cours de conduite comprenant des conseils sur la bonne utilisation des freins. Une technique de freinage incorrecte peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour votre sécurité, faites toujours preuve d'une extrême prudence en freinant, en accélérant ou en tournant, car toute imprudence peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident. L'utilisation indépendante des freins avant ou arrière réduit l'efficacité de freinage générale. Un freinage extrême peut faire bloquer une des roues, réduire le contrôle de la moto et causer un accident (voir les avertissements concernant l'ABS).

Si possible, réduire sa vitesse ou freiner avant d'entrer dans un virage car la fermeture du papillon ou un freinage dans le virage peut faire déraper une roue et entraîner une perte de contrôle.

Sur route mouillée ou sous la pluie, ou sur des surfaces meubles, l'aptitude à manœuvrer et à s'arrêter sera réduite. Toutes les manœuvres doivent être exécutées avec douceur dans ces conditions. Une accélération, un freinage ou un changement de direction soudain peut entraîner une perte de contrôle de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Dans une longue descente à fort pourcentage ou au passage d'un col, utiliser le frein moteur en rétrogradant et utiliser les freins avant et arrière par intermittence.

L'application continue des freins ou l'utilisation du frein arrière uniquement peut entraîner une surchauffe des freins et réduire leur efficacité.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de conduite avec le pied sur la pédale de frein ou la main sur le levier de frein, le feu de freinage pourra s'allumer et donner une fausse indication aux autres usagers.

Vous risquez aussi de faire surchauffer les freins et d'en réduire l'efficacité.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas rouler en roue libre avec le moteur arrêté, et ne pas remorquer la moto.

La boîte de vitesses n'est lubrifiée sous pression que pendant la marche du moteur.

Une lubrification inadéquate peut endommager ou bloquer la transmission, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Sur des surfaces meubles ou bien sur des routes mouillées ou boueuses, l'efficacité de freinage de la moto est réduite par l'accumulation de poussière, de boue ou d'humidité sur les freins.

Toujours freiner plus tôt dans ces conditions pour nettoyer les surfaces des freins par le freinage initial.

Le fait de conduire la moto lors que les freins sont contaminés par de la poussière, de la boue ou de l'humidité peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Système de freinage antiblocage (ABS)

⚠ AVERTISSEMENT

La fonction ABS tente de maximiser les chances de conserver le contrôle de la moto lors du freinage. Les distances de freinage plus courtes que permet d'obtenir l'ABS dans certaines conditions ne remplacent pas une conduite prudente.

Ne jamais dépasser les limitations de vitesse.

Ne conduisez jamais avec imprudence et réduisez toujours votre vitesse si les conditions météorologiques, l'état de la route ou la circulation l'exigent.

Dans certaines conditions, il est possible qu'une moto équipée de l'ABS nécessite une distance d'arrêt plus longue.

Aborder les virages avec prudence. Si vous freinez dans un virage, l'ABS ne pourra pas s'opposer au poids et à l'accélération latérale de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

Le fonctionnement de l'ABS peut donner l'impression que la pédale est plus difficile à enfoncer ou une sensation de pulsation au niveau du levier et de la pédale de frein.

L'ABS peut être déclenché par des variations soudaines du revêtement routier vers le haut ou le bas.

Témoin d'ABS



Il est normal que le témoin d'ABS clignote lorsque le contact est mis, voir page 34. Si le témoin d'ABS reste allumé en permanence, cela indique que la fonction ABS n'est pas disponible en raison d'une anomalie qui doit être diagnostiquée.

Si le témoin s'allume pendant la marche, cela indique que le système ABS présente une anomalie qui doit être diagnostiquée.

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'ABS ne fonctionne pas, le système de freinage continuera de fonctionner comme un système sans ABS. Réduire la vitesse et ne pas continuer à rouler plus longtemps que nécessaire lorsque le témoin ABS est allumé.

Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Un freinage trop sec déclenche le blocage des roues, ce qui peut entrainer une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

L'ABS fonctionne en comparant la vitesse relative des roues avant et arrière.

L'utilisation de pneus non recommandés peut affecter la vitesse des roues et empêcher le fonctionnement de l'ABS. Toujours monter les pneus recommandés.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entrainer une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

Le témoin d'ABS s'allumera si la roue arrière tourne à vitesse élevée pendant plus de 30 secondes alors que la moto est sur une béquille. Cette réaction est normale.

Lorsque le contact est coupé et que la moto est remise en marche, le témoin s'allume jusqu'à ce que la vitesse dépasse 30 km/h.

Stationnement

⚠ AVERTISSEMENT

L'essence est extrêmement inflammable et peut être explosive dans certaines conditions.

Si la moto est garée dans un garage ou un autre local, s'assurer que celui-ci est bien aéré et que la moto n'est pas près d'une source de flamme ou d'étincelles. Cela inclut tout appareil doté d'une veilleuse.

La négligence des conseils ci-dessus peut causer un incendie entraînant des dommages matériels ou des blessures graves, voire mortelles.

⚠ ATTENTION

Le moteur et l'échappement seront chauds après le fonctionnement de la moto.

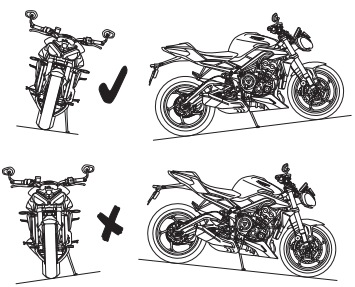
NE PAS garer la moto à un endroit où des piétons et des enfants sont susceptibles de la toucher.

Le fait de toucher n'importe quelle partie du moteur ou du système d'échappement lorsqu'il est chaud peut entraîner des blessures légères à modérées.

⚠ ATTENTION

Faire preuve de prudence en cas de stationnement sur terrain meuble ou sur une surface fortement inclinée.

Si elle est garée dans ces conditions, la moto risque de basculer, ce qui peut entraîner des blessures légères à modérées.



- Passer au point mort et couper le contact (OFF).
- Sélectionner la première vitesse.
- Verrouiller la direction pour prévenir le vol.
- Toujours garer la moto sur une surface ferme et horizontale pour éviter qu'elle ne bascule. Cela est particulièrement important en cas de stationnement hors route.

- Si la moto est garée sur une pente, toujours la garer dans le sens de la montée pour éviter qu'elle ne se libère de la béquille et ne roule en avant. Enclencher la première vitesse pour empêcher la moto de se déplacer.
- Sur une pente latérale, toujours garer la moto de telle sorte que la pente la pousse naturellement vers la béquille latérale.
- Ne jamais garer la moto sur une pente latérale de plus de 6°, ni dans le sens de la descente.
- Vérifier que la béquille latérale est complètement rétractée avant de prendre la route.
- Ne pas laisser le commutateur en position stationnement (P) pendant une durée prolongée car cela déchargerait la batterie.

AVIS

En se garant de nuit sur la chaussée, ou en se garant dans un emplacement où les feux de stationnement sont exigés par la loi, laisser le feu arrière, l'éclairage de plaque d'immatriculation et le feu de position allumés en tournant le commutateur d'allumage en position stationnement (PARK) (selon équipement).

Conduite à grande vitesse

⚠ AVERTISSEMENT

Cette moto doit être conduite dans le respect des limitations de vitesse en vigueur sur la route utilisée.

La conduite d'une moto à grande vitesse peut être dangereuse car le temps de réaction à un danger diminue considérablement avec l'augmentation de la vitesse.

Toujours réduire la vitesse dans les conditions de conduite pouvant être dangereuses, comme en cas de mauvais temps ou de circulation dense.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne conduire cette moto à grande vitesse que dans le cadre de courses sur routes fermées ou sur circuits fermés.

La conduite à grande vitesse ne doit être tentée que par les conducteurs qui ont appris les techniques nécessaires pour la conduite rapide et connaissent bien les caractéristiques de la moto dans toutes les conditions.

L'utilisation à grande vitesse dans toutes les autres circonstances est dangereuse et peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Les caractéristiques de comportement d'une moto à grande vitesse peuvent varier par rapport à celles auxquelles on est habitué aux vitesses limitées sur route.

Ne pas essayer de rouler à grande vitesse à moins d'avoir suivi une formation suffisante et d'avoir les compétences requises.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Les opérations indiquées ci-dessous sont extrêmement importantes et ne doivent jamais être négligées.

Un problème qui pourra passer inaperçu à des vitesses normales pourra être considérablement exagéré à grande vitesse.

Vérifier les éléments énumérés ci-dessous avant toute utilisation à grande vitesse.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Généralités

S'assurer que la moto a bien été entretenue conformément au tableau d'entretien périodique.

Freins

Vérifier que les freins avant et arrière fonctionnent correctement.

Liquide de refroidissement

Vérifier que le niveau de liquide de refroidissement est au repère supérieur dans le vase d'expansion. Toujours vérifier le niveau à froid.

Équipement électrique

S'assurer que tous les équipements électriques tels que le phare, le feu stop/arrière, les indicateurs de direction et l'avertisseur sonore fonctionnent correctement.

Huile moteur

Vérifier que le niveau d'huile moteur est correct. Toujours utiliser de l'huile de la qualité et du type corrects pour faire l'appoint.

Chaîne de transmission

Vérifier que la chaîne de transmission est correctement réglée et lubrifiée. Contrôler l'usure et/ou l'état de la chaîne.

Carburant

AVIS

Dans de nombreux pays, le système d'échappement de ce modèle est équipé d'un convertisseur catalytique pour contribuer à réduire les émissions polluantes des gaz d'échappement.

L'emploi de carburant au plomb endommagera le convertisseur catalytique. Par ailleurs, le convertisseur catalytique peut subir des dégâts irréparables si la moto tombe en panne de carburant ou si le niveau de carburant tombe très bas.

Toujours vérifier que le carburant est suffisant pour le voyage prévu.

Il faut avoir une quantité de carburant suffisante pour tenir compte de la consommation accrue qui résultera de la conduite à grande vitesse.

Bagages

Vérifier que toutes les sacoches éventuelles sont fermées, verrouillées et solidement fixées à la moto.

Divers

Vérifier visuellement que toutes les fixations sont bien serrées.

Direction

Vérifier que le guidon tourne avec douceur sans jeu excessif ou points durs. Vérifier que les câbles de commande ne limitent pas la direction de quelque manière que ce soit.

Pneus

La conduite à grande vitesse impose de fortes contraintes aux pneus ; des pneus en bon état sont donc indispensables à la sécurité de la conduite. Examiner leur état général, les gonfler à la pression correcte (à froid), et vérifier l'équilibre des roues. Revisser fermement les capuchons de valves après avoir vérifié la pression des pneus. Observer les informations données dans les sections Entretien et Caractéristiques sur le contrôle et la sécurité des pneus.

Page réservée

L'adjonction d'accessoires et le transport de poids supplémentaire peuvent affecter les caractéristiques de comportement de la moto et causer des changements de stabilité nécessitant une réduction de la vitesse. Les informations suivantes constituent un guide des dangers potentiels de l'adjonction d'accessoires à une moto et du transport de passagers et de charges additionnelles.

Accessoires

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas installer d'accessoires ni transporter de bagages qui gênent le contrôle de la moto.

Veiller à ne pas affecter défavorablement l'équipement d'éclairage, la garde au sol, l'aptitude de la moto à s'incliner (c à d. l'angle d'inclinaison), le fonctionnement des commandes, le débattement des roues, l'action de la fourche avant, la visibilité dans une direction quelconque, ni aucun autre aspect du fonctionnement de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Utiliser uniquement les accessoires Triumph d'origine sur le modèle de moto Triumph correspondant.

Toujours vérifier les instructions de montage Triumph associées à l'accessoire d'origine Triumph. S'assurer que le modèle de moto Triumph sur lequel l'accessoire Triumph doit être monté est homologué pour l'accessoire d'origine Triumph. Pour toutes les instructions de montage Triumph, voir www.triumphinstructions.com.

Ne jamais monter d'accessoires Triumph d'origine sur un modèle de moto Triumph qui ne figure pas dans les instructions de montage Triumph correspondantes, car cela pourrait affecter la maniabilité, la stabilité ou d'autres aspects du fonctionnement de la moto et entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Les propriétaires doivent savoir que les seuls accessoires, pièces et conversions approuvés pour une moto Triumph sont ceux qui portent l'homologation officielle Triumph.

Nous recommandons de faire monter les accessoires et conversions par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

En particulier, il est extrêmement dangereux de monter ou remplacer des pièces ou accessoires dont le montage nécessite le démontage des circuits électriques ou d'alimentation ou l'ajout de composants à ces circuits. De telles modifications risquent d'entraîner un risque pour la sécurité.

Le montage de pièces, accessoires ou conversions non homologués peut affecter la maniabilité, la stabilité ou tout autre aspect du fonctionnement de la moto, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Triumph décline toute responsabilité concernant les défauts causés par le montage de pièces, accessoires ou conversions non homologués.

Triumph décline toute responsabilité concernant les défauts causés par le montage incorrect de pièces, accessoires ou conversions homologués.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais rouler à plus de 130 km/h avec une moto équipée d'accessoires ou avec une moto transportant une charge, quelle qu'elle soit. Pour l'une ou/et l'autre de ces conditions, ne pas essayer de dépasser la vitesse de 130 km/h, même si la vitesse maximale autorisée le permet.

La présence d'accessoires et/ou d'une charge provoquera des changements de stabilité et de comportement de la moto.

Le fait de ne pas tenir compte des changements de stabilité de la moto risque d'entraîner une perte de contrôle de la moto. En roulant à vitesse élevée, toujours tenir compte des divers facteurs de configuration de la moto et de l'environnement qui peuvent affecter défavorablement la stabilité de la moto. Par exemple :

- Charges mal équilibrées entre les deux côtés de la moto

- Réglages de suspension avant et arrière incorrects

⚠ AVERTISSEMENT Suite

- Pneus incorrectement gonflés

- Usure excessive ou irrégulière des pneus

- Vents latéraux et remous causés par d'autres véhicules

- Vêtements flottants.

Il faut se rappeler que la limite absolue de 130 km/h sera encore réduite par le montage d'accessoires non approuvés, une charge incorrecte, des pneus usés, l'état général de la moto et de mauvaises conditions routières ou météorologiques.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Charge

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais essayer de transporter d'objets entre le cadre et le réservoir de carburant. Cela peut restreindre les capacités de direction de la moto.

La fixation d'un poids au guidon ou à la fourche avant augmente la masse de l'ensemble de direction. Cela peut affecter la maniabilité, la stabilité ou d'autres aspects du fonctionnement de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

La charge de sécurité maximale pour chaque sacoche est indiquée sur une étiquette à l'intérieur de chaque sacoche et ne doit pas être dépassée.

Le dépassement de cette limite de charge peut affecter la maniabilité, la stabilité ou d'autres aspects du fonctionnement de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser la selle pour passager pour transporter des objets.

Le transport d'objets sur la selle pour passager peut nuire à la stabilité de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas transporter de liquides dans des récipients sur la moto.

Les liquides ne sont pas stables et nuisent à la stabilité de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Les charges doivent toujours être également réparties des deux côtés de la moto. La charge doit être correctement fixée de sorte qu'elle ne puisse pas se déplacer pendant que la moto est en marche.

Lorsque deux sacoches sont installées, répartir uniformément la charge dans chaque sacoche.

Placer les articles lourds au fond et vers le côté intérieur de la sacoche.

Vérifier régulièrement la fixation de la charge (mais pas pendant la marche) et s'assurer qu'elle ne dépasse pas à l'arrière de la moto.

Ne jamais dépasser la charge maximale autorisée indiquée dans la section Spécifications.

Cette charge maximum comprend le poids combiné du conducteur, du passager, des accessoires éventuels, et de toute charge transportée.

Pour les modèles à suspension réglable, vérifier que les réglages de précharge des ressorts et d'amortissement avant et arrière conviennent à la charge de la moto. Noter que la charge utile maximale autorisée pour les sacoches est indiquée sur une étiquette à l'intérieur de chaque sacoche.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Passagers

⚠ AVERTISSEMENT

Cette moto est prévue pour être utilisée comme un véhicule à deux roues capable de transporter un conducteur seul ou un conducteur et un passager (sous réserve que la moto soit équipée d'une selle et de repose-pieds pour passager).

Le poids total du conducteur et du passager, des accessoires et des bagages éventuels ne doit pas dépasser la charge limite maximale indiquée dans la section Spécifications.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'il transporte un passager, le conducteur doit tenir compte des caractéristiques de maniabilité et de freinage de la moto.

Le conducteur ne doit pas essayer de transporter un passager s'il n'est pas familiarisé avec la modification de ces caractéristiques et à l'aise avec celle-ci.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas transporter de passager s'il n'est pas assez grand pour atteindre les repose-pieds prévus.

Un passager qui n'est pas assez grand pour atteindre les repose-pieds ne peut pas s'asseoir fermement sur la moto, ce qui peut provoquer une instabilité.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Le passager doit être informé qu'il peut causer une perte de contrôle de la moto en cas de mouvements brusques ou de mauvais position sur la moto.

Le conducteur doit donner les instructions suivantes au passager :

- Il est important que le passager reste assis immobile pendant la marche de la moto et ne gêne pas sa conduite.

- Il doit poser les pieds sur les repose-pieds passager et se tenir fermement à la sangle de selle ou à la poignée passager (le cas échéant), ou encore à la taille ou aux hanches du conducteur.

- Informez le passager qu'il doit se pencher avec le conducteur dans les virages et ne pas se pencher si le conducteur ne le fait pas.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas transporter d'animaux sur la moto.

Un animal risque de faire des mouvements soudains et imprévisibles susceptibles d'affecter la maniabilité, la stabilité ou d'autres aspects de la conduite de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Table des matières

Entretien périodique 167
Élimination des fluides usagés 169
Tableau d'entretien périodique 170
Huile moteur 172
Contrôle du niveau d'huile moteur 172
Changement de l'huile moteur et du filtre à huile 174
Spécifications et qualité de l'huile moteur (10W/40 et 10W/50) 176
Circuit de refroidissement 177
Contrôle du niveau de liquide de refroidissement 178
Correction du niveau de liquide de refroidissement 179
Changement du liquide de refroidissement 179
Radiateur et flexibles 180
Commande d'accélérateur 181
Examen de l'accélérateur 181
Embrayage 182
Examen de l'embrayage 182
Ajustement de l'embrayage 182
Chaîne de transmission 184
Lubrification de la chaîne de transmission 185
Contrôle de la flèche de la chaîne de transmission 185
Réglage de la flèche de la chaîne de transmission 186
Contrôle de l'usure des pignons et de la chaîne de transmission 187
Freins 190
Rodage des disques et/ou des plaquettes de freins neufs 190
Rattrapage de l'usure des plaquettes de freins 191
Contrôle de l'usure de frein avant 191
Contrôle de l'usure des freins arrière 193
Liquide pour disque de frein 194
Contrôle et appoint du niveau de liquide de freins avant 195
Contrôle et appoint du niveau de liquide de freins arrière 198
Contacteurs de feu de freinage 199
Rétroviseurs 200
Réglage du rétroviseur 201

Roulements de direction/roues ... 202
Contrôle des roulements de direction ... 203
Contrôle des roulements de roues ... 204
Suspension avant ... 205
Réglages de la suspension avant ... 206
Réglage de la précharge du ressort de suspension avant ... 208
Réglage de la détente de suspension avant et de l'amortissement de compression ... 209
Examen de la fourche avant ... 211
Suspension arrière ... 212
Réglages de suspension arrière ... 213
Réglage d'amortissement de détente de la suspension arrière ... 215
Réglage d'amortissement de compression de la suspension arrière ... 216
Indicateurs d'angle d'inclinaison ... 217
Pneus ... 217
Pressions de gonflage des pneus ... 218
Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement) ... 219
Usure des pneus ... 220
Profondeur minimale recommandée des dessins de bande de roulement ... 220
Remplacement d'un pneu ... 221
Batterie ... 224
Batterie - Dépose ... 225
Mise au rebut de la batterie ... 226
Entretien de la batterie ... 226
Décharge de la batterie ... 227
Décharge de la batterie pendant le remisage ou en cas d'utilisation peu fréquente de la moto ... 227
Charge de la batterie ... 227
Batterie - Pose ... 229
Fusibles ... 230
Identification des fusibles ... 231
Éclairage ... 234
Phare(s) ... 234
Feu arrière ... 236
Témoins d'indicateurs de direction ... 236
Éclairage de plaque d'immatriculation ... 238

Entretien périodique

⚠ AVERTISSEMENT

Triumph Motorcycles ne peut accepter aucune responsabilité en cas de dommages ou de blessures résultant d'un entretien ou d'un réglage incorrect.

L'entretien périodique doit être effectué par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Un entretien incorrect ou négligé peut être à la source de conditions de conduite dangereuses, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Tout l'entretien est d'une importance capitale et ne doit pas être négligé. Un entretien ou un réglage incorrect peut entraîner des anomalies de fonctionnement d'un ou plusieurs organes de la moto.

Le climat, le terrain et la situation géographique ont une incidence sur l'entretien. Le programme d'entretien doit être ajusté pour s'adapter à l'environnement particulier dans lequel est utilisée la moto et aux exigences du propriétaire.

Des connaissances et une formation et des outils spéciaux sont nécessaires pour exécuter correctement les opérations d'entretien figurant dans le tableau d'entretien périodique. Un concessionnaire Triumph agréé possède les connaissances, l'équipement et la compétence nécessaires pour entretenir correctement votre moto Triumph.

L'entretien périodique doit être effectué par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Un entretien incorrect ou négligé peut être à la source de conditions de conduite dangereuses, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

ENTRETIEN ET RÉGLAGE

Pour maintenir la sécurité et la fiabilité de la moto, l'entretien et les réglages décrits dans cette section doivent être effectués de la manière spécifiée dans le programme des contrôles journaliers, et conformément au tableau d'entretien périodique. Les informations qui suivent décrivent les procédures à observer pour effectuer les contrôles journaliers et certaines opérations simples d'entretien et de réglage.

L'entretien périodique peut être effectué de trois manières : entretien annuel, entretien basé sur le kilométrage ou une combinaison des deux, selon le kilométrage annuel parcouru par la moto.

- Les motos qui parcourent moins de 10 000 km par an doivent subir un entretien annuel. En outre, les opérations d'entretien basées sur le kilométrage doivent être effectuées aux intervalles de distance spécifiés.
- Sur les motos qui parcourent environ 10 000 km par an, l'entretien annuel et les opérations à effectuer à un kilométrage spécifié doivent avoir lieu simultanément.
- Sur les motos qui parcourent plus de 10 000 km par an, les opérations basées sur la distance doivent être effectuées lorsque la moto atteint le kilométrage spécifié. En outre, les opérations d'entretien annuelles doivent aussi être effectuées aux intervalles spécifiés.

Dans tous les cas, l'entretien doit être effectué au plus tard aux intervalles spécifiés indiqués. Pour obtenir des conseils sur le calendrier d'entretien le mieux adapté à la moto, contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Triumph Motorcycles ne peut accepter aucune responsabilité en cas de dommages ou de blessures résultant d'un entretien ou d'un réglage incorrect.

Symbole d'entretien/Symbole d'avertissement général



Le symbole d'entretien s'allume pendant cinq secondes après la séquence de démarrage de la moto pour rappeler qu'un entretien doit être réalisé dans 100 km environ. Le symbole d'entretien s'allume de façon permanente lorsque le kilométrage est atteint ; il reste allumé en continu jusqu'à ce que l'intervalle d'entretien soit réinitialisé. Nous recommandons de faire réinitialiser l'intervalle d'entretien par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.



Le symbole d'avertissement général clignote en cas de défaut d'ABS ou de gestion du moteur et si les témoins ABS et/ou MIL sont allumés. Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

AVIS

Les éléments marqués par le symbole ***** dans le tableau de maintenance planifiée font l'objet d'une facturation supplémentaire en plus du coût et du temps de main d'œuvre pour l'entretien de base, qui ne comprend que le temps du contrôle.

Élimination des fluides usagés

Pour protéger l'environnement, ne pas déverser les éléments suivants sur le sol, dans les égouts ni dans les cours d'eau :

- Huile moteur
- Liquide de refroidissement
- Carburant
- Liquide d'embrayage et de frein
- Huile de fourche avant.

Ne pas jeter les filtres à huile usagés avec les déchets ordinaires.

En cas de doute sur l'élimination des éléments ci-dessus, contacter les autorités locales compétentes.

Tableau d'entretien périodique

Description de l'opération	Kilométrage indiqué au totalisateur ou durée, le premier des deux prévalant					
		Première révision	Entretien annuel	Entretien basé sur le kilométrage		
	Quotidien	Entretien 1 000 km ou 6 mois	Ans	Entretien 10 000 et 30 000 km	Entretien 20 000 km	Entretien 40 000 km
Lubrification						
Moteur et refroidisseur d'huile – recherche de fuites	•	•	•	•	•	•
Niveau d'huile moteur - Contrôler et ajuster	•					
Huile moteur – vidange/remplacement		•	•	•	•	•
Filtre à huile moteur – remplacement		•	•	•	•	•
Alimentation et gestion du moteur						
Circuit d'alimentation – recherche de fuites	•	•	•	•	•	•
Filtre à air – remplacer (le remplacer plus souvent en cas de conduite constante dans des conditions humides ou poussiéreuses)					•	•
Bougies – remplacement					•	•
Circuit de refroidissement						
Circuit de refroidissement – recherche de fuites	•	•	•	•	•	•
Niveau de liquide de refroidissement – contrôle/ appoint	•	•	•	•	•	•
Circuit de refroidissement – rechercher de l'usure par frottement, des craquelures ou d'autres dommages sur les flexibles de liquide de refroidissement. Les remplacer au besoin		•	•	•	•	•
Liquide de refroidissement - remplacement tous les 4 ans, indépendamment du kilométrage*	Tous les quatre ans, quel que soit le kilométrage					
Moteur						
Embrayage - contrôle du fonctionnement	•	•	•	•	•	•
Pivot de levier d'embrayage - nettoyer/graisser		•	•	•	•	•
Câble d'embrayage – vérifier le fonctionnement et régler au besoin (modèles pourvus d'un embrayage à câble uniquement)		•	•	•	•	•
Jeu aux soupapes – contrôle/réglage*					•	•
Distribution – contrôle/réglage*					•	•
Roues et pneumatiques						
Roues – contrôle de l'état	•	•	•	•	•	•
Usure/état des pneus – contrôle	•	•	•	•	•	•
Pression de gonflage des pneus – contrôle/ correction	•	•	•	•	•	•
Roulements de roues – contrôle de l'usure/souplesse de fonctionnement		•	•	•	•	•

Description de l'opération	Kilométrage indiqué au totalisateur ou durée, le premier des deux prévalant					
		Première révision	Entretien annuel	Entretien basé sur le kilométrage		
	Quotidien	Entretien 1 000 km ou 6 mois	Ans	Entretien 10 000 et 30 000 km	Entretien 20 000 km	Entretien 40 000 km
Direction et suspension						
Direction – contrôle du fonctionnement libre	•	•	•	•	•	•
Suspension avant et arrière – contrôle de l'état/ fuites/souplesse de fonctionnement	•	•	•	•	•	•
Roulements de colonne – graissage					•	•
Combiné et biellette de suspension arrière – graissage (modèles à simple combiné de suspension arrière seulement)						•
Huile de fourche – remplacement						•
Freins						
Système de freinage – contrôle du fonctionnement	•	•	•	•	•	•
Plaquettes de freins – contrôle du niveau d'usure*	•	•	•	•	•	•
Niveaux de liquide de frein – contrôle	•	•	•	•	•	•
Liquide de freins – remplacement tous les 2 ans, indépendamment du kilométrage*	Tous les deux ans, quel que soit le kilométrage					
Transmission tertiaire						
Flèche de la chaîne de transmission – contrôle/ réglage	•	•	•	•	•	•
Chaîne de transmission – contrôle de l'usure*		•	•	•	•	•
Chaîne de transmission – graissage	Tous les 300 km					
Bande de frottement de la chaîne de transmission – recherche d'usure, craquelures ou autres dommages*		•	•	•	•	•
Équipement électrique						
Éclairage, instruments et circuits électriques – contrôle/réglage	•	•	•	•	•	•
Généralités						
Indicateurs d'angle d'inclinaison – contrôle de l'usure*	•	•	•	•	•	•
Béquille centrale et/ou latérale – contrôle d'usure/du fonctionnement	•	•	•	•	•	•
Instruments et ECM du moteur – contrôle du dernier téléchargement d'étalonnage en utilisant l'outil de diagnostic Triumph		•	•	•	•	•
Autoscan – effectuer un Autoscan complet avec l'outil de diagnostic Triumph (imprimer une copie pour le client)		•	•	•	•	•
Axe de pivot de béquille latérale – nettoyer/graisser		•	•	•	•	•
Effectuer tous travaux restants prévus par les bulletins de service et les travaux sous garantie		•	•	•	•	•
Effectuer un essai sur route		•	•	•	•	•
Compléter le Carnet d'entretien et réinitialiser l'indicateur de révision (si installé)		•	•	•	•	•

Huile moteur



⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier que le niveau d'huile moteur est correct et veiller à remplacer l'huile conformément aux exigences d'entretien périodique.

Le fonctionnement de la moto avec une huile moteur en quantité insuffisante, détériorée ou contaminée entraînera une usure prématurée du moteur et pourra provoquer le serrage du moteur ou de la boîte de vitesses.

Un blocage du moteur ou de la boîte de vitesses peut entraîner une brusque perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Pour que le moteur, la boîte de vitesses et l'embrayage fonctionnent correctement, il faut maintenir l'huile moteur au niveau correct et remplacer l'huile moteur et le filtre à huile conformément au programme d'entretien périodique.

Contrôle du niveau d'huile moteur

⚠ DANGER

Ne mettez jamais le moteur en marche ou ne le laissez jamais tourner dans un endroit fermé.

Faire toujours fonctionner la moto en plein air ou dans une pièce avec la ventilation adéquate.

Les gaz d'échappement sont toxiques et peuvent entraîner une perte de conscience et la mort en très peu de temps.

⚠ ATTENTION

Si le moteur vient de fonctionner, les composants de l'échappement pourront être très chauds.

Pour éviter de se brûler, toujours attendre que les parties chaudes refroidissent avant de toucher l'échappement.

Un contact avec des composants chauds peut provoquer des blessures légères à modérées sur la peau exposée.

AVIS

Ne pas laisser pénétrer de contamination dans le moteur pendant un changement d'huile moteur ou en faisant l'appoint.

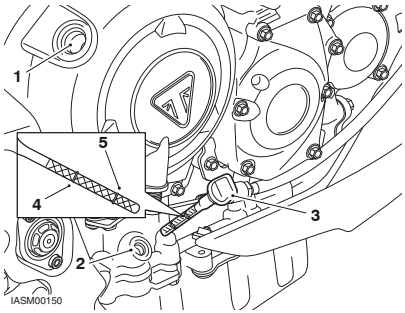
Toute pénétration de contamination peut entraîner des dégâts au moteur.

AVIS

Si la pression d'huile moteur est trop basse, le témoin de basse pression d'huile s'allume.

Si le témoin de basse pression d'huile reste allumé, arrêter immédiatement le moteur et rechercher la cause de l'anomalie.

Le fonctionnement du moteur avec une basse pression d'huile provoquera de graves dégâts de moteur.



1. **Orifice de remplissage d'huile moteur**
2. **Emplacement de la jauge dans le carter moteur**
3. **Jauge de niveau**
4. **Repère supérieur**
5. **Repère inférieur**

AVIS

Le niveau d'huile moteur n'est indiqué avec précision que lorsque le moteur est à sa température normale de fonctionnement, que la moto est verticale (pas sur la béquille latérale) et que la jauge de niveau a été vissée au maximum.

Ne pas ajouter d'huile par le trou de la jauge de niveau dans le carter moteur.

- Placer la moto sur une surface horizontale et la caler en position verticale.
- Mettre le moteur en marche et le laisser tourner au ralenti pendant cinq minutes environ.
- Arrêter le moteur et attendre au moins trois minutes pour permettre à l'huile moteur de se stabiliser.
- Retirer la jauge de niveau.
- Le niveau d'huile est indiqué par des repères sur la jauge. Lorsque le carter est plein, le niveau d'huile indiqué doit atteindre le repère supérieur.
- Si le niveau d'huile est sous le repère inférieur, retirez le bouchon de remplissage et ajoutez de l'huile petit à petit par l'orifice de remplissage dans le carter d'embrayage jusqu'à ce que le niveau correct soit atteint.
- Une fois le niveau correct atteint, remettre le bouchon en place et le serrer.

Changement de l'huile moteur et du filtre à huile

⚠ AVERTISSEMENT

Portez toujours des vêtements protecteurs et évitez tout contact de la peau avec l'huile moteur usagée.

Un contact prolongé ou répété avec l'huile moteur peut causer un dessèchement de la peau, des irritations et des dermatites.

L'huile moteur usée contient des contaminants nocifs qui peuvent causer le cancer de la peau.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ ATTENTION

L'huile moteur peut être chaude.

Éviter le contact de l'huile moteur chaude en portant des vêtements, gants et lunettes de protection.

Un contact avec de l'huile moteur chaude peut provoquer des blessures mineures à modérées sur la peau exposée.

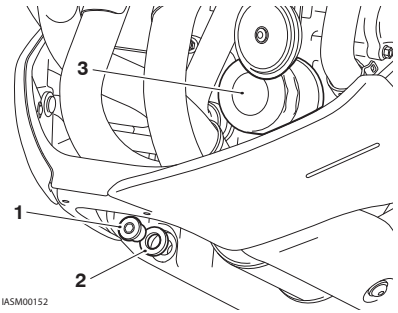
⚠ ATTENTION

Si le moteur vient de fonctionner, les composants de l'échappement pourront être très chauds.

Pour éviter de se brûler, toujours attendre que les parties chaudes refroidissent avant de toucher l'échappement.

Un contact avec des composants chauds peut provoquer des blessures légères à modérées sur la peau exposée.

L'huile moteur et le filtre à huile moteur doivent être remplacés conformément au programme d'entretien périodique.



1. **Bouchon de vidange d'huile moteur**
2. **Rondelle d'étanchéité**
3. **Filtre à huile moteur**

- Bien faire chauffer le moteur puis l'arrêter.
- Placer la moto sur une surface horizontale et la caler en position verticale.
- Placer un bac de vidange d'huile sous le moteur.
- Déposez le bouchon de vidange d'huile.
- Mettre la rondelle d'étanchéité au rebut.
- Dévissez et déposez le filtre à huile à l'aide de l'outil spécial Triumph T3880313. Se débarrasser du filtre à huile usagé d'une manière respectant l'environnement.
- Enduisez d'un peu d'huile moteur propre l'anneau d'étanchéité du nouveau filtre à huile.
- Poser le filtre à huile et le serrer à 10 Nm.
- Une fois toute l'huile vidangée, placer une rondelle d'étanchéité neuve sur le bouchon de vidange.

- Poser et serrer le bouchon de vidange sur le 25 Nm.
- Avec un entonnoir approprié, remplir le moteur d'huile moteur synthétique ou semi-synthétique pour moto 10W/40 ou 10W/50, conforme aux spécifications API SN (ou supérieure) et JASO MA2. L'huile moteur entièrement synthétique Triumph Performance est recommandée.

AVIS

Utiliser une huile moteur de la qualité spécifiée.

L'utilisation d'une huile moteur de qualité incorrecte peut endommager le moteur.

- Mettre le moteur en marche et le laisser tourner au ralenti au moins 30 secondes.

AVIS

Le fonctionnement du moteur au-dessus du ralenti avant que l'huile en atteigne toutes les parties peut l'endommager et même provoquer son serrage.

Ne faire monter le régime du moteur qu'après l'avoir laissé tourner 30 secondes au ralenti pour bien faire circuler l'huile.

- Vérifiez que le témoin de basse pression d'huile reste atteint et que le message sur la pression d'huile n'est pas affiché dans l'écran d'affichage du tableau de bord.

AVIS

Si la pression d'huile moteur est trop basse, le témoin de basse pression d'huile s'allumera.

Si le témoin de basse pression d'huile reste allumé, arrêter immédiatement le moteur et rechercher la cause de l'anomalie.

Le fonctionnement du moteur avec une basse pression d'huile provoquera de graves dégâts de moteur.

- Coupez le moteur et vérifiez de nouveau le niveau d'huile. Corriger si nécessaire.

Spécifications et qualité de l'huile moteur (10W/40 et 10W/50)

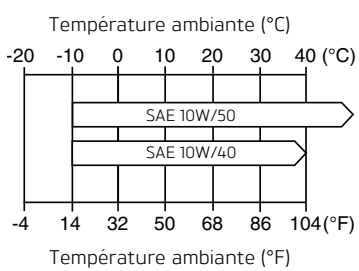
AVIS

Utiliser une huile moteur de la qualité spécifiée.

L'utilisation d'une huile moteur de qualité incorrecte peut endommager le moteur.

Ce moteur Triumph à injection directe hautes performances est conçu pour utiliser de l'huile moto entièrement synthétique ou semi-synthétique 10W/40 ou 10W/50 conforme aux spécifications API SN (ou supérieures) et JASO MA2. Il est recommandé d'utiliser l'huile moteur entièrement synthétique Triumph Performance.

Se reporter au tableau ci-dessous pour connaître la viscosité d'huile adaptée (10W/40 ou 10W/50) à utiliser dans la région d'utilisation de la moto.



Intervalle de température pour la viscosité de l'huile

Ne pas ajouter d'additifs chimiques à l'huile moteur. L'huile moteur lubrifie aussi l'embrayage et des additifs pourraient provoquer le patinage de l'embrayage.

Ne pas utiliser d'huile minérale, végétale, non détergente, à base d'huile de ricin, ni d'huile non conforme à la spécification requise. L'utilisation de ces huiles risque de causer instantanément de graves dégâts au moteur.

Ne pas laisser pénétrer de corps étrangers dans le carter moteur pendant un changement d'huile moteur ou en faisant l'appoint.

Circuit de refroidissement



AVIS

La moto est remplie de liquide de refroidissement D2053, un liquide de refroidissement permanent de type Organic Additive Technology (appelé OAT) à sa sortie d'usine. Ce liquide orange contient un mélange à 50 % d'antigel à base de monoéthylène glycol.

Le liquide de refroidissement D2053 fourni par Triumph offre une protection contre le gel jusqu'à -40 °C (-40 °F).

Pour assurer le rendement du refroidissement du moteur, contrôler le niveau de liquide chaque jour avant de prendre la route, et faire l'appoint si le niveau est bas.

Inhibiteurs de corrosion

⚠ AVERTISSEMENT

Le liquide de refroidissement OAT D2053 contient des inhibiteurs de corrosion et un antigel convenant aux moteurs et radiateurs en aluminium. Toujours utiliser le liquide de refroidissement conformément aux instructions du fabricant.

Le liquide de refroidissement contient des produits chimiques qui sont toxiques pour l'homme.

⚠ AVERTISSEMENT Suite

Le contact avec la peau ou les yeux peut causer de graves irritations. Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection oculaire lors de la manipulation du liquide de refroidissement.

En cas d'inhalation de liquide de refroidissement, emmener la personne à l'air libre et la maintenir dans une position facilitant la ventilation. En cas de doute ou de symptômes persistants, consulter un médecin.

En cas de contact du liquide de refroidissement avec la peau, rincer immédiatement à l'eau. Retirer les vêtements contaminés.

Si du liquide de refroidissement pénètre dans les yeux, rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes et CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

En cas d'ingestion de liquide de refroidissement, se rincer la bouche avec de l'eau et CONSULTER D'URGENCE UN MÉDECIN.

GARDER LE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

Le liquide de refroidissement OAT D2053 fourni par Triumph est pré-mélangé et il n'est pas nécessaire de le diluer avant de faire le plein ou l'appoint du circuit de refroidissement.

Pour protéger le circuit de refroidissement de la corrosion, il est indispensable d'utiliser des inhibiteurs de corrosion dans le liquide de refroidissement.

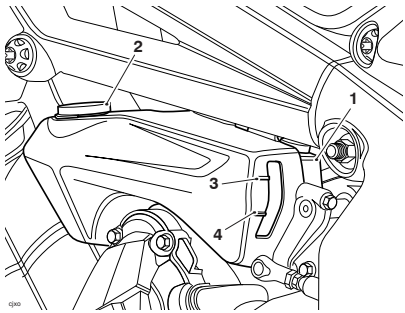
Si le liquide de refroidissement utilisé ne contient pas d'inhibiteurs de corrosion, le circuit de refroidissement accumulera de la rouille et du tartre dans la chemise d'eau et le radiateur. Cela colmatera les conduits de liquide et réduira considérablement le rendement du circuit de refroidissement.

Ne pas mélanger des liquides de refroidissement de types différents. Le fait de mélanger des liquides de refroidissement de types différents réduira les performances du liquide de refroidissement et sa durée de vie. Lors du remplacement du liquide de refroidissement, il est recommandé de rincer soigneusement le circuit de refroidissement avec de l'eau propre.

Contrôle du niveau de liquide de refroidissement

AVIS

Le niveau de liquide de refroidissement moteur doit être contrôlé à froid (à la température ambiante ou du local).



1. **Vase d'expansion**
2. **Bouchon de réservoir**
3. **Repère MAX**
4. **Repère MIN**

- Placer la moto sur une surface horizontale et la caler en position verticale. Le vase d'expansion est visible du côté gauche de la moto, en dessous et en avant de l'avant du réservoir de carburant.
- Contrôler le niveau de liquide dans le vase d'expansion. Le niveau doit se situer entre les repères MAX et MIN.
- Si le liquide de refroidissement est en dessous du niveau minimum, il faut faire l'appoint (voir page 179).

Correction du niveau de liquide de refroidissement

⚠ ATTENTION

Ne retirez pas le bouchon de radiateur quand le moteur est chaud.

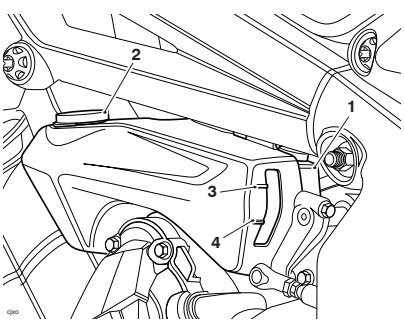
Quand le moteur est chaud, le liquide du circuit de refroidissement est chaud et sous pression.

Un contact avec ce liquide de refroidissement chaud sous pression peut provoquer des blessures mineures à modérées sur la peau exposée.

AVIS

Si l'on utilise de l'eau dure dans le circuit, elle entartrera le moteur et le radiateur et réduira considérablement le rendement du circuit de refroidissement.

Un rendement réduit du circuit de refroidissement peut provoquer la surchauffe du moteur et entraîner de graves dégâts.



1. Vase d'expansion
2. Bouchon de réservoir
3. Repère MAX
4. Repère MIN

- Laissez refroidir le moteur.
- Déposer le bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement.
- Ajoutez un mélange de liquide de refroidissement par l'orifice de remplissage jusqu'à ce que le niveau atteigne le repère MAX.
- Poser le bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement.

AVIS

Si le contrôle du niveau de liquide a lieu par suite d'une surchauffe, vérifier également le niveau dans le radiateur et faire l'appoint si nécessaire.

En cas d'urgence, on peut ajouter de l'eau distillée dans le circuit de refroidissement. Il faudra cependant vidanger le liquide de refroidissement et le remplacer par du liquide de refroidissement D2053 OAT dès que possible.

Changement du liquide de refroidissement

Il est recommandé de remplacer le liquide de refroidissement conformément aux exigences de l'entretien périodique.

Radiateur et flexibles

⚠ ATTENTION

Le ventilateur se met automatiquement en marche lorsque le moteur est en marche.

Toujours garder les mains et les vêtements éloignés du ventilateur.

Tout contact avec le ventilateur en rotation peut provoquer des blessures mineures à modérées.

AVIS

L'utilisation de jets d'eau à haute pression, comme ceux des lave-autos ou des machines de lavage domestiques à haute pression, peut endommager les ailettes du radiateur et provoquer des fuites, ce qui réduirait le rendement du radiateur.

Ne pas faire obstacle au passage de l'air à travers le radiateur en montant des accessoires non autorisés devant le radiateur ou derrière le ventilateur.

L'obstruction du débit d'air à travers le radiateur peut provoquer une surchauffe pouvant entraîner des dégâts de moteur.

Vérifier que les durits de radiateur ne sont pas craquelées ou détériorées et que les colliers de tension sont bien serrés, conformément aux exigences de l'entretien périodique. Tout article défectueux doit être remplacé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Vérifier si la grille et les ailettes du radiateur ne sont pas colmatées par des insectes, des feuilles ou de la boue. Enlever toutes les obstructions avec un jet d'eau basse pression.

Commande d'accélérateur

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours rester attentif aux changements de « sensation » de la commande d'accélérateur. Des changements peuvent être dus à l'usure du mécanisme, ce qui pourrait provoquer un coincement ou un grippage de la commande d'accélérateur.

Si des changements sont détectés, le système d'accélérateur doit être inspecté par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Une commande d'accélérateur grippée ou bloquée peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Examen de l'accélérateur

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de la moto avec une commande d'accélérateur grippée ou endommagée interfère avec la fonction d'accélérateur. L'accélérateur peut être difficile à contrôler et les performances en sont affectées.

Pour éviter l'utilisation continue d'une commande d'accélérateur grippée ou endommagée, le système d'accélérateur doit être inspecté par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Vérifier que le papillon s'ouvre en douceur, sans force excessive et qu'il se ferme rapidement sous sa propre force de ressort de rappel sans se bloquer et sans intervention manuelle.
- Vérifier qu'il y a 1 - 2 mm de jeu à la poignée lorsqu'on la tourne légèrement dans un sens et dans l'autre.
- En cas de problème, de doute ou de jeu incorrect, le système d'accélérateur doit être inspecté par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Embrayage

La moto est équipée d'un embrayage commandé par câble.

Si le levier d'embrayage a un jeu excessif, le débrayage risque de ne pas se faire complètement. Cela provoquera des difficultés de changements de vitesses et de sélection du point mort. Cela peut faire caler le moteur et rendre la moto difficile à contrôler.

Inversement, si le levier d'embrayage a un jeu insuffisant, l'embrayage ne s'engagera peut-être pas complètement, ce qui le fera patiner et réduira les performances tout en causant une usure prématurée de l'embrayage.

Le jeu du levier d'embrayage doit être contrôlé conformément aux exigences de l'entretien périodique.

Examen de l'embrayage

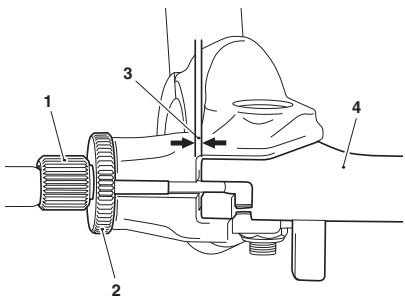
- Vérifiez qu'il y a 2 - 3 mm de jeu au levier d'embrayage.
- Si le jeu est incorrect, il faut le régler.

Ajustement de l'embrayage

Réglage du levier d'embrayage

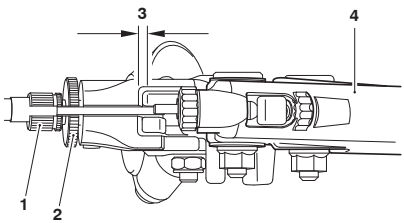
- Desserrer l'écrou de blocage de réglage.
- Tourner le manchon de réglage de manière à laisser un jeu libre correct.
- Serrer l'écrou de blocage du dispositif de réglage.

Street Triple R



1. **Manchon de réglage**
2. **Écrou de blocage de réglage**
3. **Jeu correct (2–3 mm)**
4. **Levier d'embrayage**

Street Triple RS,
Street Triple Moto2™ Edition et
Street Triple 765 RX



1. **Manchon de réglage**
2. **Écrou de blocage de réglage**
3. **Jeu correct (2–3 mm)**
4. **Levier d'embrayage**

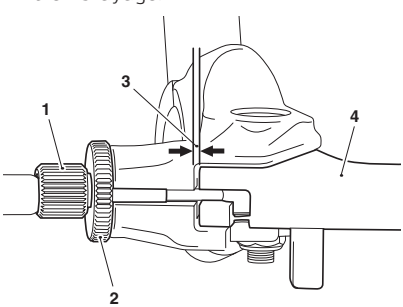
Tous modèles

AVIS

Si un réglage adapté ne peut être obtenu au moyen de la vis de réglage du levier, utiliser la bague de réglage du câble située à l'extrémité embrayage du câble.

Réglage du câble d'embrayage à l'extrémité embrayage

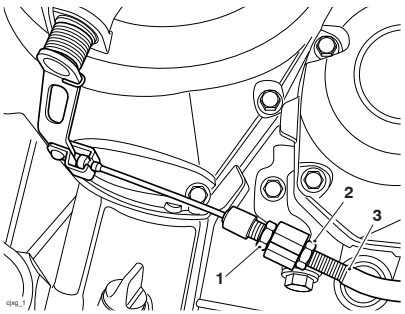
- Desserrer l'écrou de blocage du dispositif de réglage au niveau du levier d'embrayage.
- Tourner complètement le manchon de réglage dans le boîtier du levier d'embrayage, puis le desserrer de deux tours complets.
- Serrer l'écrou de blocage du dispositif de réglage au niveau du levier d'embrayage.



1. **Manchon de réglage (modèle Street Triple R illustré)**
2. **Écrou de blocage de réglage**
3. **Jeu correct (2–3 mm)**
4. **Levier d'embrayage**

- Si le câble d'embrayage est tendu, desserrer l'écrou de blocage avant (2) et serrer l'écrou de blocage arrière (1) de manière à laisser un jeu correct au levier d'embrayage.

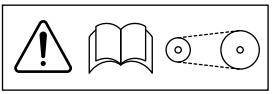
- Si le câble d'embrayage est desserré, desserrer l'écrou de blocage arrière (1) et serrer l'écrou de blocage avant (2) de manière à laisser un jeu correct au levier d'embrayage.
- Serrer les écrous de blocage à 3 Nm.



1. **Écrou de blocage du dispositif de réglage arrière**
2. **Écrou de blocage du dispositif de réglage avant**
3. **Câble extérieur d'embrayage**

Vérifier qu'il y a un jeu de 2–3 mm au levier d'embrayage. Régler le jeu au niveau du levier d'embrayage, le cas échéant.

Chaîne de transmission



⚠ DANGER

Si la chaîne est détendue ou usée, ou si elle se casse ou saute des pignons, elle risque de se coincer sur le pignon avant ou de bloquer la roue arrière.

Une chaîne qui s'accroche au pignon avant ou qui bloque la roue arrière blesse le pilote.

Le non-respect des conseils ci-dessus entraînera une perte de contrôle de la moto et provoquera des blessures graves, voire mortelles.

Par mesure de sécurité et pour éviter une usure excessive, la chaîne de transmission doit être contrôlée, réglée et lubrifiée conformément au programme d'entretien spécifié. La chaîne doit être contrôlée, réglée et lubrifiée plus fréquemment dans les conditions d'utilisation extrêmes telles que sur routes salées ou très sablées ou à grande vitesse.

Si la chaîne est très usée ou incorrectement réglée (insuffisamment ou excessivement tendue), elle risque de sauter des pignons ou de casser. En conséquence, nous recommandons de toujours remplacer les chaînes usées ou endommagées par des pièces d'origine Triumph.

Lubrification de la chaîne de transmission

La lubrification est nécessaire tous les 300 km et après avoir roulé sous la pluie, sur routes mouillées, ou lorsque la chaîne paraît sèche.

- Utiliser le lubrifiant spécial pour chaîne de transmission recommandé dans la section Spécifications.
- Appliquer du lubrifiant sur les côtés des rouleaux et ne pas utiliser la moto pendant au moins huit heures (une nuit entière est l'idéal). Cela donnera le temps au lubrifiant de pénétrer dans les joints toriques de la chaîne de transmission, etc.
- Avant de l'utiliser, essuyer le lubrifiant en excès.

AVIS

Ne pas utiliser de jet à haute pression pour nettoyer la chaîne de transmission sous peine d'endommager les éléments de la chaîne de transmission.

- Si la chaîne de transmission est particulièrement sale, commencer par la nettoyer puis appliquer du lubrifiant en suivant les consignes ci-dessus.

Contrôle de la flèche de la chaîne de transmission

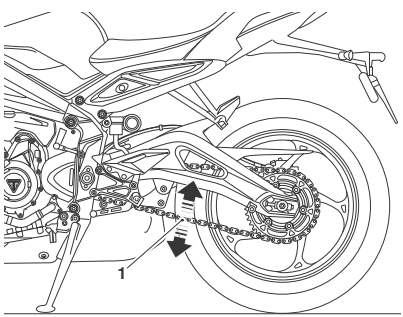
⚠ AVERTISSEMENT

La moto doit être stabilisée et correctement soutenue.

Ne pas soutenir la moto sur un composant auxiliaire, le système d'échappement ou toute autre pièce non structurelle du cadre de la moto.

Une moto correctement soutenue évite les chutes.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.



1. **Position de flèche maximale**

- Placer la moto sur une surface horizontale et la maintenir en position verticale et complètement délestée.
- Tournez la roue arrière en poussant la moto pour trouver la position où la chaîne est la plus tendue, et mesurez la flèche de la chaîne à mi-chemin entre les pignons.
- La flèche de la chaîne de transmission doit être comprise dans la plage 20–30 mm.
- Si la mesure dépasse la plage, ajuster la chaîne, voir page 186.

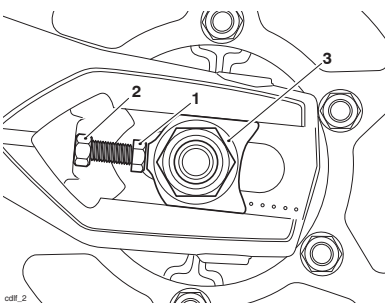
Réglage de la flèche de la chaîne de transmission

⚠ AVERTISSEMENT

Une fois le réglage de la chaîne de transmission terminé, vérifier que l'axe de roue et les écrous de blocage du dispositif de réglage sont serrés au couple correct.

L'utilisation de la moto avec un axe de roue desserré et/ou des écrous de blocage de dispositif de réglage desserrés peut affecter la maniabilité et la stabilité.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.



1. **Boulon de réglage**
2. **Écrou de blocage du boulon de réglage**
3. **Écrou d'axe de roue arrière**

Si la flèche de la chaîne de transmission est incorrecte, un ajustement doit être effectué comme suit :

- Desserrer l'écrou d'axe de roue arrière.
- Desserrer les écrous de blocage du dispositif de réglage des boulons de réglage gauche et droit de la chaîne.
- Tourner les deux boulons de réglage du même nombre de tours, dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la flèche de la chaîne de transmission et dans le sens inverse pour la réduire.
- Une fois la flèche de la chaîne réglée à 20–30 mm (voir page 185), pousser la roue fermement en contact avec les boulons de réglage. Serrer les deux écrous de blocage de réglage sur l'19 Nm et l'écrou de l'axe de roue arrière sur l' 110 Nm.
- Répéter le contrôle de réglage de la chaîne de transmission. Réajuster si nécessaire.

⚠ AVERTISSEMENT

Un serrage insuffisant des écrous de blocage de réglage ou de l'axe de roue risque d'entraîner une détérioration de la stabilité et du comportement de la moto.

Cette détérioration de la stabilité et de la maniabilité risque de provoquer une perte de contrôle de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Vérifier l'efficacité du frein arrière. Corriger si nécessaire.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est dangereux de conduire une moto dont les freins sont défectueux.

En cas de problème, de doute ou de jeu incorrect, les freins doivent être inspectés par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

L'utilisation de la moto avec des freins défectueux peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Contrôle de l'usure des pignons et de la chaîne de transmission

⚠ AVERTISSEMENT

La moto doit être stabilisée et correctement soutenue.

Ne pas soutenir la moto sur un composant auxiliaire, le système d'échappement ou toute autre pièce non structurelle du cadre de la moto.

Une moto correctement soutenue évite les chutes.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Les chaînes de transmission de rechange doivent être installées par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Nous recommandons de toujours remplacer les chaînes usées ou endommagées par des pièces d'origine Triumph.

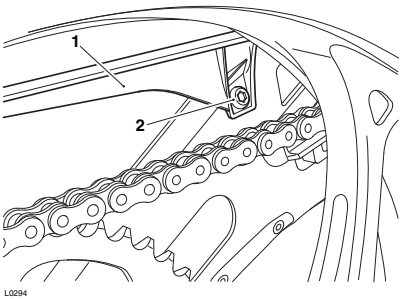
Une chaîne de transmission mal installée risque de se casser ou de sauter des pignons, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

Si les pignons s'avèrent usés, toujours remplacer simultanément les pignons et la chaîne de transmission.

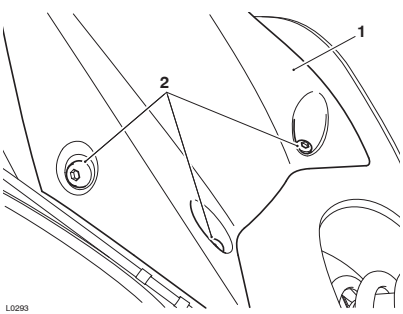
Le fait de remplacer les pignons usés sans également remplacer la chaîne de transmission provoquera une usure prématurée des pignons neufs.

- Desserrer la fixation maintenant la partie du carter de chaîne de la moulure sur le bras oscillant.



1. **Carter de chaîne**
2. **Fixation**

- Desserrer les trois fixations situées à l'avant du lèche roue arrière et déposer ce dernier.



1. **Lèche roue arrière**
2. **Fixations**

Inspection des dommages au niveau de la chaîne de transmission

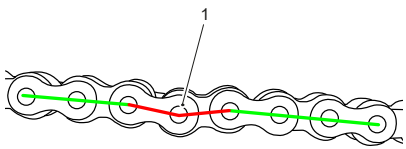
⚠ AVERTISSEMENT

S'il s'avère que la chaîne de transmission présente des rouleaux endommagés, des goupilles desserrées ou des maillons grippés, elle doit être remplacée.

Ne pas essayer de desserrer les maillons grippés. Le maillon grippé peut présenter des composants endommagés ou usés.

Le fait de conduire avec une chaîne de transmission font les maillons sont grippés ou desserrés risque d'entraîner la rupture de la chaîne de transmission ou de faire sauter cette dernière des pignons, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Faire tourner la roue arrière et vérifier que les rouleaux de la chaîne de transmission ne sont pas endommagés, que les goupilles ne sont pas desserrées et que les maillons ne sont pas grippés.

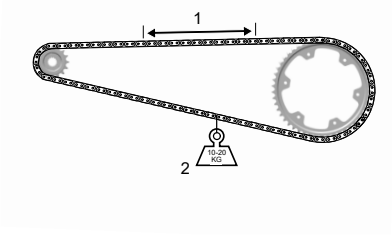


1. **Maillon grippé**

- Si la chaîne de transmission présente des rouleaux endommagés, des goupilles desserrées ou des maillons grippés, elle doit être remplacée par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Contrôle de l'usure de la chaîne de transmission

- Tendre la chaîne de transmission en y suspendant une masse de 10–20 kg.
- Mesurer une longueur de 20 maillons du brin supérieur de la chaîne de transmission entre le centre de l'axe du 1er maillon et le centre de l'axe du 21ème maillon. La chaîne de transmission pouvant s'user de façon irrégulière, prendre les mesures à plusieurs endroits.



1. **Mesurez sur 20 maillons**
2. **Poids**

- Si la longueur dépasse la limite d'usure maximale, la chaîne de transmission doit être remplacée. Se reporter à la section Spécifications pour connaître la limite d'usure maximale autorisée.

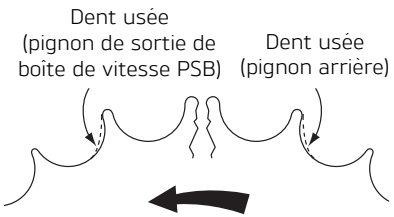
Contrôle de l'usure des pignons

AVIS

L'illustration montre l'usure sur les pignons montés sur le côté gauche de la moto.

Pour les pignons montés sur le côté droit de la moto, l'usure se trouve sur le côté opposé de la dent.

- Contrôler également la roue arrière et les pignons pour s'assurer qu'ils ne sont pas usés de manière irrégulière ou excessive et que des dents ne sont pas endommagées.



(L'usure du pignon est exagérée aux fins de l'illustration)

ccol

- En cas d'usure ou de dommages, la chaîne de transmission et les pignons doivent être remplacés par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.
- Poser le lèche-roue arrière et la moulure de carter de chaîne ; serrer les fixations à 4 Nm.

Freins

Rodage des disques et/ou des plaquettes de freins neufs

⚠ AVERTISSEMENT

Les plaquettes doivent toujours être remplacées par jeu complet pour une roue. À l'avant, qui est équipé de deux disques de freins, remplacer toutes les plaquettes des deux étriers.

Après le remplacement des plaquettes de freins, rouler avec une extrême prudence jusqu'à ce que les plaquettes neuves soient 'rodées'.

Le remplacement individuel des plaquettes réduit l'efficacité du freinage et peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves voire mortelles.

Les disques et/ou plaquettes de freins neufs nécessitent une période de rodage prudent qui optimisera les performances et la longévité des disques et des plaquettes.

La distance recommandée pour le rodage des plaquettes et disques neufs est 300 km.

Pendant la période de rodage, évitez les freinages extrêmes, conduisez avec prudence et prévoyez des distances de freinage plus longues.

Rattrapage de l'usure des plaquettes de freins

⚠ AVERTISSEMENT

Si le levier ou la pédale de frein donne une impression de mollesse lors du freinage, ou si la course du levier ou de la pédale est devenue excessive, il y a peut-être de l'air dans les tuyaux ou flexibles de freins ou les freins sont peut-être défectueux.

Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

La conduite avec des freins défaillants peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

L'usure des disques et des plaquettes avant et arrière est compensée automatiquement et n'a aucun effet sur l'action du levier ou de la pédale de frein. Les freins avant et arrière ne comportent aucune pièce nécessitant un réglage.

Contrôle de l'usure de frein avant

⚠ AVERTISSEMENT

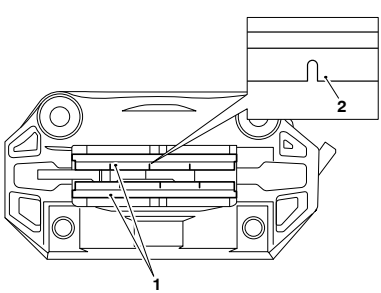
L'utilisation de plaquettes de frein de marques spéciales n'est pas recommandée car l'épaisseur de leur plaque support pourrait être insuffisante comparée aux pièces d'origine Triumph.

Des plaquettes de frein dont l'épaisseur de la plaque support est insuffisante peut potentiellement sortir du corps de l'étrier en s'usant, causant une panne des freins, la perte de contrôle de la moto et un accident.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

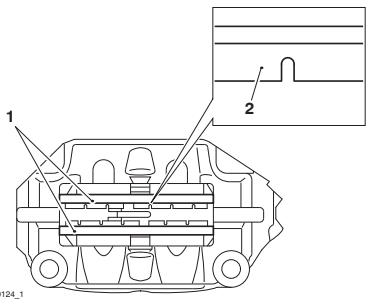
Les plaquettes de freins doivent être contrôlées conformément aux exigences de l'entretien courant et remplacées si elles sont usées jusqu'à l'épaisseur minimum de service ou au-delà.

Street Triple R



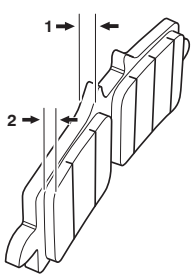
1. **Plaque support**
2. **Plaquette de frein**

Street Triple RS,
Street Triple Moto2™ Edition et
Street Triple 765 RX



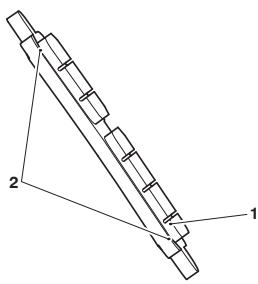
1. **Plaque support**
2. **Plaquette de frein**

Tous modèles



1. **Plaque support**
2. **Garniture des plaquettes de freins**

Signe supplémentaire d'usure, une zone de la plaque arrière du frein avant est surélevée et fait crisser le frein avant pour signaler au conducteur que l'épaisseur d'une ou plusieurs plaquettes de frein est inférieure à l'épaisseur minimum. Remplacer toutes les plaquettes de frein de cette roue.



1. **Ligne d'épaisseur minimum**
2. **Zone surélevé de la plaque arrière du frein**

Les plaquettes de freins fournies par Triumph pour ce modèle ont une plaque support de l'épaisseur recommandée. Nous recommandons de faire remplacer les plaquettes de frein par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Si l'épaisseur de garniture d'une plaquette de frein est inférieure à celle spécifiée dans le tableau, remplacer toutes les plaquettes de frein de la roue.

	Street Triple R	Tous les autres modèles
Épaisseur minimum de la plaque support	4,0 mm	4,8 mm
Épaisseur minimum de la garniture de plaquette de frein	1,5 mm	1,5 mm
Épaisseur minimum de service (Garniture de plaquette de frein et plaque support)	5,5 mm	6,3 mm

Contrôle de l'usure des freins arrière

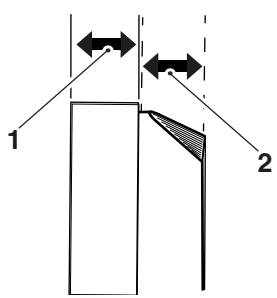
⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de plaquettes de frein de marques spéciales n'est pas recommandée car l'épaisseur de leur plaque support pourrait être insuffisante comparée aux pièces d'origine Triumph.

Des plaquettes de frein dont l'épaisseur de la plaque support est insuffisante peut potentiellement sortir du corps de l'étrier en s'usant, causant une panne des freins, la perte de contrôle de la moto et un accident.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Les plaquettes de freins doivent être contrôlées conformément aux exigences de l'entretien courant et remplacées si elles sont usées jusqu'à l'épaisseur minimum de service ou au-delà.



1. **Plaque support**
2. **Garniture des plaquettes de freins**

Les plaquettes de freins fournies par Triumph pour ce modèle ont une plaque support de l'épaisseur recommandée. Nous recommandons de faire remplacer les plaquettes de frein par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Si l'épaisseur de garniture d'une plaquette de frein est inférieure à celle spécifiée dans le tableau, remplacer toutes les plaquettes de frein de la roue.

	Tous les modèles
Épaisseur minimum de la plaque support	4,0 mm
Épaisseur minimum de la garniture de plaquette de frein	1,5 mm
Épaisseur minimum de service (Garniture de plaquette de frein et plaque support)	5,5 mm

Liquide pour disque de frein

⚠ AVERTISSEMENT

Le liquide de frein est hygroscopique, ce qui veut dire qu'il absorbe l'humidité de l'air.

Toute humidité absorbée réduit considérablement le point d'ébullition du liquide de freins, ce qui cause une réduction de l'efficacité de freinage.

Pour cette raison, remplacer toujours le liquide de freins conformément aux exigences de l'entretien périodique.

Toujours utiliser du liquide de freins neuf provenant d'un bidon scellé et jamais du liquide provenant d'un bidon non scellé ou qui était déjà ouvert.

Ne pas mélanger de liquides de freins de marques ou de qualités différentes.

Rechercher des fuites de liquide autour des raccords de freins et des joints, et vérifier aussi si les flexibles de freins ne présentent pas de fissurations, de détérioration ou d'autres dommages.

Toujours corriger les défauts avant de conduire la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'ABS ne fonctionne pas, le système de freinage continuera de fonctionner comme un système sans ABS. Réduire la vitesse et ne pas continuer à rouler plus longtemps que nécessaire lorsque le témoin ABS est allumé.

Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Un freinage trop sec déclenche le blocage des roues, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Contrôler le niveau de liquide de freins dans les deux réservoirs et remplacer le liquide conformément aux exigences de l'entretien périodique. Utiliser uniquement du liquide DOT 4 Triumph Performance recommandé dans la section Caractéristiques. Le liquide de freins doit aussi être remplacé s'il est, ou si l'on soupçonne qu'il soit, contaminé par de l'humidité ou d'autres contaminants.

Contrôle et appoint du niveau de liquide de freins avant

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de chute sensible du niveau de liquide de frein dans l'un ou l'autre réservoir de liquide, inspecter le système de freinage.

Si le levier ou la pédale de frein donne une impression de mollesse lors du freinage, ou si la course du levier ou de la pédale est devenue excessive, il y a peut-être de l'air dans les tuyaux de freins ou le frein est peut-être défectueux.

Le fait de conduire alors que le liquide de frein est épuisé ou avec une fuite de liquide de frein est dangereux et entraîne une réduction des performances de freinage.

Demander à une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé d'inspecter le système de freinage et de le réparer, le cas échéant.

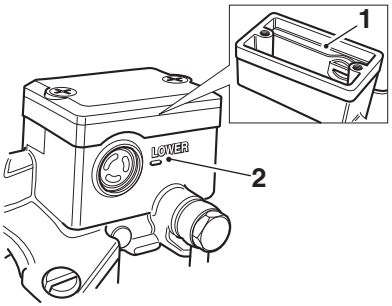
Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

Pour éviter d'endommager la peinture, prendre garde à ne pas y répandre de liquide de frein.

Le liquide de frein répandu endommagera la peinture.

Street Triple R



1. **Réservoir de liquide de frein avant, repère de niveau supérieur**
2. **Repère de niveau inférieur**

Contrôle du niveau de liquide de frein avant

- Vérifier le niveau de liquide de frein visible dans la fenêtre à l'avant du réservoir.
- Le niveau de liquide de freins doit être maintenu entre les repères de niveau supérieur et inférieur (réservoir en position horizontale).

Réglage du niveau de liquide de frein avant

- Desserrez les vis de retenue du bouchon de réservoir et déposez le bouchon de réservoir et la membrane d'étanchéité.
- Remplir le réservoir jusqu'au repère de niveau supérieur avec du liquide de frein DOT 4 neuf provenant d'un bidon scellé. Le liquide de frein Triumph Performance DOT 4 est recommandé.
- Poser le bouchon de réservoir en vérifiant que le joint de la membrane est correctement positionné entre le bouchon de réservoir et le réservoir.

⚠ AVERTISSEMENT

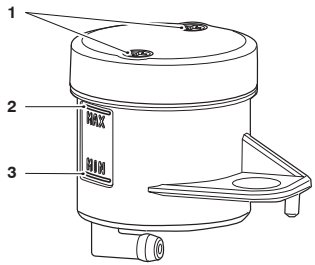
Ne pas trop serrer les fixations du bouchon du réservoir.

Si les fixations du bouchon du réservoir sont trop serrées, cela peut endommager le réservoir de liquide de frein, provoquer une fuite de liquide de frein et réduire l'efficacité du freinage.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Serrer les vis de retenue du bouchon de réservoir à 1,5 Nm.

Street Triple RS,
Street Triple Moto2™ Edition et
Street Triple 765 RX



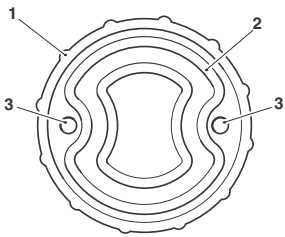
1. **Vis de retenue du bouchon de réservoir**
2. **Repère de niveau MAX**
3. **Repère de niveau MIN**

Contrôle du niveau de liquide de frein avant

- Vérifier le niveau de liquide de frein visible entre les repères MIN et MAX du réservoir.
- Le niveau de liquide de freins doit être maintenu entre les repères de niveau MAX et MIN (réservoir en position horizontale).

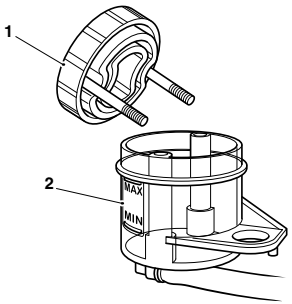
Réglage du niveau de liquide de frein avant

- Desserrez les vis de retenue du bouchon de réservoir et déposez le bouchon de réservoir et la membrane d'étanchéité.
- Remplir le réservoir jusqu'au repère MAX avec du liquide de frein DOT 4 neuf provenant d'un bidon scellé. Le liquide de frein Triumph Performance DOT 4 est recommandé.
- Placer la membrane d'étanchéité dans le bouchon de réservoir et vérifier que les trous destinés aux fixations dans le bouchon de réservoir et dans la membrane d'étanchéité sont correctement alignés.



1. **Bouchon de réservoir**
2. **Membrane d'étanchéité**
3. **Trous de vis de retenue du bouchon de réservoir**

- Insérer les vis de fixation du bouchon de réservoir dans l'ensemble bouchon de réservoir et membrane d'étanchéité.
- Maintenir l'ensemble et placer le bouchon de réservoir, la membrane d'étanchéité et les fixations du bouchon de réservoir sur le réservoir.



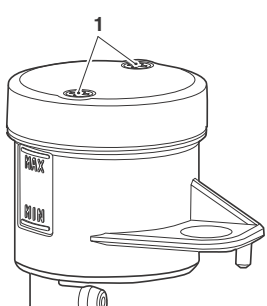
1. **Ensemble bouchon de réservoir, membrane d'étanchéité et vis de fixation du bouchon de réservoir**
2. **Réservoir**

AVERTISSEMENT

Ne pas trop serrer les fixations du bouchon du réservoir.

Si les fixations du bouchon du réservoir sont trop serrées, cela peut endommager le réservoir de liquide de frein, provoquer une fuite de liquide de frein et réduire l'efficacité du freinage.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.



1. **Vis de retenue du bouchon de réservoir**

▼ Serrer les vis de retenue du bouchon de réservoir à 0,7 Nm.

Contrôle et appoint du niveau de liquide de freins arrière

AVERTISSEMENT

En cas de chute sensible du niveau de liquide de frein dans l'un ou l'autre réservoir de liquide, inspecter le système de freinage.

Si le levier ou la pédale de frein donne une impression de mollesse lors du freinage, ou si la course du levier ou de la pédale est devenue excessive, il y a peut-être de l'air dans les tuyaux de freins ou le frein est peut-être défectueux.

Le fait de conduire alors que le liquide de frein est épuisé ou avec une fuite de liquide de frein est dangereux et entraîne une réduction des performances de freinage.

Demander à une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé d'inspecter le système de freinage et de le réparer, le cas échéant.

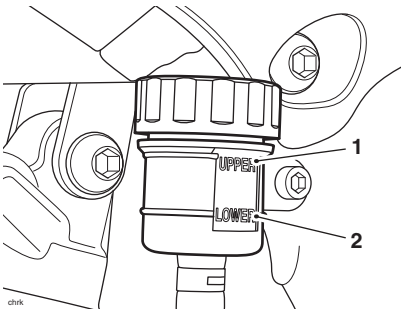
Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

Pour éviter d'endommager la peinture, prendre garde à ne pas y répandre de liquide de frein.

Le liquide de frein répandu endommagera la peinture.

Le réservoir est visible du côté droit de la moto, en avant du silencieux et sous la selle du conducteur.



1. **Repère de niveau supérieur**
2. **Repère de niveau inférieur**

Contrôle du niveau de liquide de frein arrière

- Contrôle le niveau de liquide de frein visible dans le réservoir.
- Le niveau de liquide de freins doit être maintenu entre les repères de niveau supérieur et inférieur (réservoir en position horizontale).

Correction du niveau de liquide de frein arrière

- Desserrer le bouchon de réservoir et retirer la membrane d'étanchéité.
- Remplir le réservoir jusqu'au repère de niveau supérieur avec du liquide de frein DOT 4 neuf provenant d'un bidon scellé. Le liquide de frein Triumph Performance DOT 4 est recommandé.
- Poser le bouchon sur le réservoir en s'assurant que la membrane d'étanchéité est correctement positionnée.

Contacteurs de feu de freinage

⚠ AVERTISSEMENT

La conduite de la moto avec un feu de freinage défectueux est illégale et dangereuse.

Avant de conduire la moto, vérifier que tous les feux fonctionnent.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Le feu de freinage est allumé indépendamment par le frein avant ou arrière. Contact établi (ON), si le feu de freinage ne s'allume pas quand le levier de frein avant est tiré ou la pédale de frein arrière actionnée, faire rechercher et corriger la cause du défaut par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Rétroviseurs

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours régler les rétroviseurs pour disposer d'une vision arrière suffisante avant de conduire la moto.

L'utilisation de la moto avec des rétroviseurs mal réglés est dangereuse.

L'utilisation de la moto avec des rétroviseurs mal réglés provoquera une perte de vision à l'arrière de la moto. Il est dangereux de conduire une moto avec une visibilité arrière insuffisante.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais essayer de nettoyer ou régler les rétroviseurs en conduisant la moto. En lâchant le guidon pendant la conduite, le conducteur diminue sa capacité à garder le contrôle de la moto.

Ne nettoyer ou régler les rétroviseurs qu'à l'arrêt.

Le fait de nettoyer les rétroviseurs pendant la conduite de la moto peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Modèles avec rétroviseurs d'extrémité de guidon

⚠ AVERTISSEMENT

Un réglage incorrect des rétroviseurs d'extrémité de guidon peut mettre en contact le bras du rétroviseur avec le réservoir de carburant, les leviers de frein ou d'embrayage ou d'autres parties de la moto.

Cela limite le fonctionnement du levier de frein ou d'embrayage ou celui de la direction, ce qui peut affecter la maniabilité, la stabilité ou tout autre aspect du fonctionnement de la moto.

Régler les rétroviseurs selon le besoin de manière à prévenir tout contact avec une partie de la moto. Après le réglage, tourner le guidon avec précaution jusqu'en butée gauche, puis droite tout en vérifiant que les rétroviseurs n'entrent pas en contact avec le réservoir de carburant, les leviers d'embrayage ou de frein ou d'autres parties de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

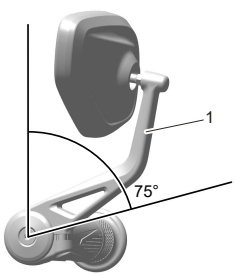
AVIS

Un réglage incorrect des rétroviseurs d'extrémité de guidon peut mettre en contact le bras du rétroviseur avec le réservoir de carburant, les leviers de frein ou d'embrayage ou d'autres parties de la moto.

Un tel contact endommagerait le réservoir de carburant, les leviers d'embrayage ou de frein ou d'autres parties de la moto.

Régler les rétroviseurs selon le besoin de manière à prévenir tout contact avec une partie de la moto. Après le réglage, tourner le guidon avec précaution jusqu'en butée gauche, puis droite tout en vérifiant que les rétroviseurs n'entrent pas en contact avec le réservoir de carburant, les leviers d'embrayage ou de frein ou d'autres parties de la moto.

Les rétroviseurs d'extrémité de guidon seront réglés par votre concessionnaire Triumph agréé et ne nécessiteront normalement pas de réglage. Si un réglage s'avérait nécessaire, ne tournez pas le rétroviseur au-delà de 75°, mesuré à partir de la section verticale du bras du rétroviseur.



1. **Section verticale du bras du rétroviseur**

Réglage du rétroviseur

⚠ AVERTISSEMENT

La moto doit être stabilisée et correctement soutenue.

Ne pas soutenir la moto sur un composant auxiliaire, le système d'échappement ou toute autre pièce non structurelle du cadre de la moto.

Une moto correctement soutenue évite les chutes.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Si la fixation du rétroviseur est trop lâche, celui-ci peut se replier en raison de la vitesse.

L'utilisation de la moto avec des rétroviseurs mal réglés provoquera une perte de vision à l'arrière de la moto. Il est dangereux de conduire une moto avec une visibilité arrière insuffisante.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

Les bras de rétroviseur et les écrous de blocage ont un filetage à gauche.

Les bossages de rétroviseur ont un filetage externe à droite.

AVIS

Suivre la même procédure pour les deux côtés.

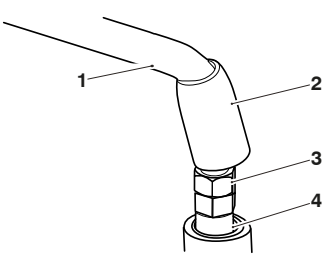
- Soulever le capuchon en caoutchouc pour accéder à l'écrou de blocage et au bossage du rétroviseur.

AVIS

Utiliser et ouvrir une clé ouverte pour immobiliser le bossage du rétroviseur au moment de serrer/desserrer l'écrou de blocage du rétroviseur.

Si le bossage n'est pas immobilisé comme indiqué, cela risque d'endommager le filetage ou le rétroviseur risque de se desserrer.

- Immobiliser le bossage du rétroviseur et serrer l'écrou de blocage du rétroviseur.
- Positionner le bras du rétroviseur de façon à donner une visibilité arrière en position de conduite et serrer l'écrou de blocage manuellement.
- Immobiliser le bossage de rétroviseur et serrer l'écrou de blocage du rétroviseur à .
- Glisser le couvercle en caoutchouc sur l'écrou de blocage.



1. **Bras du rétroviseur**
2. **Capuchon en caoutchouc**
3. **Écrou de blocage**
4. **Bossage de rétroviseur**

Roulements de direction/ roues

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter que la moto ne blesse quelqu'un en tombant pendant le contrôle, elle doit être stabilisée et calée sur un support approprié.

Lors de l'inspection de la direction et des roulements de roue, ne pas exercer de force excessive contre chaque roue et ne pas secouer ces dernières vigoureusement car cela pourrait rendre la moto instable et la faire tomber de son support.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut causer des dommages à la moto ou entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Contrôle des roulements de direction

⚠ AVERTISSEMENT

La moto doit être stabilisée et correctement soutenue.

Ne pas soutenir la moto sur un composant auxiliaire, le système d'échappement ou toute autre pièce non structurelle du cadre de la moto.

Une moto correctement soutenue évite les chutes.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais négliger l'entretien des roulements de direction (colonne). Contrôler les roulements de direction conformément aux exigences d'entretien prévues et les régler ou les remplacer, selon le besoin.

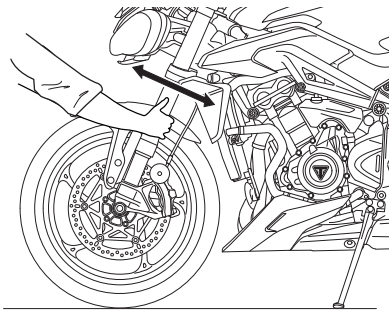
L'entretien périodique doit être effectué par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Le fait de conduire la moto avec des roulements de direction mal réglés ou défectueux est dangereux et peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Les roulements de direction (colonne de direction) doivent être lubrifiés et inspectés conformément aux exigences d'entretien prévues.

AVIS

Examiner toujours les roulements de roues en même temps que les roulements de colonne.



Contrôle du jeu de la direction

- Placer la moto sur une surface horizontale, en position verticale.
- Soulever la roue avant au-dessus du sol et caler la moto.
- Se placer devant la moto et saisir l'extrémité inférieure de la fourche ; essayer alors de la faire déplacer en avant et en arrière.
- Si un jeu est détecté dans les roulements de direction (colonne), demander à une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé, d'inspecter les roulements de direction et de les régler.
- Retirer le support et caler la moto sur sa béquille latérale.

Contrôle des roulements de roues

⚠ AVERTISSEMENT

La moto doit être stabilisée et correctement soutenue.

Ne pas soutenir la moto sur un composant auxiliaire, le système d'échappement ou toute autre pièce non structurelle du cadre de la moto.

Une moto correctement soutenue évite les chutes.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

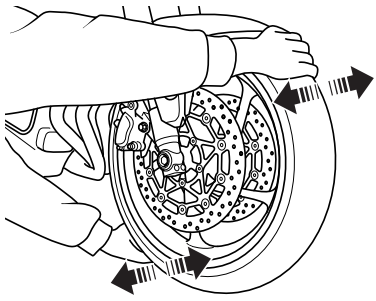
⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais négliger l'entretien des roulements de roue. Contrôler les roulements de roue conformément aux exigences d'entretien prévues et les régler ou les remplacer, selon le besoin.

L'entretien périodique doit être effectué par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Le fait de conduire la moto avec des roulements de direction usés ou endommagés est dangereux et peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Les roulements de roues doivent être contrôlés aux intervalles spécifiés dans le tableau d'entretien périodique.



Examen des roulements de roues

AVIS

Si les roulements de roue ont du jeu dans le moyeu de roue avant ou arrière, sont bruyants ou si la roue ne tourne pas de manière fluide, les roulements de roue doivent être inspectés par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

- Placer la moto sur une surface horizontale, en position verticale.
- Soulever la roue avant au-dessus du sol et caler la moto.
- En se tenant sur le côté de la moto, secouer doucement le haut de la roue avant d'un côté à l'autre.
- Si un jeu est détecté dans les roulements de roue, demander à une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé, d'inspecter les roulements de roue et de les remplacer.
- Déplacer le support adapté et répéter la procédure pour la roue arrière.
- Retirer le support et caler la moto sur sa béquille latérale.

Suspension avant

⚠ AVERTISSEMENT

Veiller à toujours maintenir un équilibre correct entre les réglages de suspension avant et arrière.

Si le réglage de la suspension arrière est modifié, celui de la suspension avant doit également l'être.

Un déséquilibre de la suspension peut affecter la maniabilité et la stabilité, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le réglage des combinés de suspension avant est identique des deux côtés.

En cas de réglage de la suspension avant, vérifier que les deux combinés de suspension avant affichent les mêmes paramètres.

Des différences de réglage entre le côté gauche et le côté droit peuvent affecter la maniabilité et la stabilité, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Réglages de la suspension avant

À la sortie d'usine, la suspension de la moto est réglée sur Route (sans passager), comme indiqué dans le tableau des réglages de suspension approprié. Les réglages de la suspension Route procurent un bon confort de roulement et un bon comportement routier pour la conduite normale sans passager.

Les détails figurant dans les tableaux des réglages de la suspension sont fournis à titre indicatif uniquement. Les réglages nécessaires peuvent varier en fonction du poids et des préférences personnelles du conducteur et du passager.

Street Triple R

Réglages de la suspension avant			
Charge	**Précharge du ressort**[1]	**Détente**[2]	**Amortissement de compression**[2]
Conducteur seul - piste	5	1	1,5
Conducteur seul - sport	5	1	2
Conducteur seul - route	5	2,5	5
Conducteur seul - confort	5	5,5	7
Conducteur et passager	5	2,5	5

[1] Nombre de tours du dispositif de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre par rapport à la position dévissée au maximum dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

[2] Nombre de tours de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre par rapport à la position de vissage maximum.

Street Triple RS

Réglages de la suspension avant			
Charge	**Précharge du ressort**[1]	**Détente**[2]	**Amortissement de compression**[2]
Conducteur seul - piste	3,5	2	1
Conducteur seul - sport	3,5	2	2
Conducteur seul - route	3,5	4	5
Conducteur seul - confort	3,5	5,5	7
Conducteur et passager	3,5	4	5

[1] Nombre de tours du dispositif de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre par rapport à la position dévissée au maximum dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

[2] Nombre de tours de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre par rapport à la position de vissage maximum.

Street Triple Moto2™ Edition et Street Triple 765 RX

Réglages de la suspension avant			
Charge	**Précharge du ressort**[1]	**Détente**[2]	**Amortissement de compression**[2]
Conducteur seul - piste	0	6	6
Conducteur seul - sport	0	10	10
Conducteur seul - route	0	15	15
Conducteur seul - confort	0	20	20
Conducteur et passager	0	15	15

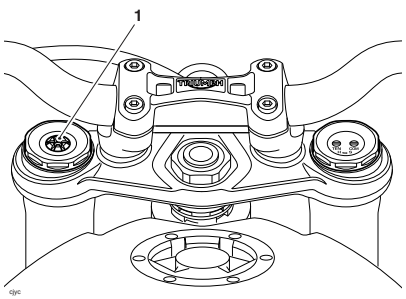
[1] Nombre de tours du dispositif de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre par rapport à la position dévissée au maximum dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

[2] Nombre de crans dans le sens inverse des aiguilles d'une montre par rapport à la position de vissage maximum, le premier cran comptant pour un.

Réglage de la précharge du ressort de suspension avant

Street Triple R

Le dispositif de réglage de précharge des ressorts est situé au sommet de la jambe de fourche gauche.

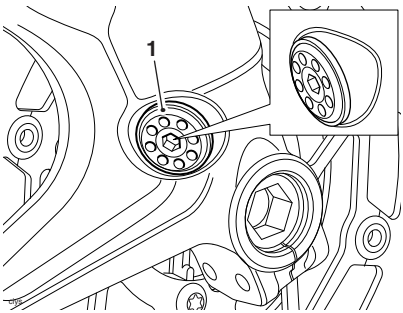


1. Vis de réglage

- Tourner la vis de réglage dans le sens horaire pour l'augmenter ou dans le sens anti-horaire pour le réduire.
- Toujours compter le nombre de tours de dévissage dans le sens des aiguilles d'une montre à partir de la position de vissage maximum.

Street Triple RS

Le dispositif de réglage de précharge des ressorts est situé au bas des deux fourches avant.

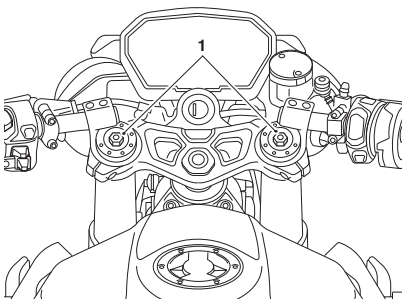


1. Dispositif de réglage de précharge des ressorts (côté droit illustré)

- Faire tourner le dispositif de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre pour l'augmenter ou dans le sens contraire pour la diminuer à l'aide de la clé Allen fixée à la selle du passager.
- Toujours compter le nombre de tours de dévissage dans le sens des aiguilles d'une montre à partir de la position de vissage maximum.

Street Triple Moto2™ Edition et Street Triple 765 RX

Les dispositifs de réglage de précharge des ressorts sont situés au sommet de chaque jambe de fourche.



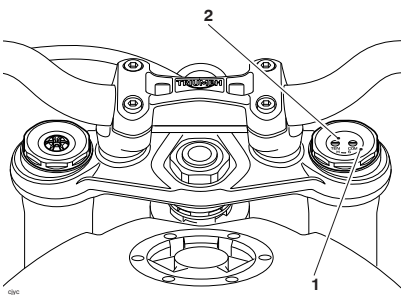
1. Réglage de précharge des ressorts

- Tourner le dispositif de réglage de précharge des ressorts dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la précharge ou dans le sens inverse pour la réduire.
- Comptez toujours le nombre de tours de vissage dans le sens des aiguilles d'une montre à partir de la position de dévissage maximum et réglez les deux côtés de la fourche à la même position.

Réglage de la détente de suspension avant et de l'amortissement de compression

Street Triple R

Les vis de réglage d'amortissement de compression et de détente sont situées au sommet de la fourche droite.



1. Vis de réglage d'amortissement de compression (COM)
2. Molette de réglage d'amortissement de détente (TEN)

Réglage d'amortissement de détente de la suspension avant

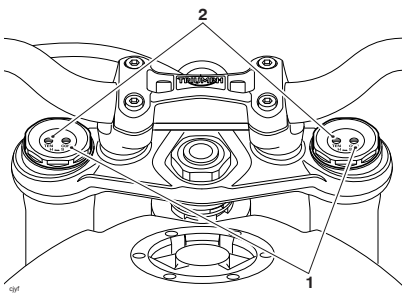
- Tourner la vis de réglage TEN dans le sens horaire pour augmenter la détente ou dans le sens anti-horaire pour la réduire.
- Toujours compter le nombre de tours de dévissage à partir de la position de dévissage maximum.

Réglage de l'amortissement de compression de suspension avant

- Tourner la vis de réglage COM dans le sens horaire pour augmenter la détente ou dans le sens anti-horaire pour la réduire.
- Toujours compter le nombre de tours de dévissage à partir de la position de dévissage maximum.

Street Triple RS

Les vis de réglage d'amortissement de compression et de détente sont situées au sommet des deux jambes de fourche.



1. **Vis de réglage d'amortissement de compression**
2. **Vis de réglage d'amortissement de détente**

Réglage d'amortissement de détente de la suspension avant

- Tourner la vis de réglage TEN dans le sens horaire pour augmenter la détente ou dans le sens anti-horaire pour la réduire.
- Toujours compter le nombre de tours de dévissage à partir de la position de dévissage maximum.

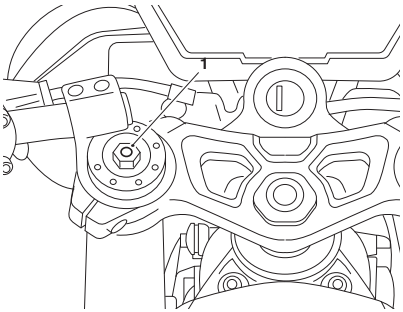
Réglage de l'amortissement de compression de suspension avant

- Tourner la vis de réglage COM dans le sens horaire pour augmenter la détente ou dans le sens anti-horaire pour la réduire.
- Toujours compter le nombre de tours de dévissage à partir de la position de dévissage maximum.

Street Triple Moto2™ Edition et Street Triple 765 RX

Réglage de l'amortissement de compression de suspension avant

La vis de réglage d'amortissement de compression est située au sommet de la jambe de fourche gauche.

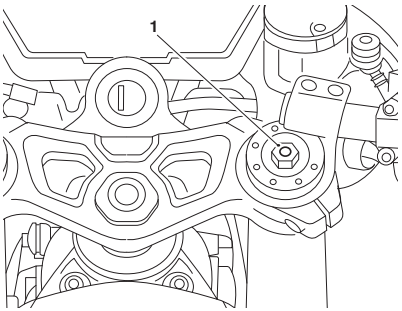


1. **Vis de réglage d'amortissement de compression**

- À l'aide d'une clé Allen de 3 mm, tourner le dispositif de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter le réglage ou dans le sens inverse pour le diminuer.
- Toujours compter le nombre de crans par rapport à la position de vissage maximum, le premier cran (déclic) comptant pour 1.

Réglage d'amortissement de détente de la suspension avant

La vis de réglage d'amortissement de détente est située au sommet de la jambe de fourche droite.



1. **Vis de réglage d'amortissement de détente**

- À l'aide d'une clé Allen de 3 mm, tourner le dispositif de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter le réglage ou dans le sens inverse pour le diminuer.
- Toujours compter le nombre de crans par rapport à la position de vissage maximum, le premier cran (déclic) comptant pour 1.

Examen de la fourche avant

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais négliger l'entretien de la fourche avant. Contrôler la fourche avant conformément aux exigences d'entretien périodique et procéder au réglage ou au remplacement, selon le besoin.

L'entretien périodique doit être effectué par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

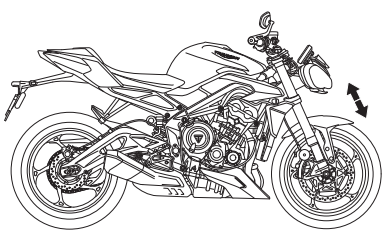
Le fait de rouler avec des composants de suspension défectueux ou endommagés est dangereux et peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ ATTENTION

Toutes les unités de suspension contiennent de l'huile sous pression.

Ne pas essayer de démonter les combinés de suspension, même en partie. Les inspections et les réparations doivent être effectuées par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

La libération accidentelle d'huile sous pression ou de ressorts peut causer des blessures légères à modérées.



Inspection de la fourche avant (modèle Street Triple RS illustré)

- Positionner la moto sur une surface horizontale.
- Tout en tenant le guidon et en serrant le frein avant, pomper la fourche plusieurs fois de suite.
- Vérifier la présence de points durs ou d'une rigidité excessive.
- Examiner chaque jambe de fourche en recherchant des dégâts, des éraillures de la surface de coulissement, ou des fuites d'huile.

En cas de problème ou de doute, demander à une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé, d'inspecter les fourches.

Suspension arrière

⚠ AVERTISSEMENT

Veiller à toujours maintenir un équilibre correct entre les réglages de suspension avant et arrière.

Si le réglage de la suspension arrière est modifié, celui de la suspension avant doit également l'être.

Un déséquilibre de la suspension peut affecter la maniabilité et la stabilité, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Réglages de suspension arrière

À la sortie d'usine, la suspension de la moto est réglée sur Route (sans passager), comme indiqué dans le tableau des réglages de suspension approprié. Les réglages de la suspension Route procurent un bon confort de roulement et un bon comportement routier pour la conduite normale sans passager.

Les détails figurant dans les tableaux des réglages de la suspension sont fournis à titre indicatif uniquement. Les réglages nécessaires peuvent varier en fonction du poids et des préférences personnelles du conducteur et du passager.

⚠ AVERTISSEMENT

La précharge du ressort de suspension arrière n'est pas réglable par le conducteur.

Toute tentative de réglage de la précharge du ressort pourrait donner lieu à une conduite dangereuse.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Street Triple R

Réglages de la suspension arrière		
Charge	**Détente**[1]	**Amortissement de compression**[1]
Conducteur seul - piste	1,25	1,5
Conducteur seul - sport	1,5	2
Conducteur seul - route	2,5	2
Conducteur seul - confort	3	2,75
Conducteur et passager	1,5	1,5

[1] Nombre de tours du dispositif de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre par rapport à la position de vissage maximum.

Street Triple RS, Street Triple Moto2™ Edition et Street Triple 765 RX

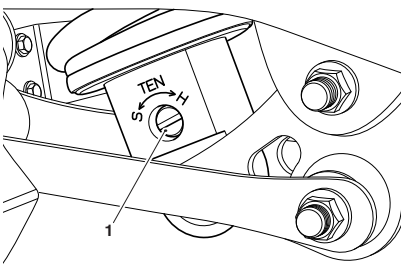
Réglages de la suspension arrière		
Charge	**Détente**[1]	**Amortissement de compression**[1]
Conducteur seul - piste	8	7
Conducteur seul - sport	10	10
Conducteur seul - route	14	20
Conducteur seul - confort	20	20
Conducteur et passager	9	9

[1] Nombre de crans dans le sens inverse des aiguilles d'une montre par rapport à la position de vissage maximum, le premier cran comptant pour un.

Réglage d'amortissement de détente de la suspension arrière

Street Triple R

La vis de réglage d'amortissement de détente est située à la base de l'élément de suspension arrière, du côté gauche de la moto.



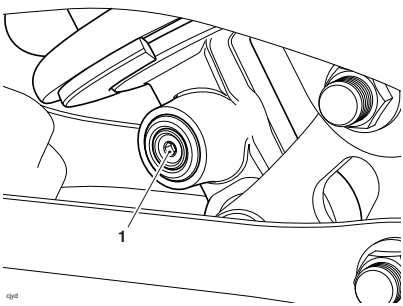
cjye

1. Vis de réglage fendue

- Tourner la vis de réglage dans le sens horaire pour augmenter l'amortissement de détente ou dans le sens anti-horaire pour le réduire.
- Toujours compter le nombre de tours de dévissage à partir de la position de dévissage maximum.

Street Triple RS, Street Triple Moto2™ Edition et Street Triple 765 RX

La vis de réglage d'amortissement de détente est située à la base de l'élément de suspension arrière, du côté gauche de la moto.



cjyd

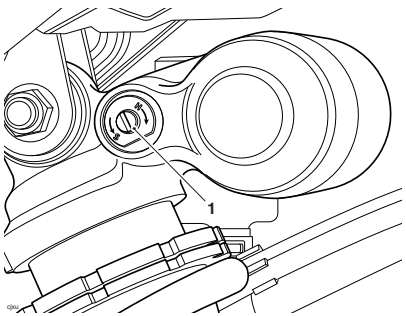
1. Vis de réglage

- Tourner la vis de réglage dans le sens horaire pour augmenter l'amortissement de détente ou dans le sens anti-horaire pour le réduire.
- Toujours compter le nombre de crans par rapport à la position de vissage maximum, le premier cran (déclic) comptant pour 1.

Réglage d'amortissement de compression de la suspension arrière

Street Triple R

La vis de réglage d'amortissement de compression est située à proximité du réservoir de l'élément de suspension arrière.

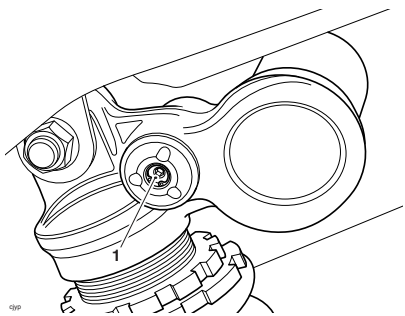


1. Vis de réglage fendue

- Tournez la vis de réglage dans le sens horaire pour augmenter la détente ou dans le sens anti-horaire pour la réduire.
- Toujours compter le nombre de tours de dévissage à partir de la position de dévissage maximum.

Street Triple RS, Street Triple Moto2™ Edition et Street Triple 765 RX

La vis de réglage d'amortissement de compression est située à proximité du réservoir de l'élément de suspension arrière.



1. Vis de réglage

- Tourner la vis de réglage dans le sens horaire pour l'augmenter ou dans le sens anti-horaire pour le réduire.
- Toujours compter le nombre de crans par rapport à la position de vissage maximum, le premier cran (déclic) comptant pour 1.

Indicateurs d'angle d'inclinaison

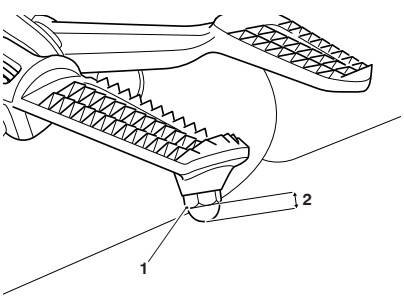
⚠ AVERTISSEMENT

Toujours remplacer les butées d'indicateurs d'angle d'inclinaison lorsqu'elles sont usées à leur limite maximale.

Une moto dont les indicateurs d'angle d'inclinaison sont usés au-delà de la limite maximale pourra être inclinée à un angle dangereux.

L'inclinaison à un angle dangereux peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Les indicateurs d'angle d'inclinaison se trouvent sur les repose-pieds du conducteur.



1. **Indicateur d'angle d'inclinaison**
2. **Limite d'usure maximale**

Les indicateurs d'angle d'inclinaison doivent être remplacés lorsqu'ils sont usés à leur limite d'usure maximale.

Vérifier régulièrement l'usure des indicateurs d'angle d'inclinaison.

Pneus



La moto est équipée de roues coulées.

Les modèles avec roues coulées sont équipés de pneus tubeless, de valves et de jantes. Utiliser uniquement des pneus marqués "TUBELESS" et des valves pour pneus tubeless sur les jantes marquées "SUITABLE FOR TUBELESS TYRES" (prévue pour pneus tubeless).

⚠ AVERTISSEMENT

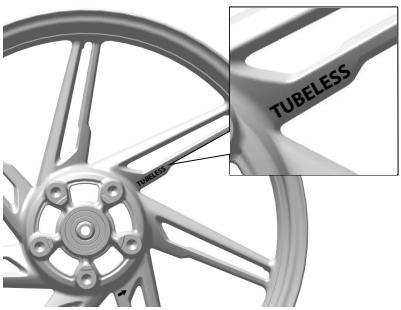
Ne pas monter de pneus prévus pour utiliser une chambre à air sur des jantes de type tubeless. Le talon ne serait pas maintenu et le pneu pourrait glisser sur la jante, ce qui entraînerait un dégonflage rapide du pneu.

Ne jamais monter une chambre à air dans un pneu tubeless sans le marquage approprié. Cela causerait une friction à l'intérieur du pneu et l'échauffement en résultant pourrait faire éclater la chambre, ce qui entraînerait un dégonflage rapide du pneu.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.



Marquage type d'un pneu - Pneu tubeless



Marquage type d'une roue - Pneu tubeless

Pressions de gonflage des pneus

⚠ AVERTISSEMENT

Un gonflage incorrect des pneus entraîne une usure anormale de la bande de roulement ainsi que des problèmes d'instabilité.

Un sous-gonflage peut entraîner un glissement du pneu sur la jante, voire un déjantage. Un surgonflage entraîne une usure accélérée de la bande de roulement ainsi que des problèmes d'instabilité.

Ces deux conditions sont dangereuses car elles peuvent entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

La pression de gonflage correcte offrira le maximum de stabilité, de confort de roulement et de longévité des pneus. Toujours vérifier la pression des pneus à froid, avant de rouler. Vérifier chaque jour la pression des pneus et la corriger si nécessaire. Voir la section Caractéristiques pour tous détails sur les pressions de gonflage correctes.

Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement)

AVIS

Une étiquette adhésive fixée sur la jante indique la position du capteur de pression du pneu.

En remplaçant les pneus, procéder avec précaution pour ne pas endommager les capteurs de pression des pneus.

Toujours faire monter les pneus par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé. Il est important de l'informer que des capteurs de pression des pneus sont montés sur les roues avant qu'il ne démonte les pneus.

AVIS

Ne pas utiliser de liquide anticrevaison ni d'autre produit susceptible d'obstruer le passage de l'air aux orifices du capteur TPMS. Toute obstruction de l'orifice de pression d'air du capteur TPMS pendant le fonctionnement bouchera le capteur qui subira alors des dommages irréparables.

Les dommages produits par l'utilisation d'un liquide anticrevaison ou un entretien incorrect ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et ne sont donc pas couverts par la garantie.

Toujours faire monter les pneus par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé. Il est important de l'informer que des capteurs de pression des pneus sont montés sur les roues avant qu'il ne démonte les pneus.

La pression des pneus indiquée sur le tableau de bord est la pression réelle des pneus au moment de la sélection de l'affichage. Elle peut différer de la pression de gonflage des pneus à froid car les pneus s'échauffent en roulant, ce qui fait dilater l'air à l'intérieur et augmenter la pression. Les pressions de gonflage à froid spécifiées par Triumph en tiennent compte.

N'ajuster la pression que sur les pneus froids à l'aide d'un manomètre précis. Ne pas utiliser l'affichage de la pression de gonflage sur les instruments.

Usure des pneus

Avec l'usure de la bande de roulement, le pneu devient plus facilement sujet aux crevaisons et aux défaillances. Il est estimé que 90 % de tous les problèmes de pneus se produisent pendant les derniers 10 % de la vie du pneu (90 % d'usure). Il est recommandé de changer les pneus avant qu'ils soient usés jusqu'à la profondeur minimale des dessins de la bande de roulement.

Profondeur minimale recommandée des dessins de bande de roulement

⚠ AVERTISSEMENT

Le fait de rouler avec des roues endommagées ou défectueuses et/ou des pneus excessivement usés, crevés ou endommagés affecte la traction, la maniabilité et la stabilité.

Lorsque les pneus tubeless sont perforés, la fuite est souvent très lente. Examinez toujours les pneus très soigneusement pour vérifier qu'ils ne sont pas perforés. Vérifier que les pneus ne présentent pas d'entaille et qu'aucun clou ou autre objet pointu n'est incrusté. Vérifier si les jantes ne présentent pas de traces de chocs ou de déformation.

Pour remplacer les pneus ou pour effectuer une inspection de sécurité des pneus, contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Le fait de rouler avec des roues et des pneus endommagés est dangereux et peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Conformément au tableau d'entretien périodique, mesurez la profondeur des dessins de la bande de roulement avec une jauge de profondeur et remplacez tout pneu qui a atteint ou dépassé l'usure maximale autorisée spécifiée dans le tableau ci-dessous :

Moins de 130 km/h	2 mm
Plus de 130 km/h	Avant 2 mm Arrière 3 mm

Remplacement d'un pneu

Toutes les motos Triumph sont soumises à des essais poussés et prolongés dans une grande variété de conditions de conduite pour faire en sorte que les combinaisons de pneus les plus efficaces soient approuvées pour chaque modèle.

Il est impératif que des pneus homologués, montés dans les combinaisons homologuées, soient utilisés lors de l'achat de pièces de rechange.

L'utilisation de pneus non homologués ou de pneus homologués dans des combinaisons non homologuées risque d'entraîner l'instabilité de la moto, sa perte de contrôle et un accident.

Une liste des pneus homologués spécifiques à la moto est disponible auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumphtechnicalinformation.com/tyres.

OU ;

scanner le code QR à l'aide d'un smartphone ou d'une tablette :

Sélectionner la bonne combinaison de pneus au moyen du sélecteur de pneus approuvé. Les pneus doivent être montés et équilibrés conformément aux instructions de leur fabricant.

Lorsque les pneus doivent être remplacés, contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Au début, les pneus neufs n'ont pas le même comportement que les pneus usés et le pilote doit prévoir un kilométrage suffisant (environ 160 km) pour se familiariser avec le nouveau comportement.

La pression des pneus doit être contrôlée et ajustée, et le positionnement des pneus doit être vérifié 24 heures après la pose. Si nécessaire, les mesures correctives doivent être prises. Les mêmes contrôles et ajustements doivent aussi être effectués lorsque les pneus ont parcouru 160 km.

⚠ AVERTISSEMENT

Utiliser les pneus recommandés UNIQUEMENT dans les combinaisons répertoriées dans le sélecteur de pneus approuvé sur www.triumphtechnicalinformation.com /tyres.

Ne pas mélanger des pneus de différents fabricants ou ni des pneus de spécifications différentes provenant d'un même fabricant.

L'utilisation/le mélange de pneus peut affecter la maniabilité, la stabilité, le freinage et les fonctions d'antipatinage (le cas échéant) de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas monter de pneus prévus pour utiliser une chambre à air sur des jantes de type tubeless. Le talon ne serait pas maintenu et le pneu pourrait glisser sur la jante, ce qui entraînerait un dégonflage rapide du pneu.

Ne jamais monter une chambre à air dans un pneu tubeless sans le marquage approprié. Cela causerait une friction à l'intérieur du pneu et l'échauffement en résultant pourrait faire éclater la chambre, ce qui entraînerait un dégonflage rapide du pneu.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Si un pneu a subi une crevaison, il faut le remplacer.

L'utilisation de la moto avec un pneu crevé ou réparé peut nuire à la stabilité de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Si des dommages au pneu sont suspectés, par exemple après avoir heurté un objet, faire inspecter l'intérieur et l'extérieur du pneu par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Ne pas oublier que les dommages subis par un pneu ne sont pas toujours visibles de l'extérieur.

L'utilisation de la moto avec des pneus endommagés peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser la moto avec des pneus mal installés ou des pressions de pneus incorrectes.

Des pneus mal installés ou une pression des pneus incorrecte peuvent affecter la maniabilité, la stabilité ou d'autres aspects du fonctionnement de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

L'ABS fonctionne en comparant la vitesse relative des roues avant et arrière.

L'utilisation de pneus non recommandés peut affecter la vitesse des roues et empêcher le fonctionnement de l'ABS dans des conditions dans lesquelles il se déclencherait normalement.

Une liste des pneus homologués spécifiques à ces modèles est disponible auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumphtechnicalinformation.com/tyres.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Un équilibrage précis des roues est nécessaire à la sécurité et à la stabilité du comportement de la moto. Ne pas enlever et ne pas changer les masses d'équilibrage des roues. Un équilibrage incorrect des roues peut provoquer une instabilité.

Utiliser uniquement des masses adhésives. Les masses à clipser peuvent endommager la jante ou le pneu et provoquer le dégonflage du pneu.

Lorsqu'un équilibrage des roues est nécessaire, comme après le remplacement d'un pneu, contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Les pneus qui ont été utilisés sur un banc dynamométrique à rouleaux peuvent être endommagés. Dans certains cas, les dégâts ne seront peut-être pas visibles à l'extérieur du pneu.

Les pneus doivent être remplacés après une telle utilisation car l'utilisation continue d'un pneu endommagé peut affecter la stabilité de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Batterie

⚠ AVERTISSEMENT

La batterie contient de l'acide sulfurique (électrolyte). Le contact avec la peau ou les yeux peut causer de graves brûlures. Porter des vêtements et un masque de protection.

En cas de contact de l'électrolyte avec la peau, rincer immédiatement à l'eau.

Si de l'électrolyte pénètre dans les yeux, rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes et CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

En cas d'ingestion d'électrolyte, boire beaucoup d'eau et CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

GARDER L'ÉLECTROLYTE HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer de la présence d'une ventilation suffisante lors de la charge la batterie ou de son utilisation dans un espace fermé.

Dans certaines circonstances, la batterie peut libérer des gaz explosifs. Veiller à ne pas approcher d'étincelles, de flammes ou de cigarettes à proximité de la batterie.

Ne pas faire démarrer la moto en y reliant une batterie de secours ; éviter que les câbles de batterie se touchent et ne pas inverser leur polarité, car l'une quelconque de ces actions risque de provoquer une étincelle susceptible d'enflammer les gaz de la batterie, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

La batterie contient des matières dangereuses.

Toujours tenir les enfants et les animaux domestiques éloignés de la batterie, à tout moment.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Batterie - Dépose

⚠ AVERTISSEMENT

La moto doit être stabilisée et correctement soutenue.

Ne pas soutenir la moto sur un composant auxiliaire, le système d'échappement ou toute autre pièce non structurelle du cadre de la moto.

Une moto correctement soutenue évite les chutes.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que les bornes de batterie ne touchent pas le cadre de la moto.

Cela pourrait causer un court-circuit ou une étincelle susceptible d'enflammer les gaz de batterie.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

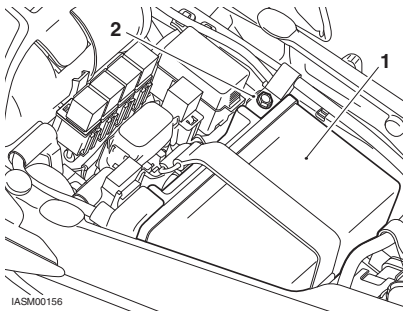
⚠ AVERTISSEMENT

Avant de débrancher la batterie ou de déposer un fusible quelle qu'en soit la raison, noter et enregistrer les réglages du mode de conduite.

Une fois le fusible reposé ou la batterie rebranchée, les modes de conduite doivent être réinitialisés aux valeurs indiquées.

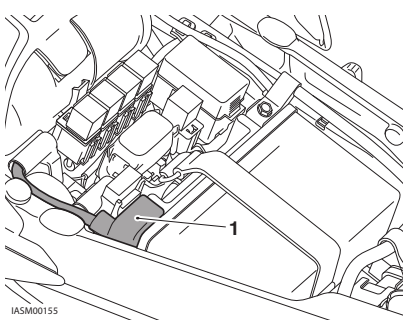
Si les réglages des modes de conduite de la moto ne sont pas réinitialisés et si quelqu'un conduit la moto, cela peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Déposer la selle (voir page 134).
- Débrancher le câble négatif (noir) de la batterie.



1. **Batterie**
2. **Borne négative (-)**

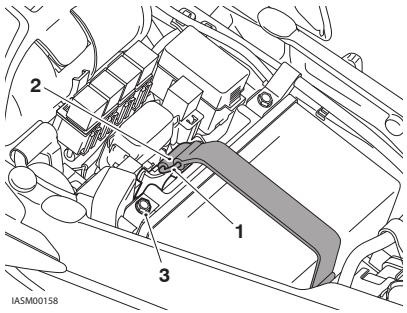
- Faire coulisser le cache de protection de la borne positive (+) pour accéder à la fixation.



1. **Protection de la borne positive (+)**

- Débrancher le câble positif (rouge) de la batterie.

▼ Déposer la sangle de batterie.

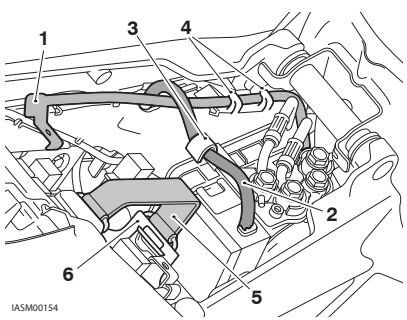


1. **Boucle de sangle de batterie**
2. **Sangle de batterie**
3. **Borne positive (+)**

▼ Sortir la batterie de son logement.

AVIS

Noter le cheminement du câble négatif de la batterie et ses points de passage caractéristiques pour la repose.



1. **Câble négatif (-) de la batterie**
2. **Faisceau du connecteur d'ABS**
3. **Dispositif de positionnement du faisceau d'ABS**
4. **Dispositif de positionnement du câble négatif (-) de la batterie**
5. **Sangle de batterie**
6. **Dispositif de positionnement de la sangle de batterie (batterie non illustrée pour plus de clarté)**

Mise au rebut de la batterie

Si la batterie doit être remplacée, remettez l'ancienne à une entreprise de recyclage qui fera en sorte que les substances dangereuses entrant dans la fabrication de la batterie ne polluent pas l'environnement.

Entretien de la batterie

⚠ AVERTISSEMENT

L'électrolyte de batterie est corrosif et toxique et cause des lésions à la peau sans protection.

Ne jamais avaler d'électrolyte et ne pas le laisser entrer en contact avec la peau.

Pour éviter des blessures, toujours se protéger les yeux et la peau en manipulant la batterie.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

La batterie est de type scellé et ne nécessite pas d'autre entretien que le contrôle de la tension et la recharge périodique si nécessaire, par exemple pendant son remisage.

Nettoyer la batterie avec un chiffon propre et sec. Vérifier que les connexions des câbles sont propres.

Il n'est pas possible de régler le niveau d'électrolyte dans la batterie ; la bande d'étanchéité ne doit pas être retirée.

Décharge de la batterie

AVIS

Le niveau de charge de la batterie doit être maintenu pour maximiser la durée de vie de la batterie.

Si le niveau de charge de la batterie n'est pas maintenu, elle risque de subir de graves dégâts internes.

Dans les conditions normales, le circuit de charge de la moto maintient la batterie chargée au maximum. Toutefois, si la moto est inutilisée, la batterie se décharge progressivement sous l'effet du processus normal d'autodécharge. L'horloge, la mémoire de l'ECM du moteur, les températures ambiantes élevées ou l'adjonction de systèmes de sécurité électriques ou d'autres accessoires électriques contribuent toutes à accélérer cette décharge. Le débranchement de la batterie de la moto pendant le remisage ralentira sa décharge.

Décharge de la batterie pendant le remisage ou en cas d'utilisation peu fréquente de la moto

Si la moto est remisée ou peu utilisée, contrôler la tension de la batterie chaque semaine avec un multimètre. Suivez les instructions du fabricant fournies avec l'appareil.

Si la tension de la batterie tombe à moins de 12,7 V, il faut la recharger.

Si une batterie se décharge complètement ou si elle reste déchargée même pendant une courte durée, il se produit une sulfatation des plaques de plomb. La sulfatation est une partie normale de la réaction interne de la batterie. Cependant, au bout d'un certain temps le sulfate peut se cristalliser sur les plaques et rendre la récupération difficile, voire impossible. Ces dégâts permanents ne sont pas couverts par la garantie de la moto, car ils ne sont pas dus à un défaut de fabrication.

Gardez la batterie chargée au maximum pour réduire le risque de gel par temps froid. Si la batterie gèle, elle subira de graves dégâts internes.

Charge de la batterie

⚠ AVERTISSEMENT

La batterie contient de l'acide sulfurique (électrolyte). Le contact avec la peau ou les yeux peut causer de graves brûlures. Porter des vêtements et un masque de protection.

En cas de contact de l'électrolyte avec la peau, rincer immédiatement à l'eau.

Si de l'électrolyte pénètre dans les yeux, rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes et CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

En cas d'ingestion d'électrolyte, boire beaucoup d'eau et CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

GARDER L'ÉLECTROLYTE HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

Ne pas utiliser de chargeur rapide pour automobile car il risque de surcharger la batterie et de l'endommager.

Pour choisir un chargeur de batterie, contrôler la tension de la batterie ou charger la batterie, contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Le chargeur de batterie recommandé par Triumph est fourni avec un jeu de câbles de connexion à la batterie :

- Un câble de connecteur avec borne circulaire.
- Un câble de connecteur avec pinces crocodiles.

Pour un remisage de plus de deux semaines, la batterie doit être déposée de la moto et maintenue en charge avec un chargeur d'entretien approuvé par Triumph.

De même, si la charge de la batterie tombe à un niveau tel que le démarrage devient impossible, déposer la batterie de la moto avant de la charger.

Si la tension de la batterie tombe en dessous de 12,7 volts, la recharger avec un chargeur approuvé par Triumph. Toujours déposer la batterie de la moto.

Pour charger la batterie, procéder comme suit :

- Nous recommandons de retirer la batterie de la moto avant de la charger.
  - Si la batterie doit être chargée alors qu'elle est montée sur la moto, utiliser le câble de connecteur avec borne circulaire (fourni avec le chargeur de batterie recommandé par Triumph).
  - N'utilisez pas la prise USB (le cas échéant) pour charger la batterie de la moto.
  - Ne pas utiliser le câble de connecteur avec pinces crocodiles pour charger la batterie lorsqu'elle est montée sur la moto.
- Toujours respecter les instructions fournies avec le chargeur de batterie.
- Charger la batterie avec un courant inférieur au courant de charge MAX indiqué sur l'étiquette de charge.
- Si la batterie devient chaude au toucher, arrêter la charge et laisser refroidir la batterie avant de reprendre.
- Après la charge, laisser la batterie pendant 1 à 2 heures avant de vérifier la tension. Si la tension est inférieure à 12,9 V, une charge supplémentaire est nécessaire.

Batterie - Pose

⚠ AVERTISSEMENT

La moto doit être stabilisée et correctement soutenue.

Ne pas soutenir la moto sur un composant auxiliaire, le système d'échappement ou toute autre pièce non structurelle du cadre de la moto.

Une moto correctement soutenue évite les chutes.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que les bornes de batterie ne touchent pas le cadre de la moto.

Cela pourrait causer un court-circuit ou une étincelle susceptible d'enflammer les gaz de batterie.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

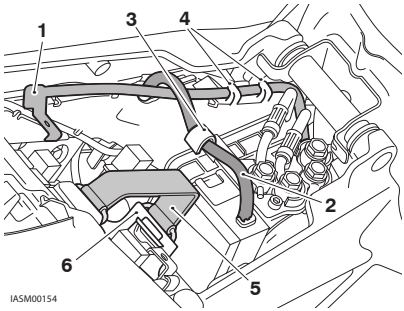
⚠ AVERTISSEMENT

Avant de débrancher la batterie ou de déposer un fusible quelle qu'en soit la raison, noter et enregistrer les réglages du mode de conduite.

Une fois le fusible reposé ou la batterie rebranchée, les modes de conduite doivent être réinitialisés aux valeurs indiquées.

Si les réglages des modes de conduite de la moto ne sont pas réinitialisés et si quelqu'un conduit la moto, cela peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

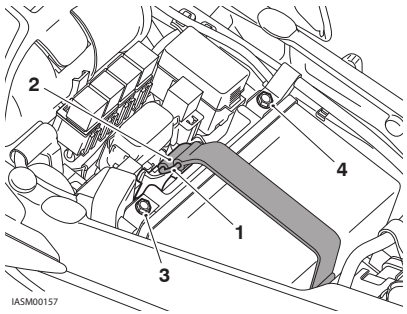
- Positionner le câble négatif de la batterie sous le faisceau d'ABS.
- Introduire le câble négatif de la batterie et le faisceau du connecteur d'ABS dans leurs dispositifs de positionnement respectifs.
- Introduire la sangle de batterie dans son dispositif de positionnement, à l'avant du boîtier de la batterie.



1. **Câble négatif (-) de la batterie**
2. **Faisceau du connecteur d'ABS**
3. **Dispositif de positionnement du faisceau d'ABS**
4. **Dispositif de positionnement du câble négatif (-) de la batterie**
5. **Sangle de batterie**
6. **Dispositif de positionnement de la sangle de batterie (batterie non illustrée pour plus de clarté)**

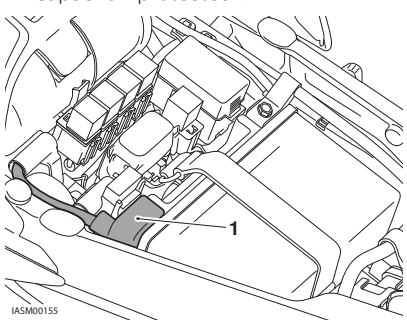
- Placer la batterie dans son logement.
- Fixer la batterie avec sa sangle de maintien.
- Enduire les bornes de batterie d'une mince couche de graisse pour les protéger contre la corrosion.
- Poser la fixation de la borne positive (+) et la serrer à 4,5 Nm.

▼ Poser la fixation de la borne négative (-) et la serrer à 4,5 Nm.



1. **Sangle de batterie**
2. **Dispositif de positionnement du boîtier de batterie (arrière)**
3. **Borne positive (+)**
4. **Borne négative (-)**

▼ Couvrir la borne positive (+) avec son capuchon protecteur.



1. **Protection de la borne positive (+)**

▼ Poser la selle (voir page 135).

Fusibles

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de débrancher la batterie ou de déposer un fusible quelle qu'en soit la raison, noter et enregistrer les réglages du mode de conduite.

Une fois le fusible reposé ou la batterie rebranchée, les modes de conduite doivent être réinitialisés aux valeurs indiquées.

Si les réglages des modes de conduite de la moto ne sont pas réinitialisés et si quelqu'un conduit la moto, cela peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours remplacer les fusibles grillés par des neufs de l'intensité correcte (spécifiée sur le couvercle de la boîte à fusibles).

Ne jamais remplacer un fusible fondu par un fusible d'une intensité différente.

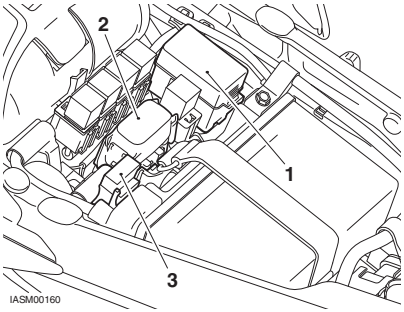
L'utilisation d'un fusible incorrect peut entraîner un problème électrique entraînant des dommages à la moto et entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

On sait qu'un fusible est grillé quand tous les circuits qu'il protège cessent de fonctionner. Pour localiser un fusible grillé, utilisez les tableaux ci-dessous.

Emplacement de la boîte à fusibles

Les boîtes à fusibles sont situées sur le dessous de la selle du conducteur. Pour accéder aux boîtes à fusibles, il faut déposer la selle du conducteur (voir page 134).



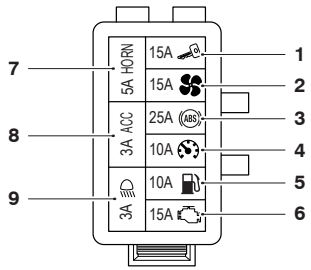
1. **Boîte à fusibles 1**
2. **Boîte à fusibles 2**
3. **Fusible principal (30 A)**

Identification des fusibles

Les numéros d'identification des fusibles indiqués dans les tableaux correspondent à ceux qui sont imprimés sur le couvercle des boîtes à fusibles, comme illustré ci-dessous.

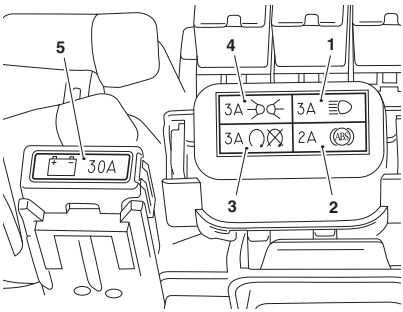
Street Triple R

Des fusibles de rechange sont situés à l'intérieur du couvercle de boîte de fusibles et doivent être remplacés s'ils sont usagés.



Boîte à fusibles 1

Numéro de fusible et circuit protégé	Intensité (A)
Fusible 1 - Allumage	15
Fusible 2 - Démarreur et ventilateur de refroidissement	15
Fusible 3 - Modulateur d'ABS	25
Fusible 4 - Tableau de bord	10
Fusible 5 - Pompe à carburant	10
Fusible 6 - Système de gestion du moteur (EMS)	15
Fusible 7 - Avertisseur sonore	5
Fusible 8 - Accessoires	3
Fusible 9 - Faisceau de croisement	3

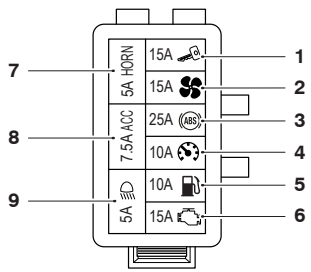


Boîte à fusibles 2 et boîte à fusibles principale

Numéro de fusible et circuit protégé	Intensité (A)
Fusible 1 - Faisceau de route	3
Fusible 2 - Modulateur d'ABS	2
Fusible 3 - Interrupteur marche/arrêt du moteur	3
Fusible 4 - Feu de position	3
Fusible 5 - Fusible principal	30

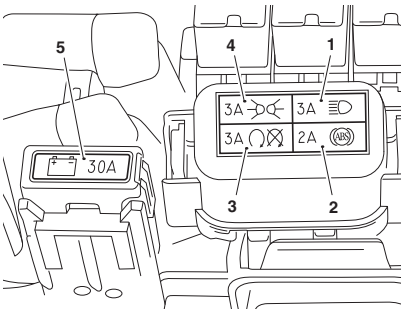
Street Triple RS,
Street Triple Moto2™ Edition et
Street Triple 765 RX

Des fusibles de rechange sont situés à l'intérieur du couvercle de boîte de fusibles et doivent être remplacés s'ils sont usagés.



Boîte à fusibles 1

Numéro de fusible et circuit protégé	Intensité (A)
Fusible 1 - Allumage	15
Fusible 2 - Démarreur et ventilateur de refroidissement	15
Fusible 3 - Modulateur d'ABS	25
Fusible 4 - Tableau de bord	10
Fusible 5 - Pompe à carburant	10
Fusible 6 - Système de gestion du moteur (EMS)	15
Fusible 7 - Avertisseur sonore	5
Fusible 8 - Accessoires	7,5
Fusible 9 - Faisceau de croisement	5



Boîte à fusibles 2 et boîte à fusibles principale

Numéro de fusible et circuit protégé	Intensité (A)
Fusible 1 - Faisceau de route	3
Fusible 2 - Modulateur d'ABS	2
Fusible 3 - Interrupteur marche/arrêt du moteur	3
Fusible 4 - Feu de position	3
Fusible 5 - Fusible principal	30

Éclairage

AVIS

L'utilisation d'ampoules non homologuées peut provoquer des dommages aux cabochons ou à d'autres composants de l'unité d'éclairage.

Par ailleurs, l'utilisation d'ampoules d'intensité incorrecte peut provoquer une coupure de courant par l'ECM du châssis sur les circuits d'éclairage concernés.

Utiliser uniquement des ampoules d'origine fournies par Triumph et spécifiées dans le catalogue de pièces Triumph.

Toujours faire monter les ampoules de rechange par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Phare(s)



⚠ AVERTISSEMENT

Adapter la vitesse à la visibilité et aux conditions atmosphériques dans lesquelles la moto est conduite.

Vérifier que le faisceau de phare est réglé pour éclairer la chaussée à une distance suffisante, mais sans éblouir les usagers venant en sens inverse.

Un phare mal réglé peut nuire à la visibilité des véhicules venant en sens inverse et provoquer un accident pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais essayer de régler un phare pendant la marche.

Le réglage d'un phare pendant que la moto est en mouvement risque d'entraîner une perte de contrôle de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

Ne pas couvrir le phare ou le cabochon avec un composant pouvant obstruer le débit d'air vers le cabochon de phare ou empêcher que la chaleur s'en échappe. Par exemple :

- Vêtements ou bagages
- Ruban adhésif
- Dispositifs destinés à modifier ou à ajuster le faisceau de phare
- Couvercle de cabochon de phare non d'origine.

Le fait de recouvrir le cabochon de phare pendant le fonctionnement entraîne une surchauffe et une déformation du cabochon de phare, causant des dommages irréparables au bloc optique.

Les dommages produits par une surchauffe ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et ne sont donc pas couverts par la garantie.

Si le phare doit être couvert alors qu'il est utilisé, comme l'obturer avec du ruban adhésif du cabochon de phare nécessaire pour obtenir un fonctionnement en circuit fermé, le phare doit être débranché.

AVIS

L'utilisation d blocs optiques non homologués peut endommager le bloc optique et/ou la moto.

Utiliser uniquement un bloc optique d'origine fourni par Triumph et spécifié dans le catalogue de pièces Triumph.

AVIS *Suite*

Toujours faire installer les phares de rechange par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Réglage des phares

Réglage vertical

Le réglage vertical des phares gauche et droit n'est possible que sur les deux simultanément. Leur réglage indépendant n'est pas possible.

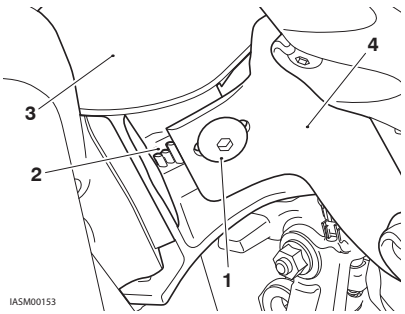
AVIS

Vérifier la pression des pneus avant de régler le faisceau des phares et la corriger, si nécessaire.

Le support de réglage du phare est situé sous la boucle de cadre avant.

- Allumer le faisceau de croisement.
- Desserrer la fixation du support de phare sur la boucle de cadre avant suffisamment pour permettre un mouvement restreint du phare.

- En se servant du repère sur le support, régler la position du phare pour obtenir le réglage de faisceau requis. Chaque repère sur la boucle de cadre avant correspond à une rotation de 2° environ.



1. **Fixation**
2. **Repères d'alignement de la boucle de cadre avant**
3. **Boucle de cadre avant**
4. **Support de réglage**

- Serrer la fixation du support de phare à 7 Nm.
- Vérifier à nouveau les réglages du faisceau de phare.
- Éteindre les phares.

Remplacement d'un ou plusieurs phare(s)

Le bloc optique est un bloc de diodes LED scellé ne nécessitant aucun entretien. Le bloc optique doit être remplacé en cas de panne.

Feu arrière

Le feu arrière est constitué d'un bloc de diodes LED scellé ne nécessitant aucun entretien. L'unité de feu arrière doit être remplacée en cas de panne.

Témoins d'indicateurs de direction

La moto est équipée d'indicateurs de direction à ampoule ou à LED. Les témoins d'indicateurs de direction des ampoules sont indiqués par la présence d'une vis dans le corps de l'indicateur.

Indicateurs de direction LED

Les indicateurs de direction sont du type à diodes LED, scellés et sans entretien. Un bloc optique d'indicateur de direction doit être remplacé en cas de panne de l'indicateur de direction.

Remplacement de l'ampoule

⚠ AVERTISSEMENT

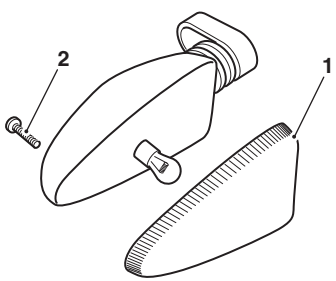
La moto doit être stabilisée et correctement soutenue.

Ne pas soutenir la moto sur un composant auxiliaire, le système d'échappement ou toute autre pièce non structurelle du cadre de la moto.

Une moto correctement soutenue évite les chutes.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Déposer la selle (voir page 134).
- Débrancher la batterie en commençant par le câble négatif (noir).
- Desserrer la vis et déposer le cabochon pour accéder à l'ampoule et la remplacer.



celc_2

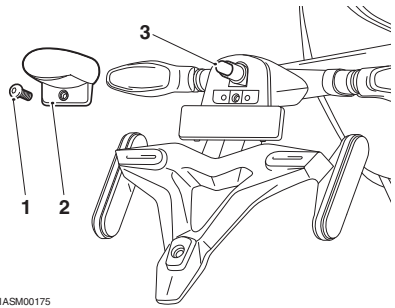
1. **Cabochon d'indicateur de direction**
2. **Fixation**

- Extraire délicatement l'ampoule et la remplacer par une ampoule neuve.
- Lors de la pose du cabochon d'indicateur de direction, vérifier que la languette de positionnement est correctement alignée sur le corps de l'indicateur.
- Serrer la fixation à 0,3 Nm.
- Enduire les bornes de batterie d'une mince couche de graisse pour les protéger contre la corrosion.
- Rebrancher la batterie en commençant par le câble positif (rouge) et serrer les bornes de batterie à 4,5 Nm.
- Couvrir la borne positive (+) avec son capuchon protecteur.
- Poser la selle (voir page 135).

Éclairage de plaque d'immatriculation

Remplacement de l'ampoule

- Déposer la selle (voir page 134).
- Débrancher la batterie en commençant par le câble négatif (noir).
- Desserrer la fixation et détacher l'éclairage de plaque d'immatriculation du support de plaque d'immatriculation.



IASM00175

1. **Fixation**
2. **Cabochon**
3. **Ampoule**

- Remplacez l'ampoule.
- Poser le cabochon et serrer la fixation à 1 Nm.
- Enduire les bornes de batterie d'une mince couche de graisse pour les protéger contre la corrosion.
- Rebrancher la batterie en commençant par le câble positif (rouge) et serrer les bornes de batterie à 4,5 Nm.
- Couvrir la borne positive (+) avec son capuchon protecteur.
- Poser la selle (voir page 135).

Table des matières

Nettoyage ... 240
Préparation au nettoyage ... 240
Précautions particulières ... 241
Lavage ... 242
Après le lavage ... 242
Entretien de la peinture brillante ... 243
Entretien de la peinture mate ... 243
Éléments en aluminium - non laqués ou peints ... 243
Entretien du chrome et de l'acier inox ... 244
Entretien du chrome noir ... 244
Entretien du système d'échappement ... 245
Entretien de la selle ... 246
Entretien du pare-brise (le cas échéant) ... 246
Entretien des produits en cuir ... 247
Entretien pendant la mousson/saison des pluies ... 248
Remisage ... 250

NETTOYAGE ET REMISAGE

Nettoyage

Le nettoyage régulier constitue une partie essentielle de l'entretien de la moto. Si vous la nettoyez régulièrement, elle conservera son aspect pendant de nombreuses années.

Le nettoyage à l'eau froide contenant un produit de nettoyage automobile est indispensable de manière régulière, mais particulièrement après l'exposition aux brises marines, à l'eau de mer, à la poussière ou à la boue, ainsi qu'au sel et au sable des routes en hiver.

N'utilisez pas de détergents domestiques, car l'emploi de ces produits entraînerait une corrosion prématurée.

Bien que les clauses de la garantie de la moto prévoient une couverture contre la corrosion de certains éléments, le propriétaire est tenu de respecter ces consignes raisonnables qui protègent la moto contre la corrosion et améliorent son aspect.

Préparation au nettoyage

Avant le lavage, des précautions doivent être prises pour empêcher la pénétration d'eau aux emplacements suivants.

Ouverture arrière du silencieux : Couvrez-la avec un sac en plastique maintenu par des bracelets élastiques.

Leviers d'embrayage et de frein, blocs commutateurs sur le guidon : Couvrez-les avec des sacs en plastique.

Commutateur d'allumage et verrou de direction : Couvrir le trou de la serrure (le cas échéant) avec du ruban adhésif.

Enlevez tous objets durs tels que les bagues, montres, fermetures à glissière ou boucles de ceinture qui pourraient rayer les surfaces peintes ou polies ou les endommager de quelque autre manière.

Utilisez des éponges ou chiffons de nettoyage séparés pour laver les surfaces peintes/polies et celles du châssis. Les surfaces du châssis (comme les roues et le dessous des garde-boue) sont exposées à des saletés et des poussières de la route plus abrasives qui pourraient alors rayer les surfaces peintes ou polies si la même éponge ou les mêmes chiffons étaient utilisés.

Précautions particulières

AVIS

Ne pas utiliser de jets à haute pression ni de nettoyeurs à vapeur.

L'utilisation de jets à haute pression ou de nettoyeurs à vapeur peut endommager les joints et provoquer la pénétration d'eau et de vapeur dans les roulements et les autres composants, entraînant une usure prématurée due à la corrosion et à une perte de lubrification.

AVIS

Ne pas utiliser d'air comprimé pour sécher la moto.

L'utilisation d'air comprimé peut endommager les joints et provoquer la pénétration d'eau dans les roulements et les autres composants, entraînant une usure prématurée due à la corrosion et à une perte de lubrification.

AVIS

Ne pulvérisez jamais d'eau à côté du conduit d'air d'admission.

Le conduit d'air d'admission est situé sous la selle conducteur, sous le réservoir de carburant ou à côté de la colonne de direction.

De l'eau pulvérisée dans cette zone pourrait pénétrer dans la boîte à air et le moteur et les endommager.

Ne pas approcher d'eau des endroits suivants :

- Conduit d'air et tout conduit d'admission
- Tout composant électrique visible
- Cylindres et étriers de freins
- Boîtiers de commutateur sur le guidon
- Roulement de colonne
- Tableau de bord (selon l'équipement)
- Bouchon de remplissage d'huile
- Reniflard de boîtier de couple conique arrière (le cas échéant)
- Arrière des phares (selon l'équipement)
- Selles
- Joints et roulements de suspension
- Amortisseur de direction (selon l'équipement)
- Sous le réservoir de carburant
- Roulements de roue.

NETTOYAGE ET REMISAGE

Lavage

Pour laver la moto, procéder comme suit :

- S'assurer que le moteur de la moto est froid.
- Préparer un mélange d'eau propre et froide et de nettoyant automobile doux ou de savon faiblement alcalin.
- Ne pas utiliser de savon hautement alcalin comme celui que l'on trouve couramment dans les lave-autos commerciaux, car il laissera un résidu sur les surfaces peintes et pourrait également causer des taches d'eau.
- Laver la moto avec une éponge ou un chiffon doux.
- N'utilisez pas de tampons abrasifs ni de laine d'acier. Ils endommageraient la finition.
- Rincer la moto à fond à l'eau froide et propre.

Ne pas utiliser les éléments suivants :

- Ne pas utiliser de jets à haute pression ni de nettoyeurs à vapeur.
- Ne pas utiliser d'air comprimé pour sécher la moto.

Après le lavage

⚠ AVERTISSEMENT

Ne cirez pas et ne lubrifiez pas les disques de freins.

Toujours nettoyer les disques de frein avec un produit spécial exempt d'huile.

Des disques de frein cirés ou lubrifiés peuvent entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Après avoir lavé la moto, procéder comme suit :

- Retirez les sacs en plastique et le ruban adhésif et dégagez les prises d'air.
- Lubrifiez les pivots, boulons et écrous.
- Testez les freins avant de conduire la moto.
- Utilisez un chiffon sec ou une peau de chamois pour absorber les résidus d'eau. Ne laissez pas d'eau sur la moto, car elle entraînerait de la corrosion.
- Mettez le moteur en marche et laissez-le tourner 5 minutes. Assurez-vous qu'il y a une ventilation suffisante pour les gaz d'échappement.

Entretien de la peinture brillante

La peinture brillante doit être lavée et séchée comme décrit précédemment, puis protégée avec une cire lustrante automobile haute qualité. Toujours suivre les instructions du fabricant et les répéter régulièrement pour conserver l'apparence de votre moto.

Entretien de la peinture mate

La peinture mate ne nécessite pas plus d'entretien que celui déjà recommandé pour la peinture brillante. Noter les points suivants :

- N'utilisez pas de produit de lustrage ni de cire sur la peinture mate.
- N'essayez pas d'éliminer les rayures par polissage.

Éléments en aluminium - non laqués ou peints

Nettoyez correctement les pièces telles que les leviers de frein et d'embrayage, roues, couvercles de moteur, ailettes de refroidissement du moteur, chapes supérieure et inférieure et corps de papillons sur certains modèles pour conserver leur aspect neuf. Contacter un concessionnaire en cas de doute sur la présence de composants en aluminium non protégés par de la peinture ou de la laque sur la moto et pour des conseils de nettoyage de ces éléments.

Utiliser un produit de nettoyage spécial pour aluminium qui ne contient pas de composants abrasifs ou caustiques.

Nettoyez régulièrement les éléments en aluminium, surtout après avoir roulé par mauvais temps, auquel cas les composants doivent être lavés à la main et séchés après chaque utilisation de la moto.

Les réclamations sous garantie dues à un entretien négligé seront refusées.

Entretien du chrome et de l'acier inox

Toutes les parties en chrome ou en acier inox de votre moto doivent être nettoyées régulièrement pour éviter une détérioration de son apparence.

Lavage

Nettoyer comme préalablement décrit.

Séchage

Sécher les parties en chrome et en acier inox autant que possible avec un chiffon doux ou une peau de chamois.

Protection

AVIS
Les produits siliconés causent une décoloration des parties en chrome et en acier inox et ne doivent pas être utilisés.
L'utilisation de produits de nettoyage abrasifs endommage la finition ; ceux-ci ne doivent donc pas être utilisés.

Lorsque le chrome et l'acier inox sont secs, appliquer un nettoyant pour chrome propriétaire adapté sur la surface, en suivant les instructions du fabricant.

Il est recommandé d'appliquer une protection régulière sur la moto pour en améliorer l'aspect tout en le protégeant.

Entretien du chrome noir

Les pièces comme les cuvelages de phare et les rétroviseurs de certains modèles doivent être nettoyées correctement pour garder leur apparence. Contacter un concessionnaire en cas de difficulté à identifier les pièces chromées noires. Conserver l'apparence des pièces chromées noires en frottant une petite quantité d'huile légère sur la surface.

Entretien du système d'échappement

Toutes les parties du système d'échappement de votre moto doivent être nettoyées régulièrement pour éviter une détérioration de son apparence. Ces instructions s'appliquent autant aux chromes et à l'acier inox brossé qu'aux pièces en fibre de carbone. Les systèmes d'échappement peints mats doivent être nettoyés de la manière indiquée ci-dessus, en respectant les instructions d'entretien énoncées à la section Peinture mate précédente.

Le système d'échappement doit être froid avant le lavage pour éviter les taches d'eau.

Lavage

Nettoyer comme préalablement décrit.

Ne laissez pas pénétrer de savon ni d'eau dans les échappements.

Séchage

Séchez le système d'échappement autant que possible avec un chiffon doux ou une peau de chamois. Ne faites pas tourner le moteur pour sécher l'échappement, car cela formerait des taches.

Protection

AVIS

Les produits siliconés causent une décoloration des parties en chrome et en acier inox et ne doivent pas être utilisés.

L'utilisation de produits de nettoyage abrasifs endommage la finition ; ceux-ci ne doivent donc pas être utilisés.

Lorsque le système d'échappement est sec, appliquer un spray de protection propriétaire pour moto sur la surface, en suivant les instructions du fabricant.

Il est recommandé d'appliquer une protection régulière sur le système pour en améliorer l'aspect tout en le protégeant.

Entretien de la selle

AVIS

Ne pas utiliser de produits chimiques ni de jets à haute pression pour nettoyer la selle.

Les produits chimiques ou les jets à haute pression peuvent endommager le dessus de selle.

Pour qu'elle garde son aspect neuf, nettoyez la selle avec une éponge ou un chiffon et de l'eau savonneuse.

Entretien du pare-brise (le cas échéant)



⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais essayer de nettoyer le pare-brise en conduisant la moto.

En lâchant le guidon pendant la conduite, le conducteur diminue sa capacité à garder le contrôle de la moto.

Le fait de nettoyer le pare-brise pendant la conduite de la moto peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

Les produits chimiques corrosifs, comme l'électrolyte de batterie, endommagent le pare-brise. Ne jamais laisser de produits chimiques corrosifs entrer en contact avec le pare-brise.

AVIS

Les produits tels que les liquides de nettoyage pour vitres, les produits d'élimination des insectes, les chasse-pluie, les produits à récurer, l'essence ou les solvants forts comme l'alcool, l'acétone ou le tétrachlorure de carbone endommagent le pare-brise.

Ne jamais laisser ces produits entrer en contact avec le pare-brise.

Nettoyer le pare-brise avec une solution de savon ou de détergent doux et d'eau froide et propre.

Après l'avoir nettoyé, bien le rincer puis le sécher avec un chiffon doux et non pelucheux.

Si la transparence du pare-brise est réduite par des éraillures ou de l'oxydation qu'il n'est pas possible d'enlever, il faut remplacer le pare-brise.

Entretien des produits en cuir

Nous recommandons de nettoyer périodiquement les éléments en cuir avec un chiffon humide et de les laisser sécher naturellement à température ambiante. Cela préservera l'aspect du cuir et assurera une longue durée de service des éléments.

Les éléments en cuir Triumph sont des produits naturels. S'ils ne sont pas entretenus correctement, ils subiront des dommages et une usure permanente.

Suivre ces instructions simples pour prolonger la durée de vie des éléments en cuir :

- Ne pas utiliser de produits de nettoyage domestiques, d'agents de blanchiment, de détergents contenant ces agents, ni aucun type de solvant pour nettoyer un élément en cuir.
- Ne pas immerger un élément en cuir dans l'eau.
- Éviter la chaleur directe des radiateurs et autres appareils de chauffage, qui peut dessécher et déformer le cuir.

- Ne pas laisser un élément en cuir à la lumière solaire directe pendant des durées prolongées.
- Ne jamais sécher un élément en cuir en y appliquant une chaleur directe.
- Si un élément en cuir est mouillé, absorber l'excédent d'eau avec un chiffon doux et propre, puis laisser sécher l'élément naturellement à la température ambiante.
- Éviter d'exposer un élément en cuir à d'importantes quantités de sel, par exemple de l'eau de mer ou des projections d'eau salée sur des chaussées traitées contre le gel.
- Si l'exposition au sel est inévitable, nettoyer immédiatement l'élément en cuir avec un chiffon humide après chaque exposition, puis le laisser sécher naturellement à température ambiante.
- Enlever les marques légères avec un chiffon humide et laisser sécher l'élément naturellement à température ambiante.
- Placer l'élément dans un sac en tissu ou dans une boîte en carton pour le protéger pendant le stockage. Ne pas utiliser de sac en plastique.

Entretien pendant la mousson/saison des pluies

Pendant la saison des pluies et la mousson, faire très attention pour obtenir des performances constantes de la moto.

Toujours respecter les consignes suivantes :

- Veiller à stationner la moto dans une zone couverte. Si aucune zone couverte n'est disponible, veiller à placer une housse imperméable et respirante adaptée sur la moto.
- S'assurer que les pneus sont en bon état.
- Vérifier la pression de gonflage des pneus et la corriger, le cas échéant.

AVIS

Si la chaîne de transmission est contaminée par de la boue, nous recommandons de la nettoyer et de la lubrifier avant de conduire la moto.

- Nettoyer la chaîne de transmission tous les 300 km et la lubrifier avec du lubrifiant pour chaîne Triumph Performance.

⚠ AVERTISSEMENT

Sur des surfaces meubles ou bien sur des routes mouillées ou boueuses, l'efficacité de freinage de la moto est réduite par l'accumulation de poussière, de boue ou d'humidité sur les freins.

Toujours freiner plus tôt dans ces conditions pour nettoyer les surfaces des freins par le freinage initial.

Le fait de conduire la moto lors que les freins sont contaminés par de la poussière, de la boue ou de l'humidité peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Vérifier que les freins avant et arrière fonctionnent correctement.
- Veiller à porter des vêtements étanches adaptés à la conduite d'une moto.
- Ne jamais conduire la moto en cas d'inondation, car de l'eau risque de pénétrer dans le moteur. La pénétration d'eau dans le moteur peut endommager ce dernier. Les dégâts causés par la pénétration d'eau dans le moteur ne sont pas couverts par la garantie de la moto, car ils ne sont pas dus à un défaut de fabrication.
- Si la moto est garée et que le niveau d'eau monte autour d'elle, ne pas essayer de faire démarrer le moteur. Inspecter la moto pour détecter toute infiltration d'eau éventuelle avant de démarrer le moteur. Les inspections et les réparations doivent être effectuées par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Remisage

Préparation au remisage

Pour préparer la moto au remisage, procéder comme suit :

- Nettoyer et sécher soigneusement tout le véhicule.
- Remplissez le réservoir de carburant sans plomb de la qualité correcte et ajoutez un stabilisateur de carburant (si possible) en suivant les instructions du fabricant du stabilisateur.

⚠ AVERTISSEMENT

L'essence est extrêmement inflammable et peut être explosive dans certaines conditions.

Si la moto est garée dans un garage ou un autre local, s'assurer que celui-ci est bien aéré et que la moto n'est pas près d'une source de flamme ou d'étincelles. Cela inclut tout appareil doté d'une veilleuse.

La négligence des conseils ci-dessus peut causer un incendie entraînant des dommages matériels ou des blessures graves, voire mortelles.

- Déposez les bougies de chaque cylindre et versez quelques gouttes (5 cm³) d'huile moteur dans chaque cylindre. Couvrir les trous de bougies avec un chiffon. L'interrupteur du moteur étant en position de marche (RUN), appuyer quelques secondes sur le bouton de démarreur pour enduire d'huile les parois des cylindres. Poser les bougies et les serrer à 12 Nm.
- Remplacer l'huile moteur et le filtre (voir page 174).
- Vérifier la pression de gonflage des pneus et la corriger si nécessaire (voir page 267).
- Placer la moto sur un support de telle sorte que les deux roues soient décollées du sol. (Si cela n'est pas possible, placez des planches sous les deux roues pour éloigner l'humidité des pneus.)
- Pulvériser de l'huile inhibitrice de corrosion (il existe plusieurs produits sur le marché et votre concessionnaire saura conseiller sur l'approvisionnement local) sur toutes les surfaces métalliques non peintes pour prévenir la rouille. Ne pas laisser l'huile entrer en contact avec les pièces en caoutchouc, les disques de freins ou l'intérieur des étriers de freins.

- Lubrifiez et, si nécessaire, réglez la chaîne transmission (voir page 184).
- Le circuit de refroidissement doit être rempli d'un mélange à 50 % d'antigel (noter que le liquide de refroidissement OAT D2053 fourni par Triumph est pré-mélangé et ne nécessite pas de dilution) et d'eau distillée (voir page 177).
- Déposer la batterie et la ranger à l'abri de la lumière solaire directe, de l'humidité et du gel. Pendant le remisage, elle devra recevoir une charge lente (un ampère ou moins) une fois toutes les deux semaines (voir page 227).
- Remiser la moto dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière solaire, et présentant des variations de température journalières minimales.
- Placer une housse poreuse sur la moto pour éviter que la poussière et la saleté s'y accumulent. Éviter d'utiliser des matières plastiques ou autres matériaux enduits qui ne respirent pas, font obstacle à la circulation de l'air et permettent à la chaleur et à l'humidité de s'accumuler.

Préparation après remisage

Pour préparer la moto à la conduite après le remisage, procéder comme suit :

- Reposer la batterie (si elle a été déposée) (voir page 229).
- Si la moto a été remisée plus de quatre mois, remplacer l'huile moteur (voir page 174).
- Contrôler tous les points indiqués dans la section des contrôles de sécurité journaliers.
- Avant de mettre le moteur en marche, déposer les bougies de chaque cylindre.
- Abaisser la béquille latérale.
- Actionnez le démarreur plusieurs fois.
- Poser les bougies et les serrer à 12 Nm, puis mettre le moteur en marche.
- Vérifier la pression de gonflage des pneus et la corriger si nécessaire (voir page 267).
- Nettoyer soigneusement tout le véhicule.
- Vérifier le bon fonctionnement des freins.
- Essayer la moto à basse vitesse.

Page réservée

Table des matières

Termes et conditions de la garantie Triumph - Tous les pays sauf les États-Unis et le Canada 254
Termes et conditions de la garantie Triumph - États-Unis et Canada seulement 255
Conditions et exclusions - Tous les pays sauf les États-Unis et le Canada 257
Conditions et exclusions - États-Unis et Canada uniquement 259
Garantie du système d'insonorisation 262
Il est interdit de modifier le système antibruit de la moto 263
Garantie du système antipollution 264
Triumph à l'étranger 265
Soins à apporter à votre moto 266

Termes et conditions de la garantie Triumph - Tous les pays sauf les États-Unis et le Canada

Merci d'avoir choisi une moto Triumph. Cette moto est le produit de l'utilisation par Triumph de techniques éprouvées, d'essais exhaustifs et d'efforts continus pour atteindre une fiabilité, une sécurité et des performances de tout premier ordre.

Cette section du Manuel du propriétaire comprend des détails sur la garantie et d'autres informations utiles concernant la moto.

Veiller à noter toutes les informations propriétaire dans le Manuel d'entretien de la moto Triumph fourni avec la moto.

Assurer une protection maximale sous garantie en veillant à entretenir la conformément aux recommandations du tableau d'entretien périodique contenu dans le présent Manuel du propriétaire.

En cas de vente de la moto, veiller à remettre ce Manuel du propriétaire ou Guide de démarrage rapide ainsi que tous les autres documents pertinents au nouveau propriétaire. Informer le nouveau propriétaire qu'il peut notifier à Triumph le changement de propriétaire en contactant son concessionnaire Triumph local.

Toutes les motos Triumph neuves sont couvertes par une garantie de kilométrage illimité, commençant à la date de la première immatriculation ou à la date de vente si la moto n'est pas immatriculée. Se reporter au certificat d'enregistrement de garantie de la moto pour plus de détails sur la période de garantie.

Au cours de la période de garantie, TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED garantit que la nouvelle moto Triumph dont les informations détaillées sont indiquées dans le Manuel d'entretien de la moto est sans défaut de matériaux de fabrication, et/ou de main-d'œuvre au moment de sa fabrication.

Toute pièce qui s'avère défectueuse pendant cette période est réparée ou remplacée à la discrétion de TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED par un concessionnaire Triumph agréé.

Toute pièce remplacée dans le cadre de la garantie est couverte pendant la période restante de la garantie.

Toutes les pièces remplacées sous garantie doivent être renvoyées à TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED par le concessionnaire/distributeur et deviennent la propriété de Triumph Motorcycles Ltd.

Triumph peut, à sa discrétion, effectuer toute réparation ou remplacer toutes les pièces défectueuses hors garantie, mais toutes ces tâches ne sont pas considérées comme une reconnaissance de responsabilité.

Triumph assume les frais de main-d'œuvre pour tout travail effectué sous garantie.

La garantie peut être transmise aux propriétaires ultérieurs si la période de garantie se prolonge après le transfert de propriété.

Australie uniquement

Nos marchandises sont fournies avec des garanties qui ne peuvent pas être exclues conformément à la législation relative à la protection des consommateurs australienne. Vous avez le droit à un remplacement ou à un remboursement en cas de défaillance majeure et à une compensation pour tout dommage ou perte de valeur raisonnablement prévisible. Vous avez le droit à voir les marchandises réparées ou remplacées si les marchandises ne remplissent pas une qualité acceptable et si la défaillance n'atteint pas le montant d'une défaillance majeure.

Termes et conditions de la garantie Triumph - États-Unis et Canada seulement

Merci d'avoir choisi une moto Triumph. Cette moto est le produit de l'utilisation par Triumph de techniques éprouvées, d'essais exhaustifs et d'efforts continus pour atteindre une fiabilité, une sécurité et des performances de tout premier ordre.

Cette section du Manuel du propriétaire comprend des détails sur la garantie et d'autres informations utiles concernant la moto.

Veiller à noter toutes les informations propriétaire dans le Manuel d'entretien de la moto Triumph fourni avec la moto.

Assurer une protection maximale sous garantie en veillant à entretenir la conformément aux recommandations du tableau d'entretien périodique contenu dans le présent Manuel du propriétaire.

En cas de vente de la moto, veiller à remettre ce Manuel du propriétaire ou Guide de démarrage rapide ainsi que tous les autres documents pertinents au nouveau propriétaire. Informer le nouveau propriétaire qu'il peut notifier à Triumph le changement de propriétaire en contactant son concessionnaire Triumph local.

GARANTIE

Toutes les motos Triumph neuves sont couvertes par une garantie de kilométrage illimité, commençant à la date de la première immatriculation ou à la date de vente si la moto n'est pas immatriculée. Se reporter au certificat d'enregistrement de garantie de la moto pour plus de détails sur la période de garantie.

Au cours de la période de garantie, TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED garantit que la nouvelle moto Triumph dont les informations détaillées sont indiquées dans le Manuel d'entretien de la moto est sans défaut de matériaux de fabrication, et/ou de main-d'œuvre au moment de sa fabrication.

Toute pièce qui s'avère défectueuse pendant cette période est réparée ou remplacée à la discrétion de TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED par un concessionnaire Triumph agréé.

Toute pièce remplacée dans le cadre de la garantie est couverte pendant la période restante de la garantie.

Toutes les pièces remplacées sous garantie doivent être renvoyées à TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED par le concessionnaire/ distributeur et deviennent la propriété de Triumph Motorcycles America Ltd.

Triumph peut, à sa discrétion, effectuer toute réparation ou remplacer toutes les pièces défectueuses hors garantie, mais toutes ces tâches ne sont pas considérées comme une reconnaissance de responsabilité.

Triumph assume les frais de main-d'œuvre pour tout travail effectué sous garantie.

La garantie peut être transmise aux propriétaires ultérieurs si la période de garantie se prolonge après le transfert de propriété.

Conditions et exclusions - Tous les pays sauf les États-Unis et le Canada

- La moto ne doit pas avoir été utilisée pour de la compétition, avoir été mal utilisée. [1] ou encore un entretien inadapté ou incorrect.
- La moto doit avoir été entretenue selon les descriptions détaillées dans le tableau de maintenance des services des fabricants, aux intervalles précisés dans le manuel du propriétaire et le journal d'entretien doit être rempli en conséquence.
- La batterie de la moto est garantie 12 (douze) mois à compter de la date d'origine d'achat de la moto. Après cette période de 12 (douze) mois, la batterie est exclue des conditions de la présente garantie. La batterie fournie avec la moto doit être livrée avec une charge suffisante pour récupérer celle perdue par le fonctionnement du mécanisme de démarrage et/ou l'utilisation d'équipement électrique lorsque le moteur ne tourne pas.

  Se reporter à la section Batterie de ce manuel pour plus de détails sur l'entretien requis de la batterie.

La garantie ne couvre pas :

- Les défauts causés par un réglage incorrect, ou bien par une réparation ou une modification non autorisée par TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED.
- Les défauts causés par l'utilisation de pièces et d'accessoires non agréés par TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED.
- Le coût de la dépose et du remplacement de pièces et d'accessoires, sauf si fournis comme un équipement d'origine, ou recommandés par TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED.
- Les frais de transport de la moto depuis ou jusqu'à l'atelier du concessionnaire Triumph agréé, ou des dépenses encourues alors que la moto est immobilisée pour des réparations sous garantie.
- L'entretien normal et les pièces d'entretien normal, telles que les bougies, les filtres à air et à huile ne sont pas couverts par la présente garantie. De même, des pièces qui s'usent pendant l'utilisation normale, telles que les pneus, les ampoules, les chaînes, les plaquettes de frein et les disques d'embrayage, sont également exclues, sauf en cas de défaut de fabrication.

[1] Une mauvaise utilisation inclut toute utilisation non conforme aux recommandations de la section Conduite de la moto du Manuel du propriétaire et toute utilisation contraire aux avertissements figurant dans le même manuel. En outre, une mauvaise utilisation inclut, sans s'y limiter, toute utilisation de la moto qui ne constitue pas une utilisation normale,

- Des défaillances des joints d'huile de la fourche avant qui sont soumis à de l'usure, incluant sans se limiter à des dommages causés par des projections de gravillon sur les tubes inférieurs de fourche.
- Des détériorations ou décolorations des selles, bagages, peintures, chromes, pièces en aluminium poli, ou garnitures dues à une usure ou à une exposition normale ou à une maintenance incorrecte.
- Motos utilisées commercialement.
- Les défauts qui n'ont pas été signalés à un concessionnaire agréé dans un délai de dix jours à compter du moment où le défaut a été remarqué.
- Les motos qui n'ont pas été correctement lubrifiées, ou pour lesquelles le mauvais carburant ou lubrifiant a été utilisé.
- Dommages dus à l'immersion dans l'eau et/ou à la pénétration de corps étrangers.

Si une réclamation sous garantie devient nécessaire, Triumph Motorcycles et ses concessionnaires agréés ne sont pas tenus responsables de la perte d'utilisation, des désagréments, de la perte de temps, des pertes commerciales ou de tous les autres dommages indirects ou consécutifs.

Cette garantie sera régie et interprétée conformément aux lois applicables en Angleterre et au Pays de Galles, sauf en cas de conflit matériel ou d'incohérence entre ladite application des lois d'Angleterre et du Pays de Galles à cette garantie et les droits statutaires locaux autrement applicables aux clients Triumph (concessionnaires ou consommateurs) acquérant des produits Triumph dans un autre pays ; dans ce cas, les droits statutaires locaux prévaudront.

Les tribunaux compétents d'Angleterre et du Pays de Galles seront compétents pour régler toutes les questions, réclamations ou litiges pouvant survenir dans le cadre de ou en relation avec cette garantie, sauf dans la mesure où la survenue d'un tel problème nécessiterait la prise en compte et l'interprétation des droits statutaires locaux applicables à un client achetant des produits Triumph dans un autre pays, auquel cas le client pourra saisir tout tribunal compétent de ce pays.

Toute affirmation, condition, représentation, description ou garantie autrement contenue dans tout catalogue, publicité ou autre publication ne doivent pas être considérées comme une extension, un ajout ou une annulation des conditions présentes dans le présent document.

Triumph Motorcycles se réserve le droit d'apporter des modifications ou des améliorations sans avis à tout modèle ou moto sans obligation de les appliquer aux motos déjà vendues.

La présente garantie n'affecte pas vos droits prévus par la loi.

Conditions et exclusions - États-Unis et Canada uniquement

- La moto ne doit pas avoir été utilisée pour de la compétition, avoir été mal utilisée. [2] ou encore un entretien inadapté ou incorrect.
- La moto doit avoir été entretenue selon les descriptions détaillées dans le tableau de maintenance des services des fabricants, aux intervalles précisés dans le manuel du propriétaire et le journal d'entretien doit être rempli en conséquence.
- La batterie de la moto est garantie 12 (douze) mois à compter de la date d'origine d'achat de la moto. Après cette période de 12 (douze) mois, la batterie est exclue des conditions de la présente garantie. La batterie fournie avec la moto doit être livrée avec une charge suffisante pour récupérer celle perdue par le fonctionnement du mécanisme de démarrage et/ou l'utilisation d'équipement électrique lorsque le moteur ne tourne pas.

  Se reporter à la section Batterie de ce manuel pour plus de détails sur l'entretien requis de la batterie.

[2] Une mauvaise utilisation inclut toute utilisation non conforme aux recommandations de la section Conduite de la moto du Manuel du propriétaire et toute utilisation contraire aux avertissements figurant dans le même manuel. En outre, une mauvaise utilisation inclut, sans s'y limiter, toute utilisation de la moto qui ne constitue pas une utilisation normale,

La garantie ne couvre pas :

- Les défauts causés par un réglage incorrect, ou bien par une réparation ou une modification non autorisée par TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED.
- Des défaillances causées par l'utilisation de pièces et d'accessoires non agréés par TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED.
- Le coût de la dépose et du remplacement de pièces et d'accessoires, sauf si fournis comme un équipement d'origine, ou recommandés par TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED.
- Les frais de transport de la moto depuis ou jusqu'à l'atelier du concessionnaire Triumph agréé, ou des dépenses encourues alors que la moto est immobilisée pour des réparations sous garantie.
- L'entretien normal et les pièces d'entretien normal, telles que les bougies, les filtres à air et à huile ne sont pas couverts par la présente garantie. De même, des pièces qui s'usent pendant l'utilisation normale, telles que les pneus, les ampoules, les chaînes, les plaquettes de frein et les disques d'embrayage, sont également exclues, sauf en cas de défaut de fabrication.
- Des défaillances des joints d'huile de la fourche avant qui sont soumis à de l'usure, incluant sans se limiter à des dommages causés par des projections de gravillon sur les tubes inférieurs de fourche.
- Des détériorations ou décolorations des selles, bagages, peintures, chromes, pièces en aluminium poli, ou garnitures dues à une usure ou à une exposition normale ou à une maintenance incorrecte.
- Motos utilisées commercialement.
- Les défauts qui n'ont pas été signalés à un concessionnaire agréé dans un délai de dix jours à compter du moment où le défaut a été remarqué.
- Les motos qui n'ont pas été correctement lubrifiées, ou pour lesquelles le mauvais carburant ou lubrifiant a été utilisé.
- Dommages dus à l'immersion dans l'eau et/ou à la pénétration de corps étrangers.

Si une réclamation sous garantie devient nécessaire, Triumph Motorcycles et ses concessionnaires agréés ne sont pas tenus responsables de la perte d'utilisation, des désagréments, de la perte de temps, des pertes commerciales ou de tous les autres dommages indirects ou consécutifs.

Cette garantie sera régie et interprétée conformément aux lois applicables en Angleterre et au Pays de Galles, sauf en cas de conflit matériel ou d'incohérence entre ladite application des lois d'Angleterre et du Pays de Galles à cette garantie et les droits statutaires locaux autrement applicables aux clients Triumph (concessionnaires ou consommateurs) acquérant des produits Triumph dans un autre pays ; dans ce cas, les droits statutaires locaux prévaudront.

Les tribunaux compétents d'Angleterre et du Pays de Galles seront compétents pour régler toutes les questions, réclamations ou litiges pouvant survenir dans le cadre de ou en relation avec cette garantie, sauf dans la mesure où la survenue d'un tel problème nécessiterait la prise en compte et l'interprétation des droits statutaires locaux applicables à un client achetant des produits Triumph dans un autre pays, auquel cas le client pourra saisir tout tribunal compétent de ce pays.

Toute affirmation, condition, représentation, description ou garantie autrement contenue dans tout catalogue, publicité ou autre publication ne doivent pas être considérées comme une extension, un ajout ou une annulation des conditions présentes dans le présent document.

Triumph Motorcycles se réserve le droit d'apporter des modifications ou des améliorations sans avis à tout modèle ou moto sans obligation de les appliquer aux motos déjà vendues.

La présente garantie n'affecte pas vos droits prévus par la loi.

Garantie du système d'insonorisation

AVIS

Si le bruit de la moto a considérablement augmenté au fil de son utilisation, vérifier si ce produit doit être réparé ou remplacé ; sinon le propriétaire risque de se voir infliger des pénalités en vertu de la réglementation nationale et locale en vigueur.

La garantie suivante s'applique au système d'insonorisation et s'ajoute à la garantie générale Triumph et à la garantie du système antipollution.

Conformément à la norme C.F.R. 40 § 205.173-1, Triumph Motorcycles America Limited garantit que ce système d'échappement, au moment de la vente, répond à toutes les exigences fédérales U.S. E.P.A. applicables en matière d'insonorisation. Cette garantie s'étend à la première personne qui achète ce système d'échappement à des fins autres que la revente ainsi qu'à tous les acheteurs ultérieurs. Les demandes de garantie doivent être adressées à un concessionnaire Triumph Motorcycles America agréé.

Triumph Motorcycles America Limited garantit au premier propriétaire et à chaque propriétaire ultérieur que le véhicule a été conçu et construit de manière à être conforme, au moment de la vente, à la réglementation d'Environment Canada (et testé selon la procédure d'essai F-76 Drive-By) et que, au moment de la fabrication, le véhicule était exempt de tout défaut matériel ou de fabrication qui aurait empêché la moto de répondre aux normes d'Environment Canada. Cette garantie du système d'insonorisation est valable pendant 1 année civile ou 6 000 km, selon la première échéance, à compter de la date de livraison de la moto au premier acheteur ou, dans le cas d'une moto de démonstration ou d'entreprise, à compter de la date de mise en service de la moto avant la vente au premier acheteur.

Il est interdit de modifier le système antibruit de la moto

Les propriétaires sont avisés que la loi interdit :

(a) à quiconque de déposer ou de rendre inopérant, sauf à des fins d'entretien, de réparation ou de remplacement, tout dispositif ou élément de la conception incorporé dans un véhicule neuf dans le but de réduire le bruit, avant sa vente ou sa livraison à l'acheteur final ou pendant son utilisation ; et

(b) d'utiliser le véhicule après qu'un tel dispositif ou élément de la conception a été déposé ou mis hors service par quiconque.

Les actes suivants susceptibles de constituer une altération :

- Dépose ou altération des silencieux, des déflecteurs, des collecteurs ou de tout autre composant servant au transport des gaz d'échappement.
- Dépose ou perforation de toute partie du système d'admission d'air.
- Non-respect des intervalles d'entretien indiqués dans le manuel du propriétaire.
- Remplacement de toute pièce du système d'échappement ou d'admission d'air par des pièces autres que celles spécifiées par Triumph Motorcycles America Limited.

Les éléments suivants ne sont pas couverts par la garantie du système d'insonorisation :

- Défaillances résultant d'une mauvaise utilisation, de modifications ou d'un accident.
- Remplacement, dépose ou modification de toute pièce du système d'insonorisation (systèmes d'échappement et d'admission d'air inclus) par des pièces non certifiées conformes aux normes antibruit pour une utilisation urbaine.
- Triumph Motorcycles America Limited et ses concessionnaires agréés ne sont pas tenus responsables de la perte d'utilisation, des désagréments, de la perte de temps, des pertes commerciales ou de tous les autres dommages indirects ou consécutifs.
- Toute moto sur laquelle le kilométrage enregistré par le totalisateur a été modifié de sorte que le kilométrage exact de la moto ne peut plus être déterminé avec précision.

Garantie du système antipollution

La garantie suivante s'applique au système antipollution et s'ajoute à la garantie générale Triumph et à la garantie du système d'insonorisation.

Triumph Motorcycles America Limited garantit au premier propriétaire et à chaque propriétaire ultérieur que le véhicule a été conçu et construit de manière à être conforme, au moment de la vente, à la réglementation d'Environment Canada et que, au moment de la fabrication, le véhicule était exempt de tout défaut matériel ou de fabrication qui aurait empêché la moto de répondre aux normes d'Environment Canada. Cette garantie du système antipollution est valable pendant 5 années civiles ou 30 000 km, selon la première échéance, à compter de la date de livraison de la moto au premier acheteur ou, dans le cas d'une moto de démonstration ou d'entreprise, à compter de la date de mise en service de la moto avant la vente au premier acheteur.

Les éléments suivants ne sont pas couverts par la garantie du système antipollution :

- Défaillances résultant d'une mauvaise utilisation, de modifications, d'un accident ou du non-respect des intervalles d'entretien prescrits dans le manuel du propriétaire.
- Remplacement des pièces requises lors de l'entretien du système antipollution.
- Triumph Motorcycles America Limited et ses concessionnaires agréés ne sont pas tenus responsables de la perte d'utilisation, des désagréments, de la perte de temps, des pertes commerciales ou de tous les autres dommages indirects ou consécutifs.
- Toute moto sur laquelle le kilométrage enregistré par le totalisateur a été modifié de sorte que le kilométrage exact de la moto ne peut plus être déterminé avec précision.

Cette période de garantie commence à la date de livraison de la moto au premier acheteur ou, si la moto est utilisée comme moto de démonstration ou d'entreprise avant d'être vendue, à la date de mise en service.

Le système antipollution de chaque nouvelle moto Triumph a été conçu, construit et testé en utilisant uniquement des pièces Triumph Motorcycles d'origine et, lorsqu'elle est équipée de ces pièces, la moto est certifiée conforme à la réglementation de contrôle des émissions d'Environment Canada.

NOUS RECOMMANDONS D'UTILISER UNIQUEMENT DES PIÈCES TRIUMPH MOTORCYCLES D'ORIGINE LORS DE LA RÉPARATION OU DU REMPLACEMENT DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION.

Triumph à l'étranger

Si vous voyagez à l'étranger et avez besoin d'une assistance ou de conseils d'un concessionnaire Triumph, contactez la filiale ou l'importateur du pays dans lequel vous voyagez.

Les filiales sont répertoriées ci-dessous.

Pour obtenir une liste à jour des concessionnaires et des importateurs Triumph agréés, allez sur www.triumphmotorcycles.co.uk/dealers.

Filiales

Benelux

Triumph Netherlands

Tél. : +31 725 41 0311

Email : Benelux@Triumph.co.uk

Brésil

Triumph Motorcycles Brazil Ltda

Tél. : +55 11 3010 1010

Email : sac.triumph@europ-assistance.com.br

Chine

British Triumph (Shanghai) Trading Co., Ltd.

Tél. : +86 21 6140 9180

e-mail : aftersales.china@triumphmotorcycles.com

Danemark/Finlande/Norvège/Suède

Triumph Motorcycles AB

Tél. : +46 8 680 68 00

Fax : +46 8 680 07 85

France

Triumph S.A.

Tél. : +33 1 64 62 3838

Fax : +33 1 64 80 5828

Allemagne/Autriche

Triumph Motorrad Deutschland GmbH

Tél. : +49 6003 829090

Fax : +49 6003 8290927

Italie

Triumph Motorcycles srl

Tél. : +39 02 93 454525

Fax : +39 02 93 582575

Japon

Triumph Motorcycles Japan K.K.

Tél. : +81 3 6453 9810

Fax : +81 3 6453 9811

Espagne/Portugal

Triumph Motocicletas España, S.L

Tél. : +34 91 637 7475

Fax : +34 91 636 1134

Thaïlande

Triumph Thailand

Tél. : +66(0)20170333

Fax : +66(0)20170330

Royaume-Uni/Irlande

Triumph Motorcycles Ltd

Tél. : +44 1455 45 5012

Fax : +44 1455 45 2211

États-Unis/Canada

Triumph Motorcycles (America) Ltd

Tél. : +1 678 854 2010

Fax : +1 678 854 8740

Soins à apporter à votre moto

Triumph Motorcycles a soigneusement sélectionné les matériaux, les techniques de placage et de peinture afin d'offrir à ses clients une apparence de qualité tout en assurant leur longévité. Cependant, les motos sont souvent utilisées dans des conditions environnementales hostiles et, dans ces circonstances, il est primordial que la moto soit lavée, séchée et lubrifiée pour éviter toute décoloration, en particulier des surfaces métalliques plaquées et non plaquées. Votre concessionnaire peut vous donner des informations et des conseils plus approfondis si vous le souhaitez. Enfin, l'apparence de votre moto dépendra beaucoup du soin que vous lui apportez.

Pour plus d'informations sur l'entretien de la moto, se reporter à la section Nettoyage et remisage du présent Manuel du propriétaire.

Table des matières

Modèles Street Triple R et Street Triple RS..... 268
Street Triple Moto2 Edition..... 275
Street Triple 765 RX..... 280

Modèles Street Triple R et Street Triple RS

Dimensions, poids et performances
Une liste des dimensions, des poids et des performances spécifiques au modèle est disponible auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumphmotorcycles.co.uk.

Charge utile	Street Triple R	Street Triple RS
Charge utile maximale (conducteur, passager, bagages et accessoires)	196 kg	197 kg

Moteur	Street Triple R	Street Triple RS
Configuration du moteur	3 cylindres, 12 soupapes, double ACT	3 cylindres, 12 soupapes, double ACT
Disposition	3 cylindres en ligne	3 cylindres en ligne
Cylindrée	765 cm^3	765 cm^3
Alésage x course	77,99 x 53,38 mm	77,99 x 53,38 mm
Taux de compression	13,25:1	13,25:1
Numérotation des cylindres	De gauche à droite (nº 3 près de la chaîne de distribution)	De gauche à droite (nº 3 près de la chaîne de distribution)
Ordre d'allumage	Numéro 1 à gauche	Numéro 1 à gauche
Ordre d'allumage	1 2 3	1 2 3

Lubrification	Street Triple R	Street Triple RS
Circuit de lubrification	Lubrification sous pression, carter humide	Lubrification sous pression, carter humide
Capacités d'huile moteur :		
Capacité d'huile (remplissage à sec)	3,40 litres	3,40 litres
Capacité d'huile (après vidange, avec le filtre à huile)	3,00 litres	3,00 litres
Capacité d'huile (après vidange, sans le filtre à huile)	2,80 litres	2,80 litres

Circuit de refroidissement	Street Triple R	Street Triple RS
Type de liquide de refroidissement	Liquide de refroidissement Triumph D2053 OAT (pré-mélangé)	Liquide de refroidissement Triumph D2053 OAT (pré-mélangé)
Rapport de liquide de refroidissement	50/50 (pré-mélangé, fourni par Triumph)	50/50 (pré-mélangé, fourni par Triumph)
Capacité du circuit de refroidissement	2,13 litres	2,13 litres
Température d'ouverture du thermostat (nominale)	71 °C +/- 2 °C	71 °C +/- 2 °C

CARACTÉRISTIQUES

Circuit d'alimentation	Street Triple R	Street Triple RS
Circuit d'injection de carburant	Électronique, séquentiel	Électronique, séquentiel
Type d'injecteur	Multitrou, clapet actionné par solénoïde	Multitrou, clapet actionné par solénoïde
Type de pompe à carburant	Immergée	Immergée
Pression de carburant (nominale)	3,5 bar	3,5 bar

Carburant	Street Triple R	Street Triple RS
Type de carburant	Sans plomb, 91 RON (U.S. 87 CLC/AKI)	Sans plomb, 91 RON (U.S. 87 CLC/AKI)
Capacité du réservoir de carburant	15,16 litres	15,16 litres

Allumage	Street Triple R	Street Triple RS
Allumage	Numérique inductif	Numérique inductif
Limiteur de régime électronique	12 650 tr/min	12 650 tr/min
Type de bougie	NGK CR9EIA-9	NGK CR9EIA-9
Écartement des électrodes de bougies	0,9 mm +0,00/-0,1 mm	0,9 mm +0,00/-0,1 mm

Boîte de vitesses	Street Triple R	Street Triple RS
Type de boîte de vitesses	6 vitesses, prise constante	6 vitesses, prise constante
Type d'embrayage	Multi-disques à bain d'huile, assistance au glissement	Multi-disques à bain d'huile, assistance au glissement
Type de chaîne	DID 525HV3KAI	DID 525HV3KAI
Nombre de maillons	118 maillons	118 maillons
Longueur de chaîne (20 maillons)	319 mm (12,56 in)	319 mm (12,56 in)
Rapport de transmission primaire	1,85:1 (76/41)	1,85:1 (76/41)
Rapport total de transmission	3,2:1 (48/15)	3,2:1 (48/15)
Rapports de démultiplication - 1er rapport	2,31:1 (37/16)	2,31:1 (37/16)
Rapports de démultiplication - 2e rapport	1,86:1 (39/21)	1,86:1 (39/21)
Rapports de démultiplication - 3e rapport	1,5:1 (36/24)	1,5:1 (36/24)
Rapports de démultiplication - 4e rapport	1,29:1 (27/21)	1,29:1 (27/21)
Rapports de démultiplication - 5e rapport	1,14:1 (25/22)	1,14:1 (25/22)
Rapports de démultiplication - 6e rapport	0,97:1 (29/30)	0,97:1 (29/30)

CARACTÉRISTIQUES

⚠ AVERTISSEMENT

Utiliser les pneus recommandés UNIQUEMENT dans les combinaisons répertoriées dans le sélecteur de pneus approuvé sur www.triumphtechnicalinformation.com/tyres.

Ne pas mélanger des pneus de différents fabricants ou ni des pneus de spécifications différentes provenant d'un même fabricant.

L'utilisation/le mélange de pneus peut affecter la maniabilité, la stabilité, le freinage et les fonctions d'antipatinage (le cas échéant) de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Pneus homologués

Une liste des pneus homologués spécifiques à ces modèles est disponible auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumphtechnicalinformation.com/tyres.

Pneus	Street Triple R	Street Triple RS
Dimensions des pneus :		
Dimensions du pneu avant	120/70 ZR17 58W	120/70 ZR17 58W
Dimensions du pneu arrière	180/55 ZR17 73W	180/55 ZR17 73W
Pression des pneus (à froid) :		
Pression du pneu avant	2,35 bar	2,35 bar
Pression du pneu arrière	2,9 bar	2,9 bar

Équipement électrique	Street Triple R	Street Triple RS
Type de batterie	YTX-9BS	YTX-9BS
Tension et capacité de la batterie	12 Volt, 8 Ah	12 Volt, 8 Ah
Puissance nominale de l'alternateur	14 Volt, 34 A à 5 000 tr/min	14 Volt, 34 A à 5 000 tr/min
Feu de position avant	Diode LED	Diode LED
Phare	Diode LED	Diode LED
Feu arrière/stop	Diode LED	Diode LED
Éclairage de plaque d'immatriculation	Ampoule, 12 V/5 W	Ampoule, 12 V/5 W
Indicateurs de direction	LED ou ampoule, 12 V/10 W	LED ou ampoule, 12 V/10 W

Couples de serrage	Street Triple R et Street Triple RS
Fixations de borne de batterie	4,5 Nm
Écrou de blocage de réglage de flèche de chaîne de transmission	19 Nm
Carter de chaîne de transmission inférieur	6 Nm
Écrou de blocage inférieur du câble d'embrayage	3 Nm
Filtre à huile	10 Nm
Bougie	12 Nm
Bouchon de carter d'huile	25 Nm
Écrou de blocage d'axe de roue arrière	110 Nm
Écrou de blocage de rétroviseur (monté sur le guidon)	25 Nm
Vis de serrage de rétroviseur	TBA

CARACTÉRISTIQUES

Liquides et lubrifiants	Street Triple R et Street Triple RS
Roulements et pivots	Graisse Triumph Performance RG2 (NLGI 2)
Liquide de freins	Liquide de frein Triumph Performance DOT 4
Liquide de refroidissement	Liquide de refroidissement Triumph D2053 OAT (pré-mélangé)
Chaîne de transmission	Lubrifiant pour chaîne Triumph Performance
Huile moteur	Huile moteur synthétique ou semi-synthétique pour moto 10W/40 ou 10W/50, conforme aux spécifications API SN (ou supérieure) et JASO MA2. L'huile moteur entièrement synthétique Triumph Performance est recommandée

Street Triple Moto2 Edition

Dimensions, poids et performances
Une liste des dimensions, des poids et des performances spécifiques au modèle est disponible auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumphmotorcycles.co.uk.

Charge utile	Street Triple Moto2™ Edition
Charge utile maximale (conducteur, passager, bagages et accessoires)	197 kg

Moteur	Street Triple Moto2™ Edition
Configuration du moteur	3 cylindres, 12 soupapes, double ACT
Disposition	3 cylindres en ligne
Cylindrée	765 cm^3
Alésage x course	77,99 x 53,38 mm
Taux de compression	13,25:1
Numérotation des cylindres	De gauche à droite (nº 3 près de la chaîne de distribution)
Ordre d'allumage	Numéro 1 à gauche
Ordre d'allumage	1 2 3

Lubrification	Street Triple Moto2™ Edition
Circuit de lubrification	Lubrification sous pression, carter humide
Capacités d'huile moteur :	
Capacité d'huile (remplissage à sec)	3,40 litres
Capacité d'huile (après vidange, avec le filtre à huile)	3,00 litres
Capacité d'huile (après vidange, sans le filtre à huile)	2,80 litres

CARACTÉRISTIQUES

Circuit de refroidissement	Street Triple Moto2™ Edition
Type de liquide de refroidissement	Liquide de refroidissement Triumph D2053 OAT (pré-mélangé)
Rapport de liquide de refroidissement	50/50 (pré-mélangé, fourni par Triumph)
Capacité du circuit de refroidissement	2,13 litres
Température d'ouverture du thermostat (nominale)	71 °C +/- 2 °C

Circuit d'alimentation	Street Triple Moto2™ Edition
Circuit d'injection de carburant	Électronique, séquentiel
Type d'injecteur	Multitrou, clapet actionné par solénoïde
Type de pompe à carburant	Immergée
Pression de carburant (nominale)	3,5 bar

Carburant	Street Triple Moto2™ Edition
Type de carburant	Sans plomb, 91 RON (U.S. 87 CLC/AKI)
Capacité du réservoir de carburant	15,16 litres

Allumage	Street Triple Moto2™ Edition
Allumage	Numérique inductif
Limiteur de régime électronique	12 650 tr/min
Type de bougie	NGK CR9EIA-9
Écartement des électrodes de bougies	0,9 mm +0,00/-0,1 mm

Boîte de vitesses	Street Triple Moto2™ Edition
Type de boîte de vitesses	6 vitesses, prise constante
Type d'embrayage	Multi-disques à bain d'huile, assistance au glissement
Type de chaîne	DID 525HV3KAI
Nombre de maillons	118 maillons
Longueur de chaîne (20 maillons)	319 mm (12,56 in)
Rapport de transmission primaire	1,85:1 (76/41)
Rapport total de transmission	3,2:1 (48/15)
Rapports de démultiplication - 1er rapport	2,31:1 (37/16)
Rapports de démultiplication - 2e rapport	1,86:1 (39/21)
Rapports de démultiplication - 3e rapport	1,5:1 (36/24)
Rapports de démultiplication - 4e rapport	1,29:1 (27/21)
Rapports de démultiplication - 5e rapport	1,14:1 (25/22)
Rapports de démultiplication - 6e rapport	0,97:1 (29/30)

⚠ AVERTISSEMENT

Utiliser les pneus recommandés UNIQUEMENT dans les combinaisons répertoriées dans le sélecteur de pneus approuvé sur www.triumphtechnicalinformation.com/tyres.

Ne pas mélanger des pneus de différents fabricants ou ni des pneus de spécifications différentes provenant d'un même fabricant.

L'utilisation/le mélange de pneus peut affecter la maniabilité, la stabilité, le freinage et les fonctions d'antipatinage (le cas échéant) de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

CARACTÉRISTIQUES

Pneus homologués
Une liste des pneus homologués spécifiques à ces modèles est disponible auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumphtechnicalinformation.com/tyres.

Pneus	Street Triple Moto2™ Edition
Dimensions des pneus :	
Dimensions du pneu avant	120/70 ZR17 58W
Dimensions du pneu arrière	180/55 ZR17 73W
Pression des pneus (à froid) :	
Pression du pneu avant	2,35 bar
Pression du pneu arrière	2,9 bar

Équipement électrique	Street Triple Moto2™ Edition
Type de batterie	YTX-9BS
Tension et capacité de la batterie	12 Volt, 8 Ah
Puissance nominale de l'alternateur	14 Volt, 34 A à 5 000 tr/min
Feu de position avant	Diode LED
Phare	Diode LED
Feu arrière/stop	Diode LED
Éclairage de plaque d'immatriculation	Ampoule, 12 V/5 W
Indicateurs de direction	LED ou ampoule, 12 V/10 W

Couples de serrage	Street Triple Moto2™ Edition
Fixations de borne de batterie	4,5 Nm
Écrou de blocage de réglage de flèche de chaîne de transmission	19 Nm
Carter de chaîne de transmission inférieur	6 Nm
Écrou de blocage inférieur du câble d'embrayage	3 Nm
Filtre à huile	10 Nm
Bougie	12 Nm
Bouchon de carter d'huile	25 Nm
Écrou de blocage d'axe de roue arrière	110 Nm
Vis de serrage de rétroviseur	TBA

Liquides et lubrifiants	Street Triple Moto2™ Edition
Roulements et pivots	Graisse Triumph Performance RG2 (NLGI 2)
Liquide de freins	Liquide de frein Triumph Performance DOT 4
Liquide de refroidissement	Liquide de refroidissement Triumph D2053 OAT (pré-mélangé)
Chaîne de transmission	Lubrifiant pour chaîne Triumph Performance
Huile moteur	Huile moteur synthétique ou semi-synthétique pour moto 10W/40 ou 10W/50, conforme aux spécifications API SN (ou supérieure) et JASO MA2. L'huile moteur entièrement synthétique Triumph Performance est recommandée

Street Triple 765 RX

Dimensions, poids et performances
Une liste des dimensions, des poids et des performances spécifiques au modèle est disponible auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumphmotorcycles.co.uk.

Charge utile	Street Triple 765 RX
Charge utile maximale (conducteur, passager, bagages et accessoires)	197 kg

Moteur	Street Triple 765 RX
Configuration du moteur	3 cylindres, 12 soupapes, double ACT
Disposition	3 cylindres en ligne
Cylindrée	765 cm^3
Alésage x course	77,99 x 53,38 mm
Taux de compression	13,25:1
Numérotation des cylindres	De gauche à droite (nº 3 près de la chaîne de distribution)
Ordre d'allumage	Numéro 1 à gauche
Ordre d'allumage	1 2 3

Lubrification	Street Triple 765 RX
Circuit de lubrification	Lubrification sous pression, carter humide
Capacités d'huile moteur :	
Capacité d'huile (remplissage à sec)	3,40 litres
Capacité d'huile (après vidange, avec le filtre à huile)	3,00 litres
Capacité d'huile (après vidange, sans le filtre à huile)	2,80 litres

Circuit de refroidissement	Street Triple 765 RX
Type de liquide de refroidissement	Liquide de refroidissement Triumph D2053 OAT (pré-mélangé)
Rapport de liquide de refroidissement	50/50 (pré-mélangé, fourni par Triumph)
Capacité du circuit de refroidissement	2,13 litres
Température d'ouverture du thermostat (nominale)	71 °C +/- 2 °C

Circuit d'alimentation	Street Triple 765 RX
Circuit d'injection de carburant	Électronique, séquentiel
Type d'injecteur	Multitrou, clapet actionné par solénoïde
Type de pompe à carburant	Immergée
Pression de carburant (nominale)	3,5 bar

Carburant	Street Triple 765 RX
Type de carburant	Sans plomb, 91 RON (U.S. 87 CLC/AKI)
Capacité du réservoir de carburant	15,16 litres

Allumage	Street Triple 765 RX
Allumage	Numérique inductif
Limiteur de régime électronique	12 650 tr/min
Type de bougie	NGK CR9EIA-9
Écartement des électrodes de bougies	0,9 mm +0,00/-0,1 mm

CARACTÉRISTIQUES

Boite de vitesses	Street Triple 765 RX
Type de boîte de vitesses	6 vitesses, prise constante
Type d'embrayage	Multi-disques à bain d'huile, assistance au glissement
Type de chaîne	DID 525HV3KAI
Nombre de maillons	118 maillons
Longueur de chaîne (20 maillons)	319 mm (12,56 in)
Rapport de transmission primaire	1,85:1 (76/41)
Rapport total de transmission	3,2:1 (48/15)
Rapports de démultiplication - 1er rapport	2,31:1 (37/16)
Rapports de démultiplication - 2e rapport	1,86:1 (39/21)
Rapports de démultiplication - 3e rapport	1,5:1 (36/24)
Rapports de démultiplication - 4e rapport	1,29:1 (27/21)
Rapports de démultiplication - 5e rapport	1,14:1 (25/22)
Rapports de démultiplication - 6e rapport	0,97:1 (29/30)

⚠ AVERTISSEMENT

Utiliser les pneus recommandés UNIQUEMENT dans les combinaisons répertoriées dans le sélecteur de pneus approuvé sur www.triumphtechnicalinformation.com/tyres.

Ne pas mélanger des pneus de différents fabricants ou ni des pneus de spécifications différentes provenant d'un même fabricant.

L'utilisation/le mélange de pneus peut affecter la maniabilité, la stabilité, le freinage et les fonctions d'antipatinage (le cas échéant) de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Pneus homologués
Une liste des pneus homologués spécifiques à ces modèles est disponible auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumphtechnicalinformation.com/tyres.

Pneus	Street Triple 765 RX
Dimensions des pneus :	
Dimensions du pneu avant	120/70 ZR17 58W
Dimensions du pneu arrière	180/55 ZR17 73W
Pression des pneus (à froid) :	
Pression du pneu avant	2,35 bar
Pression du pneu arrière	2,9 bar

Équipement électrique	Street Triple 765 RX
Type de batterie	YTX-9BS
Tension et capacité de la batterie	12 Volt, 8 Ah
Puissance nominale de l'alternateur	14 Volt, 34 A à 5 000 tr/min
Feu de position avant	Diode LED
Phare	Diode LED
Feu arrière/stop	Diode LED
Éclairage de plaque d'immatriculation	Ampoule, 12 V/5 W
Indicateurs de direction	LED ou ampoule, 12 V/10 W

CARACTÉRISTIQUES

Couples de serrage	Street Triple 765 RX
Fixations de borne de batterie	4,5 Nm
Écrou de blocage de réglage de flèche de chaîne de transmission	19 Nm
Carter de chaîne de transmission inférieur	6 Nm
Écrou de blocage inférieur du câble d'embrayage	3 Nm
Filtre à huile	10 Nm
Bougie	12 Nm
Bouchon de carter d'huile	25 Nm
Écrou de blocage d'axe de roue arrière	110 Nm
Vis de serrage de rétroviseur	TBA

Liquides et lubrifiants	Street Triple 765 RX
Roulements et pivots	Graisse Triumph Performance RG2 (NLGI 2)
Liquide de freins	Liquide de frein Triumph Performance DOT 4
Liquide de refroidissement	Liquide de refroidissement Triumph D2053 OAT (pré-mélangé)
Chaîne de transmission	Lubrifiant pour chaîne Triumph Performance
Huile moteur	Huile moteur synthétique ou semi-synthétique pour moto 10W/40 ou 10W/50, conforme aux spécifications API SN (ou supérieure) et JASO MA2. L'huile moteur entièrement synthétique Triumph Performance est recommandée

A

Accessoires, chargement et passagers 159
Accessoires 159
Charge 162
Passagers 163
Alertes 05
Adressez-vous à Triumph 07
Code QR 04
Emplacement des étiquettes d'avertissement 18, 19
Entretien 06
Étiquettes d'avertissement 05
Informations techniques Triumph 04
Manuel du propriétaire 03
Système d'insonorisation 06
Assistance au changement de vitesses Triumph (TSA) 148

B

Batterie 224
Charge 228
Décharge 227
Entretien 226
Mise au rebut 226
Remisage 227
Béquille latérale 133
Bouton ACCUEIL 112

C

Caractéristiques
Allumage 270, 276, 281
Boîte de vitesses 271, 277, 282
Carburant 270, 276, 281
Charge utile 268, 275, 280
Circuit d'alimentation 270, 276, 281
Circuit de refroidissement 269, 276, 281
Couples de serrage 273, 279, 284
Équipement électrique 273, 278, 283
Liquides et lubrifiants 274, 279, 284
Lubrification 269, 275, 280
Moteur 268, 275, 280
Pneus 272, 278, 283
Street Triple R 268
Street Triple RS 268
Street Triple Moto2 Edition 275
Street Triple RX 280
Carburant
Bouchon de réservoir de carburant 121
Jauge de carburant 53, 89
Qualité du carburant 118
Ravitaillement 120
Remplissage du réservoir de carburant ... 121
Voyant de réserve 68

Chaîne de transmission 184
Contrôle de la flèche 185
Contrôle de l'usure 189
Contrôle de l'usure des pignons 190
Inspection des dommages 188
Lubrification 185
Réglage de la flèche 186
Circuit de refroidissement 177
Changement du liquide de refroidissement 179
Contrôle du niveau de liquide de refroidissement 178
Correction du niveau de liquide de refroidissement 179
Inhibiteurs de corrosion 177
Radiateur et flexibles 180
Commande d'accélérateur 181
Inspection 181
Utilisation des freins 105
Commutateurs au guidon côté droit
Bouton ACCUEIL 112
Feux de détresse 111, 112
Interrupteur de marche/arrêt du moteur – Position d'arrêt (STOP) 110, 111
Interrupteur de marche/arrêt du moteur - position RUN (MARCHE) 111, 112
Interrupteur de marche/arrêt du moteur - position START (Démarrer) 111, 112
Commutateurs au guidon côté gauche
Bouton d'avertisseur sonore 114, 116
Bouton de la manette 116
Bouton des faisceaux de route (DRL) 117
Bouton du faisceau de route 114
Bouton MODE 114, 116
Boutons de navigation 113
Commutateur de feux de jour (DRL) 115
Commutateur de poignées chauffantes 114, 117
Commutateur d'indicateurs de direction 113, 116
Contacteur de réglage du régulateur de vitesse 115
Compte-tours 52, 89
Compteur de vitesse 52, 88
Conduite à grande vitesse 156
Contrôles
Clé de contact 107
Commande d'accélérateur 104
Commutateur d'allumage/Verrou de direction 106
Commutateurs au guidon côté droit 110
Commutateurs au guidon côté gauche 113
Dispositif de réglage du levier d'embrayage 109
Réglage du levier de frein 108

E

Éclairage 234
Éclairage de plaque d'immatriculation 238
Feu arrière 236
Témoins d'indicateurs de direction 236
Éclairage de plaque d'immatriculation 238
Remplacement de l'ampoule 238
Embrayage 182
Inspection 182
Réglage 182
Entretien
Entretien périodique 168
Entretien périodique
Élimination des fluides usagés 169
Tableau d'entretien périodique 170
Examen de la fourche avant 212

F

Feu arrière 236
Freins 190
Ajustement du niveau de liquide de frein arrière 199
Contacteurs de feu 199
Contrôle de l'usure de frein avant 191
Contrôle de l'usure des freins arrière 193
Contrôle du liquide de frein arrière 199
Contrôle du liquide de frein avant 196

Freinage 149
Liquide pour disque de frein 195
Rattrapage de l'usure des plaquettes de freins 191
Réglage du niveau de liquide de frein avant 196
Rodage des disques et/ou des plaquettes de freins neufs 190
Fusibles 231
Emplacement de la boîte à fusibles 231
Identification 231

H

Huile moteur 172
Changement de l'huile et du filtre à huile 174
Contrôle du niveau d'huile 173
Spécification et qualité 176

I

Identification des pièces
Côté droit 21
Côté gauche 20
Vue de la position du conducteur . 22, 23, 24
Indicateurs d'angle d'inclinaison 217
Interrupteur de marche/arrêt du moteur
Position arrêt (STOP) 110, 111
Position démarrage (START) 111, 112
Position marche (RUN) 111, 112

M

Manuel et trousse à outils
Manuel 137
Trousse à outils 137
Modes de conduite 55, 93
Configuration 40, 74
Sélection 57, 95
Moteur
Arrêt du moteur 144
Démarrage du moteur 145
Mise en route 146

N

Nettoyage
Après le lavage 242
Chrome et acier inox 244
Échappement 245
Éléments en aluminium - non laqués ou peints 243
Entretien de la selle 246
Entretien du cuir 247
Fréquence de nettoyage 240
Lavage 242
Mousson 248
Pare-brise 247
Peinture brillante 243
Peinture mate 243
Pièces chromées noires 244
Précautions particulières 241
Préparation au nettoyage 240
Nettoyage et remisage 240
Numéro de série du moteur 25
Numéro d'identification du véhicule (VIN) 25
Numéros de série
Numéro de série du moteur 25
Numéro d'identification du véhicule 25

O

Odometer (Totalisateur) 52

P

Pare-brise
Nettoyage 247
Phare(s) 234
Réglage 235
Remplacement 236
Phares
Réglage des phares 235
Remplacement d'un ou plusieurs phare(s) 236

Pneus 217, 295
Pressions de gonflage des pneus 218
Profondeur minimale des dessins de bande de roulement 221
Remplacement 132, 221
Type de pneu 217
Usure des pneus 220
Prise USB 138

R

Réglages de la suspension avant
Street Triple R 206
Street Triple RS 207
Street Triple Moto2 Edition et Street Triple RX 207
Réglages de suspension arrière
Street Triple R 213
Street Triple RS et Street Triple Moto2 Edition 214
Régulateur de vitesse 122
Activation 123
Ajustement de la vitesse programmée 124
Désactivation 124
Rétablissement de la vitesse programmée 125
Remisage
Préparation après remisage 251
Préparation au remisage 250
Rétroviseurs
Réglage du rétroviseur 202
Rétroviseurs d'extrémité de guidon 200
Rodage 139
Roulements de direction
Inspection 203
Roulements de direction/roues 202
Roulements de roue
Inspection 204

S

Sécurité
Casque et vêtements 11
Conduite 14
Contrôles de sécurité quotidiens 140
Entretien et équipement 12
Guidon et repose-pieds 16
La moto 09
Pièces et accessoires 17
Stationnement 13
Vapeurs de carburant et gaz d'échappement 10
Selles 134
Entretien de la selle 134, 246
Pose de la selle 135
Selle - Dépose 134
Stationnement 154
Styles d'affichage 88
Suspension
Réglage d'amortissement de compression arrière 216
Réglage d'amortissement de compression avant 209, 210
Réglage d'amortissement de détente arrière 215
Réglage d'amortissement de détente avant 209, 211
Réglage de la précharge du ressort avant 208
Réglages de la suspension avant 206
Réglages de suspension arrière 213
Suspension arrière 212
Suspension avant 205
Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) 129
Numéro de série du capteur 132
Piles des capteurs 132
Pneus de rechange 132
Pression de gonflage 131
Pressions de gonflage des pneus 219
Témoin de pression des pneus 69, 129

Système de freinage antiblocage (ABS)..... 153
Témoin 153

T

Tableau de bord..... 28
Tableau de bord - LCD/TFT
Affichage - Date..... 50
Affichage - Horloge..... 49
Affichage - Ind. de changement 47
Affichage - Langue..... 48
Affichage - Luminosité..... 46
Affichage - Panneaux visibles..... 46
Affichage - Unités..... 48
Affichage de position de boîte de vitesses 54
Afficher Trip 2..... 45
Compte-tours..... 52
Compteur de vitesse..... 52
Config. moto - Antipatinage (TC)..... 42
Config. moto - Clignotants..... 42
Config. moto - TSA (Assistance au changement de vitesse) (selon l'équipement)..... 41
Configuration du mode de conduite 40
Disposition de l'écran de tableau de bord 31
État du carburant..... 59
Intervalles d'entretien 60
Jauge de carburant 53
Liquide de refroidissement..... 60
Luminosité..... 61
Menu Affichage..... 45
Menu Conf. traj..... 43
Menu Config. moto 41
Menu principal..... 38
Messages d'avertissement et d'information 36
Modes de conduite..... 39, 55
Moto Config - Entretien 43
Navigation dans l'écran..... 55
Odometer (Totalisateur)..... 52
Panneau d'information..... 58
Pignon..... 61
Rétablissement des valeurs par défaut 51
Sélection du mode de conduite 57
Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement)..... 60
Témoins..... 32
Thermomètre de liquide de refroidissement 53
Totalisateurs partiels 59
Trip Config - Réinitialisation automatique 44
Trip Config - Réinitialisation manuelle 44
Tableau de bord - TFT
Affichage - Couleur..... 81
Affichage - Date..... 84
Affichage - Horloge 83
Affichage - Ind. de changement..... 84
Affichage - Langue..... 82
Affichage - Luminosité..... 81
Affichage - Panneaux visibles 82
Affichage - Unités..... 82
Affichage de position de boîte de vitesses 91
Afficher Trip 2..... 80
Chronomètre 102
Chronomètre - Démarrer la session..... 86
Chronomètre - Évaluation..... 87
Coloris..... 100
Compte-tours..... 89
Compteur de vitesse 88
Conf. traj. - Réinitialisation automatique . 79
Conf. traj. - Réinitialisation manuelle 78
Config. moto - Antipatinage (TC) 77
Config. moto - Clignotants..... 76
Config. moto - TSA (Assistance au changement de vitesse) (selon l'équipement)..... 75
Configuration du mode de conduite..... 74
Contraste de l'écran..... 100
Disposition de l'écran de tableau de bord 63

Entretien 100
État du carburant 98
Évaluation des avertissements 97
Jauge de carburant 89
Luminosité 101
Menu Affichage 80
Menu Chronomètre 85
Menu Conf. traj. 77
Menu Config. moto 75
Menu principal 72
Messages d'avertissement et d'information 70
Modes de conduite 73, 93
Moto Config - Entretien 77
Navigation dans l'écran 92
Odometer (Totalisateur) 88
Panneau d'information 96
Réinitialiser aux paramètres par défaut .. 88
Sélection du mode de conduite 95
Sélection du style 101
Styles d'affichage 88
Symbole de gel 91
Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement) 99
Témoins 64
Température d'air ambiant 90
Thermomètre de liquide de refroidissement 90
Totalisateurs partiels 97
TC (antipatinage) 126
Antipatinage de virage optimisé 126
Réglages 128
Témoins
Feux de détresse 35, 68
Feux de jour (DRL) (selon l'équipement) ... 68
Témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur 32, 64
Témoin d'antidémarrage/alarme 33, 65
Témoin d'antipatinage (TC) 35, 67
Témoin d'antipatinage (TC) désactivé .. 35, 67
Témoin de basse pression de pneu (motos avec TPMS) 69
Témoin de basse pression d'huile 33, 65
Témoin de faisceau de route 35, 68
Témoin d'indicateur de direction 35, 67
Témoin du système de freinage antiblocage (ABS) 34, 66
Voyant de réserve 68
Témoins d'indicateurs de direction 236
Feux à LED 236
Remplacement de l'ampoule 236
Température d'air ambiant 90
Thermomètre de liquide de refroidissement 53, 90
Totalisateur 88

V

Vitesses
Affichage de position de boîte de vitesses 54, 91
Changements de vitesses 147
Vue de la position du conducteur 22, 23, 24

Page réservée

INFORMATIONS D'HOMOLOGATION

Cette section contient les informations d'homologation qui doivent être incluses dans ce manuel du propriétaire.

Directive européenne 2014/53 relative aux équipements radioélectriques

Les motos Triumph sont équipées d'une gamme d'équipements radioélectriques. Ces équipements radioélectriques doivent être conformes à la directive européenne 2014/53/UE relative aux équipements radioélectriques. Le texte complet de la déclaration de conformité européenne de chaque équipement radioélectrique est disponible à l'adresse suivante :

www.triumphmotorcycles.co.uk/public-content/triumph-radio-device-approvals

Le tableau ci-dessous indique les fréquences et les niveaux de puissance des équipements radioélectriques conformes à la directive européenne 2014/53/UE. Le tableau montre tous les équipements radioélectriques utilisés sur la gamme de motos Triumph. Seuls certains équipements radioélectriques du tableau sont applicables à des motos spécifiques.

Équipement radioélectrique	Gamme de fréquence	Niveau de puissance d'émission maximum	Fabricant
Unité de commande de châssis	Bandes de réception : 433,92 MHz, 134,2 kHz Récepteur de catégorie 2 Bandes d'émission : 134,2 kHz Antenne à bobine inductive fixe à émetteur de catégorie 1	287 nW ERP	Pektron Alfreton Road, Derby, DE21 4AP R.-U.
Calculateur sans clé	Bandes de réception : 433,92 MHz, 134,2 kHz Récepteur de catégorie 2 Bandes d'émission : 134,2 kHz Antenne à bobine inductive fixe à émetteur de catégorie 1	6,28 uW ERP	
Calculateur sans clé 2	Bandes de réception : 433,92 MHz, 134,2 kHz Récepteur de catégorie 2 Bandes d'émission : 134,2 kHz Antennes à bobine inductive fixe à émetteur de catégorie 1	3,01 uW ERP	

Équipement radioélectrique	Gamme de fréquence	Niveau de puissance d'émission maximum	Fabricant
Porte-clés du système sans clé	Bandes de réception : 134,2 kHz Récepteur de catégorie 2 Bandes d'émission : 433,92 MHz, 134,2 kHz Catégorie : Type d'antenne N/A, antenne fixe (PCB)	0,019 mW ERP	Pektron Alfreton Road, Derby, DE21 4AP R.-U.
Antidémarrage (motos avec système à clé)	Bandes de réception : 433,92 MHz, 125 kHz Bandes d'émission : 120,9 kHz à 131,3 kHz	5 dBµA/m @ 10 m	Technologie LDL Parc Technologique du Canal, 3 rue Giotto, 31520 Ramonville Saint-Agne, France
Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS)	Bandes de réception : Aucun Bandes d'émission : 433,97 MHz à 433,87 MHz	0,063 mW	
ECU du système d'alarme accessoire Triumph	Bandes de réception : 433,92 MHz Bandes d'émission : Aucune	Sans objet	Scorpion Automotive Ltd Drumhead Road, Chorley North Business Park, Chorley, PR6 7DE R.-U.
Télécommande/porte-clés du système d'alarme accessoire Triumph	Bandes de réception : Aucun Bandes d'émission : 433,92 MHz	10 mW ERP	
ECU du système d'alarme pour accessoires - Triumph Protect+	Bandes de réception : 433,92 MHz Bandes d'émission : Aucune	Sans objet	
Télécommande/porte-clés du système d'alarme accessoire Triumph Protect+	Bandes de réception : Aucun Bandes d'émission : 433,92 MHz	1 mW ERP	
Tableau de bord	Bandes de réception et d'émission : 2 402 MHz à 2 483,5 MHz	7,4 dBm	MTA SpA Viale dell'Industria, 12 26845 Codogno (LO) Italie
Dispositif de connectivité My Triumph	Bandes de réception et d'émission : 2 402 MHz à 2480 MHz	100 mW	C.O.B.O. S.p.A. via Tito Speri 10 25024 Leno (BS) Italie

INFORMATIONS D'HOMOLOGATION

Équipement radioélectrique	Gamme de fréquence	Niveau de puissance d'émission maximum	Fabricant
Radar d'angle mort	Bandes de réception et d'émission : 24,05 à 24,25 GHz	PIRE de crête de 100 mW (20 dBm)	ADC Automotive Distance Control Systems GmbH Peter-Dornier-Strasse 10, 88131 Lindau, Allemagne

Déclaration européenne concernant les dispositifs de l'équipement radio

Le fonctionnement des dispositifs électriques montés sur cette moto est soumis aux deux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Ce dispositif doit accepter toutes interférences reçues, y compris celles qui peuvent causer un fonctionnement indésirable.

Des changements ou modifications au dispositif pourraient annuler l'autorisation de l'utilisateur à exploiter l'équipement.

Représentant au sein de l'Union européenne

Adresse

Triumph Motocicletas España, S.L.

C/Cabo Rufino Lazaro

14 - E

28232 - Las Rozas De Madrid

Espagne

Homologation canadienne

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage;

2. L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Informations sur l'exposition aux rayonnements radio fréquences:

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Pneus

En référence au Pneumatic Tyres and Tubes for Automotive Vehicles (Quality Control) Order, 2009, (Décret de 2009 relatif aux pneumatiques et chambres à air pour véhicules automobiles - Contrôle de la qualité), Cl. No. 3 (c), M/s. Triumph Motorcycles Ltd. déclare que les pneus équipant cette motocyclette répondent aux exigences de IS 15627: 2005 et sont conformes aux exigences des Central Motor Vehicle Rules (CMVR) (réglementations centrales applicables aux véhicules automobiles), 1989.